

LES VRAIS PRINCIPES
DE
L'ÉDUCATION
CHRÉTIENNE

RAPPELÉS AUX MAÎTRES ET AUX FAMILLES

DISPOSITIONS REQUISES POUR EN FAIRE UNE HEUREUSE APPLICATION
ET DEVOIRS QUI EN DÉCOULENT

PAR LE P. A. MONFAT

DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES - ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1875

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LES VRAIS PRINCIPES

DE

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

AU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE FAVRE

Supérieur général de la Société de Marie.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Déposer à vos pieds l'hommage de ce petit livre, c'est remplir un devoir de justice, plus encore que suivre l'inspiration de la reconnaissance filiale.

C'est vous qui en avez tracé le plan, après en avoir imposé la tâche ; et, pendant tout le cours du travail, vous avez bien voulu en être le soutien et le guide, par vos encouragements et vos conseils.

Ainsi, l'obéissance dont il relève, la haute autorité dont il s'est toujours inspiré, la bénédiction paternelle sous laquelle il s'abrite en voyant le jour : tels sont ses titres à la confiance dont il a besoin pour produire quelque fruit.

Les Religieux que vous appelez en grand nombre à l'éducation de la jeunesse seront surtout heureux, mon Très-Révérénd Père, d'y voir une preuve nouvelle de votre sollicitude pour une œuvre à laquelle ils s'attachent avec d'autant plus d'amour qu'ils sentent toujours mieux combien vous l'avez à cœur.

Daignez agréer les humbles sentiments que vous offre du fond de son âme,

Mon Très-Révérénd Père,

Votre enfant respectueux et obéissant, dans les
Saints Cœurs de Jésus et de Marie,

A. MONFAT,
S. M.

RAPPORTS ET APPROBATION.

Au T.-R. P. Favre, sup. gén. de la Société de Marie.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Je viens de terminer la lecture des VRAIS PRINCIPES DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, et je me hâte de vous communiquer les impressions que j'en ai éprouvées. Ce livre a été pour moi d'un immense intérêt. Je le caractériserai en disant qu'il est plein de Dieu, d'éloquence et de vérité. L'auteur y développe les plus belles considérations sur la nécessité et l'importance de l'éducation chrétienne, sur la grandeur de l'enfant, sur la mission du prêtre-éducateur et les dispositions qu'il doit apporter à son œuvre pour réussir. Ses qualités, ses devoirs y sont retracés avec une haute intelligence et une rare justesse. Rien n'a été oublié, tout y est dit, et bien dit. Certains détails pratiques révèlent dans celui qui a écrit un homme du métier, un homme qui a vécu longtemps au milieu de la jeunesse, qui a vu, observé, étudié, médité, et qui lègue à ses confrères, pour le succès de leur mission, les fruits de ses réflexions, de son expérience et de ses travaux.

Je crois que cet ouvrage est appelé à faire le plus grand bien. La lecture en est attrayante; car le style est élégant, simple et facile. L'érudition y abonde, si l'on en juge par les citations fréquentes que l'auteur a su emprunter à l'Écriture sainte, à la théologie, à la philosophie, aux auteurs profanes; aux moralistes, soit anciens, soit modernes. Des réminiscences classiques, des traits historiques, des comparaisons heureuses viennent fort à propos et avec art orner ces pages, en tempérer la sévérité et en augmenter l'intérêt. Ce livre sera lu avec grand profit, j'en suis convaincu, par tous les hommes sérieux qui s'occupent d'élever la jeunesse. Il leur fera aimer de plus en plus, par la haute idée qu'il y découvre et le caractère sacré qu'il y signale, leur mission d'éducateur, qui est un des apostolats les plus importants de l'Église catholique et le be-

soin le plus urgent de nos temps malheureux. Sous ce rapport, je regarde ce livre comme un appel pressant fait au zèle des maîtres chrétiens en faveur de l'enfance, et comme une protestation très-opportune contre les idées et les projets sataniques de la libre pensée dans l'œuvre de l'enseignement.

Daignez agréer, mon Très-Révérend Père, l'assurance de mon profond respect et de ma filiale obéissance.

Saint-Chamond, le 15 septembre 1874.

Signé : SOUTEYRAND,
Supérieur du collège de Saint-Chamond (Loire).

J'ai lu par l'ordre de notre T.-R. P. Supérieur général l'ouvrage intitulé : LES VRAIS PRINCIPES DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, par le R. P. Monfat, S. M. Non-seulement je n'y ai rien découvert sous le rapport de la doctrine qui puisse faire obstacle à sa publication, mais encore je suis convaincu que tous ceux qui s'emploient à l'œuvre capitale de notre temps, l'Éducation chrétienne de la jeunesse, le liront avec intérêt et profit. Ils trouveront en effet dans ces pages, en une foule de détails pratiques, les résultats précieux d'une longue expérience, une pensée qui aime à relever la grandeur de chaque chose par les vues de la foi, et tout ce qui peut le mieux inspirer à l'Éducateur chrétien, au prêtre surtout, l'estime, l'amour et le dévouement si nécessaires pour réussir dans cette grande et difficile mission.

Moulins, le 20 octobre 1874.

Signé : A. MARTIN, S. M.
Supérieur du Grand-Séminaire.

APPROBATION.

Vu le témoignage favorable qui m'a été rendu par plusieurs Religieux de la Société qui ont examiné le livre ayant pour titre : LES VRAIS PRINCIPES DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, je consens volontiers à ce qu'il soit imprimé.

Lyon, le 27 février 1875.

J. FAVRE,
Supérieur général de la Société de Marie:

INTRODUCTION

DESSEIN ET PLAN DE L'OUVRAGE

Plus se prolongent les épreuves de la France, plus les esprits éclairés se montrent convaincus que son avenir dépend de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Les collèges ecclésiastiques, religieux ou séculiers, se multiplient et se peuplent toujours davantage ; et l'esprit public devient de jour en jour plus chrétien, à mesure que les jeunes générations se montrent mieux animées des principes de foi dont elles ont été imbues dans l'asile de leurs premières années.

Déjà un grand pas a été fait ; un grand succès, obtenu. Le respect humain, dont l'empire sur la jeunesse fut si tyrannique pendant les années qui précédèrent et suivirent la chute de la Restauration, le respect humain est vaincu. Tout jeune homme peut faire aisément respecter ses convictions religieuses, à la seule condition de les affirmer sans faiblesse comme sans ostentation. Mais il reste à imprimer dans les jeunes âmes une estime profonde et une généreuse ardeur pour les choses de la foi.

Ce n'est pas assez qu'on professe sans rougir les croyances qu'on a le bonheur de posséder ; il faut d'abord les avoir bien acquises et enracinées solidement, afin qu'elles résistent aux ravages toujours plus désastreux de l'esprit d'erreur et d'égoïsme, afin qu'elles deviennent la règle inébranlable et souveraine de tous les jugements et de tous les actes de la vie.

Or, on n'obtiendra ce résultat qu'en pénétrant à fond l'âme de l'enfant des maximes et des pratiques de la foi par sa première éducation. Les dangers qui menacent la foi dans le monde, surtout dans le monde des salons, plein de demi-savants et de demi-lettrés, sont si grands, qu'elle ne résistera qu'à condition d'avoir prévenu et trempé chacune de ses facultés, à mesure qu'elles grandissent. Il faut donc que la foi préside au premier éveil de la raison et du cœur, et que, selon le degré même de leur développement, se développe aussi son empire ; il faut que la vie surnaturelle s'identifie en quelque sorte à celle de l'intelligence en croissant de concert. Ainsi le premier devoir de l'éducation est d'inspirer de la foi toute la discipline du collège, et de lui soumettre, de rapporter à elle, tout l'enseignement.

Hélas ! que nous sommes loin de voir les principes et les habitudes de l'éducation publique se conformer à ce devoir ! Depuis que la société civile s'est séparée de la société religieuse et s'est dite *sécularisée*, on a posé des limites à la foi. On lui a assigné pour son domaine l'intérieur de l'âme et l'intérieur du temple, en lui interdisant d'en sortir. Les rapports extérieurs et toute la sphère de

la vie civile ont été soustraits à son influence ; et, quand l'Église proteste ou réclame, on l'accuse d'envahir. Mais le comble du mal, c'est d'avoir étendu cette indifférence systématique à l'éducation. On y a fait de même la part de la foi ; l'accomplissement des devoirs religieux et l'enseignement du catéchisme ont leurs heures dans les programmes officiels, et des heures le plus réduites que possible mais le plan du règlement et de tout l'enseignement, scientifique ou littéraire, demeure, en majeure partie, indépendant.

Cette manière de faire est la conséquence forcée du parti pris de l'État de rester étranger à l'Église. Dès qu'il s'attribue, au nombre de ses droits, celui d'élever la jeunesse, il est obligé, pour demeurer fidèle à son principe d'abstention, de tenir toute religion le plus possible à l'écart. Mais, quoi qu'il en soit de la cause, il n'en résulte pas moins, comme effet nécessaire, que la jeunesse sort des collèges de l'État indifférente, ou même hostile.

Une si grave conséquence devrait ouvrir les yeux de de tous les Maîtres et de tous les parents chrétiens. Malheureusement notre longue habitude de voir l'État tout centraliser entre ses mains nous porte à accepter ses prétentions si extrêmes qu'elles soient. Faute d'une foi éclairée et énergique, on finit par regarder comme légitime cette relégation de la religion à une place fort inférieure dans l'œuvre de la formation des jeunes âmes, qui est cependant une œuvre religieuse avant tout. Quelques Maîtres, fidèles et pratiquants dans leur intérieur, croient devoir se conformer à ce système d'indif-

férence dans leurs rapports avec les élèves, et se retranchent, en enseignant, dans une sorte de neutralité religieuse par un faux sentiment de justice. Nous en pourrions citer qui sont en renom auprès des familles chrétiennes, tout en professant hautement la séparation systématique de l'éducation et de l'enseignement. De tels Maîtres « ne sont pas de la race de ceux dont la société attend son salut ¹. »

Non : puisque le crime et le malheur de notre temps sont de prétendre se passer de Dieu, la réparation et le remède doivent consister à revenir pleinement à Dieu. Et, puisque le but de l'éducation est, avant tout, de développer le sens religieux et de le mettre à l'abri des orages de la vie, d'en faire, dans la pleine vérité de la foi, la base même et le but final de la vie, il faut y rendre à la foi sa place prépondérante et souveraine. La Religion est avant les lettres et les sciences ; elle leur survivra : *sive linguæ cessabunt, sive scientia destruetur* ². Seule elle est capable de donner à l'intelligence toute sa lumière ; au génie, tout son élan ; au cœur toute sa vertu ; à la conscience, toute son énergie ; à l'âme, toute son unité et sa paix : qu'on fasse donc avant tout du jeune homme un chrétien ! Lui inspirer la conviction profonde des croyances qu'elle propose, au-dessus de toutes croyances ; l'estime et l'amour des devoirs qu'elle prescrit, au-dessus de tous devoirs : voilà le premier et dernier but vers lequel doivent tendre les efforts combinés

1. I Mach. v, 62.

2. I Cor. XIII, 8.

des Maîtres, et tout l'enseignement doit en dépendre et et y converger.

Mais, pour obtenir un si beau résultat, il est nécessaire que les Maîtres soient eux-mêmes tout pénétrés de cette conviction, de cette estime, de cet amour. Vainement la règle de la maison et le programme de l'enseignement seraient-ils inspirés par le plus pur esprit chrétien; il faut qu'ils soient interprétés et mis en pratique par l'esprit apostolique des Maîtres. Si, par l'effet de la grâce du baptême, l'âme de l'enfant se trouve sympathique aux choses de la foi, sa nature déchue garde en germes contre elle les répugnances de la sensualité et les révoltes de l'orgueil. L'âge des passions développera ces germes; les conseils perfides et les dangereux exemples conspireront au profit de « la folie qu'il apporte liée au cœur en naissant ¹. » C'est au Maître de faire triompher la foi, en joignant à l'ardeur soutenue de son langage l'influence communicative de ses exemples.

Pour peu que l'élève remarque, du côté de ceux dont il subit l'autorité, ou de la faiblesse dans leurs convictions, ou de la contradiction entre leurs maximes et leur vie, il sentira naître en lui le doute ou le désir d'échapper à son tour à des préceptes qui le gênent. Il est donc indispensable que « la bouche du Maître, » pleinement réglée par la foi, « parle toujours de l'abondance de son cœur ²; » et que la parfaite conformité de sa conduite et de sa parole assure à son autorité son

1. Prov. XXII, 15.

2. Matth. XII, 24.

meilleur prestige et attache à son enseignement le meilleur moyen de persuasion. Les *Éducateurs*¹ chrétiens et les familles chrétiennes ne s'étonneront donc pas, si LES PRINCIPES que nous avons entrepris de mettre dans la haute et pleine lumière de leur vérité, émanent ici uniquement de la foi ; et si, dans LES DISPOSITIONS requises pour en faire une application heureuse, comme dans LES DEVOIRS qui en découlent, la première part est faite à la piété. Cette observation écartera peut-être dès le début un certain nombre de lecteurs ; mais ceux qu'elle déterminera à prendre et à lire sauront aussitôt en quel esprit ce traité a été écrit et doit être étudié.

Fidèle à la recommandation que saint Augustin se faisait à lui-même² de n'avoir pas souci de la foule des lecteurs, nous n'avions d'abord songé, en écrivant, qu'à un petit nombre de confrères et d'amis. Ils nous demandaient de leur faire part des observations recueillies pendant une longue carrière consacrée à l'enseignement. En leur présentant notre travail, nous comptons uniquement, pour espérer leur être de quelque secours, sur la bienveillance même et la confiance de leurs bons désirs. Car

1. Dès le début, et une fois pour toutes, nous demandons grâce pour ce mot d'éducateur. Il n'a pas encore reçu plein droit de cité dans la langue ; mais il le mérite, parce qu'il est nécessaire entre personnes qui traitent ensemble d'éducation chrétienne. Aucun des termes qui ont cours, maître, instituteur, professeur, etc... (pédagogue, qui dirait mieux, étant discrédité, ne suffit à rendre la vaste compréhension de qualités et de devoirs qu'implique la mission de donner à l'enfance une éducation complète et vraiment chrétienne.)

2. Nec modo cures invitationem turbæ legentium ; paucis ista sat erunt contribulibus tuis. Soliloq., lib. 1, cap. 1.

Dieu aime ces dispositions simples ; et il se plaît à leur faire trouver des trésors dans les mines les moins riches. Nous comptons encore plus sur l'obéissance religieuse qui nous a mis la plume à la main, et qui « porte grâce, selon la belle expression de Bossuet, pour accomplir tout l'effet du commandement ¹. »

Or, notre tâche terminée, et soumise à l'examen sérieux et à la critique impartiale des plus compétents de ceux qui nous l'avaient demandée, ils nous conseillent d'étendre la portée de cet ouvrage. Ils nous assurent que des modifications légères dans les choses et dans le langage suffiront à le rendre présentable à tous les éducateurs jaloux de remplir bien chrétiennement leur mission, soit parmi les prêtres séculiers, soit dans les rangs des laïques où l'on trouve aujourd'hui de si nobles et si purs dévouements. Nous avons suivi ce conseil ; et nous adressons ce travail à tous, en priant le divin Maître de le rendre fructueux à l'enfance et à la jeunesse, deux âges qui lui sont si chers.

Mais les pères et les mères peuvent aussi, au jugement des mêmes critiques, y trouver du profit. Il est de leur devoir de choisir, autant qu'il est possible, les maîtres auxquels ils confient ce qu'ils ont de plus précieux. S'ils ont le bonheur de les trouver tels qu'ils doivent les chercher, intelligents des vrais principes, consciencieux à en faire la règle de leur zèle, il leur reste à se concerter avec eux afin que les enfants ne rencontrent pas au foyer

1. Panég. de saint Benoît.

domestique des maximes et des habitudes contraires à celles de la maison où ils sont élevés. Or cette présente étude des vraies principes de l'éducation et des devoirs qui en découlent peut servir à guider leur choix et à établir un si important concert. Le fruit de l'éducation pourra être définitivement et surabondamment espéré, lorsqu'une même inspiration bien chrétienne déterminera le but, animera les efforts, règlera le langage, et au foyer de la famille et au collège. Alors ces plantes tendrement aimées du ciel, et prédestinées aux arrosements du Sang divin, seront l'objet d'une culture de même sagesse, prévenue des mêmes bénédictions, assurée des mêmes promesses, et bénéficiant des aptitudes spéciales de ses ouvriers successifs sans que l'opposition des vues en trouble l'unité et en amoindrisse la moisson.

Hélas ! ce concert est encore loin de se trouver établi ; et un simple regard jeté en arrière éveille en notre âme de tristes souvenirs. Combien de fois, à notre connaissance, des paroles imprudentes n'ont-elles pas, dans leur famille ou dans le cercle des amis, contredit les principes des maîtres, interprété défavorablement leur conduite, dénigré leurs intentions, quelquefois même tourné leur discipline en ridicule ? Ne va-t-on pas même jusqu'à sourire à la mutinerie et encourager certaines maximes d'opposition et de résistance qui ont cours parmi les écoliers ? Quand les parents respectent l'autorité des maîtres dans leur langage, la soutiennent-ils suffisamment dans leur conduite ? Sont-ils toujours d'accord avec eux pour recommander aux enfants le travail, la docilité,

les devoirs du chrétien ? prennent-ils les mesures efficaces qui dépendent d'eux pour rendre pratiques ces recommandations ? Ne les surprend-on pas à flatter leurs caprices et à autoriser des loisirs longs et dangereux, à solliciter des exceptions mal justifiées, à les appeler et à les retenir dans la famille où ils les mêlent prématurément aux fêtes mondaines, et les entourent de flatteries et de soins excessifs qui leur font trouver insupportable le collège au retour ?

Cette tendresse aveugle, qui recherche moins le bien des enfants que sa satisfaction propre, quels ravages elle cause à l'œuvre de l'éducation ! Les enfants soumis, dans le collège, à une discipline paternelle, c'est-à-dire douce et ferme à la fois, qui fait appel à leur raison et à leur cœur, ont profité pendant un trimestre ; ils sont devenus laborieux et confiants ; on voit prospérer les soins dont ils ont été l'objet au prix de tant de sollicitude : une sortie obtenue à force de sollicitations, arrachée par l'importunité, vient tout renverser. Ils rentrent découragés et chagrins, et l'œuvre est tout à refaire. C'est un labeur plus ingrat qu'on ne pourrait le dire. Que de fois nous serait venue à la pensée l'image de ce condamné de la Fable roulant, à la sueur de son front et au détriment de ses épaules meurtries, un roc qui, à peine porté au sommet, retombe dans l'abîme, si des considérations plus chrétiennes et plus sacerdotales ne s'étaient toujours présentées pour nous rendre la résignation et nous renouveler le courage !

Les pères et les mères qui voudront méditer avec nous

les principes, les dispositions et les devoirs de l'éducation chrétienne, se préserveront de ces fautes qui leur rendent imputable l'inutilité du dévouement des Maîtres. Mieux encore, ils contribueront, au delà même de ce qu'ils peuvent croire, à l'encourager et à le récompenser. Ils ne sauront jamais assez quelles consolations ils donnent aux éducateurs de leurs enfants, quel appui ils leur prêtent, quand ils veulent bien paraître, je ne dis pas reconnaissants, mais appréciateurs de leur zèle. Si les Maîtres voient que les parents pensent comme eux, qu'ils parlent et agissent avec eux, qu'au lieu de se montrer exigeants, ils leur tiennent compte des difficultés de l'œuvre et leur pardonnent leurs imperfections et leurs succès ; s'ils ont la satisfaction de se sentir aux yeux des élèves honorés et forts de la confiance de leur famille, le plus amer de leur calice leur est épargné, et ils se livrent à leur grande mission avec le courage que donne la délivrance des appréhensions les plus douloureuses à la fois et les plus fatales au succès.

Ce livre se partage naturellement en deux parties. Dans la première, on développera quelques considérations générales sur l'excellence de la mission d'éducateur, au point de vue des vrais *principes* chrétiens. On envisage surtout cette mission dans le prêtre, soit parce que c'est le prêtre-éducateur qu'on a spécialement en vue, soit parce que le caractère sacerdotal donne à cette mission sa plénitude et sa consécration suprême. Le laïque qui y participe, et qui sent combien elle est grande, s'asso-

cie, dans une certaine mesure, au sacerdoce. Bien des conseils qui semblent s'adresser au prêtre seul lui seront donc bons à entendre et faciles à pratiquer. Dans la seconde partie, on traitera des *dispositions* générales requises pour rendre cette mission fructueuse, et des *devoirs* communs à tous ceux qui en sont investis, quelles que soient d'ailleurs leurs fonctions particulières.

S'il plaît à Dieu de bénir ce travail, nous le continuerons en traitant des deux grandes fonctions dans lesquelles la mission d'éducateur se résume, savoir : l'Éducation proprement dite et l'Enseignement. A ces deux fonctions se rattachent toutes les charges d'un collège chrétien et tous les devoirs spéciaux des divers Maîtres. On pourrait envisager d'abord l'éducation et l'enseignement dans l'ensemble, et exposer les meilleures méthodes. Il resterait ensuite à entrer dans le détail des charges ; à en déterminer les devoirs particuliers, et à les coordonner de manière à empêcher à la fois toute lacune et tout empiétement.

LES VRAIS PRINCIPES

DE

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

PREMIÈRE PARTIE

Considérations générales sur l'excellence de la mission d'éducateur au point de vue des vrais principes chrétiens.

Nos constitutions ¹ recommandent aux religieux qui sont destinés à l'éducation de la jeunesse de se livrer à cette œuvre avec une grande force d'âme : « Moins elle « sourit d'ordinaire à la nature, plus elle est agréable à « Dieu et digne de ses récompenses ². » Elles appuient cette recommandation sur le motif le plus capable d'exciter les efforts d'une âme religieuse et sacerdotale : « Rien « peut-être, continuent-elles, ne semble concourir plus « efficacement au salut du prochain que de nourrir l'en-
« fance avec maturité des paroles de la foi et de la former « aux vertus chrétiennes. Car *l'adolescent reste dans sa*
« *voie ; même dans sa vieillesse, il ne s'en écartera*
« *point*.³. »

1. Voir l'observation de la page 10 , deuxième alinéa.

2. Cum hujusmodi opus eo sit Deo acceptius, et mercede dignius, quo minus arridere solet naturæ, illud magna cum animi fortitudine aggrediantur. Constit. soc. Mar., n° 5.

3. Siquidem nihil forsân ad proximorum salutem efficacius con-

Ailleurs elles se plaisent à faire ressortir la grandeur de ce ministère qu'elles appellent *œuvre céleste* et *mission vraiment apostolique* : « Ce sont en effet, disent-elles, ces enfants mêmes sur lesquels repose le principal espoir, non-seulement de la société civile, mais de l'Église catholique, que nos éducateurs entreprennent de former selon l'Évangile de N.-S. Jésus-Christ. Ces enfants sont en réalité les fils de Dieu ; il faut donc diriger vers Dieu leurs âmes tendres avec maturité et constance, soit en leur livrant les règles sûres de la vie chrétienne, soit en les entraînant par les exemples à la pratique de toutes les vertus ¹. »

Ces paroles nous serviront de point de départ pour établir les principales considérations que nous avons à faire sur l'excellence de la mission du Prêtre-Éducateur. Une telle mission n'est pas riante ; elle réclame une force d'âme peu commune. Or, pour s'élever et se maintenir à un tel degré d'énergie, rien n'est plus efficace que d'essayer de se faire une haute idée de l'œuvre qui ne peut s'accomplir que par de grands efforts. Élevons-nous donc et trempons notre courage, en considérant :

1^o Que l'œuvre de l'éducation n'a rien moins pour but que de former, selon l'Évangile de N.-S. Jésus-Christ, des enfants dont l'Évangile lui-même, et lui seul,

currere videtur, quam pueros mature verbis fidei enutrire, et informare ad virtutes christianas ; adolescens enim juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea (Prov. xvii, 6). Ibid.

1. Illos siquidem pueros, in quibus præcipua spes, non societatis civilis tantum, sed et Ecclesiæ catholicæ, constituitur, juxta D. N. Jesu Christi evangelium informandos suscipiunt. Hi revera sunt filii Dei ; et ideo teneras eorum mentes ad Deum mature et constanter dirigere oportet. tum regulas tutas illis vitæ christianæ tradendo. tum exemplis illos ad omne virtutum genus trahendo. Constit. Soc. Mar. ad calcem, n^o 1.

nous a révélé la grandeur. — 2° Qu'elle se propose pour résultat de réaliser les espérances que l'Église se plaît à reposer sur l'avenir des enfants. Dans les temps agités et sombres où nous vivons, il sera nécessaire d'insister sur la sollicitude actuelle que déploie l'Église pour préserver l'enfance chrétienne du malheur de l'éducation impie qui la menace de tous côtés. — 3° Qu'enfin cette œuvre offre au zèle des apôtres, dans l'âme tendre des enfants qu'il s'agit de former, les conditions de succès les plus désirables. — 4° A ces trois considérations qui se déduisent des paroles de nos constitutions, nous en ajouterons une qui regarde directement le bien des Éducateurs. C'est que cette mission leur assure de précieux avantages pour leur propre perfection. — Quoi de plus noble, de plus digne de toute notre estime, de plus propre à exciter tout notre dévouement ?

PREMIERE CONSIDERATION

L'ÉDUCATION A POUR BUT DE FORMER L'ENFANCE SELON L'ÉVANGILE. — GRANDEUR DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE.

Saint Marc raconte en ces termes la divine scène par laquelle notre Sauveur daigna recommander l'enfance aux soins de ses apôtres : « S'étant assis, il appela les douze
« Apôtres et leur dit : Si quelqu'un veut être le pre-
« mier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de
« tous. Prenant alors un enfant, il le mit au milieu
« d'eux ; et, l'ayant serré entre ses bras, il leur dit :
« Quiconque aura reçu un de ces enfants, c'est moi
« qu'il reçoit ; et quiconque m'aura reçu, ce n'est pas
« moi qu'il reçoit, mais Celui qui m'a envoyé ¹. » Par

1. Marc. ix, 34.

ces ineffables paroles, Jésus-Christ s'identifie en quelque sorte à la personne des enfants ; et il fournit ainsi au zèle des éducateurs le mobile le plus élevé et le plus attrayant à la fois. C'est Jésus lui-même qui veut être, non-seulement la récompense, mais encore l'objet de leur dévouement envers l'enfance.

Cette sorte de substitution que le Sauveur fait de sa propre personne à celle de l'homme n'est pas le privilège exclusif de l'enfance ; il se propose aussi lui-même à la charité du chrétien sous les traits de tous ceux qui, à quelque âge que ce soit, sont en proie à la douleur ou à l'indigence. N'a-t-il pas déclaré, dans son tableau prophétique du dernier jugement, que les services rendus aux plus misérables des hommes, qu'il glorifie du doux nom de ses frères, lui sont rendus à lui-même ¹ ! Et, comme dans son désir de ressembler à ses frères ², il a voulu subir nos malheurs jusqu'à des limites que les hommes ne pourront jamais atteindre ³, plus nous trouvons quelque part d'indigence et de douleur, mieux sa personne divine nous apparaît en ceux qui en sont la victime, et mieux en son propre nom il réclame pour eux notre compassion et notre générosité.

C'est en raison sans doute des besoins et des souffrances exceptionnelles de l'enfance que Jésus-Christ a voulu spécialement s'identifier à cet âge. Rien n'égale en effet la détresse du petit enfant : « Quelle que soit sa « naissance, il tombe du sein maternel sur la terre pleine « des mêmes misères pour tous ; et les premiers sons « que rendent ses lèvres sont des cris de douleur. Il

1. Matth., xxv.

2. Debit per omnia fratribus similari. Heb. II, 17.

3. Dolores quos passus est Christus omnes excesserunt dolores quos homines pati possunt in hac vita. S. Th., 3^e part, quæst. 46, art. 6

« n'arrive à la possession de la vie qu'autant qu'il est « l'objet de la plus infatigable sollicitude ¹. » Or la douloureuse et humiliante histoire des siècles païens nous apprend combien était rare cette sollicitude envers le plus grand nombre des enfants. Pour exciter le zèle en leur faveur, Jésus a voulu d'abord commencer par l'infirmité de cet âge sa vie divine sur la terre ; il en a connu par sa propre expérience la dépendance et les besoins, abandonnant en apparence à Marie le soin de le faire grandir lentement à travers les dangers et le dénuement de l'enfance, de l'adolescence et de la première jeunesse. En faisant ainsi participer au privilège de l'Incarnation un âge qui a tant besoin de notre pitié et de notre soulagement, il lui assure déjà, comme un titre précieux à tout obtenir, le souvenir ravissant de ce qu'a daigné souffrir pour nous le petit enfant de la crèche, le fugitif d'Égypte, le laborieux adolescent de Nazareth.

Mais l'œuvre de l'éducation est ingrate et rude. En face des épreuves multipliées et toujours renaissantes qu'elle suscite, ce simple rapprochement de l'enfant à élever avec l'enfant Jésus ne suffirait pas pour tenir le zèle à la hauteur de l'abnégation et des sacrifices que son éducation ne cesse de réclamer. L'éducateur rebuté ne tarderait pas à ne plus y voir qu'une illusion pieuse. Voilà pourquoi le Sauveur veut se constituer lui-même, dans la personne des enfants, le propre et authentique objet de ses soins. « Quiconque aura reçu un de ces enfants, c'est moi qu'il reçoit » Recevoir, d'après les commentateurs, c'est rendre un bon office quelconque de bienveillance et de charité, loger, nourrir, aider de ses ressources et de son crédit ². Mais si les moindres

1. Sap. vii, 3, 4.

2. Cornel à Lap. in Matth. xviii.

services rendus à l'enfance donnent droit à la reconnaissance du divin Maître à titre personnel, que sera-ce de l'éducation qui les implique tous à la fois ?

Cependant une parole si formelle et une si magnifique promesse ne suffisent pas à sa sollicitude. Afin de mieux assurer à l'enfance le dévouement dont elle a un impérieux et universel besoin, il fait naître une nouvelle occasion de montrer tout l'amour privilégié qu'elle lui inspire. Aux célestes appâts des promesses qu'il vient de faire, il ajoute l'attrait de son propre exemple. Les apôtres partageaient le préjugé général de défaveur dont l'enfance était l'objet. Il permit donc qu'ils se montrassent peu sensibles au sublime enseignement qui venait de leur être donné, et qu'ils fissent preuve d'une dureté de cœur qui leur valut une nouvelle leçon, non moins profitable pour nous.

« Il arriva, raconte saint Matthieu, que des enfants lui
« furent présentés pour qu'il leur imposât les mains en
« priant. Mais les disciples les repoussaient avec des
« paroles dures. Jésus leur dit alors : Laissez les petits
« enfants, ne les empêchez pas de venir à moi, car le
« royaume du Ciel est pour ceux qui sont comme eux.
« Jésus imposa donc les mains aux petits enfants, et se
« retira ¹. »

Ce récit, dans sa touchante simplicité, laisse supposer des détails aussi instructifs qu'intéressants. Il est probable que l'heureuse mère, dont l'enfant avait reçu, quelques jours auparavant, le privilège des caresses de Jésus, ne put renfermer sa joie en elle-même. En exaltant partout le bonheur de son fils, elle excita l'envie des autres mères ; et celles-ci, jalouses de procurer une semblable faveur à leurs enfants, accoururent sur les pas du Sauveur épiant le moment favorable de les offrir à ses

1. Matth. XIX.

divines bénédictions. L'instinct maternel avait pressenti les grandes destinées de l'enfance chrétienne.

Mais les apôtres, comme le remarque saint Jean-Chrysostôme, croyaient que le Sauveur, tout entier à enseigner les hommes faits, ne devait pas être détourné de cette mission au profit des enfants ¹. Ils regardaient ces petits êtres, sur lesquels le résultat du zèle est si lent, qui sont naturellement égoïstes et ingrats, comme peu dignes des préoccupations d'un si grand Maître. Ils jugeaient, en un mot, d'après les calculs de leur sagesse mal éclairée encore et pleine de vues humaines. Quel ne dut pas être leur étonnement quand ils l'entendirent les reprendre avec sévérité ? En même temps, ils le voient s'abaisser vers les enfants et les bénir avec tendresse. Dès ce moment, sans doute, leur intelligence s'ouvrit aux privilèges de l'enfance ; et le germe des œuvres généreuses que cet âge devait inspirer sans nombre jusqu'à la fin des siècles fut jeté au sein de l'Église.

« O très-miséricordieux Jésus, » s'écrie, en contemplant ce ravissant exemple, le chancelier Gerson, « quel homme désormais, après vous, aura honte de s'humilier jusqu'aux petits enfants, quand vous daignez vous-même, vous qui êtes Dieu, abaisser doucement vos mains vers eux et les enlacer en de chastes embrassements ? Donnez-moi un homme vraiment spirituel, qui s'occupe, non point de ses intérêts propres, mais de ceux de Jésus-Christ ; un homme tout rempli de charité, d'humilité et de piété, au point de ne laisser en soi aucune place à la vanité ni à l'ambition ; un homme qui, menant une vie toute céleste comme un des anges de Dieu, ne se laisse émouvoir ni par les paroles de louange, ni par celles de blâme, qui

1. Cornel. à Lapid. in Matth. xix.

reste insensible aux formes corporelles et qui, élevé jusque dans les sublimes retranchements de la raison, consente à n'admirer que les qualités transparentes des âmes : cet homme-là me comprendra ¹ !

C'est à des hommes destinés à devenir tels que s'adresse ce traité, à des hommes qui doivent inspirer de Jésus-Christ tous leurs jugements et toute leur conduite. Chacune de ses divines paroles, chacun de ses actes apostoliques, ont créé, au profit des âmes, une mission qui ne doit jamais défaillir. La parole qui nous a donné notre mission à nous, prêtres-éducateurs, c'est la parole qui met en quelque sorte le Sauveur dans l'enfant ; l'acte qui doit exciter en faveur de notre œuvre tout ce que nous pouvons avoir de moyens, c'est l'ineffable condescendance du Verbe jusque vers l'enfant qu'il embrasse et qu'il bénit. Voilà ce qui autorise nos constitutions à appeler l'éducation *œuvre céleste* et *mission apostolique*. Car ce ne peut plus être seulement l'art païen de développer des organes naissants dans la vigueur et dans la grâce, ni même des facultés intellectuelles dans la lumière de la vérité créée et la force de la vertu morale. L'éducation selon l'Évangile, la seule qui soit vraiment digne d'un apôtre, c'est la mission de faire venir les enfants à Jésus-Christ et de s'employer à maintenir, à préserver et à accroître, sa divine présence dans leurs âmes. La devise de l'éducateur chrétien, ce sont les généreuses paroles d'un Apôtre, lesquelles, s'appliquant en général à toute action surnaturelle du prêtre sur les âmes, conviennent encore mieux, nous allons le démontrer, à celle qui a l'enfance pour objet. « Mes petits
« enfants, je suis pour vous en nouveau travail de vie

1. De pueris ad Christum trahendis.

« jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous ¹. »

Avant de nous occuper des relations très-spéciales que ces paroles ont avec l'éducation, rappelons-nous sommairement l'enseignement de saint Paul sur la vie de notre Sauveur dans tous les fidèles. Rien n'est plus clairement, ni plus formellement affirmé dans ses Épîtres que la réalité et l'intimité de l'union que Jésus-Christ veut établir entre sa divine Personne et les nôtres. Sans absorber aucunement notre individualité, cette union est si étroite qu'elle « nous fait membres de son Corps « mystique et nous compose en quelque sorte de sa « chair et de ses os ². » — « Est-ce que nous nous mécon- « naissons nous-mêmes, oubliant que Jésus-Christ est en « nous ³ ! » « Le baptême nous a greffés et plantés en « Jésus-Christ ; il nous a ensevelis en lui ; il nous a « plongés tous ensemble en l'unité de son esprit et de « son corps ; il nous a revêtus et enveloppés de lui. » Notre vie, en partant de ce germe divin, doit se transformer en la sienne, au point que nous puissions dire : « Je « ne vis plus, c'est Jésus qui vit en moi ! » Ainsi transfigurée, il faut « qu'elle croisse sans cesse, par toutes ses « puissances, jusqu'à ce qu'elle atteigne la mesure de « participation à la vie de Jésus-Christ » que le Père nous a destinée ⁴.

Plus on approfondit ce mystère du « don de Dieu », plus on l'estime, plus on désire y avoir une plus large participation ; mais aussi, sous l'impulsion de la reconnaissance dont on est toujours pénétré davantage, plus

1. Filioli mei, quos iterum parturio, donet formetur Christus in vobis. Gal., ix, 19.

2. Eph. v, 30.

3. II Cor. xii, 5.

4. Rom. xi, vi. — I Cor. xii. — Gal. iii. — II Eph. iv.

on éprouve le besoin de se consacrer à le faire apprécier et rechercher aux autres. Tel est le mobile du zèle apostolique dont l'objet, à quelque classe d'âmes qu'il aspire à se dévouer, est de leur communiquer la vie de Jésus-Christ, de la réparer en elles et de l'accroître. Ainsi le rapprochement de ces textes de saint Paul met dans une nouvelle lumière les paroles par lesquelles le Sauveur, à diverses reprises, a daigné affirmer l'étroite union qu'il entend contracter avec les fidèles. Elles nous aident donc à mieux comprendre le ravissant mystère de son identification à la personne des enfants. Nous sommes désormais bien sûrs de n'être pas le jouet d'une pieuse illusion quand nous osons élever jusqu'à Jésus-Christ, par notre intention, les soins que nous prenons de nos élèves. C'est bien lui que nous pouvons, que nous devons, voir vivre en eux ; il est né en eux par le baptême ; il veut en eux « profiter en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et « devant les hommes ¹. » Mais il daigne réclamer notre concours ; et il veut bien nous faire partager la gloire de cette transformation de l'enfant en Lui-même, qui tient le ciel dans le ravissement.

Par ce but tout divin, la mission du prêtre-éducateur se rattache donc à tous les ministères apostoliques. Mais son caractère distinctif, qui est d'avoir l'enfance pour objet, lui assure deux grands avantages : le premier, c'est d'agir sur cette vie divine de l'enfant tout près de sa source et dans toute sa fraîcheur ; le second, c'est d'étendre son action sur l'âme tout entière, en faisant concourir au profit de la grâce le développement naturel de toutes ses facultés.

1. Luc. II, 52.

L'éducation selon l'Évangile prend au plus près de sa source, dans l'enfant, cette vie de Jésus qu'elle a mission de défendre et d'aider à développer. C'est un incontestable avantage d'avoir à agir sur cette vie surnaturelle dans sa fraîcheur et sa limpidité première, avant que le contact du monde ne l'ait altérée ni ternie, ou que des habitudes prises n'en aient contraint ou détourné le cours. « Dieu se plaît d'ailleurs, comme le dit saint Thomas, à verser le baume de sa grâce dans le vase de ces jeunes âmes, que rien d'impur n'a souillé. Par suite du baptême, elles sont naturellement douées des belles vertus de virginité, d'innocence et d'humilité ¹. » Il arrive ainsi que l'enseignement de l'Évangile les trouve sympathiques et que les choses de la foi les attirent. De là cette attention que les enfants se plaisent à prêter au récit des faits de l'ancien et du nouveau Testament, et surtout des actions du Sauveur ; de là ces questions ingénues qu'ils font sur nos mystères, cette joie ou cette douleur naïves qu'ils manifestent, par exemple, en face de la crèche de l'Enfant Jésus ou des scènes du Calvaire. Ils sont émus souvent jusqu'aux larmes aux offices de l'Église, sous l'effet des chants, des parfums, des lumières et des cérémonies saintes, tandis que les fêtes profanes ne font le plus souvent que les éblouir ou les étourdir, sans saisir leur cœur.

Il est donc facile à un maître, doué de tact autant que de bonne volonté, d'avoir prise sur des âmes à la fois si tendres et si heureusement prédisposées, et de les livrer

1. De erudit. princip., lib. v, cap. 6.

tout entières à la vie divine. Elles s'offrent d'elles-mêmes à la grâce qui s'abaisse, comme on voit, dans certains météores, un lac pur soulever ses eaux azurées à la rencontre de celles qui lui viennent du ciel. Et quelle récompense pour un noble cœur d'apôtre que de sentir cette céleste correspondance d'une âme, encore vierge de la beauté de son baptême, aux touches de Dieu ? de surprendre ces tressaillements de l'innocence quand les premiers reflets de la lumière divine tombent sur elle et la pénètrent sans efforts ? de voir ces visages angéliques exprimer quelquefois les joies et les ardeurs d'une très-haute et très-intelligente piété ? Ne sent-on pas qu'il y a là en germe des promesses de la plus riche vertu ?

A l'époque de la première communion surtout, cet épanouissement de la vie divine dans l'âme de l'enfant se produit avec une candeur et une plénitude qui ne peuvent manquer de faire surabonder le cœur du prêtre d'une sainte allégresse et d'une grande ardeur, d'une profonde confiance, pour son ministère.

Il est vrai, ce n'est pas la communion qui fait aux âmes le premier don de la vie de Jésus-Christ ; le germe leur en est communiqué par le baptême. Mais la communion, qui est, de droit divin, indispensable pour le conserver et le développer, aide puissamment, par le symbole sacramentel, l'intelligence à en comprendre le prix. D'après la maxime de l'École, chaque chose devant se nourrir des éléments mêmes qui composent sa substance ¹, il est impossible de n'être pas transporté d'admiration pour cette vie incomparable, dont la valeur se révèle à notre esprit par cela surtout qu'il ne faut rien moins pour l'entretenir que la chair, l'âme et la divinité du Seigneur Jésus ! Au baptême, nos sens ne peuvent

1. Unum quodque ex iis enutritur e quibus constat.

témoigner que d'une ablution, qui semble se borner à signifier une souillure dont l'âme est lavée ; dans l'Eucharistie, ils voient un aliment complet qui saisit l'homme dans sa double substance, spirituelle et corporelle ¹, pour le renouveler intégralement. Et, quand la foi nous enseigne que cet aliment c'est l'Agneau de Dieu, que notre corps et notre âme vont être incorporés en lui pour être transformés en sa vie ², nous acquérons conscience, autant qu'il est possible sur la terre, de cette destinée qui nous est échue en partage, « réservée par le « Seigneur à ceux qui l'aiment, auprès de laquelle l'œil « n'a rien vu, l'oreille n'a rien entendu, le cœur de « l'homme n'a rien désiré ³. »

Or la première fois que l'âme est appelée à recevoir l'ineffable gage de sa divine prédestination, cette impression doit surtout se faire sentir et se graver heureusement en elle. Toutes les circonstances sont favorables ; l'enfant est à l'aube de sa gracieuse adolescence, dans la première fleur de sa raison et de sa vertu. L'opinion publique, qui est devenue, en général, ou hostile ou très-indifférente aux choses religieuses, se laisse encore émouvoir aux solennités de la première communion et environne l'heureux enfant de sainte joie et de tendre respect. Sa famille, ses amis sont, comme les anges du Ciel, dans l'attente

1. Quibus sub bina specie
Carnem dedit et sanguinem
Ut duplicis substantiæ
Totum cibaret hominem. Offic. eccl.

Dans les symboles ecclésiastiques, dit saint Thomas (3^e part. q. 75, art. 1), le corps de Jésus-Christ est offert, sous l'espèce du pain, pour le salut du corps ; et son sang, sous l'espèce du vin, pour le salut de l'âme, selon cette parole du Lévitique (XVII, 11), qui est devenue axiome dans l'École : *anima carnis in sanguine est*.

2. Incorporetur ut vivificetur. S. Aug. Tract. 26 in Joan.

3. I Cor. II, 9.

du jour qu'il est d'usage commun, mais non banal, d'appeler « le plus beau de la vie ! »

Quelle mission que de travailler à l'y préparer dignement ! comme elle mérite d'occuper pleinement les journées du prêtre ! A lui incombe exclusivement la préparation immédiate, qui consiste à purifier le cœur de l'enfant par le sacrement de pénitence ; à lui seul encore la préparation prochaine, qui doit éclairer son esprit par l'enseignement solide et onctueux de la doctrine chrétienne. Tous les prêtres regardent ce double devoir du catéchisme et des confessions préparatoires comme l'un des plus sacrés de leur ministère. Mais ce ne sera point assez pour celui qui a bien conscience, d'un côté, des grandes destinées de l'enfant chrétien et, de l'autre, de l'importance capitale de la première communion pour atteindre et assurer ces destinées. Celui-là ne veut pas abandonner à d'autres le soin de cultiver la croissance de cette âme bienheureuse que le Maître appellera au festin eucharistique, dès que son intelligence et sa volonté seront mûres pour le divin aliment. Il aspire à garder l'enfant sous ses ailes, afin de tourner en préparation le développement de toutes ses facultés et le premier essor de toutes ses vertus. C'est en vue de la première communion qu'il se dévoue à éloigner de lui jusqu'aux moindres scandales ; qu'il le forme à garder dans le lieu saint une modeste et heureuse tenue, à bien faire toutes ses prières. L'enseignement classique fournit à son cœur ardent et ingénieux mille occasions de porter l'attention de son élève, d'élever ses désirs vers la sainte Eucharistie. Il rectifie ses jugements naissants, il purifie ses intentions, il rapporte tout avec mesure et sagesse, mais avec constance, à ce grand acte qui doit avoir une influence sans égale sur la formation de la vie divine dans l'enfant. Ses vœux les plus chers, ses prières les plus ardentes, ses efforts les plus soutenus, son amour le plus angélique, ont

pour objet cette heure d'épanouissement, décisive pour la moisson surnaturelle du petit Élu, comme l'est pour les greniers du laboureur le jour chaud et parfumé où doivent fleurir ses sillons.

Et de même qu'il s'est consacré à préparer l'enfant à la première communion, il se consacrera à en conserver les fruits dans son âme. Est-ce trop des années de l'adolescence employées par le prêtre, dans un contact incessant, pour faire croître cette âme dans la science et l'amour de l'aliment de son immortalité ? pour imprégner sa mémoire, son imagination, sa sensibilité, de goût et de respect pour les choses saintes qui, à des degrés divers, relèvent toutes du plus grand des sacrements ? pour éclairer son entendement, redresser sa raison, fortifier son cœur, par rapport à la vie divine que la sainte Eucharistie par-dessus tout explique et nourrit ?

Un noble cœur d'apôtre ne peut consentir à abandonner ce champ prédestiné à une culture profane qui, par ignorance ou par dédain, détourne de cette fin nécessaire et sublime le développement des facultés naturelles. Ne pouvant, à l'imitation du Sauveur, mourir pour les enfants et les abreuver de son sang, il consacrera, avec les transports d'un courage toujours nouveau, les meilleures années de sa vie, les prémices de son talent et de son ardeur, à faire fructifier dans les jeunes âmes la divine semence que Jésus ne dédaigne pas de développer en livrant sa propre substance. Si faible que puisse être l'exemple de son dévouement, il se fait gloire de le donner afin de ramener, autant qu'il est en lui, l'enseignement, non moins que l'éducation tout entière, à cette science, à cet amour du Sauveur qui doivent dépasser toute science et tout amour.

Mais au jour de la première communion, et dans toutes les fêtes du collège chrétien qui en font revivre les émo-

lions salutaires, ce sera sa joie légitime et céleste, en contemplant cette divine moisson dans sa fleur, d'en respirer les odeurs fécondes avec le ravissement du Patriarche : *Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni, cui benedixit dominus* ¹ ! Et plus tard, si l'enfant, dans son innocence, ou conservée, ou reconquise, est, comme Augustin, avide de trouver partout, au-dessus de toute littérature et de toute science, le nom bien-aimé du Sauveur, ce sera la gloire immortelle du prêtre qui se dévoua à son enfance de lui avoir inculqué ce goût sublime et cette sainte exigence qui sont les gages assurés du salut ².

II.

Le second avantage de l'éducation pratiquée selon l'Évangile, dans un esprit apostolique, c'est d'étendre son action à l'âme tout entière de l'enfant. L'éducation que nous donnons dans nos collèges est l'éducation dite secondaire. Nous ne laissons de côté rien de ce qui est renfermé dans le programme d'un tel genre d'éducation.

Nous ne nous bornons donc pas à enseigner le catéchisme et à former aux vertus surnaturelles ; nous prenons encore pour but le développement graduel et total des facultés de l'âme dans leur sphère propre, et la formation aux lettres, aux arts libéraux et aux sciences. Ce but que les maîtres séculiers se proposent, hélas ! trop souvent, d'une manière exclusive, bien loin de le dédaigner, nous le considérons comme digne des plus louables efforts.

Enrichir la mémoire, orner et exciter l'imagination, rectifier la sensibilité, discipliner toutes les facultés sous

1. Gen. xxvii, 27.

2. Quidquid sine hoc nomine fuisset, quamvis litteratum, et expositum, et veridicum, non me totum rapiebat Confess. lib. III, cap. iv.

la règle de la raison ; apprendre à l'âme à se connaître, à connaître les hommes qui l'entourent, ceux qui l'ont précédée, à surprendre les secrets de la nature et à deviner ses lois ; former l'esprit à trouver la vérité immuable sous l'écorce fugitive des choses, et le cœur à goûter la vertu au mépris des sens et au prix de mâles sacrifices ; établir l'âme dans cet état, si admirablement décrit par saint Augustin, où, s'étant délivrée de toute corruption et lavée de toute souillure, elle s'assure la joyeuse possession d'elle-même ¹ : quelles hautes fonctions ! et ne faut-il pas déjà s'écrier avec saint Jean-Chrysostôme : « Quoi de plus grand que de gouverner l'esprit des adolescents et de les former à la sagesse de la vie ² ! »

Mais l'éducation selon l'Évangile nous prescrit de ne jamais perdre de vue, au-dessus de ces beaux, mais étroits horizons, le but final de la vie des enfants et sa transformation en la vie de Jésus-Christ. Or, il arrive heureusement et nécessairement que, en tenant nos desseins élevés à cette hauteur, bien loin de priver leurs facultés naissantes de leur développement naturel, nous leur assurons toute leur puissance d'expansion et le plus haut degré relativement possible de perfectionnement. En même temps, nous fortifions en eux la vie surnaturelle elle-même, en faisant converger vers elle et grandir à son profit ces forces natives que nous nous efforçons de régler et d'accroître. Ainsi, par ce double effort bien coordonné, nous parvenons à donner à l'âme sa perfection naturelle, et nous la mettons en mouvement vers sa dernière fin dans le juste équilibre et avec tout l'essor de ses puissances. Développons l'un après l'autre ces deux importants résultats.

1. Se in seipsa lætissime tenet. De quantit. animæ, n° 74.

2. In cap. xviii, Matth.

I. Et d'abord, nous disons que l'éducation chrétienne donne, et donne seule, aux facultés toute leur force d'expansion et leur plus haut degré relativement possible de perfectionnement.

En éloignant l'homme de l'Évangile, qui seul lui révèle ses destinées infinies et lui donne le moyen de les atteindre, on ne peut que l'amoinrir. Les choses de l'ordre naturel ne fournissent à son esprit ni la lumière certaine, ni l'ardeur généreuse, dont il a besoin pour aller à la recherche de la vérité avec assurance et succès. Toute science qui ne repose que sur les affirmations des hommes et qui refuse de prendre ses points d'appui en dehors de ce monde sensible, « livré par la Sagesse divine aux opinions des hommes »¹, reste exposée à l'erreur². Elle n'enfantera que des systèmes renouvelés les uns des autres pour s'écrouler les uns sur les autres, comme ces châteaux construits sur des ruines avec les pierres qu'on en a retirées. Si elle donne quelques résultats positifs, ils resteront bornés au cercle de la civilisation matérielle, sans avoir de l'influence sur le vrai progrès de l'âme. Tout art qui ne s'inspire pas des vérités révélées manquera de la meilleure sève du génie et deviendra promptement corrompu et corrupteur. Ainsi, tant qu'on n'accroît la richesse de la mémoire, la fécondité de l'imagination, la rectitude du goût, la sûreté du jugement, la force de la raison, que dans la portée de leur horizon naturel, on n'aboutit—qu'on nous permette ces deux allusions en faveur de leur justesse — qu'à « porter plus haut le magnifique témoignage de leur néant ; » qu'à « enfler des conceptions pour enfanter des atomes. »

1. Eccl. III, 2.

2. Voir plus loin, p. 6 ; les magnifiques affirmations de Pie IX à ce sujet.

L'expérience n'a que trop montré que ces expressions, si humiliantes qu'elles soient, qualifient sans hyperbole les résultats de la science *sécularisée*. Ainsi l'appelait-on quand on avait encore besoin de dissimuler en employant l'hypocrisie du langage ; aujourd'hui on dit *séparée*, après qu'on a décidément jeté le masque. Et, en effet, qu'a produit la philosophie, depuis qu'elle repousse, sous le nom dédaigneux de mysticisme, toute soumission à la religion révélée ? Elle a mis en question tous les principes, et elle n'a abouti qu'à l'incertitude et au doute ¹. Qu'est devenue l'histoire, depuis qu'elle est sortie, de parti pris, de la voie, très-haute à la fois et très-sûre, où l'avaient introduite saint Augustin et Bossuet ? Elle est devenue, ou bien, comme l'a dit J. de Maistre, une conspiration contre la vérité ; ou bien un étalage d'érudition, de faits et de dates, dont une vaine curiosité fait sa pâture, mais qui demeure sans valeur pour corriger la raison et fortifier la vertu. Et tant de veilles consumées par les savants à fouiller les règnes de la nature et les ruines de l'antiquité, quand elles ont eu pour résultat d'augmenter le domaine des notions éparses de la science, *disjecta membra*, ou encore, si l'on veut, d'élargir le cercle des classifications, faut-il que l'humanité en soit bien fière ? La vraie science, qui est la connaissance des causes ², s'en trouve-t-elle mieux fondée ? Et surtout la science suprême, la seule qui améliore l'âme dans le sens de sa fin, la science de la cause la plus haute ³, la connaissance de « cette douce vérité première, » comme disait sainte Catherine de Sienne ⁴, en est-elle tant soit

1. Voir dans la collection Migne les remarquables écrits de M. Rimbouurg, qui ont pour titre : L'École d'Athènes et l'École de Paris.

2. *Cognitio rerum per causas.*

3. *Cognitio causæ altissimæ.*

4. Ses lettres, *passim.*

peu avancée? En voit-on mieux éclater dans la nature le plan de la Providence « qui a tout disposé en mesure, nombre et poids ¹ », ou l'empreinte de l'auguste Trinité, qui marque toute créature, selon qu'elle est susceptible de le recevoir, du sceau de son image ou, au moins, de ses vestiges ²? Quant aux mathématiques, dans lesquelles notre siècle se plaît à exalter le triomphe de la raison, n'ont-elles pas, hélas! réussi à enivrer l'homme d'orgueil, et à le ravalier, en même temps, au point de faire son Dieu du bien-être qu'elles se sont surtout occupées d'augmenter!

Non : ces vérités incomplètes, incohérentes, incertaines, ou terrestres et glacées, sans action sur la raison pour l'élever en haut, ni sur la volonté pour la rendre meilleure, ne sauraient suffire aux aspirations d'une âme prédestinée à l'infini ; elles restent impuissantes à « disposer son cœur pour s'élever au-dessus de l'horizon de « cette vallée de larmes ³ ». Il ne lui faut rien moins, pour l'exciter puissamment et la satisfaire pleinement, que la vérité absolue ; non pas la vérité dans quelques parcelles fugitives ou dans quelques lueurs intermittentes, mais dans sa réalité immuable ; non pas dans quelques reflets, ou dans quelques fruits, mais dans son essence éternelle et bienheureuse. Qui dit intelligence dit la faculté de voir la vérité elle-même, de l'atteindre, d'en jouir pleinement et paisiblement. La vérité est son objet propre, à la possession duquel sa perfection est attachée ⁴. Si elle en est privée, elle est condamnée à rester, comme on l'a dit, « tronquée en cette meilleure partie d'elle-

1. Sap. XI, 21.

2. S. Thom. 1^{re} part., quæst. 45, art. 7.

3. Ascensiones in corde suo disposuit, in valle lacrymarum. Ps. LXXXIII, 6.

4. S. Th 1^{re} 2^{de} part., quæst. 2, art. 3.

« même qui regarde le ciel. » On lui ôte son plus puissant mobile d'activité et d'élan, si l'on cesse de faire rayonner à ses yeux les splendeurs propres de la vérité infinie. Au contraire, on la rend d'autant plus puissante qu'on l'excite davantage à pénétrer au fond des choses quand elle voit des phénomènes, à parvenir jusqu'à la cause, quand elle observe des effets ; mais à condition qu'on ne l'arrêtera jamais et qu'on la fera monter, par des efforts successifs et infatigables, jusqu'à la cause très-haute, qui seule peut lui donner le repos dans la pleine lumière de la vérité ¹. Il faut faire la devise de sa vie de ce cri généreux du poëte :

« Felix qui potuit rerum cognoscere causas ! »

ou mieux encore de celui du prophète : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ ? et volabo et requiescam* ² ! » parole inspirée qui dit tout à la fois : essor ardent vers la fin, assurance du repos quand on l'aura atteinte, et, comme condition, la pureté de l'âme sous le symbole de la colombe !

Quittons maintenant ce langage trop abstrait, et donnons à la vérité absolue, immuable, éternelle, infinie, son propre nom, son nom connu et bien-aimé : ce nom, c'est Dieu ! Dieu est le dernier terme de la perfectibilité humaine. *Estote perfecti, sicut et Pater vester cælestis perfectus est* ³. Le connaître, c'est la destinée dernière de l'intelligence ; comme le posséder et jouir de lui, c'est la destinée dernière de la volonté. Il faut dire de l'intelligence ce que saint Augustin, dans sa lumineuse et ardente étude de lui-même, a dit du cœur :

1. S. Th. 1^{re} part., quæst. 1^{re}, art. 1.

2. Ps. LIV, 7.

3. Matth. v. 48.

« point de repos pour elle, tant qu'elle ne cherchera pas le repos en Dieu ! »

Dieu est aussi le plus puissant mobile de l'activité de l'âme dans la recherche de la vérité. Car, en dernière analyse, c'est lui qu'elle soupçonne et qui l'attire en tout ce qui est vrai, en tout ce qui est beau. Qu'on le sache ou non, a dit le même Père dans l'incomparable prière des soliloques, c'est Dieu qu'aime tout ce qui peut aimer, Dieu en qui tout œil pressent la beauté suprême ¹ !

Tant qu'on n'appliquera pas cette activité directement à la recherche de Dieu, on ne pourra même soupçonner quel champ illimité est ouvert aux efforts de l'âme, sans que jamais elle ne se rebute ou ne se lasse. Voyez ces parfaits, dont parle saint Grégoire, qui passent à l'action en sortant de la contemplation où Dieu s'est révélé : sous l'influence des communications qu'ils ont reçues de lui, que n'entreprennent-ils pas pour le mieux connaître et pour se dévouer à le mieux faire connaître aux autres ² ? Plus l'âme s'approche de Dieu, plus elle brûle d'approcher davantage, de le pénétrer mieux à fond : *Qui edunt me adhuc esurient* ³. La pleine possession de Dieu est comme une soif toujours excitée, quoique toujours satisfaite ; et l'on peut appliquer à l'âme, qui l'étudie et qui le cherche, la loi des corps graves se précipitant vers leur centre, qui acquièrent une vitesse vertigineuse croissante à mesure que diminue la distance dont ils en sont séparés.

« Cherchez Dieu, dit le prophète, et devenez forts ⁴ ! »

1. Deus, quem omnium oculi sentiunt pulcherrimum ! Deus, quem amat omne quod potest amare, sive sciens, sive nesciens. Solil., lib. I, n° 2.

2. Homil. v, super Ezech.

3. Eccl. xxiv, 29.

4. Ps. civ, 3.

La recherche de Dieu donne à chacune des facultés de l'âme, que l'éducation a pour but de développer, la force et la plénitude qui résultent pour toutes choses de l'adhérence à leur principe. Elle donne la force à la mémoire, qu'elle remplit d'idées substantielles et saines ; à l'imagination, en laissant pressentir, sous les figures ou dans les sons, les plus hautes réalités ; à la raison, dont elle élève, presque au delà de toute limite, la puissance d'abstraction ; au cœur, à qui elle ouvre les espaces radieux et immenses des vertus surnaturelles. Dans cette recherche, tout s'améliore et se rectifie sous l'influence tempérée, mais incessante, des attrait de Dieu, qui tour à tour se cache et se découvre avec la condescendance d'une tendre mère, lorsqu'elle éprouve le cœur et qu'elle exerce les forces de son nourrisson. « Car ce bien suprême, dit saint Augustin, on le cherche pour le trouver ; on le trouve pour le chercher encore. Quand on le cherche, on le trouve avec délices ; et, quand on l'a trouvé, on le cherche avec une nouvelle avidité ¹. » On a beau « monter sur les hauteurs du cœur ; Dieu s'élève toujours davantage ². » Ainsi dans les pays de montagnes, le dernier sommet semble toujours grandir à l'œil du voyageur, à mesure qu'il gravit les premières cimes derrière lesquelles disparaissaient d'abord celles des neiges éternelles.

L'élan de l'âme à la recherche de la vérité infinie en Dieu ne peut être que sans trêve ni mesure. « Dieu, dit ailleurs saint Augustin, excède toute sa création, dé-

1, *Melior meliorque fit quærens tam magnum bonum, quod inveniendum quæritur, et quærendum invenitur. Nam et quæritur ut inveniatur dulcius, et invenitur ut quærat avidius. De trinit. xv, 2.*

— L'Eglise adresse à Dieu cette prière : *Fideles tui, Domine, per tua dona firmentur ; ut, et percipiendo requirant, et quærendo sine fine percipiant. Poste. missæ dom. septuag.*

2. *Ascendet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus. Ps. LXXXIII, 6*

passe tout ce qu'il a fait, brille au-dessus de tout l'univers. Vous cherchez la grandeur ? il est plus grand ; la beauté ? il est plus beau ; la suavité ? il est plus suave ; la splendeur ? il est plus éclatant. Il est plus fort que la force, il est plus juste que la justice ¹ » Mais les puissances de l'âme sont-elles capables de monter à l'infini ? Oui, parce que Dieu les soutient, aussi bien qu'il les excite, sans relâche. L'aigle plane d'abord au-dessus de ses aiglons, pour les décider à prendre leur vol ; puis il déploie ses ailes, les enlève, et les porte sur son cœur dans le domaine de sa propre lumière ².

Les sciences se trouvent ainsi avoir un fondement solide et une parfaite sûreté de déduction, en même temps que leur portée s'élargit. Le génie, toujours en éveil, n'a point à craindre d'écart^s vraiment funestes. Quand un voyageur, prêt à s'engager dans une forêt profonde, sait de science certaine que son point de départ est l'origine et l'aboutissant de tous les chemins qui la sillonnent, il se livre avec sécurité à la hardiesse de ses explorations. Nous avons entendu dire, à des hommes graves et compétents que si l'astronomie, qui est peut-être la plus difficile comme la plus haute des sciences naturelles, est cependant la mieux fondée, c'est que Képler en a cherché les principes en Dieu lui-même. Son traité : *De adumbratione Trinitatis in circulo* donne la clef et le point de départ des *Lois* qui rendent son nom immortel. La philosophie n'est-elle pas plus ferme et plus féconde à la fois chez les auteurs qui cherchent dans

1. Omnem creaturam suam excedit, omnem facturam præterit, universa præcellit. Si enim quæras magnitudinem, major est ; si pulchritudinem, pulchrior ; si dulcedinem, dulcior ; si splendorem, fulgidior ; si justitiam, justior ; si fortitudinem, fortior. Serm. 384, édit. Migne.

2. Deut. xxii.

la sainte Trinité le type idéal de l'âme et de ses puissances ; dans le dogme de la chute originelle, l'explication de ses contradictions et de ses misères ; dans celui de l'Incarnation, le modèle de ses devoirs et le secret, comme la satisfaction, de ses aspirations à une gloire infinie ; dans celui de la Rédemption, la solution de l'irritante énigme du mal et de l'expiation par la douleur ?

Dans l'histoire, que peut-on comprendre, que vaut-il la peine de savoir, en dehors du Verbe Incarné ? Cause efficiente, finale et formelle de la Création, « Héritier des siècles et Roi des nations, » il est nécessairement le centre des choses. Il est le sommet des âges qui, par un versant montent vers lui, par l'autre, descendent de lui. Il divise le monde en deux périodes distinctes et irréductibles, dont sa vie est le nœud. Absent ou présent, il remplit l'histoire ; absent, de ténèbres croissantes, de souffrances devenues insupportables, qui appellent en lui le Sauveur ; présent, de lumière, de dignité, de joies profondes, d'espérances immuables, qui sont plus vives à mesure qu'il est plus près. Avant lui, les nations sont fortes et prospères selon qu'elles remplissent, en vue de son avènement, une mission plus haute ou plus fidèle. Après lui, la mesure de leur grandeur est celle de leur docilité à inspirer de lui leurs lois sociales et politiques. Elles abjurent à ses pieds cet amour-propre intraitable, qui les a toujours portées à négliger les temps dont elles avaient été précédées et à calculer la durée, chacune d'après l'âge de son origine, comme si elles disaient : tout se rapporte à moi ! Et les voilà unanimes, en acceptant l'ère chrétienne, à reconnaître Jésus-Christ pour unique fondateur des peuples nouveaux. Toutes les histoires recommencent à cette date et se pénètrent les unes les autres ; et l'admirable simplicité de la chronologie donne l'idée de la paix qui régnerait dans le monde, si les

peuples consentaient à s'unir, à la voix de Jésus-Christ, en une grande république chrétienne, comme ils ont consenti à confondre leurs origines dans le souvenir de son berceau.

En un mot le fécond mystère de l'Incarnation est vraiment le dernier terme et le plein épanouissement de toute science quelle qu'elle soit. « Dieu a tout fait pour « lui-même ¹, » en Jésus-Christ et par Jésus-Christ : dès lors tout doit se résumer en sa Personne divine incarnée, qui est ainsi la synthèse générale de toutes les vérités existantes et possibles. La loi très-haute et très-universelle de la science est donc dans cette parole de saint Paul : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei !* ². En remontant cette échelle graduée de toutes choses, rien n'échappe à l'analyse, chaque vérité se coordonne par rapport à la vérité éternelle : science des corps pour les âmes, des âmes pour Jésus-Christ, de Jésus-Christ pour Dieu. Tout s'explique, tout est à sa place, tout revient à son principe. De même que la matière et l'esprit s'unissent dans la personne humaine, le créé et l'incrée, l'humain et le divin, s'unissent dans sa personne divine ; et il faudrait dire de lui, si l'on osait faire ici une allusion profane, qu'en s'abaissant jusqu'à notre nature,

Son hymen est le nœud qui joignit tous les mondes.

On sait tout, quand on sait Jésus ; et, comme l'Apôtre, « on ne doit estimer ici que la science de Jésus. »

Quant aux belles lettres et aux beaux-arts, c'est encore selon la mesure de leurs aspirations à la vérité infinie, en Dieu, que l'élan vers le beau et le don de l'atteindre leur sont accordés. On l'a dit avec raison : Le meilleur traité de rhétorique, c'est le développement de cette

1. Prov. xvi, 4.

2. I Cor. iii, 23.

belle maxime de Fénelon : « L'homme éloquent est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu ; » ou, mieux encore, de celle de Joubert qui est plus explicite et plus originale : « Plus une parole ressemble à une pensée ; une pensée à une âme ; une âme, à Dieu : plus tout cela est beau ! » Cette maxime exprime en effet, avec une admirable précision, l'obligation qui s'impose, à quiconque veut exercer sur les hommes une puissante et salutaire influence, de dédaigner les vaines sonorités de la phrase, de ne pas se contenter des ressources froides ou subtiles de l'esprit ; et d'animer toutes les pensées, tous les procédés du style, de l'ardeur de l'âme tout entière, mais de l'âme sincère et vertueuse, aspirant à Dieu pour l'atteindre et le communiquer après l'avoir atteint.

Et les arts libéraux, si leur triomphe est de bien rendre, à l'aide des ressources matérielles, les tressaillements de l'esprit quand le beau lui a apparu, de faire sentir les palpitations d'une belle âme sous le voile des formes, des couleurs ou des sons, où trouver leur loi mieux exprimée que dans ces lignes sans égales, où le cœur d'Augustin, épris enfin, et pour toujours, des charmes de la beauté éternelle, s'épanche en ces poétiques accents ? « Qu'est-ce que j'aime, quand je vous aime, Seigneur ? Ce n'est point la grâce des formes, ni la beauté des nombres, ni l'éclat de cette lumière amie des yeux de notre corps, ni les douces mélodies des chants variés à l'infini, ni les suaves exhalaisons des fleurs et des parfums, ni la manne, ni le miel, ni un corps que le corps se plaît à embrasser. Non : ce n'est point ce que j'aime, lorsque j'aime mon Dieu ! Et cependant, c'est bien une espèce de lumière que j'aime, une espèce d'harmonie, une espèce de parfums ; c'est une nourriture, ce sont des embrassements que j'aime, lorsque j'aime mon Dieu, lumière, harmonie, par-

fûms, nourriture, embrassements de ce qui est le plus intime à l'homme, en cet intérieur où brille à mon âme ce que ne renferme pas l'espace, où résonne ce que le temps ne saurait entraîner, où s'exhale ce que le souffle ne disperse jamais, où se laisse goûter ce que l'usage ne peut amoindrir, où l'on saisit ce que la satiété ne laisse point échapper. Voilà ce que j'aime lorsque j'aime mon Dieu ! »
Oui, nous le comprenons : le génie qui poursuit le beau idéal entrevu dans ses rêves, s'il veut se tenir ferme contre les écarts, et sûr de voler le plus haut possible, le génie doit viser droit à Dieu. Au-dessus des apparences sensibles qui tirent de Dieu seul le charme dont nous sommes subjugués, mais qui ne sont qu'une ombre grossière de ses perfections infinies, le génie doit pressentir Dieu. Plus il se soutient dans cet élan, plus son inspiration est sublime ; et son succès, durable et salutaire ².

1. Quid amo, cum te amo ? non speciem corporis, nec decus temporis, nec candorem lucis ecce istis amicis oculis, nec dulces melodias cantilenarum omnimodarum, nec florum et unguentorum et aromatum suaveolentiam, non manna et mella, non membra acceptabilia carnis amplexibus. Non hæc amo, cum amo Deum meum. Et tamen amo quamdam lucem, et quamdam vocem, et quemdam odorem, et quemdam cibum, et quemdam amplexum, cum amo Deum meum, lucem, vocem, odorem, cibum, amplexum interioris hominis mei, ubi fulget animæ meæ quod non capit locus, et ubi sonat quod non rapit tempus, et ubi olet quod non spargit flatus, et ubi sapit quod non minuit edacitas, et ubi hæret quod non divellit satiétas. Hoc est quod amo, cum Deum meum amo. Conf., lib. x, cap. 6.

2. On nous saura gré de citer, à l'appui de nos considérations sur l'importance de l'éducation chrétienne pour le perfectionnement naturel des facultés, ce beau fragment d'un discours d'un de nos plus illustres évêques :

« Le philosophe a-t-il démontré l'existence de Dieu, défini sa nature et ses attributs ? Il s'arrête, il se sent à bout de ses forces ; mais le théologien va plus avant : il prend la raison à ce point extrême où vient aboutir l'effort naturel de la pensée ; et, à la lumière de la révélation, il l'introduit dans le sein même de Dieu, pour l'initier au

Il demeure donc bien établi que l'âme, à mesure qu'elle tend mieux à Dieu, atteint avec plus d'assurance et de plénitude la vérité dont elle a besoin, qui est son grand mobile d'activité, sa richesse, son repos, sa perfection. Le grand devoir de l'éducation est donc, même à ce point de vue du développement naturel des facultés,

mystère de la vie divine, à l'auguste et indivisible société du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. Si le moraliste établit la règle du devoir d'après les simples lumières de la conscience, le théologien étend ce concept de l'honnêteté naturelle qu'il élève jusqu'à la hauteur de la perfection évangélique. Tout est dit pour le naturaliste du moment qu'il a passé en revue les règnes de la nature avec leurs genres, leurs espèces et leurs variétés ; mais, par delà les bornes étroites de cet univers visible, se déploient pour le théologien des mondes d'existences spirituelles dont la foi lui dévoile la riche ordonnance et le majestueux concert.

« Dans le drame qui se joue depuis six mille ans à la surface de la terre, l'historien suit de l'œil des peuples qui s'agitent, des empires qui paraissent et disparaissent, un mouvement d'idées, d'intérêts et de passions, auquel tout semble se terminer ici-bas ; mais par-dessus ce plan inférieur, tout terrestre et humain, le théologien voit se superposer un autre plan, qui se déroule d'âge en âge avec une magnificence toute divine et dont l'Incarnation du Verbe occupe le centre et le sommet. Etudier le jeu de la vie animale, d'une part, de la vie raisonnable, de l'autre : voilà le thème le plus élevé des sciences physiques ou des sciences morales ; mais combien plus haute est cette vie surnaturelle et divine, que Dieu daigne communiquer à l'homme par la grâce du sacrement, et dont le théologien observe les lois, décrit les phénomènes, analyse et pénètre toute l'économie ? C'est l'objet des sciences sociales de déterminer les droits et d'assurer les intérêts de chacun dans la cité terrestre ; mais qu'est-ce que cette cité elle-même en regard de la cité de Dieu, de cette grande communion des hommes avec Jésus-Christ et entre eux, dont l'Église est la forme organique, et qui s'offre aux méditations du théologien avec son caractère incomparable d'unité et d'universalité ? Tout se dilate, tout se grandit, lorsqu'on passe des sciences humaines à la théologie qui les relie entre elles et les entraîne dans une sphère supérieure pour les rattacher à Dieu, cause première et fin suprême de toutes choses. » (Mgr Freppel, év. d'Angers : *Panég. de saint Thomas*, 7 mars 1874.)

d'occuper de Dieu. en dernière analyse, l'esprit des enfants, aussi bien que leur cœur ; de prendre Dieu pour base de toutes les sciences et pour terme de tous les arts, pour règle de toutes les méthodes et de tous les programmes.

Or, est-il même besoin d'ajouter que l'éducation selon l'Évangile peut seule remplir ces conditions ? En dehors des collèges chrétiens et des maîtres formés à l'école de Jésus-Christ, qui se préoccupe de tout rapporter à Dieu dans les rapports avec les élèves ? et ajoutons : qui est capable de les élever jusqu'à Dieu ? « Nul ne connaît le Père que le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler ¹. » « Personne ne connaissait Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui-même l'a révélé ². »

Cette révélation, le livre des évangiles, est à la portée de nos mains : *tolle et lege !* Heureux qui se rend à ces divines invitations ! Heureux qui s'abreuve « au fleuve de vie ³ ! » Car ses « deux rives sont plantées de l'arbre de vie ; » et les hommes y trouvent aussi bien la guérison et la vigueur de leurs facultés naturelles que l'aliment de leur divine immortalité. Plus heureux qui, après s'être nourri lui-même, ouvre son cœur sur les enfants, pour leur donner « le pain qu'ils demandent et que leur mesurent, hélas ! avec tant de parcimonie ⁴ » les maîtres indifférents. C'est à la fois le pain de l'intelligence qui les fera grandir en sagesse et en âge devant les hommes, par la culture féconde et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles, et le pain « supérieur à toute substance ⁵ » qui les fera grandir surnaturellement en sagesse et en grâce devant Dieu.

1. Matth. xi, 27.

2. Joan. i, 18.

3. Apoc. xxii, 2.

4. Thren. iv, 4.

5. Matth. vi, 11.

II. Cette croissance surnaturelle est, nous ne le répéterons jamais assez, le but suprême de nos efforts. Or l'éducation secondaire, quand elle se conforme à l'Évangile, a de plus ce second avantage de faire tourner à l'accroissement de la grâce, c'est-à-dire de la vie de Jésus-Christ dans les enfants, ce développement des forces naturelles que la lumière de l'Évangile a déjà si heureusement favorisé.

La comparaison de la greffe¹ nous fournit une image aussi gracieuse que juste pour comprendre ce que la vie surnaturelle peut gagner au développement des facultés de l'âme dans l'ordre de leur nature. Quel est donc ce merveilleux phénomène ? Sur un pied sauvage, qui, abandonné à lui-même, ne produira que des fruits âcres et chétifs, une main habile dépose le bourgeon détaché d'un riche rameau. La végétation va suivre ses lois : la racine continue à puiser dans le sol les sucs nourriciers qui montent à travers les tissus de la tige, prêts à produire un feuillage plus ou moins fort et des fleurs plus ou moins fécondes, selon le sol et selon le sujet. Mais les fruits qu'elles donneront, si abondants qu'ils soient, n'en feront pas plus d'honneur, n'en procureront pas plus de profit, au cultivateur.

Or, voici que cette même sève, parvenue au point où le bourgeon mystérieux a été inoculé, se transforme et promet, dès ce moment, par ses feuilles plus largement épanouies et ses fleurs plus colorées, des fruits d'une saveur et d'une beauté bien supérieures, que le sauvageon eût toujours ignorés :

Miaturque novas frondes et non sua poma !

Ainsi, pour pouvoir compter sur des résultats vraiment dignes de la culture, une riche greffe est nécessaire ; à

1. Rom. xi.

elle en revient la gloire. Mais la vigueur du pied y a sa part de mérite ; si une cause quelconque altère cette vigueur, la récolte en souffrira.

Nous nous garderons d'exagérer cette comparaison ; d'établir, par exemple, la même proportion entre la force native de l'arbrisseau greffé par rapport à la production du fruit, et la puissance des facultés naturelles de l'âme, par rapport à la fructification de la grâce. Mais, d'après l'image de saint Paul, nous sommes en droit de conclure qu'une âme, douée de riches facultés richement cultivées, offre à la grâce de puissantes ressources. Une mémoire fertilisée avec goût, et formée avec méthode, apprend et garde plus volontiers les choses utiles au salut ; elle « n'entretient l'esprit que de ce qui est de la « vérité, de la pudeur, de la justice, de la sainteté, de « tout ce qui est digne d'amour, de tout ce qui est glo-
« rieux, de toute vertu, de toute louable sagesse ¹. » Une imagination dressée à chercher dans la nature physique l'image du monde de l'intelligence monte ensuite, comme d'elle-même, jusqu'à l'ordre surnaturel ; il ne s'agit, en quelque sorte, que d'élever la clef d'un degré. Tous les mondes sont du même Créateur et formés dans l'unité du même plan ; le plus connu nous conduit naturellement au moins connu, et nous entrons ainsi graduellement dans la connaissance toujours mieux sentie, et dans la possession toujours plus pleine, de la vérité.

C'est bien ainsi que les commentateurs de la sainte Écriture nous élèvent par échelons, du sens littéral des textes au sens allégorique, et enfin au sens mystique qui, éclairé de leur lumière plus accessible à notre esprit, nous rend plus intelligibles les mystères de notre sublime prédestination ².

1. Philip. iv, 8.

2. La beauté de la métaphore, beauté exceptionnelle dans la classe

Enfin, pour abrégé cet aperçu, observons que la raison et la foi ont le même procédé d'abstraction, avec cette différence, à l'avantage infini de la seconde, que l'une abstrait pour arriver aux vérités absolues de l'ordre créé ; et l'autre, pour monter et pénétrer jusqu'au cœur des vérités divines. Mais il est clair que tout ce qui aura été fait pour augmenter la rectitude et la vigueur de la raison tournera au profit de la foi. Quiconque a un peu observé les âmes a compris les ressources qu'offre à la direction spirituelle une sage et forte éducation littéraire. La droiture et la richesse du fonds étant égales, on voit bien mieux pénétrer la vérité dans celles qui ont été cultivées ; on les sent mieux correspondre à la parole, qu'on trouve pour elles avec plus de facilité et de goût ; on leur donne les sacrements avec plus de sécurité, parcequ'elles les reçoivent avec plus d'intelligence.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Rien n'excite

des figures de mots, tient précisément aux rapports nécessaires qu'ont entre eux le monde matériel, le monde intellectuel et le monde surnaturel ou divin. Ces rapports s'éclairent et s'expliquent mutuellement. Prenons le pain pour exemple. Nous savons par notre expérience que cet aliment sain et substantiel, en s'assimilant à notre corps, répare et soutient sa vigueur. Appliquons ce mot à l'intelligence. Dire pain de la vérité, c'est rappeler que notre esprit a aussi ses forces à entretenir ; qu'il a besoin d'un aliment ; que cet aliment, qui lui fait tant d'honneur, est la vérité elle-même, et qu'il faut en toute étude la dégager des apparences sensibles, par l'esprit d'analyse et l'habitude de la réflexion. Élevons-nous à l'ordre surnaturel ; et écoutons le Maître nous commandant de désirer et de recevoir le Pain de vie, qui est sa divine Chair. Nous voilà initiés au plus intime des mystères surnaturels : nous pressentons ce que peut être cette vie dont nous devons jouir dans le ciel, à laquelle il ne faut rien moins que Jésus-Christ lui-même pour nourriture. La nécessité, la valeur infinie de la communion se font mieux comprendre ; on entrevoit mieux quels en doivent être les résultats et à quel signe on peut les reconnaître.

plus nos répulsions que l'erreur pélagienne des lettrés de nos jours, qui ont plus ou moins le tort de tenir en la même estime la raison et la foi. Dans la nôtre, la différence est infinie ; mais nous ne méconnaissons pas pour cela la valeur intrinsèque de ce noble présent de la raison, qui est le caractère distinctif de l'homme et sa royale couronne. N'est-elle pas d'ailleurs le réceptacle de la foi ? Or nous l'apprécions surtout par rapport à la foi, nous la cultivons pour la foi ; nous voulons faire de l'éducation, qui se propose de la perfectionner, une préparation évangélique.

Nous convenons qu'une telle éducation n'est, en aucune manière, indispensable à la foi. Combien ne trouve-t-on pas d'âmes privées de culture intellectuelle, et très-élevées cependant dans la connaissance et le goût des choses célestes ? C'est que, d'un côté, le bon sens naturel, toujours si favorable à la piété, est un don de Dieu, que l'éducation peut rendre plus pénétrant et plus étendu, mais qu'elle ne saurait remplacer. Et, d'un autre côté, la foi, à plus forte raison, est-elle un don d'en haut, dans la distribution duquel il faut tenir compte, bien au-dessus des efforts de l'homme, de l'infusion divine et de la spontanéité « de l'Esprit qui souffle où il veut sans qu'on sache « où il va ¹. »

Nous avouons même que trop souvent la culture intellectuelle fait obstacle à la foi ; parce que, soit disposition orgueilleuse du disciple, soit indifférence ou hostilité du maître, « la science » communiquée « enfle ², » et l'âme pleine d'elle-même ne peut recevoir la grâce. De là cette prodigieuse suffisance à l'endroit de la religion dans un grand nombre d'esprits cultivés qui « l'ignorent et la

1. Joan. III, 8.

2. I Cor. VII, 1.

« blasphèmement, et ne font usage de ce qu'ils en connaissent que pour en devenir plus mauvais ¹ ».

Mais ce n'est là qu'un déplorable abus qu'il ne faut pas invoquer contre l'éducation elle-même. Parce qu'on la voit quelquefois porter préjudice aux talents et au bon sens, on ne méconnaît pas les services qu'elle peut leur rendre quand elle est sagement dirigée. Et de même que, au témoignage des critiques, la richesse du fonds et le travail de la culture se prêtent secours et profitent l'un par l'autre ² ; de même le don de la grâce et l'heureuse culture de l'esprit peuvent avoir l'un sur l'autre une très-profitable influence. D'une part, « la piété, utile à tout et riche de promesses même pour la vie présente ³ » fortifie, nous l'avons expliqué, toutes les facultés de l'esprit. D'autre part, lorsque les facultés puisent dans leur sol naturel une sève abondante et saine qu'elles livrent tout entière à la greffe divine, il n'est pas possible que la vie surnaturelle n'en tire avantage et que l'âme n'en devienne mieux « fondée et affermie dans la foi, plus « inébranlable dans les espérances de l'Évangile, plus « riche en fruits des bonnes œuvres et en lumière de la « science de Dieu ⁴. »

En un mot, si la foi simple, droite et soumise, mais ignorante, l'emporte de beaucoup sur la foi raisonneuse et indocile, elle le cède à la foi humble, mais éclairée, « qui est toujours prête à répondre, pour se défendre, à

1. Jud. 10.

2. *Natura fieret laudabile carmen, an arte
Quæsitum est. Ego nec studium sine divite vena,
Nec rude quid prosit video ingenium. Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.*

Horat. Art poet.

3. I Tim. iv, 8.

4. Col. 1, 16, 23.

« quiconque lui demande raison des espérances célestes
« dont elle est le fondement, et qui se trouve ainsi com-
« plètement armée pour garantir la vie de Jésus-Christ
« dans le cœur ¹ ». Une âme qui met ses ressources na-
turelles, élevées à leur plus haute puissance, à la dispo-
sition de la foi, donne l'idée d'un esquif dont l'équipage
seconde, par l'habile et infatigable effort de ses rames,
le vent favorable que ne refuse point le ciel.

Ne manquons pas de remarquer, en finissant, que, si
l'éducation littéraire et scientifique n'est pas dirigée dans
le sens de la foi, par cela même, et sans intention d'hos-
tilité, elle peut lui porter préjudice. En effet, la culture
de l'esprit fait naître le besoin de savoir la raison des
choses et l'habitude d'interroger ; elle développe le pen-
chant à critiquer et à juger. L'esprit cultivé a plus d'ef-
forts à faire pour rester simple. Il faut donc de bonne
heure mettre la religion hors de l'atteinte des questions
indiscrètes, non-seulement en formant l'âme à la consi-
dérer comme infiniment supérieure à sa portée, mais en-
core en l'accoutumant à diriger jusqu'à elle, sur la pente
de la seconde nature de la foi, toutes ses aspirations pour
les satisfaire, toutes ses puissances pour les achever et les
glorifier. « Quand la religion, a dit l'illustre évêque de
Poitiers, n'a pas ses racines jetées dans toutes les parties
de l'intelligence humaine, qu'elle se détache et s'isole de
tous les autres éléments de l'éducation, elle est comme
un arbre battu par tous les vents et que la première tem-
pête renverse ². »

1. I Petr. III.

2. Mgr Pie. Alloc. du 26 octobre 1854.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION.

L'ÉDUCATION SE PROPOSE POUR RÉSULTAT DE RÉALISER LES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE SUR L'AVENIR DES ENFANTS. — SOLLICITUDE QUE L'ÉGLISE DÉPLOIE AUJOURD'HUI EN LEUR FAVEUR.

Sur les enfants repose l'espoir de la société civile. Aussi les Sages de l'antiquité appellèrent-ils, en des termes énergiques et pressants, la sollicitude des chefs de l'État sur l'éducation. « La cité, dit Aristote, doit faire de l'institution de la jeunesse l'objet de ses premiers et plus grands soins ; car si elle la néglige, l'État est condamné à périr ¹. »

Cicéron proclame « l'enseignement et la formation de la jeunesse le plus grand et le meilleur service que l'on puisse rendre à l'État ². » Il trouve dans les temps de trouble et de corruption au milieu desquels il vivait, et dont l'influence sur la jeunesse surtout avait été désastreuse, un nouveau motif d'insister qui ne convient que trop hélas ! à nos tristes jours : « surtout, continue-t-il, dans ces temps de décadence des mœurs, où la jeunesse est tellement amollie qu'il ne faut rien épargner pour la retenir et la corriger. » « J'ai toujours pensé écrivait Leibnitz, qu'on réformerait le genre humain si l'on réformait l'éducation de la jeunesse ³. » Cette considération que le salut de la société civile a toujours été attaché, qu'il l'est aujourd'hui plus que jamais, à l'éducation de

1. Polit., lib. vi, cap. 1.

2. De off., lib. ii, cap. 2.

3. Epist. ad Placcium.

la jeunesse, ne peut manquer d'émouvoir des hommes de cœur.

Mais nous sommes avant tout des hommes de foi ; nous voulons l'éternité pour but de notre zèle. Élevons-nous donc au-dessus des horizons de la terre et considérons la jeunesse comme « l'espoir de l'Église ¹. » Encourageons-nous à nous dévouer à notre mission d'éducateurs, avec une ardeur soutenue, en considérant ce que l'Église a fait dès son origine pour réaliser les espérances qu'elle a placées sur l'avenir des enfants, et ce qu'elle attend surtout aujourd'hui de ceux qu'elle appelle à l'aider dans cette œuvre.

I.

Nous nous bornerons à un rapide coup d'œil sur les siècles qui nous ont précédés, nous réservant de nous étendre davantage sur le temps présent, où l'Église nous confie une mission que nous verrons lui être aujourd'hui chère entre toutes les autres.

Nous manquons de détails sur les premières institutions établies par l'Église pour l'éducation de la jeunesse. Mais nous ne pouvons douter qu'elle ne s'en soit occupée avec d'autant plus de sollicitude que, les devoirs des pères et des mères étant alors très-méconnus, l'éducation chrétienne était toute à créer. Nous voyons par plusieurs passages des *Actes* et des *Épîtres* des Apôtres, que la jeunesse a une place spéciale dans l'auditoire

1. Constit. Soc. Mar. Ad calc., n° 1.

auquel ils adressent la parole de Dieu ¹ ; qu'elle est l'objet d'instructions particulières ². Saint Jean montre tout son cœur dans ses tendres interpellations à chacun des trois âges qui partagent les premières années de la vie, quand il signale aux fidèles les dangers et le caractère propre du monde : *Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum. Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis Patrem. Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, et verbum Dei manet in vobis, et vicistis malignum* ³.

Dès les premiers siècles du moyen âge, quand l'Église prend chez les peuples nouveaux une forme régulière et définitive, elle porte aussitôt sa pensée et ses efforts sur l'éducation de la jeunesse. Il s'établit, entre le clergé séculier et les ordres religieux, une lutte généreuse pour le succès d'une œuvre que tous estiment de haute et urgente importance. « Si l'on veut connaître la pensée de l'Église, dit M. l'abbé Allain ⁴, qu'on ouvre ces collections des Conciles où se trouvent réunies toutes ses décisions. A chaque page on pourra se convaincre que ces saintes assemblées se préoccupèrent sans relâche de l'enseignement populaire, et que les évêques appliquèrent scrupuleusement les décisions qu'elles avaient prises. Le capitulaire de Théodulfe d'Orléans est fort célèbre. En 797, cet évêque ordonna que, dans les villes et villages de son diocèse, les prêtres tiendraient école ouverte pour enseigner les lettres aux enfants qu'on leur confierait, sans rien exiger. En 852, nous voyons Hérard, ar-

1. Act., capp. v, xx.

2. I Tim. v, 1. — Tit. II, 6. — I Petr. I, 35.

3. I Joan. II, 13, 14.

4. *L'Instruction primaire en France*. Remarquable étude qui met à néant les imputations calomnieuses auxquelles l'Église a été toujours en butte, et que renouvelait naguères M. Bréal, professeur au Collège de France. *Revue des quest. historiq.*, 1^{er} janvier 1875.

chevêque de Tours, ordonner aux prêtres, dans son synode, d'avoir, autant que possible, des écoles et de bons livres. Hincmar de Reims voulut que les visiteurs des paroisses eussent soin de s'enquérir si le curé du lieu avait un clerc qui pût tenir l'école. »

« Le troisième concile de Latran, tenu en 1179, statua qu'il y aurait dans chaque église cathédrale un précepteur pour instruire gratuitement les ecclésiastiques et les pauvres écoliers, et que ce précepteur serait pourvu d'un bénéfice compétent. » Le concile de Trente, outre l'enseignement théologique qu'il recommande de fonder, autant que possible, dans toutes les cathédrales, prescrit aux évêques et aux chapitres « de choisir du moins un maître pour enseigner gratuitement la grammaire aux élèves pauvres. Les précautions les plus minutieuses sont prises par le concile pour assurer l'accomplissement de ses prescriptions. »

Quelques citations de ce savant et consciencieux écrivain méritent d'être encore copiées ici, quelque resserrées que soient les bornes de ce sommaire : « Dans ses statuts de 1692, continue-t-il, le célèbre Huet, évêque d'Avranches, ordonne aux curés de tenir, ou faire tenir par leurs vicaires, les écoles pour l'instruction des enfants. Il déclare qu'aucun ecclésiastique ne sera reçu à remplir les fonctions de vicaire que sous les conditions de tenir lesdites écoles quand il en sera requis par le curé..... Les saints prêtres, qui réformèrent le clergé au XVII^e siècle par l'institution des séminaires, mettaient au nombre de leurs principales préoccupations l'instruction des enfants. En 1649, M. Olier et M. Bourdoise établirent, avec quatre-vingts de leurs disciples, une association de prières pour obtenir de Dieu de bons maîtres d'école pour les indigents. Pour moi, disait M. Bourdoise, je demanderais, comme saint François-Xavier, à toutes

les Universités du royaume des hommes qui voulussent, non pas aller au Japon ou dans les Indes prêcher les infidèles, mais du moins commencer ici une si bonne œuvre. Je crois qu'un prêtre qui aurait la science des Saints se ferait maître d'école et, par là, se ferait canoniser. Les meilleurs maîtres, les plus grands, les plus en crédit, n'y seraient pas trop bons. C'est l'unique moyen d'établir la vertu et de détruire les vices ; et je défie tous les hommes ensemble d'en trouver un meilleur. »

De leur côté les ordres religieux prêtèrent, par leur zèle, à la sollicitude de l'Église pour la jeunesse une aide encore plus importante. Quand donc vint le moment de fonder les grands établissements monastiques pour servir d'asile à la vertu et à la science au milieu des effroyables bouleversements du moyen âge, une large part y est faite à l'éducation. Saint Basile, dans sa règle, pose cette question : « convient-il qu'il y ait dans les monastères des frères chargés d'instruire les enfants du dehors ? » et il répond, montrant par ses paroles à quelle inspiration il obéit : « Que l'on observe le précepte du Seigneur qui a dit : *« Sinite parvulos venire ad me »*. Il ajoute ces considérations qui expliquent très-bien pourquoi l'Église place ses espérances sur l'avenir des enfants : « Ils deviendront des hommes et des citoyens ; les habitudes qu'on leur aura données dans l'enfance, ils les conserveront dans l'âge mûr. Les enfants sont la pépinière de l'État et de l'Église ¹. » L'histoire des ordres religieux d'Occident prouve, en maint endroit, que les monastères s'acquittaient, avec autant de succès que d'ardeur, de la mission d'élever les jeunes gens, aussi bien ceux qui leur étaient confiés pour quelques années par les familles ², que ceux qui leur étaient abandonnés

1. Regul. brev. interrog. 292.

2. Nous lisons dans le Bréviaire romain, aux leçons de la fête de saint Thomas (7 mars), qu'il fut confié par ses nobles parents, dès sa

par elles pour recevoir l'éducation monastique et faire ensuite profession ¹.

A l'institution des monastères succède celle des couvents, qui sont, aux premiers, ce que sont, à la ville forte les ouvrages avancés et les camps retranchés sur le terrain même de l'ennemi. Ce n'est plus assez d'offrir un asile aux âmes contre les dangers du monde, au sein des solitudes et dans l'ombre des forêts ; le moment est venu pour le zèle d'envahir. Telle est la mission des ordres conventuels, pour la plupart mendiants. Avec la charité la plus apostolique, ils se répandent au milieu du monde, dans les villes et les campagnes ; et, forts de leur pauvreté absolue, ils prêchent, avec autant de sécurité que de profit, à toutes les conditions sociales et à tous les âges. L'enfance et la jeunesse ne pouvaient être oubliées dans cette reprise d'ardeur pour le salut des âmes. Ces nouveaux religieux s'empressent de leur rendre les mêmes services que les monastères. Bientôt le ministère de l'éducation a sa mention spéciale et ses règles propres dans les constitutions religieuses, comme on le voit dans celles de saint Ignace qui avait tant à cœur la formation de la jeunesse. Enfin, des instituts se fondent, n'ayant que cette destination, tels que ceux de saint Jérôme Emilien (1537), des doctrinaires de Cavillon du vénérable César de Bus (1592), de saint Joseph Calanzio (1648), des écoles chrétiennes du vénérable La Salle, etc. Les

cinquième année, à la direction des moines du Mont-Cassin. Bien d'autres exemples pourraient être cités : Saint Jean de Saint-Facundo, etc., et, dans les derniers siècles, les deux frères de la B. Marguerite-Marie...

1. L'illustre Suger fut ainsi donné à l'abbaye de Saint-Denis, dans sa plus tendre enfance, par sa famille pieuse, mais indigente et incapable de lui donner l'éducation que réclamaient ses dispositions admirables.

termes dans lesquels est loué l'institut de saint Jérôme Emilien sont remarquables en ce qu'ils constatent la haute portée de l'éducation dans la pensée de l'Église. « Le saint Fondateur, dit le bréviaire romain, ne se borna pas à se dévouer aux orphelins et au culte des Églises; mais, pour la plus grande utilité de la république chrétienne, il consacra son institut à former la jeunesse aux belles-lettres et aux bonnes mœurs dans les collèges, les académies et les séminaires ¹. » Il serait long, et bien inutile, de faire ici le dénombrement seulement des congrégations des deux sexes qui, en nos temps où Dieu et le démon se disputent si vivement les jeunes âmes, ont pour but ou exclusif, ou au moins majeur, de se dévouer à les sauver.

Il est impossible d'omettre dans cette rapide énumération l'institution des Universités. La sagesse avec laquelle l'Église l'a conçue témoigne de son haut intérêt pour l'enseignement des sciences et des lettres. Le nombre de ces magnifiques établissements, la valeur des hommes qui en occupaient les chaires, prouvent avec quel empressement le clergé séculier et régulier se prêtait au zèle de l'Église pour la jeunesse. Les Universités avaient pour objet, il est vrai, l'enseignement supérieur; mais on comprend que ce haut enseignement, qui est le but de celui des premiers âges, exerce sur lui la plus grande influence. La création de ces grandes écoles rendait donc nécessaire celle d'une foule de maisons ouvertes à l'enfance et à l'adolescence pour y recevoir, sous les mêmes inspirations chrétiennes, l'éducation élémentaire.

Il résulte de ce tableau sommaire que l'Église s'est toujours occupée, avec une pleine et active sollicitude, de l'éducation de la jeunesse; qu'elle a fortement à cœur

1. Off. brev. du xx juin.

de réaliser les espérances placées par elle sur l'avenir des premières années de ses enfants ; et surtout que sa sollicitude a été en croissant avec les siècles. A mesure qu'elle approche des temps où nous vivons, cette sollicitude se montre plus anxieuse et plus étendue ; et l'Église fait au dévouement des éducateurs des appels plus réitérés et plus pressants.

On comprend qu'il en devait être ainsi. Dans les premiers temps, les plus grands efforts de l'Église avaient nécessairement pour but de créer les mœurs chrétiennes. Ce fut le résultat de l'enseignement des docteurs, des exemples austères des anachorètes et de l'héroïque témoignage des martyrs. Sans être négligée, l'éducation de la jeunesse demeure comme impliquée dans les soins urgents dont tous les fidèles doivent être l'objet. Dans le moyen âge, la foi est universelle et simple ; l'opinion publique en est tout imprégnée ; et les familles la transmettent d'elles-mêmes à leurs enfants, dont la vie surnaturelle se développe à l'aise dans cette sorte d'atmosphère chrétienne. C'est ainsi que certains états de l'air favorisent l'éclosion des germes presque sans culture.

Mais vint l'heure de « la séparation ¹. » La politique, d'abord, avec les lois et les mœurs publiques, à la suite des guerres de religion ; puis les sciences et les lettres, au début et dans le cours de la révolution de 1789, rompirent avec le christianisme. L'opinion cessa d'être chrétienne. L'indifférence religieuse, érigée en système pour les relations civiles, trop souvent pratiquée et même professée au foyer domestique, devint pour la jeunesse un extrême danger. L'Église dut pourvoir à cette grave défection de l'autorité paternelle ; elle redoubla ses enseignements et ses exhortations sur les devoirs de l'éduca-

1. II Thess., II, 2.

tion chrétienne et multiplia les corps religieux destinés à cette mission si grande et si négligée. A mesure que ce fléau de l'indifférence s'acclimate dans nos sociétés, frayant de plus en plus la voie à l'impiété démasquée et violente, l'Église redouble ses cris d'alarmes et ses émouvants appels. L'incomparable Pie IX en a été, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, l'infatigable et retentissant organe.

II.

Dieu a fait à notre grand Pape un don merveilleux de pressentir, dans leurs moindres germes, les maux de notre temps, d'en découvrir les racines secrètes. D'une voix que ses longues souffrances, sa vieillesse douloureuse, le triomphe insultant de ceux qui l'ont spolié, n'ont jamais affaiblie, il parle aux évêques, aux prêtres, aux fidèles pieux, pour provoquer leur vigilance et leur énergie ; au monde, pour lui montrer les effroyables abîmes où il se précipite en s'obstinant à renier Dieu. Or, le sujet sur lequel il revient le plus souvent, qui lui inspire un langage plus ému, c'est l'éducation de la jeunesse. Depuis quelques années surtout, dans chacune de ses allocutions aux députations qui vont, de tous les points de l'univers, offrir leurs hommages au prisonnier du Vatican et lui demander ses consolations et ses lumières, il recommande l'éducation chrétienne ; il dénonce le parti pris de la secte de supprimer dans l'enseignement tout ce qui tient à Dieu ; il signale les irréparables malheurs qui doivent résulter de ce système impie ; il exhorte les pères de famille à les épargner à leurs enfants, et tous ceux qui ont charge d'âmes à se dévouer pour les conjurer.

Mais longtemps auparavant, dès les premiers jours et

dans les plus grands actes de son pontificat, avec toute la hauteur et dans la plénitude de son autorité, il avait montré à quel point son grand cœur se préoccupe de l'avenir de la jeunesse. Bornons-nous à quelques extraits choisis dans le recueil authentique des documents pontificaux des vingt dernières années.

En écrivant à S. G. l'évêque de Fribourg en Brisgau, sous la date du 14 juillet 1864, il affirme que « la triste, la déplorable condition dans laquelle la société d'aujourd'hui se trouve de jour en jour plus abîmée, dérive de tant de machinations funestes, qui sont mises en œuvre pour éloigner toujours plus des maisons d'éducation et même du sein des familles la très-sainte foi de Jésus-Christ, sa religion et sa doctrine salutaire, pour en restreindre la puissance médicinale et l'entraver complètement. »

Les propagateurs des mauvaises doctrines ont pour but de soustraire les sociétés humaines à l'autorité de l'Église. Or, le moyen le plus sûr et le plus prompt qu'ils ont trouvé de réussir, c'est de s'attaquer d'abord à la jeunesse. Avec quelle profondeur Pie IX pénètre et dévoile la sagesse satanique de leur plan ! « Il n'est pas étonnant, dit-il, que l'impiété tourne ses premiers et plus violents efforts contre l'éducation et l'instruction publique de la jeunesse ; et il faut s'attendre à voir la société ravagée par les fléaux les plus funestes, si l'on enlève au pouvoir modérateur et salutaire de l'Église l'éducation de la jeunesse, d'où dépend si pleinement le bonheur de la société et religieuse et civile. Par un tel éloignement, en effet, les âmes perdent peu à peu cet esprit chrétien qui seul peut rendre stables les fondements de l'ordre public, faire naître et régler le vrai et utile progrès de la civilisation, et procurer aux hommes tous les secours nécessaires pour qu'ils atteignent, au sortir du poste de cette

vie, la fin dernière de leur éternel salut. Sans le moindre doute, un enseignement qui se borne à la science des choses naturelles et aux fins de la société terrestre, se soustrayant de parti pris aux vérités révélées, doit nécessairement se livrer à l'esprit d'erreur et de mensonge. Et de même, une éducation qui refuse le secours de la doctrine et de la morale chrétienne pour former l'esprit si tendre de l'adolescence et son cœur, sur qui les impressions du vice ont prise comme sur la cire, ne saurait manquer d'engendrer une génération qui, ne se laissant émouvoir et entraîner qu'aux mauvaises passions et à la raison personnelle, préparera à l'État et aux familles les plus grandes calamités. »

Dans l'encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1854, qui porta jusqu'au délire la rage de la Révolution, il en dévoile les projets monstrueux contre l'éducation de la jeunesse, en quelques paroles très-remarquables par leur énergie, mais encore plus par le caractère doctrinal et infaillible de cet acte mémorable : « Non contents d'enlever la religion à l'État, les sectateurs du *naturalisme* veulent la bannir même de la famille. Enseignant et professant la funeste erreur du *communisme* et du *socialisme*, ils prétendent que la société domestique, ou la famille, emprunte sa raison d'être au droit civil seulement ; qu'ainsi, de la loi civile découlent et dépendent tous les droits des parents sur leurs fils, surtout le droit de pourvoir à leur éducation. Or, par des maximes et des machinations aussi impies, ces hommes trompeurs ont surtout en vue de soustraire complètement l'instruction et l'éducation de la jeunesse à la doctrine salutaire et à la puissance de l'Église catholique, d'infecter misérablement et de dépraver, par toutes les plus pernicieuses erreurs et par tous les vices, les cœurs tendres et flexibles de la jeunesse. »

En même temps que le Souverain Pontife réproouve l'erreur et signale le danger qui menacent la société dans ses premiers fondements, il revendique, avec même autorité et même véhémence, au nombre des droits les plus précieux et les plus imprescriptibles de l'Église, celui *d'inspirer*, de *diriger* et de *surveiller* l'éducation. Pesons bien ces paroles ; et nous serons convaincus que rien n'est plus erronné que les prétentions de l'État sur la jeunesse, telles que les soutiennent tant de politiques, de lettrés, d'hommes du monde, et que s'y prête si servilement l'opinion.

Dans l'allocution *Quibus luctuosissimis*, prononcée en Consistoire secret le 15 septembre 1851, il fait part au sacré collège de la conclusion du concordat avec la reine d'Espagne. Or, c'est en premier lieu sur les mesures prises en faveur de l'éducation de la jeunesse qu'il appelle l'attention. Rien n'échappe à sa haute et pénétrante sollicitude de tout ce qui intéresse la dignité et la liberté du pouvoir ecclésiastique, la conservation et l'accroissement des ordres religieux, le droit de l'Église à posséder et à acquérir ; et il fera ses réserves sur tous ces points. Mais avant tout, il veut, ce sont ses paroles, « mettre hors d'atteinte l'intégrité de la religion et pourvoir sûrement aux besoins de la société ecclésiastique. » Or, c'est par des stipulations très-explicites en faveur des droits de l'Église sur l'enseignement, qu'il déclare viser à ce but. A peine donc a-t-il garanti à la religion catholique le privilège d'être seule et exclusivement dominante dans l'État, qu'il en vient au grand objet de ses préoccupations : « Le système d'enseignement et d'éducation dans tous les établissements, universités, collèges, séminaires, écoles publiques et privées, sera pleinement conforme à la doctrine de l'Église catholique. Les évêques et les chefs des diocèses qui, par le devoir de leur charge, doivent s'ap-

pliquer de toutes leurs forces à protéger et à étendre la doctrine catholique dans toute sa pureté, et à conserver à la jeunesse une éducation chrétienne, ne seront jamais empêchés, par aucun obstacle, d'exercer sur les écoles publiques une exacte vigilance et de remplir librement ces fonctions de leur ministère pastoral. »

Enfin, dans le grand Consistoire du 9 juin 1862, où sont réunis, à côté des cardinaux, les prélats du monde entier, Pie IX commence par dénoncer et condamner solennellement les principales erreurs de notre époque, le naturalisme, le progrès indéfini, le panthéisme, le droit de la force, la suprématie absolue de l'État. En même temps il exhorte ses Vénérables Frères à mettre le plus grand courage à les combattre et la plus soigneuse vigilance à les écarter de leurs troupeaux. Là, après quelques courtes recommandations générales sur l'enseignement de la foi aux fidèles, il aborde le sujet qui remplit sa grande âme de pasteur, et pour lequel il a réservé des exhortations plus explicites et plus pressantes : « Continuez, dit-il à la plus auguste assemblée de l'univers, continuez à concentrer toute votre sollicitude et toutes vos pensées pour obtenir par-dessus tout que le clergé, d'abord, soit instruit en toute sainteté et toute science, et qu'il jette l'éclat de toutes les vertus; mais aussi que la jeunesse des deux sexes soit formée avec soin à l'honnêteté des mœurs, à la piété, à la vertu, et que le système d'éducation soit dirigé au salut de l'âme. Avec une extrême diligence veillez et pourvoyez à ce qu'il ne se glisse jamais rien, soit dans les lettres, soit dans les études plus sévères, qui soit contraire à la foi, à la religion et aux bonnes mœurs. »

Il est impossible de n'être pas saisi et profondément touché de cette attention spéciale, de cette tendresse maternelle dont l'Église, après le divin Maître et sur son

modèle, n'a cessé de faire preuve envers la jeunesse. Mais aujourd'hui que cette sollicitude se montre plus alarmée et plus active, ceux qui ont reçu de Dieu, par l'organe de l'obéissance, la mission d'éducateurs doivent en être fiers et s'y dévouer pleinement, avec la conviction que cette œuvre est aussi urgente que capitale. Ils ont la grande autorité de Pie IX pour se persuader qu'en ce moment elle prime toutes les œuvres du zèle apostolique.

Jusqu'ici les sectaires dissimulaient leur dernière pensée. On pouvait croire qu'en défendant les prétentions de l'État sur l'éducation de la jeunesse, ils songeaient plutôt à servir ses intérêts qu'à nuire à l'Église ; que nos gouvernants se proposaient principalement de façonner à leurs régimes, qui manquent de passé, les générations de l'avenir, quand ils se réservaient à eux seuls le droit de les élever. Mais aujourd'hui le masque est tombé : ce n'est plus pour servir une cause dynastique, ou seulement pour limiter sur un point la puissance de l'Église, que ses ennemis veulent livrer la jeunesse à l'État, c'est pour arracher dans les âmes encore tendres, et aux sources mêmes de leur vie, toute religion et toute pensée de Dieu. Il y a dans l'âme un sens divin qui fait de l'homme, comme l'a si bien dit la philosophie antique, un animal religieux. Ce sens une fois développé, il est très-difficile, l'expérience le prouve, de l'extirper absolument ; et tant que les masses ne l'ont pas perdu, il est toujours possible, au moins en certaines grandes occasions, de le faire revivre et de les rendre à la foi. Un moyen plus sûr d'en finir, c'est d'atrophier le sens religieux, en l'isolant, quand il commence à se développer, de tout contact avec les idées éternelles dont il nous donne conscience ; comme on atrophie l'œil en l'isolant de la lumière ; le poumon, en l'isolant de l'air. Tel est le but qu'ils poursuivent sous une inspiration et avec une hypocrisie infernales, en

proclamant, au nom d'une liberté « qui n'est que le voile « de leur malice ¹, » l'instruction obligatoire laïque. Point d'apôtre dans l'éducation pour que Dieu en soit toujours absent ! point d'enfant qui échappe à cet étouffement de l'athéisme : l'impiété est sûre de triompher !

Ainsi la douloureuse expérience que nous faisons de ses prétentions criminelles donne raison aux avertissements solennels de notre Pontife incomparable. Il faut dire que l'éducation de la jeunesse est comme un point avancé et culminant que se disputent, avec les efforts suprêmes d'une crise définitive, l'Église et Satan. Qui aura plus de cœur des apôtres ou des sectaires ? Quelle âme restera sans écho en entendant le cri d'alarme de la sentinelle d'Israël ? Et, parmi ceux qui sont appelés au ministère de l'éducation, qui ne s'estimera heureux de se jeter dans la mêlée où va se décider l'avenir de la société humaine, et de mettre au service de la cause de Dieu, attaquée en ses premiers fondements, tout ce qu'il peut avoir de talent, d'amour et même de vie ?

TROISIEME CONSIDÉRATION

**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION OFFRE AU ZÈLE DES ÉDUCATEURS
LES CONDITIONS LES PLUS DÉSIRABLES DE SUCCÈS.**

Deux conditions générales sont nécessaires et suffisent pour assurer le succès d'une mission. De la part de ceux qui en seront l'objet, des dispositions naturelles à la recevoir et à en profiter ; et, de la part de ceux qui doivent

1. I. Petr. II, 16.

l'exercer, une haute et large autorité, s'imposant facilement. Ainsi en est-il de l'éducation de la jeunesse.

I

L'âme de l'enfant offre au zèle de l'éducateur des dispositions très-favorables qui lui assurent le succès. C'est une vérité affirmée par l'expérience des siècles, et constatée par l'observation de la nature même du cœur humain.

I. Tous les moralistes, les païens comme les chrétiens, ont été unanimes à reconnaître les admirables ressources que l'éducateur trouve dans les dispositions naturelles de l'âme de l'enfant. Cette âme, neuve et simple, ouverte et confiante, tendre et maniable, se prête de la manière la plus heureuse aux impressions qu'on veut lui faire subir. « De même, dit Plutarque, que les organes des enfants doivent être, dès le moment de leur naissance, façonnés et dirigés en sorte qu'ils se développent d'une manière normale et sans déviation ; ainsi faut-il s'appliquer, dès le principe, à former leurs mœurs avec toute la droiture et la perfection possibles. Car cette nature toute fraîche est aisée et souple à former ; et les bonnes habitudes pénètrent mieux leur âme, quand elle est encore molle. Il est, au contraire, bien plus difficile d'assouplir ce qui a une fois durci. De même donc que le sceau s'imprime sur une cire molle, de même l'enseignement ¹ se grave dans l'esprit de l'enfant. De là cette sentence d'Horace :

1. C'est du reste l'étymologie du mot : in signum.

Quos semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu... (1).

Saint Jérôme, dans sa lettre à Démétriade, expose ainsi cette vérité d'expérience : « L'enfant, dit-il, a dans sa nature quelque chose de flexible et de tendre, *lentum quiddam et molle*, qui le rend susceptible de formation, et se laisse mouvoir au gré de la volonté qu'il subit. » D'où le saint Docteur conclut que cet âge se prête à l'éducation et qu'il faut se hâter d'en profiter : « Cette disposition naturelle, continue-t-il, a beaucoup d'influence sur la conduite de la vie. Pendant que l'âge est encore tendre, et l'âme facile à diriger, il faut la former à la pratique du bien et l'affermir par une sérieuse application. »

Dans sa lettre à Læta, il revient sur cette affirmation : « On ne déracine qu'avec peine, dit-il, ce qui a pénétré l'âme pendant les années de formation. Le vase, imbibé quand il est frais, garde longtemps le premier goût et le premier parfum². »

Écoutez encore saint Thomas qui a recueilli, pour la démonstration de cette vérité, les textes les plus affirmatifs de nos Saints Livres : « Chaque chose a son temps et son moment favorable. Le temps où elle doit se faire, c'est le moment favorable où elle se fera le mieux. Il y a donc un temps, un moment favorable pour instruire les enfants et les former à la vertu. Or ce temps le plus favorable, c'est l'âge de l'enfance, ainsi qu'il est évident d'après plusieurs passages de la Sainte Écriture, et qu'on peut le prouver par divers exemples. On lit dans l'Écclésiastique : « Mon fils, dès votre adolescence, recevez

1. Lib. I. Epist. ad Lollium. Plutarq. De lib. educ.

2. *Difficiliter eraditur quod rudes anni perbiberunt. Recens testa diu saporem retinet et odorem quo primum est imbuta.*

« l'instruction, et vous posséderez la sagesse jusque sous
« les cheveux blancs ¹. »... Il est dit des enfants au
septième chapitre du même livre : « Courbez leurs fronts
« dès leur premier âge ² : » et plus loin : « Courbez sa
« tête dans sa jeunesse, et frappez ses flancs quand il est
« encore tendre, de peur qu'il ne s'endurcisse et n'ait
« plus confiance en vous ³. » Il faut donc, d'après le
Sage, s'occuper d'éducation à cet âge qui ignore la dissi-
mulation et obéit plus facilement aux leçons ; car il se
brise plutôt qu'il ne se corrige, celui qui s'est endurci au
mal. Le Seigneur, au dernier chapitre de saint Jean,
désigne spécialement les agneaux à la sollicitude des
Apôtres, insinuant par là qu'il faut consacrer beaucoup
d'efforts à instruire les jeunes gens et à les former à la
vertu ⁴. »

Ces textes résument deux vérités corrélatives, d'abord
que l'âme de l'enfant subit les impressions facilement et
se laisse volontiers donner une direction ; ensuite que,
le premier âge passé, elle continue à vivre sous les mêmes
influences et à suivre la même voie. De là cette vérité
expérimentale, formulée par l'oracle des Saints Livres,
que nos Constitutions nous ont répétée dès le début :
*Adolescens juxta viam suam ; etiam cum senuerit, non
recedet ab ea*. Clément d'Alexandrie se sert d'une image
de la plus heureuse précision pour rendre cette maxime :
« C'est la jeunesse, dit il, qui est, au dedans de nous, la
source féconde de toute notre vie ⁵. » Et Platon re-
commandait l'éducation comme ayant une influence

1. Eccli. vi.

2. Ibid. vii.

3. Ibid. xxx.

4. De erudit. princip. Lib. V. cap. iv.

5. Est in nobis uber ætatis ipsa juventus. Pædag. Lib. I, cap. v.

décisive sur la bonne direction de la vie entière ¹.

La sagesse divine et la sagesse humaine s'unissent donc pour nous affirmer que le zèle trouve dans les âmes à élever des dispositions heureuses et des espérances solides; c'est une terre disposée à la culture et promettant une riche moisson.

II. Ce que nous apprend l'autorité des siècles, nous le trouvons en même temps confirmé et expliqué, si nous étudions, dans sa nature, une des ressources les plus puissantes et les plus glorieuses du cœur humain. L'influence, toujours grande, souvent décisive, de la jeunesse sur la vie tient à ce qu'il est facile à cet âge de contracter des habitudes et que ces habitudes, une fois contractées, ont sur l'avenir un empire souverain, quelquefois irrésistible. Qu'est-ce donc que cet état de l'âme, mystérieux et fécond, qu'on appelle l'habitude? — Comment se fait-il que les premiers âges de la vie se prêtent à contracter des habitudes dont les résultats doivent être si considérables? Répondons successivement à ces deux questions.

Résumons en quelques mots l'enseignement de la philosophie chrétienne sur la nature de l'habitude.

La volonté est la faculté de l'âme qui pressent et cherche le bonheur. Mais bien des illusions l'égarent en lui faisant poursuivre des fantômes à la place de la réalité. Quand elle est arrivée à se faire une idée vraie du bonheur et à le désirer sincèrement, elle éprouve trop souvent une sorte d'impuissance à parvenir jusqu'au but. Pressée par des sollicitations contraires, elle hésite et se retourne hélas! du côté des vaines images qui l'ont déjà trompée. On connaît l'aveu de la sagesse antique, assez leste d'ailleurs et impliquant peu de remords :

1. Puerilis institutio est maximi momenti ad universam vitam recte instituendam. De rep. Lib. II.

..... Video meliora proboque;
Deteriora sequor.

Saint Paul l'a fait avec une humilité qui nous sert de leçon et d'encouragement : « Je ne comprends rien à ma « conduite, dit-il ; le bien que je veux, je ne le pratique « pas ; mais le mal que je hais, je l'accomplis... Ce n'est « pas moi qui fais ce mal, c'est le péché qui habite en « moi ¹. »

Il y a donc en nous une faiblesse à corriger, un besoin à pourvoir. Pour que la volonté ne reste pas le jouet des illusions du bonheur et qu'elle sache discerner, au milieu de tant d'idées fausses et d'attraits dangereux, le moyen le plus sûr d'y parvenir ; pour que, mise une fois sur le chemin, elle marche en assurance, surmontant sa faiblesse native, résistant aux impulsions contraires, il lui faut une qualité qui la répare et la fortifie. « Le péché habite « en elle ; » c'est un poids qui l'incline au mal : il faut remettre la liberté d'aplomb et l'élever dans le sens de la grâce. Eh ! bien, cette modification de la volonté, cette manière d'être nouvelle qu'il s'agit de lui donner, cette qualité réparatrice et fortifiante, qui guérit et rend pénétrante sa vue intellectuelle, qui relève sa nature et trempe son courage, c'est l'habitude. Elle ne mérite cependant ce nom qu'autant qu'elle est parvenue à être stable. Pour qu'il y ait habitude, il faut une qualité qui ne disparaisse que difficilement, sous l'influence de laquelle on puisse agir toutes les fois qu'il sera besoin.

Mais d'où vient une si précieuse qualité, où et com-

1. Quod enim operor non intelligo. Non enim quod volo bonum, hoc ago ; sed quod odi malum, illud facio... Nunc autem, jam non ego operor illud, sed, quod habitat in me, peccatum. Rom. VII.

ment se recrute-t-elle ? S'il s'agit du bonheur infini qui est le dernier terme de la volonté et des forces surnaturelles nécessaires pour l'atteindre, la réponse est facile : tout ce qui dépasse la portée des facultés humaines ne peut venir que de Dieu. Ainsi de Dieu seul viennent les habitudes de la grâce et des vertus théologiques ¹. — Quant aux habitudes des vertus naturelles de la raison ou du cœur, dont nous avons dit que l'éducation doit les développer solidement dans le sens de la grâce et selon l'Évangile, elles ont une double source. Dieu les accorde lui-même, spontanément et exclusivement, quand il lui plaît ; car il est de sa dignité de se passer, quand il le trouve bon, des causes secondaires. Mais il a daigné communiquer ce pouvoir admirable de produire les habitudes à l'âme elle-même. L'âme, qui n'a été absolument pour rien dans sa création, contribue d'elle-même à se modifier dans un sens ou dans un autre. Lorsqu'elle use de cette faculté pour se rapprocher du bien et se rendre plus vertueuse, c'est une participation au pouvoir créateur dont Dieu daigne l'honorer. « Il l'a faite reine ; » elle concourt à ses desseins : « elle règnera ! ² » N'avions-nous pas raison d'appeler cette ressource glorieuse ?

Or le moyen de produire l'habitude, c'est d'agir, mais d'agir longtemps sans relâche : *ex multiplicatis actibus generatur habitus*. Si l'action n'est pas continuée, la modification de l'âme n'acquiert pas cette fixité qui est la condition de l'habitude ; l'âme garde sa résistance native ; elle n'est pas inclinée dans le sens où elle voudrait, à un moment donné, se porter. Les actes répétés d'une vertu forment donc l'habitude de cette vertu.

1. S. Th. 1^{re} 2^{me} part., quæst. 49, art. 1 et 3. — Quæst. 51, art. 4.

2. Apoc. v. 10.

L'âme en vient à la pratiquer d'une manière aisée et d'un air heureux dont s'étonnent les hommes vulgaires. Le vice contraire lui répugne toujours davantage et semble se hérissier à ses yeux d'obstacles impossibles à franchir ¹.

Mais les actes du vice donnent aussi l'habitude du vice ; et plus vite, hélas ! parce que le mal, en tant que néant, est la pente de notre nature, et, en tant que révolte contre Dieu, est la tendance de notre état de déchéance originelle. « De nous mêmes nous tendons incessamment au néant ; en un instant c'est la chute, c'est la défaite, c'est la confusion, c'est l'évanouissement ². » Chaque faute diminue la force du bien : *peccatum peccavit Jerusalem ; propterea instabilis facta est* ³. « Autant de péchés, autant de coups de la hache sur la racine, dit Bossuet ; aussi l'arbre bientôt ne peut plus se soutenir ; il penche par ses habitudes vicieuses ; les moindres tentations le font chanceler ; les plus légers mouvements lui impriment une pente toujours plus dangereuse ⁴. »
Peu à peu s'évanouissent,

les haines vigoureuses

Que doit donner le vice aux âmes généreuses ;

l'œil s'accoutume à la nuit et commence « à aimer les ténèbres plus que la lumière ⁵ ». Les sens eux-mêmes se façonnent au mal : ils deviennent, à ses honteuses invi-

1. S. Th., 1^e 2^e quæst. 61, art. 2 et 3. Sicut una hirundo ver non facit, nec una dies ; ita utique nec beatum una dies, aut paucum tempus. Arist. hic citat.

2. Ex te semper ad nihil tendis ; cito laberis, cito vinceris, cito turbaris, cito dissolveris. III lmit. iv, 3.

3. Thren. 1, 8.

4. 3^e dim. de l'Avent. 1^{er} point.

5. Joan. III, 19.

tations, irritables et impérieux. L'esclave se lève avant et contre l'ordre du maître, et l'oblige lui-même à obéir. L'éclat de l'or, ou la vue, la simple pensée de la liqueur enivrante, font subir à l'esclave de l'avarice ou de la passion du vin je ne sais quels honteux soulèvements. L'âme sent sur ses épaules les chaînes d'un maître méchant « qui la tient captive et fait d'elle à sa volonté ¹. »

Telle est donc l'habitude ; tel en est le secret et la puissance. Cet aperçu nous fait déjà pressentir pourquoi les habitudes s'inculquent à la fois si vite et si profondément dans la jeunesse, d'où viennent, avons-nous dit, à la mission de l'éducateur les meilleures conditions d'attrait et d'efficacité. En effet, il est nécessaire qu'une habitude soit plus ou moins prompte à prendre selon le degré de résistance de la faculté de l'âme sur laquelle on agit. L'agent, dit saint Thomas, doit venir pleinement à bout du sujet sur lequel il opère ² ; il y met donc plus ou moins de temps selon les dispositions qu'il rencontre. C'est ainsi que le feu, et cette comparaison est de notre grand Docteur, enflamme plus ou moins vite le bois, en raison des conditions qu'il y trouve plus ou moins favorables à la combustion. Si le bois est humide, il faut d'abord que le feu l'élève peu à peu à sa température et dissipe cet obstacle afin de parvenir à se l'assimiler en quelque sorte. De même la raison, qui est le premier principe actif dans l'âme, ne peut qu'à la longue venir à bout de la volonté et la douer de cette sorte de renforcement que lui donne l'habitude. Nous l'avons déjà dit, la volonté, qui est inébranlable dans le désir du bonheur, est variable à l'infini dans les moyens de le rechercher. Mille objets successifs excitent en elle des mouvements divers ; l'a-

1. II Tim. II, 26.

2. Loc. cit. Art.

amour-propre, prenant les couleurs de la raison, la confirme dans ces voies trompeuses. De là, autant de causes qui la rendent indocile et rebelle au dictamen de la conscience et l'empêchent de prendre consistance du côté du bien, ou de contracter les habitudes de la vertu.

Or, dans la jeunesse toutes ces causes sont moins nombreuses et moins résistantes. L'amour-propre est moins obstiné, les passions plus craintives, la volonté se plie facilement à la dépendance. Accoutumé à attendre des autres, par l'obéissance, la satisfaction de tant de besoins, l'enfant éprouve celui du conseil ; et il est prêt à se rendre à l'autorité qui supplée à sa raison, pour peu que le maître se montre capable, bon et désintéressé. Si à ces conditions de tact et de sagesse, le maître, vivant avec les enfants, joint le poids de ses exemples, s'il peut leur dire comme l'Apôtre : « ce que vous avez appris, ce que vous avez reçu de moi, ce que vous m'avez entendu vous dire, vous l'avez vu dans ma conduite, faites de même, et le Dieu de paix sera avec vous » ; la discipline apparaîtra glorieuse à l'enfant, et il prendra heureusement l'habitude des vertus.

Les mêmes raisons, qui favorisent la naissance et l'accroissement des habitudes dans l'enfance, donnent à espérer qu'elles céderont difficilement à des habitudes contraires. Car ces dernières auront d'autant plus de peine à s'établir qu'elles trouveront l'âme, non-seulement moins impressionnable, mais déjà inclinée en sens opposé et fortifiée d'attraits pour la vertu qui ont pour balance, dans l'équilibre des forces de l'âme, des répugnances égales pour le vice.

Qu'on ne se déconcerte pas en voyant trop souvent les bonnes habitudes, que le zèle des éducateurs est parvenu

à développer au prix de tant de sacrifices, disparaître à l'âge des passions, sous l'influence du monde. Il faut toujours tenir compte, dans la culture, de l'ingratitude du sol et des conditions défavorables de la température : le laboureur en souffre, mais il ne se décourage pas ; et tôt ou tard de riches moissons viennent le récompenser de son travail assidu et confiant. Aujourd'hui, — nous le disions en commençant — les circonstances générales sont plus favorables aux résultats de l'éducation. Les jeunes gens chrétiennement élevés défendent mieux leurs bonnes habitudes des influences d'indifférence et de corruption du siècle. Si cependant l'œuvre de l'éducation chrétienne peut être quelquefois tenue en échec, ou même paraître ruinée, qu'on ait confiance en l'avenir. Les vertus, la foi surtout sur laquelle l'éducation les a fondées, subsistant, par leurs racines au moins, dans ce sol travaillé avec tant d'amour, on les verra repousser après un temps d'hiver ou de tempête, et rendre à ces âmes chéries les nobles penchants et les saintes aspirations de leurs premières années. Les marbres du grain le plus riche, et sculptés avec le plus beau talent, peuvent être dévastés par les plantes parasites et par le temps ; mais ils n'en perdent pas leur valeur. La nature et l'art les ont marqués plus profondément que n'ont pénétré ces outrages. Quand le hasard les arrache à l'oubli et les livre à une main délicate, ils font plus que jamais la gloire de leurs artistes ; et les regrets causés par les ravages dont le chef-d'œuvre a été la proie sont couverts par la joie de reconnaître que sa beauté a survécu et de la voir repaître triomphante.

Avec de telles conditions et une telle perspective, le ministère de l'éducation est donc vraiment attrayant et efficace. L'efficacité sur laquelle notre zèle doit humblement compter nous autorise à livrer notre cœur aux

attraits ; les attraits contribueront à rendre l'efficacité plus heureuse et plus certaine ; car ce qu'on fait avec un généreux entrain a toujours plus de succès.

Aimons donc notre ministère. Le Dieu qui réclame les prémices, qui se plaît à en récompenser l'offrande par les plus larges bénédictions de l'avenir, nous donne à cultiver un sol vierge encore : aimons à le préserver de l'envahissement des plantes stériles et malfaisantes et à tourner toutes ses ressources au profit de l'habitude des vertus. L'adolescence, c'est l'âge croissant, c'est l'élan vers l'avenir : aimons à le contenir et à le diriger vers l'infini, là où « les désirs sont rassasiés par la plénitude du bien, où « la jeunesse se renouvelle éternellement comme celle de « l'aigle ¹ ; » à l'élever, par les actes répétés de lutte contre soi-même, jusqu'à « saisir fortement cette Sagesse « divine qui glorifie ceux qui s'attachent tendrement à « elle, qui marque leur front de grâces toujours crois- « santes et le protège d'une illustre couronne ². » L'adolescence, c'est encore la flamme odorante ³ : aimons à éloigner d'elle les inclinations vers le vice, « qui tombe « comme un feu impur et empêche de voir le soleil ⁴ ; » à jeter dans cette flamme céleste les parfums de la chasteté, de la justice, de la force d'âme, de l'honneur chrétien. Que nos élèves deviennent tous, comme le fils du Patriarche, bénis entre tous les enfants ; que leur jeunesse soit pure et féconde, pour que leur vie tout entière jusqu'à la dernière vieillesse ne cesse de

1. Ps. cii, 5.

2. Prov. iv, 9.

3. *Adoleo* a la double signification de croître et de brûler, mais brûler en répandant des odeurs parfumées.

4. Supercecidit ignis, et non viderunt solem. Ps. lviij, 9.

lui ressembler : *Benedictus in filiis Aser ! sicut dies juventutis tuæ, ita et senectus tua* ¹ !

II.

Les dispositions naturelles de l'âme de l'enfant sont donc une condition très-favorable à la mission de l'éducateur. Si l'homme qui y est appelé porte l'auguste caractère du sacerdoce ou de la religion, il se présente devant ses élèves investi d'une très haute et très-large *autorité* qui lui assure la seconde des meilleures conditions de succès.

Qu'est-ce que l'autorité ? Ce mot éveille dans les esprits mondains une idée de hauteur et de faste ; l'idée d'une domination tournant au profit de celui qui l'exerce. Dans les esprits formés par l'Évangile, c'est au contraire une idée d'oubli de soi et de service d'autrui. « Les rois des nations, a dit Notre-Seigneur, les traitent avec empire ; et ceux qui sont au pouvoir n'ont de bienfaiteurs que le nom. Pour vous, qu'il n'en soit pas ainsi ; mais que le plus grand se fasse le plus petit, et que le chef soit comme le serviteur ². » L'autorité implique donc une supériorité de pouvoir, de fortune, de naissance, de sagesse, qui se met à la disposition, qui se dépense au profit des inférieurs. « Ceux qui commandent, a dit saint Augustin, sont les serviteurs de ceux à qui ils semblent commander. S'ils commandent, ce n'est point par passion du pouvoir, c'est par devoir de venir en aide ; ce n'est

1. Deut. xxxiii.

2. Reges gentium dominantur eorum ; et qui potestatem habent super eos benefici vocantur. Vos autem non sic, etc... Luc. xxi., 25, 26.

point par orgueil du premier rang, mais par inclination compatissante à secourir¹ »

L'étymologie concorde avec ce sublime enseignement. *Auctor* vient de *Augere*. L'autorité a pour but d'augmenter, de protéger ce que possède déjà de vie le corps, l'esprit, l'âme, la famille, la société, la nation. C'est une délégation de Dieu qui daigne appeler l'homme à concourir à son œuvre créatrice et conservatrice. L'exercice de l'autorité suppose d'un côté le besoin, de l'autre, l'abondance; le besoin qui réclame, l'abondance qui condescend. Plus les besoins sont grands, plus l'autorité, si elle est suffisamment pourvue et que ses titres soient authentiques, est sûre d'obtenir crédit et succès.

Or, telle est l'autorité du prêtre éducateur; et telles sont en conséquence les heureuses conditions avec lesquelles il aura à l'exercer.

L'enfant naît dans la plus complète indigence; son corps est la proie de besoins incessants qui se font impérieusement sentir. Ceux de son âme, il en a moins conscience; et les efforts qu'il lui faut faire, la contrainte qu'il lui faut subir pour s'en délivrer l'empêchent de se prêter toujours volontiers au dévouement qui lui vient en aide. Mais ces besoins, l'ignorance qui l'expose à l'erreur, la faiblesse de sa volonté qui le menace de la servitude des vices, sont bien plus graves que ceux du corps; et si l'éducation, qui doit y pourvoir, lui était refusée, l'enfant ne tarderait pas à en savoir le plus mauvais gré à l'autorité qui aurait envers lui trahi sa mission.

Les hommes donc qui lui apparaissent chargés de satisfaire, dans la plus large mesure d'autorité, à tous ces besoins à la fois, pour peu qu'ils se montrent discrets et affectueux

1. De civit. Dei, lib. xix, cap. 19, *ad finem*.

non moins que capables et fermes, peuvent-ils manquer de prendre de l'ascendant sur lui ?

Or, telle est l'autorité qui investit nos éducateurs dans les collèges. Par suite des exigences des affaires du monde, dans l'état actuel de la société, les familles ont l'habitude de se décharger presque complètement sur les maîtres de l'éducation de leurs enfants. Nos élèves résident tout entiers dans le collège, la nuit comme le jour ; ils y reçoivent la nourriture et les soins de la santé, aussi bien que l'instruction ; ils y font l'essai de leurs premières forces morales pour les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et envers eux-mêmes ; ils y grandissent dans le petit monde de leurs camarades, de sorte que c'est là encore qu'ils ont à faire l'apprentissage des contradictions, des froissements et des sacrifices de la vie sociale. Il est donc vrai de dire que les familles s'en remettent aux éducateurs de la croissance totale de l'enfant en âge, en sagesse et en grâce, et que c'est à l'abri de leurs ailes que cet être chéri doit en tous sens grandir.

Ainsi les éducateurs ont une sorte d'autorité générale à laquelle rien ne se soustrait de ce qui intéresse la satisfaction de tous besoins et le développement de toute vie dans l'enfant. On pourrait dire que, par rapport à ce but si élevé et si vaste, ils sont délégués *ad universitatem causarum*. Or les devoirs sont en raison des droits ; et les ressources de la grâce, en raison des devoirs. Dieu les constitue ses mandataires pour une des œuvres qui se rattachent de plus près à la Toute-Puissance ; il met donc à leur disposition une somme collective de talents, de sagesse, d'expérience, à laquelle chacun doit concourir, selon ses moyens, avec la plus parfaite bonne volonté. Toutes ces ressources sont élevées sur le piédestal de l'autorité, d'où leur viennent déjà la puissance et le prestige de la hauteur ; qu'ils y joignent les ardeurs de la

charité et les industries du zèle, et leur dévouement réunira toutes les conditions d'efficacité les plus désirables.

De même donc que rien n'échappe à l'autorité de l'éducateur dans l'ensemble total de la vie de l'enfant, il ne se refusera à aucun des actes de condescendance et de sollicitude que réclame l'accomplissement de cette vaste et magnifique mission. Il ne négligera pas de veiller à ce qu'il lui soit servi une nourriture saine et suffisante et qu'elle soit prise comme il convient; à ce que sa santé ne soit altérée par aucune imprudence, et que ses indispositions soient vite remarquées et prudemment conjurées. L'enfant devra sentir que la vigilance dont il est l'objet est toute de bienveillance et le suit jusque dans son sommeil. Et quand il pourra ainsi retrouver en ses maîtres comme une réminiscence des traits si doux de l'ange qui veilla sur son berceau, il leur donnera part à sa tendresse pour sa mère, et sa confiance leur sera acquise pour les fonctions plus importantes et plus délicates de son éducation.

A plus forte raison, l'éducateur mettra-t-il toute son âme à développer dans l'enfant la vie de l'esprit et du cœur. Mais ici son devoir n'est pas seulement de dispenser l'instruction, les conseils, les encouragements et les réprimandes. S'il veut être digne de la haute autorité qui lui est départie, qu'il ait la tendresse ingénieuse et infatigable du père. Le père n'est pas satisfait quand il a fait son devoir, mais quand son devoir a porté ses fruits. De même, l'éducateur qui comprend sa mission s'applique à rendre l'instruction attrayante, à donner l'amour de l'étude et, encore plus, le goût de l'effort et du sacrifice. Dieu, le premier des pères, le modèle comme l'origine de toute autorité, ne se contente pas de verser à flots la triple lumière du soleil, de la raison et de la grâce; il invite l'œil, l'esprit et le cœur à s'ouvrir, par le charme

des couleurs, par la succession des phénomènes, par les avertissements opportuns des choses et des événements : « Il montre à ses enfants un joyeux visage, et dans « tous leurs besoins il est devant eux pour les aider ¹. » Ainsi fait le dépositaire consciencieux de l'autorité divine envers la jeunesse : par de fréquents appels à la raison et au cœur, avec une physionomie qu'une patience infatigable rend toujours avenante, il introduit en quelque sorte l'obéissance au fond de l'âme de ses élèves. « Dans le monde, a dit admirablement Bossuet, l'autorité attire à soi les pensées des autres, et captive leur humeur sous la sienne. Dans les supériorités chrétiennes, on doit s'accommoder aux humeurs des autres, parce qu'on doit rendre l'obéissance, non-seulement ponctuelle, mais volontaire ; parce qu'on doit, non-seulement régir, mais guérir les âmes, non-seulement les conduire, mais les supporter ². »

Ce n'est pas tout, l'éducateur plus que le père et la mère, ou du moins dans une sphère d'exercice plus large, doit veiller au développement de la vie sociale de l'enfant. Né pour la société, l'enfant n'atteindra sa perfection que si l'éducation lui enseigne les devoirs sociaux et l'exerce à les pratiquer. Ces devoirs, c'est la lutte contre l'égoïsme au profit de la justice, c'est l'application de la maxime fondamentale de toute prospérité sociale : ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait à toi-même ; fais ce que tu désires pour toi. Or le foyer de la famille rayonne de trop de tendresse pour que l'enfant y puisse bien apprendre à s'oublier ; le cercle des frères et des sœurs ne provoque pas d'une manière assez large, ni

1. Ostendit se illis hilariter ; et in omni providentia occurrit illis Sap. vi, 17.

1. Panégyr. de saint Benoit.

assez désintéressée, les occasions de rendre à chacun ce qui lui est dû. Voilà pourquoi le collège a paru à de grands esprits nécessaire pour former le caractère et achever l'éducation ¹. L'enfant y trouve une société qui, proportionnant les épreuves à son âge, l'initie expérimentalement aux premiers combats et aux premiers sacrifices des devoirs sociaux. Il y apprend graduellement, en vivant toujours avec ses égaux d'âge, la réserve de conduite, la discrétion de langage, les égards mutuels qui sont la condition de la vertu et du bonheur dans la vie du monde pour laquelle il grandit. Mais pour qu'il ne fasse pas cet important apprentissage aux dépens de ses propres droits, il a besoin qu'une haute et impartiale autorité protège sa candeur contre l'audace des camarades turbulents et hautains, peut-être vicieux. Qu'il accomplisse tout devoir envers les autres ; mais qu'on en fasse autant à son égard. L'éducateur est le magistrat qui rend la justice dans cette société du collège où se forment ceux qui composeront la grande société humaine à leur jour ; il fait plus : il la fait pratiquer et aimer.

Ainsi l'éducateur concentre sur lui l'autorité du père et de la mère, et l'autorité qui préside à la société civile ; sa sphère de puissance et de dévouement est déjà immense. Cependant le rayon le plus divin de sa délégation lui manque encore. On l'a déjà dit : les exigences de l'enfant pour le développement de ses organes sont bien moins urgentes à satisfaire que celles de son esprit et de son cœur pour arriver à posséder la vérité et acquérir la

1. « L'éducation domestique n'assouplit pas assez le caractère, ne développe pas assez les forces physiques ; elle laisse sans activité le ressort puissant de l'émulation. Elle ne forme pas assez l'homme pour la vie publique. » De Bonald : *De l'éduc.*

vertu. Mais qu'est-ce que la vie corporelle la plus vigoureuse, qu'est-ce que la vie intellectuelle et morale la plus riche, auprès des destinées de la grâce ? et qui pourvoira aux expansions infinies de la vie surnaturelle dans l'âme du petit élu ? C'est l'éducateur encore, s'il joint aux délégations précédentes la délégation plus sublime du sacerdoce ; unie aux deux autres, elle donne la plénitude de l'autorité. L'éducateur se présente alors à ses élèves avec la triple couronne de père, de magistrat et de prêtre, portant sur son front tous les pouvoirs féconds, toutes les responsabilités les plus augustes, et, dans son cœur, la capacité de tous les dévouements. La famille, la société, l'Église, lui confient de concert cet objet délicat de leurs communes espérances, l'enfant, souverainement indigent, mais prédestiné à une souveraine grandeur ; elles lui remettent toute leur puissance, lui communiquent tout leur amour. Quelle noble et touchante confiance ! quelle magnifique investiture ! Le ciel et la terre contemplant l'œuvre qui va s'accomplir et tressaillent dans l'attente des résultats.

On ne saurait trop souvent s'élever à la hauteur de ces grands horizons, dont la sérénité et la splendeur peuvent seules prévenir les défaillances du zèle. Tout est sombre, tout paraît étroit et rebutant, dans cette série de tracasseries incessantes, en apparence mesquines, dans cette poussière des luttes les plus vulgaires engagées contre la paresse ou la mutinerie des élèves, ou contre certaines exigences puériles et déraisonnables de leurs familles. En soi, quelle tâche que de corriger une copie dégoûtante de fautes, que de travailler, à force de peine, à faire pénétrer une règle de grammaire dans une tête dure ou légère, et de surveiller des cours de récréation ou des passages ! Tous ces devoirs ne semblent d'abord qu'autant de petites choses où le cœur sacerdotal va étouffer. Mais des

hauteurs de l'ensemble, la lumière descend, tout se coordonne et tout grandit. Ces détails sont indispensables pour le résultat final : sans répétitions réitérées, point d'enseignement ; sans surveillance continue, point d'ordre ; sans ordre, point de travail, point de vertu. Pendant « le sommeil » de la discipline et du dévouement, « l'homme ennemi sème l'ivraie¹ ; » il ne faut qu'un instant pour qu'un scandale porte une atteinte mortelle à l'innocence, pour qu'un élève méchant fasse régner, à la place des bonnes dispositions que de longs efforts ont établies, une dissipation qui engendrera le mauvais esprit. *Bonum ex integra causa* ; c'est plus encore des œuvres collectives qu'il faut entendre cette maxime que de la perfection individuelle.

Or l'œuvre de l'éducation, telle que nous l'envisageons, avec un but si sublime, de si vastes moyens, une si haute et si complète autorité, ne peut être qu'une œuvre d'ensemble. Ce mot d'éducateur, que nous répétons si souvent, est un nom collectif qui désigne l'ensemble des hommes dévoués à l'éducation dans un même collège. Il faut tant d'aptitudes, de talents, d'acquis, de spécialités, d'énergies, de méthodes variées à l'infini, pour arriver, sous l'impulsion d'un dévouement égal et d'une direction unique, à obtenir cette croissance bien coordonnée des trois vies de l'enfant chrétien ! Devant Dieu qui a le plus de mérite, du professeur qui enseigne dans une classe supérieure des élèves intelligents ? ou de celui qui fait pénétrer les premières notions des choses dans les esprits à peine ouverts ? ou des préfets qui consomment leur temps à surveiller, à prévenir ou à réprimer l'indiscipline ? ou du directeur spirituel qui dispense l'instruction religieuse et les sacrements ? ou de l'administrateur

1. Matth. XIII, 25.

qui règle la dépense en descendant aux détails les plus vulgaires, ou qui sacrifie de longues heures à répondre à des plaintes ou à se défendre des exigences du dehors ? qui de tous a le plus de mérite devant Dieu ? Celui qui a fait son devoir avec le plus d'exactitude, de conscience et de pureté d'intention. Tous ces détails sont nécessaires au résultat final, qu'une omission suffit quelquefois à compromettre : donc les mérites de ce résultat sont imputables à celui qui a fait ce qu'il devait, à l'heure et de la manière qu'il devait. Quel homme tant soit peu spirituel ignore que, aux yeux de Dieu, rien n'est grand, fût-ce quelque chose que le monde juge héroïque, si l'esprit propre l'inspire ? que rien n'est petit, fût-ce le don d'un verre d'eau ou un imperceptible soupir, si l'Esprit Saint en est le moteur ? Le monde environne de sa vaine considération l'emploi le plus brillant ; la grâce récompense de ses réalités infinies l'obéissance cachée, qui ne veut pour mobile que le bien général, et, pour prix, que le regard de Dieu.

Du reste, le titre de prêtre ou de religieux, qui assure à l'éducateur le complément et le faite sublime de son autorité, est à la fois un auguste prestige qui ennoblit toutes les fonctions de l'œuvre, et comme une chaîne d'or qui les rend plus étroitement solidaires. Les hommes supérieurs, et tenus pour tels, savent mettre dans les détails de la domesticité et de la familiarité une noble aisance qui les empêche de jamais déroger ; en s'occupant des petites choses, bien loin de s'abaisser, ils les relèvent. Le prêtre doit toujours avoir conscience, il peut toujours faire subir le respect, de sa grandeur. Le prêtre donc qui trace leur journée à des gens de service, qui règle des comptes de finance, ne dépend-il pas de lui qu'on le traite avec de tous autres égards que l'homme préoccupé en cela d'un intérêt personnel ou de famille ? Le prêtre

qui descend de « sa conversation dans les cieux, ¹ » pour expliquer des livres profanes à des enfants, ou pour présider à leurs jeux, ou pour veiller sur leur paisible sommeil, ne lui sera-t-il pas facile de faire sentir qu'il reste grand et d'empêcher qu'on méconnaisse en lui le ministre du Seigneur ?

Et de même que le titre de prêtre donne à tous ses actes un reflet de noblesse et de sainteté, il les marque d'un caractère commun et comme d'un cachet de grande famille, qui rend les fonctions plus étroitement solidaires. Tous les prêtres d'un collège chrétien portent le nom de directeurs, parce qu'ils en ont à remplir les devoirs. Tous en effet ont le droit de donner, avec tact et prudence cependant, un conseil de piété et de sagesse. Tous enseignent le catéchisme. Tous ceux qui ont atteint un certain degré d'âge et d'expérience peuvent être appelés à confesser et à prêcher dans la maison. L'enfant accepte de la part d'un prêtre, si elles sont faites avec discrétion, des remontrances sur ses défauts qui, de la part d'un laïque, pourraient le blesser. Il s'attend à une surveillance sur ses relations et ses inclinations qui lui paraîtrait, en dehors de l'autorité sacerdotale, une sorte d'indélicatesse et d'indiscrète ingérence. Il trouve naturel que le prêtre, qui vit de foi et doit avoir le cœur toujours orienté vers le ciel, lui ouvre souvent des vues surnaturelles en expliquant des textes profanes ou des faits d'histoire ou des phénomènes de science. Ainsi ce qu'il y de plus élevé et de vraiment final dans l'éducation est un terrain commun à tous. Les fonctions, qui restent d'ailleurs parfaitement distinctes et qui doivent se garder soigneusement d'empiéter les unes sur les autres, se confondent, à cette hauteur, dans la grandeur commune. Le

1. Phil. III, 20.

concert des volontés, déjà unies dans la plénitude du même but surnaturel et sous l'impulsion du large dévouement sacerdotal, se trouve encore resserré par cette unité de tendances et de devoirs apostoliques. Le titre qui donne à leur mission sa plus haute autorité, en même temps qu'il rehausse les moindres devoirs, rend donc vraiment plus étroits les liens d'une très auguste et très-féconde solidarité.

III

Nous consacrerons un paragraphe additionnel à dire quelques mots de l'enseignement des lettres et des sciences profanes au point de vue sacerdotal. Cette question appartient directement au *Ratio docendi*; et elle y sera traitée si ce travail doit voir le jour¹. Il sera bon cependant d'en dire un mot en ce moment, à titre sommaire, puisque nous nous occupons des considérations générales qui sont de nature à soutenir le zèle en l'élevant le plus haut possible.

Dans le nombre des répugnances auxquelles la carrière d'éducateur expose le prêtre, il faut compter le dégoût, qui se fait plus ou moins sentir au bout de quelques années, d'un enseignement dont l'objet est en très-grande partie profane. On se demande si un ministère, consacré par Jésus-Christ à la prédication de la divine parole, ne s'oublie pas en se concentrant presque tout entier à expliquer des auteurs païens ou des sciences purement séculières. Ceux à qui il a été dit : *Euntes docete!* satisfont-ils à leur sainte vocation en enseignant, par exemple, le *que retransché*, ou le carré de l'hypoténuse ?

Hâtons-nous de répondre affirmativement et dans toute l'énergie de nos convictions. Oui, le prêtre a toujours

1, Cf., p. 15, supra.

été, il est aujourd'hui plus que jamais dans sa mission, il agit dans la sphère de l'autorité sacerdotale, quand il enseigne les choses profanes. On va en donner, avec un rapide développement, les preuves suivantes : Les lettres et les sciences profanes entrent indirectement dans la juridiction de l'Église, et par conséquent, dans la mission sacerdotale ; — cet enseignement devant, comme on l'a dit plus haut, être tout rapporté à la foi, nul n'est apte comme le prêtre à lui donner cette noble et sainte direction ; — dans l'état d'indifférence où se trouve aujourd'hui l'enseignement, le devoir du prêtre est de se dévouer à le corriger, à le redresser, de contribuer à changer à tout prix ce désastreux système.

I. Assurément la Sagesse divine, par cela même qu'elle a « abandonné le monde à la dispute des savants ¹ », n'a pas voulu faire des sciences, dont il est l'objet, la matière propre de l'enseignement infallible de l'Église. Jésus-Christ a dédaigné d'apprendre aux hommes autre chose que les vérités éternelles ; et il a repoussé toute suprématie n'ayant pour objet direct que des intérêts temporels ². Ce qui ne touche pas au salut des âmes mérite-t-il de fixer les hautes sollicitudes de l'Église, son épouse, absorbée par des soins d'une tout autre gravité ? *Non curat de minimis prætor.*

Mais les lettres et les sciences humaines ne sont ni indépendantes des vérités éternelles. ni absolument étrangères aux choses du salut. Les unes et les autres ont la noble prétention de reposer sur des principes certains ; presque toutes, celle de porter les hommes à la pratique de la justice et de la morale. Les voilà donc côtoyant et même abordant les terres de la juridiction propre, et, en

1. Eccl. III, 11.

2. Luc. XII, 14.

dernier ressort, exclusive de l'Église. L'héritière du Verbe peut-elle souffrir qu'on affirme comme absolus et immuables des principes qui contredisent ceux de la foi ? doit-elle permettre qu'on interprète les choses de la justice et de la morale en dehors des dogmes chrétiens qui seuls les déterminent et les sanctionnent ? Ainsi il arrive que la juridiction de l'Église, bien qu'elle ne porte directement que sur les vérités éternelles et sur la moralité des conclusions, s'étend indirectement sur les sciences qui relèvent de ces vérités et tendent à ces conclusions. Car l'infaillibilité de l'Église embrasse tout ce qui est nécessaire à la conservation de l'intégrité de la foi ¹. Voilà pourquoi l'Église a toujours revendiqué et exercé le droit de surveillance et de contrôle sur l'enseignement. Aujourd'hui que la littérature et la science affichent si hautement la prétention de ne relever que d'elles-mêmes, et que, sous le prétexte d'indépendance, la secte cache son dessein impie d'arracher la jeunesse à Dieu pour lui soustraire plus sûrement tout le genre humain, l'Église élève la voix plus haut et plus ferme que jamais. Nous n'avons pu manquer d'être émus jusqu'au fond de l'âme, en entendant Pie IX nous exprimer ses alarmes et faire appel au dévouement des éducateurs chrétiens ².

Mais l'Église n'a pas voulu se contenter de cette surveillance et de ce contrôle. Elle sait que l'orgueil de la raison est extrême, qu'il ne cesse d'aspirer au droit de tout penser et de tout dire. Si les hommes qui ont charge d'enseigner les choses profanes ne sont pas solidement

1. Nous empruntons cette doctrine à la célèbre circulaire du card. Antonelli, du 19 mars 1870. L'illustre prélat n'avait en vue que les choses de la politique ; mais ce qu'il affirme des droits de l'Église sur ce terrain s'applique exactement aux choses de la littérature et de la science.

2. Cf. supra, p 61 et seq.

fondés dans la connaissance et l'amour de la doctrine chrétienne, ils se laisseront aller à s'affranchir du joug et à ne suivre, dans leurs études et leurs leçons, que leurs inspirations personnelles. L'amour de la popularité les expose à de déplorables entraînements ; car, en se séparant de l'Église au profit des préjugés populaires, ils sont sûrs d'avoir autant de complices que d'auditeurs. Or, qui peut dire les désastres que produira l'erreur émancipée et applaudie ? Hélas ! nous voyons tous les jours, parmi les étudiants de nos écoles, les rapides et souvent irréparables ravages des doctrines qui descendent de tant de chaires impies. La digue vient trop tard quand le torrent s'est précipité dans les plaines. Le plus sûr est de prévenir le mal en confiant l'enseignement des sciences profanes aux maîtres de la science sacrée. Soumis pleinement à l'autorité de l'Église, et formés à l'étude par la lumière qui éclaire toute vérité, ils restent à l'abri de l'erreur et ils possèdent « l'arôme qui empêche la science de se corrompre. »

C'est dans ce dessein que l'Église institua les Universités du moyen âge. Toutes les sciences humaines y étaient enseignées sous l'égide de la théologie et du droit canonique ; et, quand on se rappelle les prodigieux monuments de génie qu'elles ont enfantés et les grands esprits qu'elles ont formés, quelle marche progressive et constante suivait la science, privée cependant des moyens de propagation dont elle est aujourd'hui favorisée ; on ne saurait être fier de la science sceptique de nos jours. Avec tant de ressources, nous l'avons déjà demandé, quels résultats obtient-elle dans le sens de la diffusion de la vérité et du vrai progrès des âmes ? En même temps que l'Église mettait l'enseignement supérieur des sciences profanes entre les mains de ses prêtres, elle les appelait à faire aussi la première éducation des enfants et des

adolescents ; elle encourageait la fondation des écoles ecclésiastiques séculières et fondait elle-même des instituts réguliers pour cette féconde destination. On a déjà cité ces preuves certaines du haut intérêt que prend l'Église à l'éducation de la jeunesse¹. Mais il fallait y revenir pour bien convaincre les prêtres éducateurs que leur ministère n'est pas plus étranger à l'autorité sacerdotale qu'indifférent à la sollicitude de l'Église. Nous comprenons mieux maintenant combien était sincère et fondé le zèle qui inspirait à M. Bourdoise les paroles citées² : « Je crois qu'un prêtre qui aurait la science des Saints se ferait maître d'école et, par là, se ferait canoniser. »

II. Rien ne nous paraîtra plus naturel que l'appel fait par l'Église au zèle sacerdotal en faveur de l'éducation, si nous considérons, en second lieu, que le prêtre est, sinon exclusivement, du moins éminemment propre à donner l'enseignement profane d'une manière profitable à la foi. On a dit, dans la première des Considérations générales, que le développement des facultés doit se faire par rapport à la grâce, sans quoi il menace de lui porter préjudice³ ; et que tout l'enseignement doit converger vers ce but. Or le prêtre est seul capable de lui donner parfaitement cette direction ; d'où il suit que, à ce point de vue, l'enseignement entre vraiment dans les attributions de l'autorité sacerdotale.

En effet, dans les causes mixtes qui relèvent de deux juridictions différentes, c'est toujours l'autorité supérieure à qui il est réservé d'en connaître. Et l'on comprend que, pour bien traiter d'une science inférieure qui a des rapports nécessaires avec une science d'un ordre

1. Cf. p. 54 et seq.

2. Cf. p. 57.

3. Cf. supra, p. 52.

plus élevé, il faut avoir l'expérience de la seconde. Pour bien choisir et diriger les moyens par rapport à une fin, il faut posséder la science et avoir l'attrait de cette fin. De là cet axiome de l'école : C'est à celui qui doit donner la forme qu'il appartient de préparer immédiatement la matière à cette forme ¹. N'est-ce pas au laboureur, qui doit ensemencer, de cultiver, d'engraisser les sillons et de ménager les assolements de manière à augmenter la fécondité du sol ?

L'âme de l'enfant est une terre, selon l'image familière du divin Maître ; une terre où la parole sainte doit faire germer les moissons surnaturelles. Les facultés naturelles, on l'a prouvé, peuvent fournir une sève heureuse à ces incomparables fruits ². Donc tout ce qui intéresse leur culture et profite à leur vigoureux développement sera acquis à l'avantage de la grâce, à cette seule condition que le cultivateur de ce sol prédestiné veuille et sache tout conduire à cette fin, tout élever à ces hauteurs. Or, qui peut, comme le prêtre, vouloir et savoir ? A lui « il a été donné de connaître les mystères « du royaume des cieux ³ » ; à lui il est demandé comme preuve de sa reconnaissance de « nourrir les agneaux ⁴. » Il est donc pressé de communiquer sa science et d'appeler les âmes à partager ses trésors. Celles des petits enfants ne seront pas oubliées. Attiré vers eux par l'espoir d'obtenir d'autant plus de fruits que la culture aura été plus précoce et plus infatigable, il se dévoue entièrement à elles. Il se réserve, non-seulement de jeter en elles le grain des enseignements divins et des sacre-

1. Eiusdem est formam inducere et materiam de proximo præparare ad formam. S. Th. supplem. Quæst. 27. art. 4.

2. Cf p. 47 et seq.

3. Matth. xiii, 2.

4. Joan. xxi, 15.

ments, mais de leur donner la culture préalable totale : la culture de la mémoire et de l'imagination, par les belles lettres ; la culture du jugement et du goût par la grammaire et les mathématiques ; la culture de toutes les facultés, par la raison et par la vertu. Et tout cela comme préliminaire et préparation à la grâce. Habitué lui-même à tout coordonner à cette fin dans ses études et ses œuvres, dans sa vie entière, il lui est facile d'élever avec lui le cœur des enfants jusqu'à ces horizons surnaturels vers lesquels le sien ne cesse d'aspirer. Et ainsi toutes ces classes employées péniblement à des explications de règles, à des comparaisons de mots, à des déductions scientifiques, à des analyses de modèles, se trouvent faire partie intégrante de cette grande œuvre apostolique de la formation totale et forte d'une âme dans la foi.

C'est de cette manière que le génie pénétrant de Bossuet envisageait l'instruction du Dauphin. Son âme éminemment sacerdotale s'attachait à élever celle de son disciple bien au-dessus de la sphère bornée des choses dont il l'occupait. Des moindres détails il faisait un exercice pour tremper l'âme dans la vertu. Par exemple, à propos des infractions des règles de la grammaire : « Il est sans doute honteux à un prince, disait-il, qui doit avoir de l'ordre en tout, de tomber en de telles fautes ; mais nous regardons plus haut, quand nous en sommes si fâchés. Car nous ne blâmons pas tant la faute elle-même que le défaut d'attention qui en est la cause. Ce défaut d'attention vous fait maintenant confondre l'ordre des paroles ; mais, si nous laissons vieillir et fortifier cette mauvaise habitude, quand vous viendrez à manier, non plus les paroles, mais les choses elles-mêmes, vous en troublez tout l'ordre. Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire ; alors vous mépriserez les pré-

ceptes de la raison ¹. » Admirable méthode d'éducation, la seule vraie, la seule féconde ! Toujours être et se montrer préoccupé des graves intérêts de l'âme et de l'avenir. Rien n'est plus facile ; car c'est une question de cœur et de foi. Mais comme on gagne le cœur des enfants et comme on rend leur esprit docile ! N'est-ce pas d'ailleurs le cas de dire, en employant le mot de Pascal, que, en dehors de ces larges vues apostoliques, l'instruction ne vaut pas « une heure de peine ? »

Mais le grand Évêque se montre attentif, moins encore à diriger les efforts de l'âme de son élève vers la possession de la force morale qu'à l'élever à la conviction et à l'amour des choses de la foi, par toutes les occasions que l'enseignement présente : « Nous lui faisons connaître, dit-il, par les mystères abominables des Gentils et par les fables de leur théologie, les profondes ténèbres où les hommes demeuraient plongés en suivant leurs propres lumières. Il voyait que les nations les plus polies et les plus habiles en tout ce qui regarde la vie civile, comme les Égyptiens, les Grecs et les Romains, étaient dans une si profonde ignorance des choses divines qu'ils adoraient les plus monstrueuses créatures de l'univers, et qu'elles ne se sont retirées de cet abîme, que depuis que Jésus-Christ a commencé de les conduire... Les exemples de modération et de justice que nous trouvions dans leurs histoires nous servaient à confondre tout chrétien qui n'aurait pas le courage de pratiquer la vertu après que Dieu même est venu nous l'apprendre ². »

1. Au Dauphin. Dédic. du tr. d'éduc.

2. Exposé de l'inst. du Dauphin. Bossuet ajoute cette remarque importante au point de vue de l'efficacité de ces sortes d'avis : « Au reste, nous faisons le plus souvent ces observations, non comme des leçons, mais comme des entretiens familiers; et cela les faisait entrer plus agréablement dans son esprit. »

Cet exemple est à la portée, et doit être toujours sous les yeux, de tout éducateur chrétien. Un prêtre doit ne pouvoir se passer de tourner tous les actes de son zèle pour les enfants là où se tournent d'elles-mêmes toutes les aspirations de son cœur, où réside son trésor. Qu'importe, d'ailleurs, la condition sociale de ses élèves? Leur destinée à tous est plus que royale: chacun d'eux n'est-il pas le Dauphin du royaume des cieux ?

III. Le prêtre est donc éminemment propre à donner l'enseignement secondaire selon l'ordre et au profit de la foi. Nul ne le peut comme lui. Cette considération, si propre à lui inspirer du goût pour la mission d'éducateur, tirera une autorité plus pressante de l'examen qui nous reste à faire de l'état, désastreux pour la foi, où se trouve aujourd'hui l'enseignement. Cet état est tel que le prêtre seul peut le ramener à l'ordre, réparer et prévenir les funestes conséquences qui en résultent pour la jeunesse.

Deux mots suffisent pour caractériser cet état de choses : le programme de l'enseignement ne renferme que des matières étrangères, ou même contraires, à la foi; et cependant il est donné, le plus souvent, par les maîtres laïques, d'une manière indifférente, même hostile. Eh ! bien, rien n'est plus grave ni plus dangereux ; rien ne réclame plus impérieusement l'intervention du prêtre. Rendons-nous d'abord bien compte des choses ; constatons que l'enseignement est vraiment dans ce déplorable état ; en second lieu, essayons d'en apprécier la gravité. Il sera dès lors suffisamment démontré que le prêtre doit entrer vaillamment dans la lice et se dévouer. Nous nous mettrons ainsi en état d'apporter les remèdes et de les appliquer avec autant de tact que de zèle.

1° Il n'est pas besoin d'examiner longuement le programme de l'Université, qui l'impose, hélas ! à toutes les

écoles prétendues libres à cause de la nécessité du baccalauréat, pour reconnaître qu'il a été rédigé sous l'inspiration d'une souveraine indifférence religieuse. Ne serions-nous même pas autorisés à dire, d'une secrète hostilité ? A part l'*Épitome historix sacræ*, les classiques chrétiens en sont, la plupart du temps, exclus ; ce qui revient à poser en principe cette maxime aussi dange-reuse que fausse, que les auteurs chrétiens ne méritent pas d'être classiques. Pendant quelques années, il a été fait grâce à saint Chrysostome, à cause de son incomparable éloquence et de la limpidité et du charme de son style ; au discours de saint Basile *sur l'usage des auteurs profanes*, parce que, en faussant sa pensée, on pouvait s'appuyer sur lui pour autoriser l'envahissement des anciens. Mais depuis longtemps on a fait justice de ces deux Pères. Il est question aujourd'hui de faire une part aux classiques chrétiens ; mais combien de temps durera cette mesure parcimonieuse et tardive ? Pour être bachelier, il faut donc tenir pour certain que le beau en tous genres est exclusivement païen, et que les écrits où sont racontées les suaves et sublimes origines de la religion ne sont bons tout au plus que pour les enfants. Même injustice exorbitante pour l'enseignement de l'histoire. Celle du peuple de Dieu et de l'Église n'est jugée propre qu'à occuper des mémoires incapables encore de faits plus sérieux. Il n'en est plus question à partir de la cinquième.

Si du moins l'histoire des peuples anciens, ou du moyen âge et des temps modernes, était exposée de manière à faire ressortir la plus grande leçon, la seule leçon nécessaire qui en découle, le besoin de Jésus Christ et de sa religion ! Mais c'est le moindre souci du programme ; ou plutôt il accuse le désir d'esquiver le plus possible cette leçon ou de la résoudre d'une manière tout opposée à

l'Église. Il y a même dans l'ensemble des questions d'histoire et de géographie, et dans les réponses qui y sont faites par les auteurs approuvés, je ne sais quel esprit d'impartialité superbe entre l'erreur et la vérité qui ne peut être que mortel à la simplicité de la foi. C'est ainsi, pour ne citer que cet exemple qui fait comprendre notre pensée, qu'on appelle Jérusalem : *la ville sainte des chrétiens*, comme la Mecque est la ville sainte des musulmans. Les ruines de Jérusalem et celles d'Athènes, le Jourdain et l'Eurotas, le Liban et l'Ida, sont l'objet des mêmes regrets poétiques, sauf un accent plus pénétrant en faveur de ce qui fut païen. Les disciples du Sauveur ne peuvent pas se plaindre : on daigne faire place à leurs croyances dans la dispensation des croyances officielles. Leurs croyances leur sont, il est vrai, plus chères que la vie ; les vérités qu'elles ont pour objet sont plus certaines et plus importantes que l'existence de l'univers. Celles à côté desquelles on leur donne rang sont des fables dont on rit, des souvenirs qui n'intéressent que l'écorce de la civilisation. Mais les programmes se doivent à tous, et l'État n'a pas le droit de pencher en faveur des vérités éternelles.

Nous voici aux classes de lettres. On met les poètes entre les mains des écoliers. On en a expurgé, il est vrai, les obscénités les plus grossières. Mais plus d'un éditeur s'est dispensé de ce scrupule ; leurs exemplaires circulent dans les mains des jeunes gens. Et quels restes nauséabonds on en trouve, même dans les plus châtiés ! Autrefois la candeur de l'enfant n'y soupçonnait point de mal ; aujourd'hui la corruption prématurée cherche, même dans les vers inoffensifs, le venin qu'elle sait circuler un peu partout. Voilà, sous le masque des faux Dieux, toutes les passions exposées au jour, illustrées, glorifiées ! les images poétiques embellissent toute laideur et arrachent

du cœur des adolescents l'horreur dont le baptême les a doués contre les choses impures. Tout cela, le maître, par une brillante analyse, le déclare et le démontre admirable. Voilà Horace qui célèbre en des strophes d'une *gracieuse mélancolie* la brièveté de la vie et l'incertitude du lendemain, qui tire de là des préceptes de conduite en apparence si sages :

Eheu ! fugaces, Posthume, Posthume:

Labuntur anni ! . . .

Æquam memento rebus in arduis

Servare mentem . . . Moriture Delli !

Au fond, que veut-il ? décider ses amis à se hâter de jouir, car le temps est court ; et une fois mort, il n'y a plus rien, pas même le regret d'avoir si mal profité de la vie ! . . . C'est le renversement de la morale de l'Évangile ; et cependant a-t-on soin de le remarquer, de le signaler, en le flétrissant, à l'attention et à l'indignation des jeunes âmes ?

2^o Voilà bien l'état, le déplorable état des choses ; et il est bien vrai que, en dehors des maisons ecclésiastiques, ou de quelques collèges laïques, en trop petit nombre, hélas ! dont les maîtres ont un cœur d'apôtre, on n'y trouve rien à redire, rien à corriger. Au contraire, on abonde dans cet esprit païen, et l'on met son devoir à l'inoculer profondément dans les jeunes âmes. Or, est-il difficile de comprendre quels doivent être nécessairement les résultats de cette dangereuse indifférence ? Supposons des enfants qui jouent sur une pente au penchant de laquelle est un abîme ; ils l'ignorent ou ils l'oublient ; et ces attrails vertigineux que le vulgaire attribue aux gouffres les rapprochent des bords : N'y a-t-il pas pour eux le grave danger d'une mort effroyable ? C'est l'image des périls de l'enseignement païen donné avec indifférence, sans qu'on songe à le rectifier.

N'est-il pas vrai que l'enfant subit en naissant les secrets attraites de l'erreur et du mal, qu'il grandit sur la pente de la concupiscence, le cœur plein de révoltes contre les préceptes divins et de doutes contre les dogmes ? Ce sont là, au fond de son âme, des intelligences avec l'ennemi et comme les appels mystérieux de l'abîme. Eh ! bien, l'enseignement païen, c'est-à-dire qui a pour matière les choses du paganisme, privé du contre-poison d'une sage critique et d'une correction chrétienne, ne peut que favoriser ces révoltes, encourager ces doutes et rendre la pente plus glissante.

En effet, cet état de déchéance originelle, de défaut de rectitude et d'impulsion natives vers le bien, est par lui-même une maladie morale contre laquelle il y a obligation de réagir sans cesse. Le laisser-aller, c'est la mort. Le champ sans culture se couvre de ronces et de poisons. Quand on ne réagit pas contre la chair, dit saint Paul, « les passions des péchés travaillent dans les membres « pour porter des fruits de mort¹. » Or, le système contre lequel nous protestons, c'est le laisser-aller de l'esprit et du cœur ; c'est l'abandon de l'âme à ses inclinations naturelles pendant la très-grande partie du temps, et par les exercices mêmes que l'on emploie à la développer. Tout ce qui occupe la mémoire et l'imagination, tout ce qui sert à former la raison et le goût, tout ce qui fixe l'attention et concentre les réflexions, ce sont choses au moins étrangères à la foi. Non-seulement le texte des auteurs, mais les mille digressions que l'explication en suppose, tout plonge ces pauvres âmes dans la mythologie, dans les opinions, la politique, les mœurs des païens. Tout cela constitue pour elles une atmosphère malsaine, composée d'éléments contraires à l'air natal

1. Rom. VII, 5.

des esprits chrétiens. Quelle triste santé surnaturelle doit sortir de là ! Quelle faiblesse de tempérament moral ! quel dégoût des choses divines ! quel oubli des dernières destinées ! Hélas ! il n'est pas vrai de dire de la Patrie céleste, comme de la terre où l'on a pris naissance, qu'elle ne cesse de provoquer l'amour par de doux souvenirs et qu'elle ne souffre jamais qu'on perde sa mémoire ¹. Peu à peu son image s'efface, les attrails gravés au fond du cœur par le baptême perdent de leur empire ; et l'enfant, nourri par l'étrangère, oublie sa mère, son foyer, son héritage et son avenir.

Aussi, en permettant, dans une certaine mesure, l'usage des auteurs profanes dans l'éducation, saint Basile recommande-t-il avec soin de la sagesse. Il veut qu'on mette les enfants en garde contre leurs maximes, et qu'on ne leur livre pas le gouvernail de ces tendres âmes. Il donne les règles et les exemples d'une sage critique pour discerner ce qui est contraire à la foi, afin de le rejeter ; ce qui est favorable, pour montrer, par le parallèle, la supériorité infinie des enseignements chrétiens ; ce qui est indifférent, pour le ramener à la morale de l'Évangile. Jamais de neutralité, ni d'oubli de la fin à laquelle toute bonne éducation doit tendre sans cesse. Or, c'est précisément ce grand devoir qui préoccupe le moins la plupart des maîtres laïques. On laisse dans l'oubli les choses saintes, ou l'on n'en parle que froidement ; et l'on traite avec chaleur de la littérature, de la philosophie, de l'histoire et des fables des anciens : est-il possible que l'élève hésite à préférer tout cela et à oublier le reste ? La pente défectueuse de sa nature le fait incliner vers ces vaines et fausses maximes ; et, pendant dix années, on lui

1. Nescio qua patriæ tacita dulcedine solum

Nos trahit. immemores nec sinit esse sui.

Ovid. Pont.

en remplit la tête, en se donnant mille peines pour les lui faire aimer. Il est vrai : on réussit rarement. Ces choses-là inspirent, ou plus tôt ou plus tard, le dégoût ; mais les choses de la foi n'en sont pas moins oubliées, et ce dégoût du faux, qui n'est pas corrigé par le culte du vrai, est un danger de plus pour les jeunes âmes qui perdent peu à peu le besoin de la vérité et le courage de la vertu.

Un autre danger, c'est la persuasion, très-mal fondée, d'ailleurs, qu'on cherche à communiquer aux élèves, de la supériorité des classiques païens au point de vue du beau. Une telle appréciation suppose ou un goût superficiel ou de la mauvaise foi. Saint Augustin s'est reproché avec une humble amertume d'avoir subi cette erreur ; et il l'attribue à l'orgueil de son esprit qui l'empêchait de pénétrer dans les profondeurs de la littérature chrétienne. « Une fois attentif et soumis, s'écrie-t-il, j'ai vu qu'elle reste inaccessible aux superbes et qu'elle dépasse les forces de l'enfance ; mais comme elle grandit et paraît sublime quand on l'étudie avec persévérance ¹ ! »

Assurément, s'il fallait entendre par le beau littéraire l'ordonnance savante des parties, les grâces naturelles ou étudiées de la forme, la science ou l'instinct des procédés du style, on devrait attribuer l'avantage aux profanes. Mais toutes ces ressources, dont nous avouons qu'il faut tenir bon compte, ne sauraient aveugler un esprit sérieux et sincère sur la pauvreté relative du fonds qu'elles exploitent. Et cependant, par le seul fait qu'on met ces sortes d'œuvres exclusivement entre les mains des élèves, on suppose, nous l'avons déjà insinué, que tout le beau

1. Tumor enim meus refugiebat modum ejus ; et acies mea non penetrabat interiora ejus... Ecce video rem non compertam superbis, neque nudatam pueris, sed incessu humilem, successu excelsam. Confess. Lib. III, cap. v.

est là. On va plus loin. La plupart des maîtres laïques, tout en prodiguant les critiques élogieuses aux chefs-d'œuvre antiques, passent sous silence, ou rabaisent les pages les plus belles de la Bible et des Pères. Est-ce ignorance de ces incomparables beautés, est-ce frivolité d'esprit qui rend incapable de les goûter, est-ce parti pris de justifier la voie où l'on s'est engagé ? peu importe. L'enfant grandit en entendant répéter que les lettres religieuses sont peu dignes d'occuper un esprit cultivé, que le style en est barbare. De l'aveu des élèves qui, malgré ces déclamations sottes, quelquefois perverses, sont demeurés croyants, c'est une tentation fort dangereuse. Car, comment admettre que le beau se sépare ainsi du bon, dont il ne doit être, comme l'a si bien dit Platon, que la splendeur ? Comment admettre qu'elle vienne de l'Esprit de Dieu, de cet Esprit qui a tout fait par les nombres, comme dit saint Augustin, une doctrine qui n'a ni harmonie, ni grâce, et qui méconnaît ainsi un des nobles besoins de la nature humaine ? L'enfant est incapable de saisir le faux de ces analyses ; il peut d'autant moins comprendre ce qu'il y a d'insuffisant et de frivole dans les littératures antiques, qu'on s'obstine davantage à rendre obtus dans son esprit le sens des beautés profondes et sublimes. Le voilà donc livré, par une séduction nouvelle, par l'éveil du faux sentiment des arts, à cette atmosphère païenne, condamné à y étouffer peu à peu, en se complaisant là où il dépérit. Pour en revenir à notre allégorie, le voilà qui joue sur la pente de l'abîme, sans être averti des périls qu'il court, sans être retenu, et formé, au contraire, à croire qu'en se laissant aller il marche dans le sens de sa perfection.

Or, cependant, nous n'avons encore constaté le danger de cet état de l'enseignement qu'au point de vue négatif, en tant qu'il met de côté l'Évangile et qu'il est ce que

nous avons appelé le laisser-aller de l'esprit sur sa pente dangereuse, à l'époque si délicate de sa formation. Mais quand les auteurs païens sont, non plus seulement indifférents, mais contraires et même contradictoires à l'Évangile, n'est-il pas évident que le danger devient encore plus grave ? Le maître, qui est forcé d'expliquer à ses élèves ces textes impies, qui les oblige à respirer et à manier ce poison, n'est-il pas mis en demeure de les signaler pour tels, de tenir ces enfants en défiance, de leur multiplier les antidotes ? Et s'il ne le fait pas, s'il néglige ce devoir sacré, la ruine des jeunes âmes n'est-elle pas probable ? ne doit-elle pas provoquer la compassion et le dévouement du sacerdoce ? Or, il en est ainsi des milliers de fois dans le cours d'une seule année. Des milliers de fois des textes, ou trop inaperçus et inoculant leur venin à la longue jusqu'à infecter toute la constitution morale des élèves, ou applaudis par le maître et s'imposant de toute son autorité, mettent leur foi en échec.

Prenons au hasard dans les chefs-d'œuvre les plus réputés et dont nos pelagiens modernes ne cessent de dire qu'ils élèvent le niveau de la morale publique. Dans *Œdipe à Colone* et *Iphigénie en Aulide*, nous entendons Thésée qui accueille le roi fugitif, Achille qui s'emploie avec colère à sauver la vie de la vierge royale. Quels sont leurs moyens et leurs mobiles ? Pas d'autre que l'égoïsme, le honteux égoïsme ! ils se défendent expressément d'obéir à tout autre sentiment qu'à celui de l'intérêt du pays, ou de leur dignité compromise ! Est-il possible de contrevenir avec plus d'éclat au précepte de l'abnégation qui est le fondement de l'Évangile ?

Écoutons Cicéron qui reproche à Verrès son attentat contre Gavius. Parce que cet homme est citoyen romain, le crime dont sa personne est l'objet est plus grave que

les atroces supplices et la mort douloureuse d'un grand nombre d'officiers de la marine sicilienne ! Peut-on plus formellement infirmer la valeur de la Rédemption en face de laquelle il n'est plus de Grecs ni de barbares, et chaque âme se recommande, indépendamment de toute condition personnelle, par le prix du sang qui l'a rachetée ! — Voilà Virgile qui, pour intéresser à l'enfant, dont une amitié suspecte a fait sa proie, fait un mérite à sa vertu de sa beauté corporelle ¹. La vérité est ici tout à fait renversée. La beauté va non pas du corps à l'âme, mais de l'âme au corps, de la vertu aux grâces extérieures. Au ciel, c'est la splendeur de l'âme, glorifiée par le Saint-Esprit, qui s'irradiera à travers les organes des sens ². Ici-bas, c'est la sagesse, c'est la vie divine de l'âme qui « répand les grâces sur la tête de l'adolescent et met « à son cou un collier précieux.... C'est elle qui donne « des charmes à son sourire ; et à son front une auréole « d'honneur ³. » « Quand l'âme est pure, » a dit notre divin Maître, « tout le corps est lumineux ⁴. » C'est comme une flamme qui brûle au fond d'une lampe d'albâtre qu'elle rend toute resplendissante.

Ainsi dans les textes les moins suspects en apparence, les plus vantés, non pas dans ceux qu'on regarde généralement comme dangereux, et qu'on croit être en petit nombre, nous voyons l'Évangile formellement contredit. Cet état de choses n'est-il pas très-grave ? Est-ce que Jésus-Christ est venu tout renouveler sur la terre, pour qu'on joue ainsi avec les erreurs qui sont la première cause de sa mort, pour qu'on ressuscite les maximes

1. Tutatur favor Euryaluni, lacrymæque decoræ
Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.

Æneid. Lib. V.

2. Rom. VIII, 11.

3. Prov. I, IV, XVI.

4. Luc. XI, 21.

qu'il a détruites par son sang ? Nous ne voulons pas dire qu'il faille livrer aux flammes tous les auteurs païens, ni même les proscrire de l'éducation de la jeunesse absolument; mais il est intolérable qu'on fasse exclusivement et sans émotion, sans correction, des maximes antireligieuses dont ils sont pétris, le flambeau de l'esprit, l'aliment du cœur de la jeunesse chrétienne. Et, répétons-le encore, il est temps que les apôtres interviennent; du poids de leur autorité, qu'ils agissent sur l'opinion pour chasser totalement, sinon les païens, au moins le paganisme de nos écoles; et, en attendant ce moment qui sera décisif pour la régénération sociale, qu'ils se dévouent à préserver de ce mal le plus grand nombre possible de jeunes âmes !

QUATRIÈME CONSIDÉRATION.

L'ÉDUCATION OFFRE A CEUX QUI EN REMPLISSENT LE MINISTÈRE
DE PRÉCIEUX AVANTAGES POUR LEUR PROPRE PERFECTION.

Toute vocation divine a pour but le profit et la sanctification propres du sujet avant même le bien des âmes auxquelles il est envoyé. C'est là le *finis primarius* de toutes les sociétés religieuses et le dernier terme de leurs divers ministères. Aussi nos constitutions donnent-elles aux éducateurs cette consolante assurance « qu'ils met-
« tent d'autant mieux leur salut personnel en sûreté
« qu'ils s'emploient mieux à pourvoir au salut de leurs
« élèves ¹. » Or, c'est le privilège de la carrière de l'édu-

1. Et nunquam illos effugiat æternam animarum suarum salutem eo magis in tuto positam esse, quo puerorum istorum saluti melius providere conati fuerint. Ad calcem, n° 2.

cation chrétienne de procurer à ceux qui y sont voués de tout cœur des avantages personnels de premier ordre. Ces avantages ne sont rien moins que l'achèvement et le perfectionnement de leur propre éducation.

On l'a dit avec raison : l'éducation ne se termine qu'à la mort. Celle qui est donnée au foyer de la famille et au collège n'est que l'initiation à l'éducation complète de la vie ; elle forme surtout à apprendre et à aimer à se former. Mais encore, soit à cause de la légèreté naturelle de l'enfant, soit faute de goût, de savoir-faire ou de dévouement de la part des maîtres, est-il rare que cette première formation soit bien faite. Combien d'entre nous n'ont-ils pas reconnu, au sortir de leurs classes, non pas seulement la médiocrité de leur acquis, mais encore le peu d'avancement de leur formation ? Nous avons senti qu'il nous restait à contracter le goût de l'étude, et l'habitude de l'attention et de la réflexion, qui peut seule faire tirer profit de l'étude. Ce sentiment et cet aveu sont un acte d'humilité salutaire qui dispose à remédier aux lacunes qu'on a une fois reconnues, quand il est encore temps de les réparer.

Ceux qui ne sont pas prêts à se rendre ce témoignage courent risquer de rester toute leur vie des esprits légers et des intelligences communes. Il est à présumer que les facultés superficielles de l'âme seront seules dans la suite le but de leur culture et de tous leurs efforts. C'est par la mémoire qu'ils s'attacheront surtout à étudier la théologie, sans comparer ni approfondir, sans songer à s'appropriier l'enseignement, et à en faire l'épreuve sur eux-mêmes afin d'en profiter les premiers. Ils se lanceront ainsi dans les fonctions du saint ministère avec un talent d'éclat et une certaine érudition peut-être, mais dénués d'un fonds solide, et de cette connaissance profonde des choses qui donne au discours, même sur

les sujets les plus connus, une lumière nouvelle et saisissante et une émouvante chaleur. Ils seront d'autant plus exposés à la routine que leur facilité naturelle serait plus grande et leur amour propre plus aisément satisfait¹. Or, comme le sérieux du travail et l'habitude de se nourrir des vérités étudiées sont ordinairement la garantie d'un cœur qui se possède et d'une conduite vraiment religieuse, il est à craindre que la dissipation de la vie ne soit, dans une certaine mesure, la conséquence de cette légèreté de l'esprit.

La vocation d'éducateur est éminemment propre à préserver de cet énervement intellectuel et de ce dépérissement des meilleurs dons de Dieu. L'enseignement pratiqué comme il doit l'être est, pour celui-même qui le donne, la culture la plus fructueuse de l'esprit ; et cette habitude de régularité et de vigilance, d'abnégation et de sacrifice, qui fait comme le tissu de la vie du prêtre éducateur, est pour lui la discipline la plus salutaire de la volonté.

I.

L'ENSEIGNEMENT SAGEMENT DONNÉ EST, POUR LE MAITRE, UNE
EXCELLENTE CULTURE DE L'ESPRIT.

Le vrai progrès de l'esprit, nous ne le répèterons jamais assez, est beaucoup moins dans l'éclat, et même dans l'étendue, des connaissances que dans la discipline et le développement sagement coordonné de ses facultés. L'esprit digne d'admiration et d'envie est celui qui se fait obéir de son imagination et de sa mémoire et en mai-

1. Quand on écrit avec facilité. on croit toujours avoir plus de talent qu'on en a. Pour bien écrire. il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. Joubert, pensées, titre XXIII, 45.

trise toutes les ressources ; qui est capable de se rendre et de rester à son gré attentif, de réfléchir avec droiture et maturité, et de parvenir ainsi à juger et à raisonner avec la plus haute prudence possible. La prudence est la grande vertu, c'est-à-dire la saine vigueur et la perfection de l'esprit. C'est que, en effet, la fonction dernière de l'esprit, celle vers laquelle doivent être ordonnées toutes ses puissances, ce n'est pas de connaître beaucoup, mais à fond, et surtout de conclure sagement. Il faut qu'il soit capable d'extraire des formes changeantes, et des faits passagers, les vérités immuables et générales qui servent de fondement à la vertu, et d'en déduire les règles particulières de conduite pour les circonstances si variables de la vie humaine. Au seuil de l'immortalité, dont la conquête est le seul but de notre existence, nous serons interrogés sur nos œuvres plus que sur notre savoir ; et la science qui n'aura pas tourné au profit de nos mœurs servira à nous confondre plutôt qu'à nous justifier. *Quid prodest magna cavillatio de occultis et obscuris rebus, de quibus nec arguemur in judicio quia ignoravimus?.. et quid curæ nobis de generibus et speciebus* ¹ ?

Or l'enseignement élémentaire des grammaires, des lettres et des sciences, est très-propre à donner à l'esprit la possession et le légitime usage de ses facultés, et aux facultés leur juste mesure de développement par rapport à ce but final. La grammaire, et surtout la grammaire comparée, c'est-à-dire la grammaire des langues anciennes, enseignées avec l'application des règles par la traduction réciproque de l'une en l'autre, est une science

1. Smil. III, 1. Après avoir fait nos études, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerais aussi cher que mon escolier eust passé le temps à jouer à la paulme; au moins le corps en serait plus alègre. Montaigne : Essais. Liv. I^r, chap. XVIII.

d'une philosophie pratique simple, claire et très-fructueuse. En faisant connaître l'étymologie des mots, leur souplesse d'évolutions qui se prête à toutes les nuances et à tous les développements de la pensée, leurs modes et leurs règles d'assemblage, les ressources de leurs diverses flexions de genres, de cas, de personnes, etc; pour exprimer leurs rapports d'enchaînements et de dépendance, elle ne cesse de mûrir et de rectifier la pensée, en lui donnant la justesse, la précision et l'ordre logique qui en sont le premier mérite. Les belles-lettres enseignées de manière à subordonner toujours l'harmonie et l'image à l'idée, à tirer toujours l'idée de la conviction de l'esprit et de la chaleur de l'âme, et à mettre tout le langage au service de la vertu, sont un heureux développement des facultés dans leur ordre d'importance et leur vraie valeur relative ¹. L'histoire forme le jugement et la raison pratique d'une manière très-avantageuse, pour peu que le maître ait soin, selon le conseil de Montaigne, « de se souvenir où vise sa charge, et de s'attacher surtout à faire practiquer à l'élève les grandes
« âmes des meilleurs temps, et à moins imprimer dans
« son esprit les dates que les mœurs ; en un mot à ne
« luy apprendre pas tant les histoires qu'à en judger ². » Les sciences exactes, étudiées dans la juste mesure que doit leur assigner leur nature aride et trop exclusivement rationnelle, assurent à l'esprit une grande vigueur substantielle, et contrebalancent sa disposition naturelle à trop donner à la musique et à l'éclat du discours, aux procédés de forme du style.

1. Rappelons-nous l'admirable pensée de Joubert : « Plus une parole ressemble à une pensée ; une pensée à une âme ; une âme, à Dieu : plus tout cela est beau. » Le développement de cette pensée suffirait à un enseignement complet et excellent de rhétorique. Cf. p. 42.

2. Essais. Liv. 1^{er}. chap. xviii.

Ce simple exposé de la meilleure, ou plutôt de la seule bonne méthode d'enseignement élémentaire suffit à en faire apprécier le mérite et présager les résultats. La jeunesse serait-elle aussi frivole, aussi suffisante, aussi glorieuse de parure, aussi inclinée à la paresse et aux plaisirs des sens, aussi mobile au souffle des mauvaises doctrines, si elle était formée par des maîtres pénétrés de ces principes et habiles à en donner l'intelligence et le goût ¹? Or, pour parvenir à former ainsi nos élèves, il faut commencer par nous rendre ce précieux service à nous-mêmes, et travailler à faire notre propre intelligence telle que nous voulons que leur intelligence devienne. Il est trop évident que nous ne pouvons contribuer à former en eux cet esprit observateur, judicieux, pratique, maître de soi, qu'autant que le nôtre aura acquis ces qualités solides. C'est notre éducation aussi bien que leur éducation que nous avons, sinon à recommencer, au moins à compléter ; mais aussi, c'est notre profit, un profit de premier ordre, qui sera la récompense de nos efforts. On ne donne que ce qu'on a ; mais on a éminemment ce qu'on s'est mis en état, comme on est en devoir, de donner avec abondance. Acquérons donc, par une étude sérieuse, patiente et aimée, des premiers éléments des choses intellectuelles, la rectitude et la vigueur que nous voulons communiquer : le goût même que nous éprouverons pour notre enseignement, et le succès qu'il obtiendra, seront la mesure et la constatation de nos propres progrès.

1. « Ils ne travaillent qu'à remplir la mémoire et laissent l'entendement et la conscience vuides. Tout ainsi que les oiseaux vont quelques fois à la quête du grain et les portent au bec sans le taster, pour en faire becquée à leurs petits : ainsi nos pédants vont pillotant la science dans nos livres et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres pour la dégorgger seulement et la mettre au vent. » Montaigne. *Loc. cit.*

Quel ne sera pas, pour nous et pour eux, le résultat de cette habitude de réfléchir, de comparer, de raisonner, une fois bien acquise ! Quel état que celui d'un esprit qui ne se paie jamais de mots sonores, ni de figures ! qui, avant de se laisser entraîner à la passion que l'auteur met en jeu, demande à chaque terme son vrai sens ; à chaque phrase, sa logique ; à chaque page, sa substance ; qui veut toujours savoir ce qu'on a prétendu dire et si l'on avait droit et raison de le dire ! Il n'y a pas de tâche plus élevée, ni de service plus éminent à rendre, que de former ainsi l'esprit de manière que le jugement s'éveille promptement et soit délicat et sûr ; rien, sinon de rendre le cœur vertueux et l'âme sainte ; mais ce n'est que pour arriver à ce résultat qu'on s'attache à former ainsi l'esprit.

Le jeune homme sortira donc des mains de ses maîtres, s'il a eu le bonheur insigne de les trouver tels que nous les souhaitons tous, apte à aborder toutes sortes d'études et à réussir dans toutes les carrières, vraiment raisonnable, ferme dans la foi et solidement vertueux. L'erreur n'a pas de prise sur son esprit ; et son cœur est à l'abri des plus dangereux entraînements. Cette masse d'écrits périodiques et de livres philosophiques en apparence, qui se font un jeu et une proie de la crédulité du public, et dont les tristes succès attestent encore plus l'ignorance et le sens blasé des lecteurs que l'imprudence des écrivains, toute cette presse, qui est la honte et le fléau de notre temps, le trouve en garde et n'obtient que son mépris. Si le monde peut encore être sauvé, ce sont les esprits ainsi formés qui, en se préservant eux-mêmes de l'infatuation universelle, l'arracheront à ces scribes mercenaires et corrupteurs.

II

LES HABITUDES DE RÉGULARITÉ ET DE SACRIFICES DE LA VIE DE L'ÉDUCATEUR CHRÉTIEN SONT UNE SALUTAIRE DISCIPLINE POUR LA VOLONTÉ.

Au point de vue du cœur et de la volonté, le ministère de l'éducation offre, à l'homme qui l'accepte en esprit de foi, au prêtre surtout, des avantages encore plus précieux : la vie que ce ministère lui impose est pour lui la discipline la plus salutaire de la volonté. Il se trouve, en effet, dans l'heureuse obligation de contracter les habitudes que réclame sa vocation sacerdotale et religieuse : l'obéissance, la régularité, la possession de soi, la fuite des occasions, la vie cachée, l'esprit intérieur. Son genre de vie, c'est la communauté continue, avec ses exigences tutélaires de support mutuel et de vigilance réciproque, de parfaite exactitude, avec ses secours de bons exemples, toutes ses ressources enfin de préservation et d'édification. C'est, dans l'activité du zèle, le prolongement du temps du grand séminaire ou du noviciat. Or, pour peu qu'on ait senti le prix, et su jouir, de ces jours de repos de l'âme, de renouvellement, de lumière et de saintes joies, il n'est pas possible qu'on ne s'estime heureux de les voir durer longtemps. Si, au contraire, on avait eu le malheur de trouver longs les jours de la formation sacerdotale et religieuse, et d'en désirer prématurément la fin, quel symptôme d'un déplorable état de langueur de la foi et de dissipation ! Dès lors, la vie dont nous venons de rappeler les conditions salutaires ne serait pas seulement avantageuse, elle deviendrait néces-

saire ; car elle pourrait seule réparer le passé et préserver l'avenir.

Qu'on ne dise pas que l'enseignement des lettres et des sciences profanes dessèche l'âme : les moyens abondent de pénétrer cet enseignement des douces rosées de la piété. Que la piété remplisse et anime le cœur du maître, la bouche recevra de son abondance ; et les choses les plus arides et les plus étrangères à la religion, en sortant de ce réservoir où la grâce transforme tout en amour, exhaleront les parfums de l'édification chrétienne. Y a-t-il dans les sciences humaines un seul ordre de vérités dont la foi ne puisse faire jaillir quelque étincelle de la présence et de la bonté de Dieu ? Les choses matérielles, dit saint Thomas, portent en elles les vestiges de la Sainte Trinité à laquelle elles doivent l'existence¹. De là rien n'est plus naturel que d'en faire servir l'étude à connaître et à glorifier Dieu. Que sera-ce donc de la science du langage, qui est la science de l'esprit humain lui-même², lequel est, par son intelligence et sa volonté, l'image propre de Dieu ? Quoi de plus facile, de plus logique que d'étudier Dieu dans ce verbe humain où se marquent si noblement les reflets de sa propre Sagesse ? de remonter jusqu'à lui de cette magnifique puissance dont il nous a doués de nommer les choses, de trouver et de classer les idées, de faire jaillir la lumière ?

Si Dieu reste en dehors de quelque étude que ce soit, la faute en est à celui qui étudie, non à l'objet étudié.

1. 1^{re} part. quæst., 15, art. 7

2. « Qu'est-ce que le langage, sinon la manifestation de l'esprit sous toutes ses formes et dans tous ses modes d'action ? . . . Presque toutes les autres études se rapportent au monde extérieur, ou s'appliquent à des objets étrangers. L'étude des langues est, au contraire, pour l'esprit un travail personnel, intime, spontané. »
M. Guizot.

Croit-on que l'enseignement théologique et le ministère des âmes échappent à ce danger de dessécher le cœur et de dissiper l'esprit ? Hélas ! il y a une manière très-profane de traiter les choses les plus divines. On étudie pour le plaisir de savoir et de montrer qu'on sait ; on entasse les notions et les autorités dans sa mémoire, on déduit subtilement les conséquences. Mais on ne se nourrit pas de la substance de la vérité. On parle de ce qu'on sait avec étalage, mais sans être devenu meilleur et sans porter au fond des âmes le sentiment de leurs besoins et le goût de leur perfection. Oh ! que j'aime bien mieux ce maître inconnu, mais plein de piété et de zèle qui, en enseignant *amo Deum*¹, saisit l'occasion de *la règle du régime* pour faire apprécier les bienheureux privilèges d'une âme qui peut et doit porter son activité jusque sur Dieu, puisque Dieu daigne se faire l'objet propre de sa possession et de sa jouissance ; que je l'aime bien mieux que ces docteurs renommés qu'on vient consulter du fond de l'Orient et qui montrent avec indifférence le chemin de Bethléem sans même songer à s'y rendre ! En un mot, on abuse des meilleures choses, on profite des moindres, selon la disposition du cœur.

Mais d'ailleurs notre règle a pourvu aux inconvénients que notre ministère peut nous présenter ; rappelons-nous ses précieuses recommandations. « Que tous nos éducateurs, dit-elle, en prenant soin des autres, se gardent « par-dessus tout de se négliger eux - mêmes. Qu'ils « s'efforcent donc de consacrer un temps suffisant, avec « un grand soin, à cette œuvre principale de leur propre « perfection.... Ils aimeront à s'occuper tous les jours,

1. Faisons remarquer en passant le soin religieux avec lequel Lhomond choisit ses exemples dans des maximes salutaires : *Deus sanctus, Deus qui regnat, amor a Deo, Deus amat virum bonum...* C'est bien le moins que des prêtres imitent ce pieux laïque !

« au moins quelque peu, de la Sainte Écriture et de la
« théologie. Ils ne cesseront de s'exciter à la pratique de
« toutes les vertus, mais surtout de la vraie humilité, de
« l'abnégation, de la mortification et de la charité la plus
« sincère, afin de contracter par ces exercices l'habitude
« de toutes les vertus religieuses.... S'ils veulent ne pas
« travailler en vain, qu'ils soient des hommes de prière...
« qu'ils prennent les plus grandes précautions pour
« n'être jamais empêchés, dans cette quantité de travaux
« et cette complication d'emplois, de donner *une heure*
« *entière* à la méditation du matin et, pendant le jour,
« de réciter la couronne de la Bienheureuse Vierge Marie
« et de visiter le Très-Saint-Sacrement ¹. »

Si nous sommes fidèles à ces sages et maternelles prescriptions, nos exercices religieux seront pour nous à préservation ou à remède. Il ne dépend que de nous d'y puiser en abondance l'eau qui arrose et l'huile qui égaie et adoucit. Le son de la cloche et les exemples de nos frères nous avertissent du moment où il faut tout quitter pour « nous occuper de nous-mêmes et des saintes lectures ². » Celui qui sera exact à bien remplir les exercices de chaque jour, de chaque semaine et de chaque mois, s'entretiendra dans une heureuse ferveur et parviendra à une haute vertu.

Sur ce point si important de la discipline de la volonté et de la formation du cœur, aussi bien que pour celle de l'esprit, les intérêts de l'élève concordent parfaitement avec ceux du maître ; et plus celui-ci saura les apprécier et acceptera volontiers le genre de vie qui assure le mieux ces avantages, plus il le rendra supportable et efficace aux jeunes âmes qui en ont un si grand besoin. La bonne

1. Const. Soc. Mar. Ad calc., n^o 13 et 15.

1. I. Tim. iv, 16.

éducation, à quelque point de vue qu'on l'envisage, est au prix de cette vie de règle, de retraite, de déférence mutuelle et d'obéissance, que l'on mène dans les collèges; et l'on a assez démontré les avantages et la nécessité de l'éducation publique commune pour que nous n'ayons pas à insister. Mais, ce qu'il faut redire, c'est que, pour en tirer profit, la condition essentielle est de se soumettre volontiers, et autant que possible, avec joie, à ses exigences et à son assujettissement. Or, le meilleur moyen c'est l'exemple des maîtres. Quand l'élève les verra se prêter sans contrainte aux prescriptions du silence et à la gêne des exercices multipliés, se montrer toujours exacts, passer avec une humeur toujours égale de la classe à la cellule, de la récréation au travail, de l'étude à la chapelle, il se laissera persuader qu'on peut tirer de l'obéissance autant de joie que d'avantages, et trouver le joug du devoir doux, léger et glorieux. Ainsi il comprendra par cette expérience, et bientôt il goûtera, la vérité et la douceur de cette parole de saint Paul. « Il semble d'a-
« bord que l'obéissance donne, non point de la joie,
« mais du chagrin ; mais quand on en a pris l'habitude,
« elle porte les fruits de la justice dans la plénitude de
« la paix ¹. »

Nous pouvons donc conclure avec vérité que le religieux chargé de l'éducation de la jeunesse travaille, d'une manière directe et assurée, au développement et aux progrès de son âme, en vertu même de ce qu'il est obligé de faire pour former ses élèves comme il le doit. Sa mission, que nous avons dit d'abord être très-haute et vraiment céleste, puisqu'elle fait croître l'enfant en Jésus-Christ de la manière la plus complète et la plus fructueuse ; que nous avons montrée ensuite destinée à réaliser les meil-

1. Hebr. XII, 11.

leures espérances de l'Église ; qui est si favorable à la charité et au zèle, si digne de l'autorité du sacerdoce ; cette mission tourne à son propre et à son plus désirable avantage. Elle lui aide à bien achever de régler et de coordonner sagement les facultés de son esprit, et de posséder les vertus qui donnent à la volonté sa rectitude et sa vigueur, et à l'âme la perfection de sa sainteté.

Nous écrivons ces lignes en un jour néfaste ¹, d'un lieu où nous arrive le bruit du canon qui, après avoir traversé nos pays dévastés et presque déserts, menace de livrer aux flammes la capitale de la France. Les cloches de nos églises se taisent par ordre du vainqueur ; et, dans ce lugubre silence, les nouvelles de nos désastres se succèdent sans trêve. La plus douloureuse de toutes, c'est l'occupation de Rome par les troupes du roi de Piémont, et le dernier lambeau de son territoire arraché à Pie IX, relégué et captif au Vatican. Fasse le Ciel que tous les cœurs catholiques sachent ressentir et apprécier ce malheur comme le plus digne de nos larmes, alors même que des catastrophes politiques, sans précédent dans notre histoire, ont consterné la patrie et que la mort ou la captivité de tant de milliers de nos frères ont mis en deuil toutes les familles !

Puissent-ils surtout reconnaître la cause de ces malheurs, afin de travailler à y porter remède ! car ils sont trop universels et trop profonds pour que nous ne soyons pas tous obligés de les expier et de les réparer, comme nous en sommes tous atteints et tous solidaires. C'est l'autorité avilie, c'est le devoir méconnu, c'est la vertu outragée, la justice profanée par les plus effrontés sophismes, c'est la religion délaissée, qui se vengent ! L'é-

2. Le 27 septembre 1870 à Senlis (Oise).

goïsme honteusement mis en pratique par les nations, aussi bien que par les particuliers, après avoir été proclamé par les hommes d'État comme loi politique, a pénétré et dissous les mœurs. Les principes les plus faux et les plus désastreux, propagés par la presse sans pudeur et sans répression, ont tellement émoussé la raison et le sens moral, que les attentats les plus révoltants ont pu se renouveler sans émouvoir l'opinion. Enfin, l'indiscipline a désorganisé toute espèce de hiérarchie ; et, au moment du péril, elle a empêché les âmes restées généreuses de communiquer leur courage et de former une ligue de salut.

Or, demandons-nous à nous mêmes si les éducateurs chrétiens n'ont pas à s'imputer dans nos malheurs une part de responsabilité. Depuis bien longtemps l'état des esprits, dans les diverses maisons d'éducation, inspirait de graves inquiétudes ; et, quoique les difficultés qui se rencontraient dans les collèges ecclésiastiques fussent loin d'être comparables aux désordres dont les maisons de l'État avaient à gémir, on sentait que partout le mal s'accroissait. Avons-nous donc fait tout notre devoir ? Avons-nous réagi contre le torrent déchaîné des doctrines pernicieuses ? Avons-nous mis nos élèves en garde contre l'erreur en les formant avant tout à réfléchir et à juger, et en faisant souvent justice devant eux de ces écrits où la masse du public va chaque matin chercher la pâture toujours vaine, et souvent empoisonnée, de sa pensée ? N'avons-nous pas à nous reprocher trop de condescendance envers la mollesse, la recherche des aises et l'amour de soi, qui envahissaient rapidement les maisons d'éducation ? Enfin, par la dignité de notre conduite, par le dévouement à toutes nos fonctions, par notre propre respect pour l'autorité, par la sincérité de notre foi et notre empressement à nous acquitter de toutes nos pratiques

de piété, avons-nous assez honoré, devant les jeunes âmes, si prévenues par les influences du dehors, la discipline, l'obéissance, le travail, le culte et le goût des choses de Dieu ?

Il est temps de prendre fortement à cœur la grande et sainte mission qui nous est confiée. Puisque l'avenir de l'Église et de la France dépend de la jeunesse, et que l'avenir de la jeunesse, d'après l'oracle du Saint-Esprit, dépend de son éducation, dévouons-nous sans réserve, avec une ardeur et une confiance toutes nouvelles. Sacrifions nos répugnances, nos calculs intéressés, nos lâches ménagements de nous-mêmes. Quand Dieu nous aura accordé cet avenir pour lequel nous nous sacrifions, les vrais éducateurs apostoliques « qui vont leur chemin et « jettent la semence en pleurant, viendront en retour, au « comble de l'allégresse, portant dans leurs mains les « gerbes pleines ¹. »

1. Ps. CXXV, 6.

DEUXIÈME PARTIE.

Dispositions générales requises pour réussir dans l'éducation, et devoirs communs à tous les éducateurs.

L'œuvre de l'éducation est très-complexe ; car elle s'adresse à toute la personne de l'enfant, qu'elle saisit corps et âme pour assurer son perfectionnement total. Aussi exige-t-elle le concours de plusieurs pour suffire, par la variété des aptitudes, à la diversité des fonctions, soit dans la famille, soit dans le collège. Ces fonctions se rapportent toutes, d'ailleurs, dans leur diversité, à élever et à instruire, et se résument dans l'éducation et l'enseignement. Mais elles ne sont pas tellement distinctes qu'elles n'aient une foule de points communs et que leurs attributions ne rentrent souvent les unes dans les autres. Les facultés de l'âme sont trop inséparables et trop solidaires pour qu'il soit possible de les former isolément. D'ailleurs, nos principes d'éducation et le but auquel nous ne cessons de tendre sont les mêmes, quels que soient ceux qui s'efforcent de s'en inspirer et d'y tendre, maîtres ou parents. De là des dispositions générales et des devoirs communs à tous ceux qui s'occupent de cette grande et noble tâche.

Tel est l'objet de cette deuxième partie. Nous traiterons successivement des DISPOSITIONS et des DEVOIRS.

CHAPITRE PREMIER.

DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES REQUISES DE TOUS LES ÉDUCATEURS.

Pour s'acquitter en conscience de la noble et sainte tâche de l'éducation, il faut que chacun de ceux qui y contribuent possède : 1° un fonds solide de piété qu'il entretiendra avec assiduité et amour ; 2° la science compétente, qu'il devra conserver et accroître par le goût de l'étude et la constance du travail ; 3° la prudence et le tact nécessaires pour s'assurer l'autorité et se concilier le respect.

ARTICLE PREMIER.

LA PIÉTÉ.

Pourquoi la piété est-elle nécessaire à l'éducateur, et placée au premier rang dans les dispositions qu'on exige de lui ? Quels sont les moyens de l'entretenir ? Voilà les deux questions que nous avons maintenant à résoudre.

§ I. — *Nécessité de la piété.*

L'éducateur chrétien, à plus forte raison s'il est prêtre ou appelé à le devenir, doit attacher le plus grand prix à la conservation et à l'accroissement du fonds de piété que sa propre éducation lui a acquis ; il en a besoin pour lui-même et pour le succès de sa mission.

I. Les fonctions de l'éducation sont favorables aux in-

térêts spirituels de celui qui en est chargé : on a tâché de le démontrer ¹. Elles complètent son éducation intellectuelle et prolongent son éducation religieuse. Elles lui donnent les moyens d'acquérir de la maturité et de la prudence ; elles le préservent des dangers que le ministère des âmes présente au prêtre encore jeune. Elles lui aident à traverser avec sécurité « cet âge de l'enfance « flottante qui est trop aisément le jouet de l'erreur, de « la malice et de la ruse ; et à parvenir à la perfection de « l'homme et à la mesure de la plénitude de l'âge du « Christ ². » Mais elles ont leurs dangers propres, quoique relativement moins graves. Tout en les réduisant à leurs justes proportions et en montrant les moyens de s'en préserver, nous les avons reconnus. Les charges d'enseignement et de surveillance disciplinaire peuvent absorber l'esprit et détourner l'âme du soin d'elle-même et de l'entretien de sa vie spirituelle. Or, la préservation de ces dangers est dans la piété.

Le religieux employé dans l'éducation ne saurait trop s'exciter à estimer et à chérir cette céleste vertu. Qu'il médite souvent la parole du Maître : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur* ³ ? « Cela ne signifie pas seulement, dit le Père Judde : que vous servirait-il de gagner l'estime et l'approbation de tout le monde, si vous veniez à vous damner ? Cela peut signifier aussi : que vous servirait-il de gagner à Dieu tout le monde, si vous veniez misérablement à vous perdre ? Vous ne serez hors du danger de vous perdre qu'autant que vous vous entretiendrez dans la piété et dans les principes de piété que vous avez acquis ⁴.

1. Cf., p. 107 et seq.

2. Eph. iv, 13, 14.

3. Matth., xvi, 26.

4. Instr. sur les dev. du prof. Chap. 1.

Voir tout en Dieu, c'est-à-dire comme venant de Dieu, et envoyé par lui ; tout rapporter à Dieu, attendre tout de Dieu : esprit de foi, pureté d'intention, humilité et confiance ; telles sont les hautes prescriptions et les douces habitudes de la piété.

Il serait trop long, et hors de notre propos, de faire le développement des principes et des pratiques de cette vertu ; on les trouvera dans les livres ascétiques qu'un bon et saint maître se fera un bonheur de lire tous les jours. Nous nous bornerons à citer ici quelques lignes que nous extrayons d'un recueil de notes fort précieuses, réunies sous le titre d'*Avis à un professeur*, par un de nos confrères qui s'est dévoué à la prospérité de nos collèges avec un zèle et des succès que la mort seule a pu arrêter ¹.

« Pour ce qui vous touche de près et vous intéresse personnellement, prenez pour maxime que vous ne serez religieux qu'autant que vous serez intérieur et que vous agirez en vue de Dieu, et par le motif de lui plaire ; que, sans cela, vous pourrez travailler beaucoup, mais que vous ne gagnerez rien ; que ce qui distingue l'homme religieux du séculier, ce ne sont pas toujours les occupations de l'un et de l'autre, puisque souvent elles sont les mêmes, mais bien l'esprit avec lequel on s'y adonne ; que le premier a Dieu devant les yeux et cherche à lui plaire en tout ce qu'il fait, au lieu que le second ne pense pas à lui, ou n'y pense que très-peu. Souvenez-vous que Dieu ne se communique guère qu'à ceux qui savent se renfermer en eux-mêmes ; que c'est au cœur que Dieu fait entendre ses paroles de joie et de paix qui consolent le serviteur fidèle : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus, quoniam loquetur pacem in plebem suam* ².

1. Le R. P. Millot. Le recueil porte la date de Belley. 1838.

2. Ps. LXXXIV, 9.

Votre principale étude doit être d'acquérir l'esprit intérieur, et de le conserver comme un trésor précieux, si vous l'avez déjà. Cet esprit sera pour vous une source de bénédictions et de douceurs ; il vous fera aimer l'ordre, la retraite et le silence ; avec lui la modestie n'aura rien de gênant ; vous trouverez même du plaisir à observer toutes les règles. C'est ce qui fera que vous serez toujours égal à vous-même, soit que vous soyez seul, ou que vous ayez des témoins de vos actions. C'est comme une loi vivante qui vous avertit de votre devoir et qui vous y tient. Si cela vous manque, que pourra-t-on attendre de vous ? et que n'aurez-vous pas à craindre de vous-même ? A quelles fautes d'irrégularité ne vous laisserez-vous point aller, surtout lorsque, n'étant pas vu de vos supérieurs, vous le croirez faire impunément ? »

« Comme cet esprit est nécessaire à quiconque veut vivre en religieux, le besoin que nous en avons doit nous le faire estimer et chercher en toutes choses. Si nous sommes assez heureux pour l'obtenir, soyons vigilants pour le conserver ; car on le perd aisément, quand on vit sans précautions. Jusqu'à présent, vous n'avez point eu d'autres soins que de travailler à votre perfection, il faut désormais travailler pour les autres ; vous devez vous partager entre vous et vos élèves, vous occuper de leur conduite aussi bien que de la vôtre, et étudier en même temps pour eux et pour vous. Tout cela peut devenir autant d'occasions de distractions, quand on ne le prend pas comme il faut. »

Mettons ces sages conseils en pratique. La fidélité aux exercices de piété sera notre force et notre lumière dans le travail, notre consolation dans nos peines, notre soutien dans les heures de délaissement et de stérilité, notre préservation dans les dangers du succès, notre sécurité

dans l'allégresse, notre constance dans tous nos devoirs, notre joie suprême, enfin notre besoin toujours renaissant et toujours rassasié.

II. Nécessaire au propre bien de l'éducateur, la piété ne l'est pas moins au succès de sa mission envers les élèves. « Qu'est-ce, en effet, qu'un maître chrétien, dit le vénérable La Salle ? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants rachetés de son sang et pour lesquels il a donné sa vie ; en qui il habite comme dans sa maison et son temple, qu'il regarde comme ses frères et ses cohéritiers, destinés à régner avec lui et à glorifier Dieu pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les lui a-t-il confiés ? est-ce précisément pour en faire des savants ? qui oserait le dire ou même le penser ? Il les lui a confiés pour conserver en eux le précieux et inestimable caractère de l'innocence qu'il a imprimé dans leurs âmes par le baptême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfants ; tout le reste ne leur tient lieu que de moyens. D'où il suit que le premier soin du maître doit être de les former à la piété ¹. »

Ce but, nous ne saurions trop le remarquer, est surtout la raison d'être des congrégations religieuses vouées à l'enseignement. Il ne manque pas, dans les maisons laïques et relevant de l'État, d'hommes de talent et de savoir, capables d'enseigner avec éclat. Nos maisons ecclésiastiques ou religieuses ne leur cèdent en rien ; les résultats sont là pour en témoigner. Mais le succès final temporel des études n'est que secondairement le but de l'Église. S'il ne s'agissait que de diplômes à obtenir, elle ne détournerait pas les « rares ouvriers de la moisson » pour les occuper à des travaux d'un si mince profit au

1. Vertus d'un bon maître.

point de vue de la foi. Quand elle daigne députer ses prêtres à chacun des détails de l'éducation de la jeunesse, c'est qu'elle tient à former des chrétiens. Par le nombre et la dignité éminente des hommes qu'elle consacre à cette mission, reconnaissons quelle en est la grandeur et quel doit en être le caractère propre ; et concluons qu'il faut qu'elle soit toute dominée et vivifiée par la piété. Mais c'est de la piété surtout qu'il est vrai de dire que « la bouche ne parle que de l'abondance du cœur. » Nul ne saurait former les autres à cette céleste vertu, s'il n'en est lui-même tout pénétré. La maxime de l'école a ici toute son application : *omnes agens generat simile sibi*. Si l'on veut obtenir des résultats surnaturels dans l'éducation, il faut qu'elle soit inspirée par l'esprit surnaturel. Si l'on veut féconder dans les jeunes âmes le germe des moissons de la grâce, il faut le cultiver par la piété.

Nous n'avons pas à expliquer ici par quels moyens le maître réussira à rendre ses élèves pieux. Cette question viendra dans le *Ratio educandi*, si nous devons un jour le publier. Mais nous mettrons sous les yeux de nos éducateurs quelques-unes des belles paroles par lesquelles notre règle leur recommande la piété, en nous bornant à un court développement : « Qu'ils s'habituent à contem-
« pler Notre Seigneur Jésus-Christ s'entretenant au mi-
« lieu des enfants ; et qu'ils se proposent sans cesse de
« l'imiter... Qu'ils pensent souvent à la bienheureuse
« Vierge Marie à qui était soumis l'Enfant Jésus, quand
« il grandissait en âge, en sagesse et en grâce, devant Dieu
« et devant les hommes... Qu'ils recommandent fréquem-
« ment leurs élèves à Jésus-Christ, à sa divine Mère, à
« leurs Anges gardiens, au bienheureux saint Joseph. Qu'ils
« intéressent en leur faveur les âmes du Purgatoire ¹. »

1. Const. Soc. Mar. Ad calcem, n^o 8, 9, 15.

Les paroles suivantes que nous empruntons aux *Avis à un professeur* sont un excellent commentaire des textes que nous venons de citer : « Regardez les élèves comme des enfants que la Providence divine vous a confiés : *Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus* ¹ ! Leur salut dépend en partie de vos soins ; on vous en demandera compte ; que serait-ce si quelqu'un d'eux venait à se perdre par votre faute ? *Sanguinem ejus de manu tua requiram* ². Cette considération est bien puissante pour attirer sur eux toute votre attention et vous faire entrer dans tous leurs intérêts surnaturels. Demandez souvent à Dieu qu'il les conserve lui même, puisque c'est lui qui vous les a confiés : *Serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi* ³. Priez-le de vous communiquer les lumières dont vous avez besoin pour les éclairer, et de leur donner la docilité nécessaire pour profiter de vos soins et de vos instructions. Recommandez-les particulièrement au bon Maître qui traite les enfants avec tant de bonté : *Sinite parvulos venire ad me* ⁴. Proposez-vous, par amour pour lui, de l'imiter dans sa tendresse, et de supporter patiemment leurs défauts, d'autant plus qu'ils viennent ordinairement de la faiblesse ou de l'ignorance ; de contribuer, autant que vous le pourrez, à leur conserver le précieux dépôt de l'innocence, *quoi qu'il doive vous en coûter de sacrifices en surveillance et en ménagements*. Adressez-vous pour le même sujet à la sainte Vierge, qui est toujours prête à secourir ceux qui l'invoquent pour des intérêts aussi précieux, et à leurs Anges Gardiens qui sont chargés aussi bien que vous de leur conduite et de leur éducation. »

1. Is. VIII, 18.

2. Ezech. III, 18.

3. Joan. XVII, 11.

4. Marc. X, 14.

C'est une pratique aussi légitime et édifiante que poétique et gracieuse, de considérer le lieu où les enfants étudient, reçoivent leurs leçons, se récréent, prennent leur nourriture ou leur repos, comme « le parterre d'aromates où le Bien-Aimé descend pour cueillir les lis ¹. » « Dieu, qui aime à parcourir ce jardin de ses délices « quand se lève après midi le vent du soir ², » est témoin de tous les soins, de toutes les peines, de tous les actes de dévouement dont ces plantes chéries sont l'objet de notre part. Il est plus que témoin ; il regarde avec complaisance et nous aide avec amour. Pendant que « nous semons et que nous arrosons, il donne seul la mesure d'accroissement ³ » qu'il a arrêtée d'avance, dans sa sagesse, selon une proportion calculée en partie d'après notre pureté d'intention et notre ferveur. Comme on l'a déjà tant dit, et comme on ne peut se lasser de le redire ⁴, Jésus-Christ est présent, non pas seulement au milieu de nous et de ces chers enfants réunis en son nom, mais en eux et comme identifié à chacun d'eux : *Qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo me suscipit.* »

Ainsi, aux yeux de la piété, autant nous avons d'élèves, autant de fois l'Enfant Jésus grandit, sous l'aile de notre dévouement, en âge, en sagesse et en grâce. Cette parole bien méditée renferme des trésors de courage, d'allégresse et de confiance ; et que d'efforts de patience et de douceur ne doit-elle pas nous inspirer ? Identifions-nous, de notre côté, à Marie et à Joseph ; imitons leur respect et leur tendresse dans leurs soins pour le divin

1. Cantic. vi, 1.

2. Gen. iii, 8.

3. I Cor. iii, 6.

4. Cf. p. 19 et seq.

Enfant. Que le moindre mouvement de colère, la moindre amertume de parole, le moindre manque d'égard, ne nous échappent jamais, qui outrageraient dans leurs âmes l'auguste ressemblance dont elles ont le privilège!

Mais si nous voulons remplir facilement envers eux tous ces devoirs, que la piété nous impose avec une si haute et si douce autorité, il faut que la piété nous forme « à les accepter tous » sans distinction « au nom de « Jésus-Christ. » Considérer en eux la naissance, le talent ou les agréments naturels, c'est exclure le divin Maître de nos rapports et nous enlever le droit aux grâces dont nous avons besoin pour les bien élever. C'est, par là même, nous exposer presque infailliblement à manquer d'impartialité et de justice, en demeurant le jouet de nos inclinations aveugles et de nos antipathies. Restons donc bien sur les hauteurs surnaturelles, où nos devoirs deviennent en même temps très-faciles et très-fructueux; et demandons à la piété, « qui a les promesses de la vie présente et de la vie future », le secret de tempérer notre humeur, et les moyens de régler toute notre conduite de manière à ne jamais heurter nos élèves, et à nous insinuer dans leur cœur pour les gagner entièrement à Jésus-Christ.

Nous ajouterons quelques bons conseils du P. Judde à ceux que nous avons précédemment cités : « Tenez-vous, dit-il, bien uni au principe de la grâce. Outre les visites au Saint-Sacrement avant et après la classe; outre les prières qui se font au commencement et à la fin, et que *vous aurez soin de réciter avec beaucoup de dévotion*; outre cela, dès que vous rencontrerez quelques difficultés extraordinaires, soit qu'il faille exhorter, avertir, persuader, corriger, élevez les yeux et le cœur vers « le Père « des Miséricordes et des Lumières », pour qu'il dirige votre langue et qu'il daigne porter vos paroles jusqu'au

fond des cœurs. Demandez plusieurs fois le jour, à la très-sainte et immaculée Marie, la conservation de leur innocence et de leur pureté. Adressez-vous à leurs bons Anges et à leurs saints Patrons ; recommandez souvent à ces doux et puissants protecteurs tout ce qui est de leurs intérêts ¹. »

Enfin une dévotion plus recommandée de nos jours que jamais, c'est la dévotion aux âmes du purgatoire pratiquée au profit des enfants. Plusieurs de nos meilleurs confrères y recourent avec beaucoup de confiance et de succès, entre autres besoins, quand il s'agit de donner un avis important, ou de découvrir les causes cachées de dissipation et de certains malaises qui excitent de l'inquiétude. En ces moments quelquefois critiques, ils aiment à intéresser à leur cause les âmes des défunts auxquelles cette cause ne saurait manquer d'être chère, les âmes des parents, des amis de leurs élèves, de tous ceux qui, pendant la vie, eurent autorité sur eux, ou leur portèrent intérêt. On ne saurait douter, quand on a le honneur de croire au dogme si consolant de la Communion des Saints, que la mort n'allère pas les affections droites et pieuses de ceux qui l'ont subie dans la paix du Seigneur ; au contraire, la mort rend ces affections plus solides et plus efficaces, aussi bien que plus saintes ; et les survivants qui en sont l'objet en doivent retirer plus de fruit.

Si donc ces âmes souffrent encore au Purgatoire, dans un double esprit de reconnaissance pour le soulagement qu'elles reçoivent et de tendresse pour les enfants qui sont en cause, elles redoublent de prière pour le succès des démarches de leurs maîtres pieux. Si elles jouissent déjà de la vue de Dieu, l'efficacité de leur intervention

1. Instr. sur les dev. d'un prof.

n'en peut être que plus sûre : leur affection pour ceux qu'elles ont aimés ne devient-elle pas plus ardente et plus puissante à la fois ? Il est permis de croire qu'elles participent à ce privilège des bons Anges qui, selon l'enseignement de saint Thomas, agissent sur les âmes qui leur sont confiées en faisant luire la vérité à leurs yeux et en fortifiant leur volonté pour qu'elle soit capable de la voir et de l'aimer. Ils font plus : ils exercent sur la volonté la douce pression de la persuasion et excitent, dans le sens du bien, les passions qui sont de nature à l'ébranler ¹.

Assurément on ne pourrait croire qu'une sainte mère, un pieux ami, un sage directeur, dont les affections, les conseils, les exemples nous furent longtemps si utiles, cessent de vouloir et de pouvoir le bien envers nous au moment où nous avons lieu d'espérer qu'ils sont confirmés dans la grâce et dans l'amitié de Dieu. Nous est-il donc interdit de suivre l'inspiration de notre cœur qui nous porte à attribuer à l'intermédiaire auprès de Dieu de ces âmes bien-aimées ou à leur influence immédiate, ces illuminations soudaines, cette vive horreur du mal, ces généreuses impulsions à la vertu, d'où résulte un calme inespéré, un courage supérieur à la tentation ? Le candide et pieux Ozanam écrivait dans sa jeunesse : « Je vis dans la présence réelle de ma mère ! » Il voulait dire, selon sa propre interprétation, qu'il la consultait dans ses perplexités, et qu'il puisait dans ses entretiens tout intérieurs la lumière et le courage dont il sentait avoir besoin. Ce précieux secours, ainsi entendu en des termes qui n'ont rien de commun avec les doctrines dites spiritistes, ne pouvons-nous pas l'espérer et le réclamer dans nos rapports avec nos enfants ? Quand donc nous avons à leur

1. 1^{re} part., quest. cxi, art. 2 et 3.

donner un conseil délicat, une réprimande urgente et dont l'effet peut être décisif, quand nous nous sentons en face d'une sourde méfiance, peut-être de dispositions hostiles qui nous ferment leur cœur, invoquons les âmes de ceux qui les ont aimés ; offrons nos satisfactions et nos indulgences, soit pour elles-mêmes si elles en ont encore besoin, soit pour qu'elles en disposent à leur gré, si elles sont dans la gloire. Elles se montreront reconnaissantes d'abord en attirant sur notre parole la bénédiction de Dieu, et en disposant. puisqu'elles peuvent en avoir le moyen, au profit de notre zèle, l'esprit et le cœur de nos enfants ¹.

§ II. — *Moyens de conserver la piété.*

La piété, comme toutes les vertus surnaturelles, s'obtient et se conserve de deux manières : par l'infusion céleste et par notre exercice personnel. Comme c'est surtout dans la prière que nous obtenons l'infusion de la grâce, et que la prière, avec ses diverses formes, est elle-

1. Il ne serait pas hors de propos de faire remarquer à l'occasion aux élèves comme une ombre de ce dogme, si auguste et si salutaire, de la Communion des Saints dans le célèbre moyen épique qu'emploie la poésie antique sous le nom de Descente aux enfers. Le héros du poème est mis en demeure de prendre une détermination d'où dépendra son avenir ; il sent le besoin de s'éclairer et de prendre cœur. Il se recueille donc et descend dans le séjour d's morts. Là, il trouve celui qu'il cherchait, Tirésias le Sage ou Anchise son Père, etc..., l'un et l'autre, favorisés d'une lumière plus haute et s'intéressant autant que jamais à sa destinée. Il les interroge, les écoute avec respect et docilité, et revient de cet entretien mystérieux plein de sagesse et de confiance. Nous indiquons en passant cet exemple au nombre des moyens, que nous pourrons conseiller plus tard, d'enseigner les classiques païens au profit de la foi et de la piété chrétienne.

même le grand exercice de la piété, on peut dire que, au point de vue où nous avons à nous en occuper, ces deux moyens coïncident. Que l'on prie pour obtenir le don de la prière, ou pour l'acquérir par l'habitude, la grâce aidant, ce sont les mêmes recommandations que l'on a à faire. Ces recommandations se résument en une seule : *la régularité*. Soyons exacts à tous les pieux exercices que la règle nous prescrit, et auxquels on nous a formés pendant les jours bénis du grand Séminaire ou du Noviciat, et nous conserverons, en l'accroissant, le trésor de notre piété.

Deux sortes d'impulsions peuvent nous porter aux exercices de piété : l'attrait et l'habitude. Nous avons tous eu nos jours d'attraits. C'est ordinairement au début d'un retour, ou d'un mouvement plus décidé vers Dieu, que nous en avons joui. Dieu, qui a la tendresse des meilleures mères, s'est servi des amorces d'une piété tendre et satisfaite pour nous dégoûter du monde et nous captiver « sous son joug suave et son léger fardeau ¹. » Quelque lointains que soient déjà ces jours trop vite écoulés, nous nous en souvenons comme d'hier. Ce goût du saint bréviaire que nous récitons avec délices ; ces odeurs du saint Lieu qui semblaient nous suivre partout et nous attireraient avec un charme toujours nouveau aux pieds du tabernacle ; ce calme bienheureux de la sainte communion et cette ardeur à nous offrir au bon Maître ; la célébration solennelle des saints mystères avec la pompe et les mélodies liturgiques ; ce cercle si ingénieusement varié des fêtes, apportant chacune des joies et des émotions spéciales, que les versets et les chants de leurs offices, en se présentant par intervalle à notre mémoire, font revivre au fond de nos âmes ; cette inclination et cet

1. Matth. xi, 20.

empressement à obéir, et ce sentiment profond des avantages de la vie commune : oui, ce furent bien toutes ces avances et toutes ces consolations de la grâce qui nous « dilatèrent le cœur pour nous faire courir dans la « voie des saints commandements ¹. » Ce souvenir est mêlé de douceurs et de regrets ; la peine de ne plus ressentir aussi vivement ce bonheur tout céleste se tempère par la joie d'en avoir été favorisé ; et nous éprouvons le besoin de racheter par la solidité ce que notre dévotion a perdu en tendresse.

C'est là, en effet, qu'il en faut venir tôt ou tard. La doctrine de l'*Imitation* et celle des auteurs ascétiques, de saint François de Sales surtout, ne cesse de nous faire souvenir que cet heureux état ne pouvait pas durer : en se prolongeant, il amollirait l'âme et la ferait tomber dans la recherche d'elle-même. « Les adorateurs en esprit « et en vérité » doivent être plus généreux et servir Dieu pour lui. Un des grands écueils de la piété est de trop tenir à conserver l'attrait et de refuser de se désintéresser. C'est un écueil, puisque l'attrait, qui est d'ailleurs souvent illusoire, est de sa nature passager ; d'où il suit que la piété qui s'en rend dépendante est inégale et capricieuse et menace d'échouer dans la tiédeur. Il n'y a qu'un mobile qui puisse nous assurer la persévérance, le mobile des grandes âmes et des nobles cœurs, c'est le sentiment du devoir. Sous cette forte et magnanime impulsion, on ne se consulte pas ; que l'on prévoie pour l'exercice qui se présente, du dégoût ou du charme, c'est l'heure : Dieu appelle, on obéit. En se dévouant ainsi à une régularité inflexible par amour pour le devoir, la volonté reste étrangère aux impressions de la sensibilité et immuable dans les exercices de la prière ; elle en a contracté l'habitude ; et, une fois cette précieuse habitude acquise, la

1. Ps. cxviii, 32.

piété n'a plus rien à craindre de la négligence, ni de l'oubli. Les pratiques deviennent comme une nourriture dont l'âme ne peut plus se passer et que l'heure, ou le besoin suffisamment senti, l'invite à prendre au temps opportun.

Remettons donc à Dieu la mesure d'attraits qu'il daignera nous accorder encore, en veillant toutefois à ne point nous en rendre indignes. Mais demandons la persévérance dans la piété à l'habitude que nous acquerrons en nous tenant scrupuleusement réguliers. Quand le signal d'un exercice est donné — et nous devons regarder comme un insigne privilège cet avertissement de chaque jour et de chaque heure que nous ménage la vie commune — laissons tout pour nous y rendre. Que nos dispositions soient de langueur ou d'allégresse ; qu'il faille quitter une étude qui nous captivait, ou une récréation pleine d'entrain, allons avec la même résolution. Voilà, dans sa grandeur, la régularité religieuse. Elle sert Dieu pour faire sa volonté, non pour jouir : il n'est pas possible qu'elle ne soit pour l'âme, à la longue, une source, non-seulement de mérites de premier ordre, mais de précieuses consolations. Et n'est-ce pas déjà une consolation supérieure que de se sentir généreusement et totalement à Dieu sans exiger de lui son salaire ? et, « dans l'absence de ses consolations, de tenir sa volonté et la juste épreuve à laquelle elle nous soumet, pour suprême consolation ¹. »

Les principaux exercices de piété nous sont rappelés dans les collèges par la cloche. Tels sont l'oraison, la sainte messe, l'examen de 11 h. 3/4, la lecture spirituelle, la prière du soir avec l'examen qui la suit et les pratiques qui sanctifient le coucher. Chaque mois, nous sommes

1. III Imit. xvi, 2.

avertis de nous occuper de la récollection d'usage, aux pieds du Saint-Sacrement exposé. Les autres exercices sont laissés à notre initiative et à notre responsabilité. Ce sont les visites au Saint Sacrement, le chapelet, la confession hebdomadaire, et les diverses pratiques par lesquelles toute âme jalouse de son avancement ne manque pas de rafraîchir et d'attendrir en elle la piété ; par exemple, le chemin de Croix, la récitation intégrale du rosaire dans la journée, l'office des morts, etc... Mettons la plus haute importance à nous acquitter de tous ces exercices, soit publics, soit privés. Nous allons rappeler d'une manière très-sommaire les points que les préoccupations de la vie de collège nous exposent surtout à négliger.

Ce qu'il faut observer avant tout, et avec une rigueur scrupuleuse, c'est l'exactitude au lever. A la longue, la tentation peut venir de prolonger le sommeil, soit que les fatigues du travail et des charges en fassent éprouver un besoin réel, soit que la multiplicité des fonctions, qui enlèvent quelquefois plusieurs confrères aux exercices publics, fournisse des prétextes et donne le moyen d'échapper aux devoirs de l'édification commune et de l'obéissance régulière. Or, c'est déjà un précédent fâcheux que de s'affranchir, sans permission, d'une prescription importante de la règle. On s'expose ainsi au malheur de perdre peu à peu ce respect pour la règle qui est la sauvegarde du religieux. Mais, de plus, tarder à se lever, sans motif bien justifié, c'est commencer sa journée par une concession à la fantaisie ou à la paresse, et en offrir les prémices, dont Dieu est si jaloux, à l'ennemi de nos âmes. C'est affaiblir en nous l'action du Saint-Esprit au moment même où elle nous est le plus nécessaire, et nous mettre dans un état de malaise qui produira sur nos dispositions, pendant le courant de toute la journée, une sorte de détente générale. Notre piété et notre zèle s'en

ressentiront, et, autour de nous, on s'en apercevra à notre humeur. L'exactitude au lever est comme un sacrifice du matin par lequel nous immolons joyeusement à la Volonté divine l'amour de nos aises, la mollesse et le caprice, et cette foule de pensées oiseuses auxquelles donne lieu une si honteuse condescendance aux penchants de la nature ; on s'en trouve plus allègre et plus dispos pour les devoirs qui rempliront la journée.

Il est aussi d'expérience que c'est le seul moyen de trouver pour l'oraison l'heure intégrale que les bons religieux regardent comme sacrée. Nous ne saurions y tenir avec trop de jalousie. Quelques distractions que nous puissions subir en faisant l'oraison, elle n'en est pas moins le foyer de lumière et de charité où se ranime la vie religieuse ; elle est l'âme de tous les exercices de piété, qui deviennent sans elle la proie de la routine ou de la tiédeur. C'est dans l'oraison que s'acquiert la science intelligente de la loi de Dieu, la connaissance profonde des besoins de l'âme, le goût de la prière et le saint et ardent désir de la grâce ; c'est par elle que le cœur se dilate et s'échauffe, afin de puiser avec plus d'abondance aux sources divines des sacrements. Accoutumons-nous à considérer le temps que la règle nous accorde pour l'oraison moins comme un devoir que comme un privilège et un droit, et n'en sacrifions pas une minute.

Or le lever exact, d'où dépend le plein accomplissement de l'un des plus importants exercices de piété, dépend lui-même de l'exactitude au coucher. Cette exactitude sera facilement compromise si nous n'y prenons garde. Pour peu qu'on ne sache pas prendre son temps, et le ménager avec le respect que mérite un si riche trésor, on aura encore, le moment venu de se mettre au lit, à s'acquitter de l'office et peut-être de plusieurs autres exercices de la règle. Il faut s'arranger de manière que ce

qui en reste n'excède pas la mesure du temps qu'elle concède entre la prière et le coucher : aussi bien se ressentiraient ils de la fatigue du jour et du besoin de sommeil. Quant à l'étude, régulièrement parlant, nous devons nous l'interdire ; tout ce qui se fait en un moment que les règles religieuses regardent toutes comme sacré, doit appartenir à la piété et prêter au recueillement ¹. Faisons-nous scrupule, non-seulement de profaner ce temps de saint repos par des conversations qui ne seraient pas tout à fait indispensables, mais même de le troubler par des pensées étrangères aux communications intimes que Dieu se réserve alors d'entretenir avec nous. Favorisées par nos dispositions intérieures, ses visites célestes répandront sur nous, pendant le temps mystérieux et fécond du sommeil, des bénédictions dont la journée suivante recueillera des fruits abondants.

Écoutons le suave commentaire de saint Bernard sur ces paroles du Deutéronome ¹ : « Vous méditez ma loi
« assis dans votre demeure, en allant dans vos voyages,
« en vous livrant au sommeil et à votre lever. » Lorsque vous allez prendre votre sommeil, dit le saint docteur, portez toujours avec vous, soit dans votre mémoire, soit dans votre réflexion, des pensées pieuses en lesquelles vous vous endormirez paisiblement, qu'il vous sera doux quelquefois de retrouver en songe, qui vous accueilleront à votre réveil pour remettre votre esprit dans sa direc-

1. Notre règle attache à l'observation de ce temps du grand silence une véritable gravité : « Qui tunc alta voce loqueretur notabilis transgressionis reus censeretur. » Elle en recommande et en fait aimer la garde scrupuleuse : « Imo unusquisque tanta cum moderatione acquiescat, sive intra, sive extra cellulam interea se gerat, ut in universa domo pax plena dominetur, ut 2:5. » Or cette heureuse paix, symbole de celle de l'éternité, ne peut être bien goûtée qu'autant que l'âme s'applique tout entière autant que possible, aux choses saintes.

1. Cap. vi. 7.

tion de la veille. C'est ainsi que pour vous « la nuit aura
« la lumière du jour ; la nuit sera votre lumière en mul-
« tipliant vos délices ¹. » Votre sommeil sera calme ;
votre repos, dans la paix ; votre réveil, facile ; et, une
fois levé, vous reprendrez avec aisance et agilité des oc-
cupations saintes que vous n'aurez point entièrement
quittées ². »

Nous ne parlerons de la sainte Messe que pour mettre
en garde contre le danger de raccourcir l'action de grâce ;
nous y sommes exposés par l'empressement que l'on res-
sent d'ordinaire à rentrer dans la cellule pour y préparer
la classe du matin. Faisons avant tout notre devoir le
plus urgent. Les saints qui ont employé leur vie avec le
plus d'activité au salut des âmes, saint François-Xavier,
saint Vincent de Paul, etc..., trouvaient le moyen de
donner au moins une demi-heure à l'action de grâce.
Nous serions inexcusables de nous retirer avant qu'un
quart d'heure à peu près se soit écoulé.

Nous insisterons sur l'examen de midi, parce qu'il est
d'expérience qu'on ne s'arrache pas aisément à l'étude
sur laquelle il prélève les derniers moments, c'est-à-dire
ceux qui attachent le plus par l'entrain et par le succès.
Or, cependant, cet examen de midi mérite largement ce
sacrifice : il a deux fonctions à remplir également pré-
cieuses. Il nous occupe d'abord du défaut particulier que
nous avons entrepris de combattre, ou de la vertu spé-
ciale dont nous poursuivons l'acquisition. Or, tout profit
dans la vie spirituelle est au prix de cette détermination
d'un but précis de nos efforts, ni trop vaste ni trop haut,
et du compte que nous nous rendrons de notre esprit de
suite et de notre ferveur à y tendre. Nous ne devons donc

1. Ps. de CXXXVIII,

2. De vita solit.

pas préférer à nos meilleurs intérêts l'attrait de l'étude ni les progrès de nos élèves. En second lieu, l'examen est comme une courte méditation placée au milieu du jour, c'est-à-dire dans un moment où les inclinations de la nature, les retours de l'amour-propre, les distractions de la vie extérieure, ont pu déjà détendre l'union avec Dieu et amoindrir la chaleur au foyer des mérites. Un instant de recueillement est donc nécessaire pour réparer ces pertes et rectifier l'intention. En nous rappelant d'une manière sommaire les bons sentiments et les résolutions du matin, il nous rétablit dans l'état d'abandon et d'offrande totale de nous-mêmes où nous nous étions placés à la suite de l'oraison et de l'action de grâce ; il nous rend ainsi capables de parcourir la seconde moitié du jour avec la paix, la résignation et la sainte allégresse que nous avons retirées de nos premiers entretiens avec Dieu.

La lecture spirituelle se trouve aussi exposée, par suite des occupations et des distractions des diverses charges, à être ou totalement négligée, ou faite par manière d'acquit. Prenons garde à cet écueil. La lecture a, aussi bien que l'oraison, sa fonction à remplir dans l'œuvre si importante qui nous incombe, d'enrichir et de former surnaturellement notre âme. Ces deux exercices ont également pour objet de chercher dans les saints livres la vérité qui doit nous nourrir et d'en pénétrer notre esprit et notre cœur ; mais ils diffèrent par leurs procédés, qui s'entr'aident sans se remplacer. L'oraison embrasse un cercle moins vaste, et approfondit davantage, cherchant à extraire tout le suc de la vérité méditée, et à l'appliquer avec soin et d'une manière immédiate à la conduite de la vie. La lecture se rapproche plus de l'étude, et elle a pour but d'acquérir un fonds de connaissances spirituelles, en parcourant plus rapidement que l'oraison une

suite de vérités chrétiennes ; sans négliger le cœur et la pratique, elle vise surtout à les graver dans la mémoire et à les faire comprendre à l'esprit. Sans la lecture, l'âme trop attachée à quelques points de détail perdrait de vue l'ensemble de la doctrine ; comme aussi, privée de l'oraison, elle s'assimilerait moins la vérité, qui deviendrait plus pour elle un objet de savoir qu'une lumière et un aliment appropriés à sa propre substance. Il faut donc recourir successivement à ces deux sources d'alimentation surnaturelle.

Quant à la manière de s'acquitter de la lecture pour en mieux profiter, la Règle veut qu'on y consacre chaque jour une demi-heure dans la soirée ¹. Il faut faire choix d'un livre bien substantiel, sans négliger de tenir compte de notre attrait. Les livres diffus ou délayés ne profitent pas aux âmes sérieuses ; et, si le livre nous répugne, nous aurons de la peine à nous rendre attentifs. Il faut prendre garde cependant à ne pas changer la lecture en étude pure, et se tenir toujours préoccupé de faire sur soi l'épreuve de ce qu'on étudie et de se l'approprier selon ses besoins.

Que n'aurions-nous pas à dire de la récollection mensuelle ? Cet exercice est la garantie et la préparation de tous les autres ;

« Custodiet ipsos
Custodes..... »

Il nous tient prêts à bien mourir. Il nous fournit une très-précieuse occasion d'entretenir, ou de renouer, avec notre supérieur, les rapports de soumission filiale auxquels sont attachés notre propre paix et l'honneur de notre ministère. Il est assez ordinaire que les occupations

1. Constit. Soc. Mar., n° 38.

se présentent ce jour-là en surcharge, soit malice du démon, soit épreuve de la grâce, soit faute de savoir-faire et peut-être aussi calcul de la nature qui cherche toujours à échapper au travail surnaturel. Prenons d'avance nos dispositions et faisons les derniers efforts pour être aussi libres que possible ; et acquittons-nous avec empressement et avec ferveur de tous les exercices destinés à sanctifier ce jour de choix, tels qu'ils sont prescrits.

Quant aux exercices laissés à la libre inspiration de chacun, nous nous bornerons à dire qu'ils ont ce côté important et cet excellent résultat de préserver l'âme de la routine, par cela même qu'ils sont plus spontanés, du moins quant à l'heure et aux moyens de s'en acquitter. Si l'on est assez maître de son exactitude, il est à propos d'en varier l'heure, afin d'y apporter, par le changement même, plus de goût et d'entrain. Il y a d'ailleurs, pour une âme qui se prête à la piété et qui est désireuse d'y faire profit, bien des moyens divers et ingénieux de réciter le chapelet, de passer le temps avec intérêt aux pieds du divin Maître, de la bonne Mère et de saint Joseph, de s'entretenir avec nos Anges, nos Patrons et de soulager les âmes du purgatoire. On ranime encore sa ferveur en se proposant, avant de prier, ou en priant, les diverses fins générales de l'Église, ou spéciales à nos inclinations, à nos intérêts, à nos besoins, etc..... Enfin, selon le conseil de l'Imitation, il est bon de varier les exercices d'après les fêtes de l'année ou les dispositions actuelles de l'âme : *pro temporis congruentia, diversa placent exercitia; quia alia in festis, alia in feriatis magis sapiunt diebus; aliis indigemus tempore tentationis, et aliis tempore pacis et quietis; alia cum tristamur libet cogitare, et alia cum læti in Domino fuerimus* ¹.

1. I. Imit, XIX, 3.

Tout le monde sent en effet que le temps de Noël, par exemple, et le temps de la Passion font éprouver des impressions et des attraits différents ; et il n'échappe à personne qu'un des moyens les plus sûrs de s'entretenir dans le goût des choses célestes, au milieu de la dissipation des études et des tracas de l'enseignement, c'est de chercher à se procurer ces impressions et de cultiver ces attraits.

Les Avis à un professeur donnent à ceux qui entrent dans la carrière un conseil de grand prix ; nous terminerons en le citant : « Persuadez-vous, disent-ils, que le bon règlement de votre vie dépend des premières années que vous passerez dans les collèges ; que vous n'aurez de dévotion dans la suite que ce que vous en aurez eu d'abord ; que, si vous débutez en étant fidèle dans l'observance régulière, vous pouvez espérer que Dieu vous fera la grâce de l'être toujours. La récompense de ceux qui ont su résister aux premières occasions est ordinairement de n'être point vaincus dans les suivantes. Ne craignez donc pas de vous déclarer dès les premiers jours pour la régularité et pour l'ordre. Par là vous vous épargnerez certaines importunités de la part de ces confrères qu'on est exposé à rencontrer partout, même dans les sociétés et les maisons les plus saintes, et qui ne sont pas assez attachés à leurs devoirs. Que l'on sache bientôt que vous aimez votre cellule, l'étude, le silence. Ne répondez que le nécessaire à ceux qui voudraient vous en détourner : on ne tardera pas à vous laisser à vos goûts. Si quelqu'un trouvait à redire à votre exactitude, il ne mériterait pas que vous en tinssiez compte. En cela, il n'est personne que vous deviez ménager aux dépens de votre devoir ; on ne connaît point d'amitiés à ce prix : *amicus usque ad fas* ! On voit heureusement tous les jours de jeunes professeurs montrer une sagesse et une fermeté qui feraient

honneur aux prêtres plus âgés, et se conserver dans l'esprit de religion sans rien perdre de la ferveur qu'ils avaient apportée du noviciat. Pourquoi ne seriez-vous pas de leur nombre ? Ceux-mêmes qui n'ont pas le courage de les imiter ne sauraient leur refuser leur estime : la même chose vous arrivera. Mais, quoi qu'il en soit de ce que les hommes penseront de nous, Dieu sera content : cela doit vous suffire. »

ARTICLE II.

LA SCIENCE COMPÉTENTE.

Que faut-il entendre par science compétente ? Quels sont les moyens de l'acquérir et de la conserver ? Nous consacrerons un paragraphe à chacune de ces deux questions.

§ I. — *Ce qu'il faut entendre par science compétente.*

On entend par science compétente l'étendue et le degré du savoir requis pour exercer une fonction libérale d'une manière consciencieuse. Déterminons d'abord quelles sont les diverses sciences que l'éducateur doit posséder, et à quel degré ; nous dirons ensuite pourquoi et à quels titres elles lui sont nécessaires.

I. On peut distinguer pour l'éducateur une science compétente commune à tous et exigée de tous ; et une science compétente spéciale à quelques-uns.

Il faut donc signaler d'abord un fonds de science com-

mune, nécessaire à tous les maîtres employés dans une maison d'éducation, quelles que soient d'ailleurs leurs fonctions particulières. Il est en effet des connaissances que tout homme ayant fait ses études, et se trouvant chargé d'une part quelconque de responsabilité envers les élèves, ne peut se dispenser de posséder ; à plus forte raison s'il est prêtre et obligé d'honorer son caractère. Nul ne peut en effet avoir de l'autorité ni se concilier le respect, s'il ne fait plus ou moins preuve de capacité et d'expérience dans les choses élémentaires que nous allons indiquer.

En premier lieu, il ne peut y avoir le moindre doute sur la nécessité de posséder une connaissance parfaite de la grammaire française. En supposant qu'on ait oublié la raison des règles, ou même leurs formules précises, toute faute dans leur application par l'orthographe et la correction du langage est impardonnable ; et ce n'est pas assurément sur l'indulgence des élèves qu'un maître doit compter s'il arrive qu'il les viole. On exigera encore de tout maître qu'il ait assez d'habitude de la langue latine, pour lire sans trop de peine les auteurs de difficulté moyenne. On sera moins rigoureux pour la langue grecque ; et cependant, s'il ne se montre pas capable de suivre à peu près la discussion d'un texte et surtout de remonter à l'étymologie d'un mot usuel, il se nuira dans l'opinion, et surtout dans l'estime de ce petit peuple toujours un peu impatient du joug et intéressé à réputer ses maîtres au-dessous de leur ministère et incapables de le commander.

En quatrième lieu, il serait plus regrettable encore qu'il parût étranger aux questions générales d'histoire et de géographie. En ce qui concerne l'histoire sainte, notre histoire de France et l'histoire générale des temps rapprochés de nous, on serait étonné, d'une manière fâ-

cheuse pour lui, s'il ne savait soutenir la conversation, et, au besoin et en toute modestie, relever une erreur de quelque importance. Quant aux sciences exactes et physiques, si l'on ne peut exiger tout ce qui suppose des capacités et des études spéciales et ce qui s'oublie vite sans une culture assidue, du moins ne peut-il à aucun prix ignorer l'arithmétique usuelle ; et, s'il paraît ne rien comprendre à ce langage scientifique que les livres les moins savants mettent aujourd'hui à la portée de tout le monde, il restera exposé au dédain de ces gens, de plus en plus nombreux, qui s'attachent à acquérir de toutes ces choses une notion superficielle et se plaisent à discréditer ceux qui les ignorent. Enfin, si le maître a le bonheur d'être prêtre, il a contracté l'obligation de posséder et de retenir assez de théologie dogmatique pour défendre, en toute occasion, sa propre foi et celle d'autrui ; et assez de théologie morale pour être en état de donner des conseils sages de salut et d'administrer, en toute prudence, les sacrements. Ce ne serait pas être suspect de la moindre exagération d'affirmer que telles sont bien, avec leurs degrés respectivement divers, les sciences ordinaires que doit posséder quiconque se dévoue à l'éducation de la jeunesse, et que c'est là ce qui constitue ce que nous avons appelé la science compétente commune.

Reste la science compétente spéciale à chacun des maîtres suivant sa fonction. Il faut savoir à fond ce qu'on est appelé à enseigner. Ici qu'on ne se fasse pas illusion : les choses les plus simples en apparence, quand il s'agit de les enseigner et surtout de les enseigner à l'intelligence novice et inattentive de l'enfant, doivent être sérieusement étudiées et possédées à fond. Il ne suffit pas qu'on croie savoir l'objet de la leçon du moment ; il faut posséder l'ensemble des choses, afin de saisir et de démontrer au besoin, les rapports des détails, et leur coordination

finale ; il faut s'être ouvert une bonne fois, et se conserver ouvertes des vues larges et claires sur le tout. Ainsi que les vertus, les règles d'une science quelconque sont liées et dépendantes entr'elles, et elles s'expliquent réciproquement. Une règle que l'enfant n'a pas encore étudiée jette de la lumière sur celle qui fait l'objet de la présente leçon. Or, c'est au professeur à fournir cette ressource, comme c'est à lui d'obliger l'élève à rapprocher à tout instant les leçons déjà apprises. Sans cette attention, elles sont à l'état de fragments dans sa mémoire et elles ne forment pas la vérité totale dans son esprit.

Il en est de même de l'auteur qu'on traduit : il faut souvent résumer ce qu'on a vu précédemment et rapprocher les textes, non-seulement pour les éclairer mutuellement, mais pour donner à l'enfant l'intelligence de l'ensemble. Si l'on néglige ce résumé, on n'aboutit qu'à un misérable travail de *mot à mot* qui peut apprendre le mécanisme d'une langue, mais qui ne développe aucunement la raison. Or, de même qu'un bon auteur, quand il compose, a toujours devant les yeux le but final qu'il veut atteindre, et que c'est en raison de ce but qu'il donne aux parties leur étendue, leur plus ou moins d'éclat et de détails, il faut que le maître ait bien pressenti ce but d'avance et que, par un travail d'ensemble, il ait acquis la connaissance du tout, afin d'apprécier sûrement la marche générale et les rapports des moyens avec le but, et de pouvoir ainsi guider avec assurance le travail de l'élève ¹.

1. Rien n'est plus recommandé par les maîtres que l'unité :

Denique sit quodvis simplex duntaxat, et unum !

L'éclat des parties qui ne sont pas coordonnées par rapport à l'unité ne doit jamais nous éblouir :

Ajoutons que les grammaires des trois langues se prêtent mutuellement un grand secours, et que ce n'est guère que par la comparaison des unes avec les autres qu'on peut parvenir à bien posséder, et par conséquent à enseigner fructueusement, une grammaire quelconque. Du reste, c'est peu de savoir théoriquement, il faut faire et diriger l'application des règles par le thème, la traduction, la composition. Or, un seul cas implique assez souvent l'observation de plusieurs règles, et semble même quelquefois les mettre en contradiction les unes à l'égard des autres ; il faut donc avoir acquis une longue expérience de juger et d'appliquer. Dans l'enseignement des sciences, comme dans la conduite de la vie, c'est l'expérience seule, mais l'expérience aussi complète que possible, qui donne l'intelligence pratique des principes et préserve des écarts.

S'il en est ainsi des sciences élémentaires les plus communes, quand il s'agit de les enseigner, que sera-ce des spécialités : de l'histoire, des belles-lettres, de la philosophie, des mathématiques ? Pour nous borner à l'histoire, c'est la méthode synchronique qui fixe le mieux la connaissance des faits dans la mémoire ; elle présente de plus l'avantage de mettre la réflexion en jeu par les rapprochements qu'elle oblige à faire. Or, cette méthode suppose l'étude historique de plusieurs nations à la fois.

Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
Assuitur pannus.....
Sed nunc non erat his locus.....

Vainement les détails sont-ils traités avec perfection, tout est mal, s'ils ne tendent pas à l'unité :

Infelix operis summa, quia ponere totum
Nesciet. Hunc ego me, si quid componere curem,
Non magis esse velim, quam nazo vivere pravo
Spectandum nigris oculis nigroque capillo.

Horat. Art poet.

Pour arriver à grouper les faits avec largeur, pour laisser pressentir quelles en sont les tendances et les classer avec vérité, il faut avoir parcouru de longues époques antérieures, postérieures et parallèles à celles de la leçon que l'élève vient d'étudier. Le travail est bien plus sérieux et plus profond encore quand on veut apprécier les faits dans leur ensemble, rattacher les effets aux causes et parvenir par une induction légitime, sans témérité, aux vérités utiles qui constituent la philosophie catholique de l'histoire. Comment enseigner ainsi, quand on n'a pas étudié longuement et consciencieusement ? et à quoi bon enseigner l'histoire si, à force d'études patientes et de sages réflexions, on n'en fait pas ce qu'elle doit être, l'école d'application de la philosophie chrétienne ?

II. Si l'on demande maintenant à quels titres la science compétente est exigée du maître, nous répondons sommairement : à titre de conscience, à titre d'honneur, à titre d'ascendant à acquérir, à titre d'une légitime et précieuse satisfaction personnelle.

A titre de conscience, puisqu'il est obligé par justice, aussi bien que par obéissance, de donner à ses élèves un enseignement capable de les faire profiter, et qu'il rendra compte à Dieu de sa charge, de la peine qu'il y aura prise et du temps qu'il y aura mis. — A titre d'honneur, moins pour lui-même que pour son caractère sacerdotal et pour le corps dont il est le représentant. On sait trop que la science honore plus aux yeux des hommes que la sainteté. On sait aussi que la malignité du monde est toujours disposée à trouver inférieur l'enseignement donné par les congrégations. Il faut lui ôter tout prétexte ; et, par respect pour le sacerdoce dont nous sommes revêtus, par amour pour la famille religieuse dont nous avons le bonheur d'être membres, travailler à notre tâche avec tant de goût, d'ardeur et de constance, que nous

puissions soutenir le parallèle avec des avantages croissants, soit par la solidité et l'intérêt de notre enseignement, soit par les succès de nos élèves.—A titre d'ascendant à acquérir sur les élèves. Nous en avons besoin pour le succès de notre mission. Nous en avons d'autant plus besoin que nos hautes et saintes prétentions sont de faire d'eux des chrétiens plutôt encore que des savants. Il faut donc que nous leur inspirions assez de confiance pour que notre parole apostolique dissipe les préjugés et les passions, s'insinue dans leur âme et la livre tout à Dieu. Or, l'âme de l'enfant est tout près de se rendre quand il voit le maître, qui s'incline vers lui, marqué au front du prestige du savoir, et, au cœur, du caractère de la vertu et de la bonté. Ajoutons que la conscience, une fois acquise, qu'on n'est pas inférieur à sa tâche, aide beaucoup à la possession de soi-même par la patience. On est moins soupçonneux, plus confiant; on est plus calme, parce qu'on se sent plus fort. Moins préoccupé des difficultés des choses, on domine mieux les enfants par le regard. Tout tourne au profit de l'autorité pour le bien.

De là une modeste mais précieuse et légitime satisfaction. Rien n'est plus capable de nous donner une noble et salutaire joie que de sentir que nous ne sommes pas au-dessous de la mission qui nous a été confiée; la paix de l'âme et la santé elle-même y gagnent beaucoup. On jouit, en toute humilité, de l'estime de ceux avec qui on est en rapport; et le goût des fonctions, le courage à l'étude et le succès dans l'enseignement augmentent à mesure qu'on avance. Dieu nous garde de favoriser, en tenant ce langage, les dispositions à l'orgueil! Mais ce n'est pas être orgueilleux que de reconnaître, en lui en rendant hommage, les dons qu'il nous a faits. Il est permis de s'encourager au bien par la bonne réputation que Dieu nous accorde et par les fruits qu'il nous donne de

porter : à cette condition, d'ailleurs, que nous n'y mettrons pas nos complaisances et que nous n'oublierons jamais de porter nos vues bien au delà de ces résultats toujours incertains et éphémères dans lesquels le cœur ne doit jamais établir son dernier repos ¹.

§ II. — *Moyens d'acquérir et de conserver la science.*

Trois moyens sont nécessaires pour acquérir et conserver la science : travailler, réfléchir et consulter. Le travail réunit les matériaux qui sont l'objet de la science ; la réflexion les discerne, les apprécie, les classe et leur fait produire ainsi les fruits de la vérité ; le conseil éclaire et dirige le travail et la réflexion. En mettant au service de celui qui étudie l'expérience, qui est la grande maîtresse de la sagesse, le conseil empêche que ses efforts ne restent stériles en s'égarant ; et il leur assure les meilleurs résultats possibles. Afin de prévenir les abus d'un zèle indiscret, on ajoutera, aux développements de ces trois moyens, quelques considérations sur la nécessité de modérer le travail de manière à ne point compromettre la santé.

I. Cette proposition : le travail est la condition de la science, semble inutile à démontrer ; elle semble même d'abord un peu naïve. Nous n'hésitons pas cependant à insister. L'homme a en général un vif désir de savoir ; mais il voudrait savoir sans travail. Ce qu'il y a en lui de divines ressemblances, a dit Balmès, lui fait aspirer à imiter la puissance de Dieu dans ce qu'elle a de soudain et à produire d'un seul éclair la lumière dans les esprits : *fiat lux!* Ce désir est tout à fait déréglé : Dieu en nous

1. S. Th. 2^{de} 2^{de}, quæst., cxxxii, art. I.

prédestinant à sa gloire, et en nous créant à son image, ne nous a pas faits ses égaux ; et quand il nous a associés à sa puissance et appelés à créer en quelque sorte avec lui, il nous a imposé, comme condition, la loi du travail.

Même avant sa chute, il fit du travail, pour Adam, une des fins de sa vie dans le paradis terrestre : « Il le plaça dans le paradis de délices pour y travailler et le garder ¹. » Ce qui devait être facile et glorieux dans l'état d'innocence lui est prescrit de nouveau, après son péché, à titre d'expiation et comme condition pénale de son existence : *in sudore vultus tui vesceris pane* ² : qu'il prenne de la peine et il vivra ! Ainsi en sera-t-il de tous les biens qui peuvent enrichir sa vie : le travail est nécessaire pour les acquérir et les conserver ; et il est vrai de dire en général que la mesure du travail est celle du succès.

A bien des points de vue que l'on se réserve de développer à la fin de cet article, le travail rachète ce que cette condamnation porte d'humiliant. Mais n'est-ce donc pas déjà un grand titre d'honneur que de nous trouver associés, même au prix d'une longue patience et de grandes fatigues, aux privilèges du Créateur ? Dieu fournit seul les éléments de la moisson : le sol, la première semence, l'air, le soleil, la rosée. Il exige de nous le travail ; et quand les sillons ont pris leur riche couleur d'or, lorsque les épis plient sous leur poids, le laboureur peut se dire avec une légitime fierté : ma moisson est de Dieu et de moi ! De même, Dieu donne, à celui qui veut étudier, l'intelligence, la vigueur et la promptitude de la jeunesse, les loisirs de la solitude, les conseils de l'ex-

1. Gen., II, 15.

2. Ibid. III, 19.

périence, la vérité répandue dans les bons livres et prête à féconder son esprit. Il exige de lui qu'il se recueille, qu'il lise, qu'il réfléchisse, qu'il analyse. A ces conditions, la mémoire saisit, l'esprit pénètre, l'âme possède la vérité. Elle peut la communiquer aux autres âmes ; et, en les voyant produire à leur tour, sous l'influence de ses enseignements, les fruits de la science, elle a le droit de « se réjouir devant Dieu comme se réjouit le laboureur au jour de sa moisson ¹. »

Dans ce concours du talent, qui est le don de Dieu, et du travail, qui, avec l'aide de Dieu, est la part de l'homme, l'un et l'autre nécessaires pour former et enrichir l'esprit, auquel des deux faut-il attribuer la prépondérance ? Un ancien qui a droit d'être entendu sur cette question la laisse indécise ; il fait les parts égales :

..... Ego nec studium sine divite vena,
Nec rude quid prosit video ingenium. Alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice ².

C'est déjà un grand encouragement au travail de savoir que sans lui le génie ne peut rien. On est généralement disposé à croire que, dans les grands hommes, le génie fait tout, naturellement et sans efforts ; c'est que l'on cherche, dans cette persuasion, une excuse pour échapper aux peines que réclame un travail persévérant. Sous prétexte que l'on n'a pas un talent de premier ordre, on renonce à des succès que quelques efforts soutenus, avec les ressources dont on est doué, suffiraient à assurer. Rien n'est plus faux que cette assertion. Il est certain, au contraire, que tous les hommes qui ont marqué dans quelque carrière que ce soit ont été très-laborieux. Si heureuse qu'on suppose leur mémoire, leurs ouvrages

1. Is. ix, 3.

2. Horat. De art. poet.

attestent, par les citations fréquentes et savantes des autorités qu'ils invoquent, quelles recherches ils ont faites. Bossuet, après avoir consacré au travail de longues heures du jour, qu'il savait se ménager au milieu des occupations les plus multipliées, se levait la nuit, et, s'enveloppant d'une fourrure, profitait largement de ce temps de calme si favorable à la prière et à l'étude. Napoléon, un des plus grands génies militaires qui aient jamais existé, se faisait réveiller chaque nuit, pendant ses campagnes, pour recevoir ses courriers et expédier ses ordres; il tenait à sa portée ses états de troupes et interrompait son sommeil pour les parcourir et bien savoir les ressources dont il pouvait disposer à tout instant ¹.

Il serait facile de multiplier les exemples à la suite de ces hommes tout à fait éminents, chacun dans son genre; et l'on est en droit de conclure, par une induction rigoureuse, que le succès est en raison du travail, et que nul homme n'a marqué, d'une manière solide et durable, sans avoir cultivé infatigablement les dons naturels que Dieu lui avait faits. La longue patience, selon que l'a dit Buffon, entre comme élément, sinon exclusif,

1. On nous saura gré d'ajouter à ce sujet une page éloquente d'Ozanam :

« Je pénètre dans la familiarité des gens de lettres, et, en y trouvant tant de savoir, je ne suis plus surpris de les trouver si sévères pour eux-mêmes et si difficiles à se contenter. C'est Racine à Auteuil, traduisant à livre ouvert, dans le texte original, l'Œdipe roi, de Sophocle, devant ses amis consternés. C'est La Bruyère, vouant toutes ses années à un livre de peu d'étendue, qu'il ne cesse de retoucher jusqu'à ce qu'il en ait fait un monument impérissable. C'est Fénelon, laissant dix-huit manuscrits de Télémaque, chargés de ratures, et nous livrant ainsi le secret de la merveilleuse facilité de son style. Mais il faut s'arrêter devant le plus grand de tous, c'est-à-dire Bossuet. Il faut le voir, à l'âge de six ans, s'enfermant dans la bibliothèque de son oncle, remplissant, dès sa seizième année, l'hôtel

du moins prépondérant dans les conditions du génie.

Notre fabuliste n'hésite pas à nous assurer, avec son esprit si sagace d'observation, que quiconque veut travailler trouvera toujours en soi un fonds suffisant à porter du fruit, pour peu qu'il le féconde :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

Et l'on remarque, à mesure qu'on acquiert plus d'expérience, que de deux jeunes gens, dont l'un, richement doué de dons naturels, a peu de goût pour le travail, et l'autre est moins favorisé, mais infatigable, c'est le se-

de Rambouillet et la Sorbonne de l'éclat naissant de son éloquence, employant sa longue retraite de Metz à l'étude complète de l'antiquité ecclésiastique. Ce furent là ses commencements. Plus tard, devenu précepteur du Dauphin, on le voit revenir aux lettres profanes, s'échauffer au nom du divin Homère, réciter de longs passages de l'Iliade et de l'Odyssée, qu'il savait par cœur d'un bout à l'autre; et, la nuit, agité de songes héroïques, composer en dormant des vers grecs dont il a fait retentir les lambris dorés de son appartement de Versailles. Ou bien encore, dans les allées royales du parc, entouré de Fénelon, de Fleury et de Renaudot, auxquels Péllisson et La Bruyère avaient obtenu de se mêler, il propose et résout les difficultés du dogme, de l'Écriture et de l'histoire, tandis que les courtisans respectueux s'écartent pour faire silence et laisser en paix cette réunion, qu'ils appellent le concile. Enfin, lorsque retiré dans sa ville épiscopale, réservant à son troupeau les restes de sa vie, il semble devoir fléchir sous le poids des ans et des affaires, voyez-le interrompre le sommeil de ses nuits, se lever régulièrement à deux heures du matin; et, après avoir récité, tête nue, l'office nocturne, reprendre la plume victorieuse qui écrivit l'Histoire des variations. On s'émeut à cette grande image; on admire cette humilité des grands hommes, et cette justice de Dieu qui fait, je veux le dire, suer Bossuet sur les livres, comme le laboureur sur le sillon; et, devant l'égalité de cette sentence qui n'épargne rien, on se demande quel terrible compte auront à rendre les gens oisifs. » Mélanges : Disc. à la distr. des prix de Stanislas, 1843.

cond qui, à la longue, se fera plus d'honneur dans la carrière qu'il aura suivie. Il va en gagnant chaque jour, tandis que l'autre décline peu à peu en savoir, en sagesse et en considération. Aussi que de fois un maître, en suivant de sa sollicitude ses élèves dans le monde, n'a-t-il pas été amené à déplorer la facilité dont quelques-uns firent preuve durant leurs études et qui développa en eux, dans la même proportion, la vanité et l'horreur de la peine ; à bénir, au contraire, la lenteur de conception des autres qui prirent de là ardeur, puis confiance au travail. La facilité, dont la foule fait tant de cas parce qu'elle se laisse vite éblouir, est souvent un présent fatal : beaucoup de talents lui ont dû de rester médiocres et même de se ruiner peu à peu. Il faut un grand amour de la vérité pour descendre, au prix de mille peines, dans les profondeurs des choses, quand on a toujours à son service une abondance de mots que les esprits légers prennent pour la richesse des idées. La vogue d'ailleurs, dont le talent se fait si malheureusement l'esclave, s'attachant plutôt à la promptitude de l'esprit, et à ce qu'on appelle faconde, qu'à la solidité de la pensée et à la sincérité du sentiment, pour peu qu'on tienne à la louange, on vise à ce qui charme la foule, et l'on s'y tient ¹.

Nous signalerons en passant, pour empêcher les jeunes professeurs de s'en laisser séduire, la manie qu'ont certains hommes de talent de faire étalage de leur facilité. Ces vanteries sont le plus souvent fort trompeuses. On

1 On ne saurait assez se mettre en garde contre cette malheureuse vanité : elle est l'écueil du talent aussi bien que de la vertu. Les vrais connaisseurs sont rares ; ils sont modestes et parlent peu. Leurs éloges à voix basse ne font pas le compte des esprits pleins d'eux-mêmes, qui se tournent vers la foule ; car elle se contente de ce qui la séduit et elle exprime bruyamment sa satisfaction. Mais cette satisfaction que prouve-t-elle ? Joubert a dit : le médiocre est excellent

n'a qu'à tendre un piège à ces petits esprits pour les prendre sur le fait de dissimuler ridiculement les efforts que leur ont coûtés leurs succès. On en trouve qui s'appliquent à cacher leur travail avec d'autant plus de soins qu'il a été plus pénible. Cette sottise vanité est fort mal habile et ne peut surprendre qu'une sottise admiration. On a toujours le droit de leur répondre avec Alceste :

« Voyons, Monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire, »

et de se montrer d'autant plus exigeant. En faisant moins vite, ils auraient témoigné de plus de respect pour leurs lecteurs et de plus de zèle pour les intérêts de la vérité ; ils sont convaincus d'en manquer par cela même qu'ils affichent la précipitation. Le proverbe est toujours vrai : les choses valent ce qu'elles coûtent. Mais une pareille manière est surtout fort messéante à un religieux qui doit être nécessairement humble en son cœur et modeste en son langage, et qui doit avoir assez d'esprit de foi pour savoir que c'est de notre travail, et non de nos succès, apparents et admirés, que Dieu nous tiendra compte.

Combattons encore en passant une autre fausse excuse que l'on est porté à alléguer pour colorer les répugnances qu'on éprouve trop souvent pour le travail. On dit : « Je travaillerais si le temps ne me manquait pas ; mais les fonctions secondaires de surveillance en absorbent une

pour les médiocres (Pensées, titre xxiii, 185). Et Laharpe s'indigne du si petit nombre d'admirateurs que comptent les vrais génies : la Phèdre de Pradon disputa les suffrages à celle de Racine ; et ce grand poète est mort sans voir Athalie sortir de l'obscurité. L'auteur des Parfums de Rome se plaint aussi « du peu de retentissement qu'ont les paroles vraiment maitresses. » Nous ne saurions donc trop nous tenir indépendants des louanges : notre talent a tout à gagner, aussi bien que notre perfection surnaturelle, à l'abnégation. On devient d'autant moins digne de sa propre estime, et, à plus forte raison, de celle de Dieu, qu'on recherche plus celle des hommes.

grande partie ; et, par les préoccupations et la fatigue qu'elles amènent, par le morcellement auquel se réduit le temps qu'elles me laissent, elles m'ôtent le moyen de travailler avec l'esprit de suite, sans lequel le travail est sans profit. »

Ceux qui inclineraient à ces sortes d'excuses sont priés de bien examiner de quel esprit elles procèdent. La disposition à imputer aux personnes ou aux choses l'omission d'un devoir est toujours suspecte. Car, dès qu'il y a devoir, il y a ordre et aide de Dieu. On peut bien, par ces plaintes, rassurer à demi sa propre conscience et faire illusion à quelques amis complaisants ; mais se justifie-t-on devant Dieu ? et n'est-ce pas lui-même qu'elles mettent en cause, puisqu'il est le premier supérieur qui nous impose toutes les obligations de l'obéissance ? Mais sa grâce ne se mesure-t-elle pas sur leur nombre et sur leur difficulté ? et sa grâce, dans la plénitude de secours et de richesses dont ce mot est l'ineffable compréhension, ne comporte-t-elle pas le temps, aussi bien que tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de nos devoirs ?

Si l'on veut être de bonne foi, on remarquera, par chaque journée, une foule de moments dépensés en retards, en conversations inutiles, en déplorables bagatelles. Ceux-là seuls qu'on perd à répéter ces plaintes, en cherchant des échos sympathiques, eussent été employés avec profit au travail. Quant à l'esprit de suite, la bonne volonté et l'amour du recueillement y suppléent. Il est notoire que ceux qui se défendent par cette sorte d'excuse du reproche de manquer de maturité ou d'acquis, n'ont guère la réputation d'hommes d'intérieur ou d'étude. S'ils ne sont pas tout à fait enclins à la dissipation ou à l'indolence, du moins le travail leur pèse ; et, pour s'en épargner l'ennui, ils vont assez souvent au-

devant de ces occupations extérieures qu'ils allèguent ensuite pour se dispenser de mieux étudier ¹.

Les religieux de bon esprit trouveront donc toujours dans la grâce le temps, aussi bien que les autres moyens, de remplir tous leurs devoirs, de prier, de travailler et de se dévouer. Il ne faut pas croire que les occupations inattendues, telles que celles qui se présentent souvent dans la vie des colléges, ne tombent, par une fâcheuse exception, que sur les religieux éducateurs, pour leur prélever malencontreusement le temps réservé au travail.

Tous les hommes laborieux, à quelque carrière qu'ils appartiennent, les connaissent comme nous. Ce sont des épreuves de patience et d'abnégation que Dieu se plaît à ménager à toutes les âmes qu'il veut détacher d'elles-mêmes et former à compter plus sur son concours que sur leur propre activité. Tout succès vient de Dieu ; quand il bénit le travail, on fait en peu de temps ce que de longs et rudes efforts n'ont pas le pouvoir de produire, Dieu restant éloigné. Il veut qu'on le sente et qu'on lui donne généreusement, pour les fonctions distrayantes qui nous arrachent au travail, le temps que nous nous réservions pour l'étude. A cette condition, il en bénira abondamment les heures, plus rares mais plus fécondes. Combien de grands et saints auteurs n'ont pas eu à disputer à une vie de zèle, extrêmement pleine d'œuvres et d'affaires, le moment dont ils eurent besoin pour composer leurs ouvrages ! Les gens du monde eux-mêmes

1. « Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté. Comme ils le consomment à manger, à dormir, à de sots discours, à se résoudre sur ce qu'ils doivent faire, et souvent à ne rien faire; ils en manquent pour leurs devoirs. Ceux au contraire qui en font un meilleur usage en ont de reste. » La Bruyère, chap. xi, *des Jugements*.

n'échappent pas à cette condition ; et la plupart des grands écrivains ont été des hommes d'État, des administrateurs, accoutumés à ménager scrupuleusement leur temps pour suffire également à leurs services publics et à leurs travaux scientifiques ou littéraires.

Quiconque veut faire, on ne dit pas de grandes choses, mais seulement quelque chose, doit regarder le temps comme un trésor à ménager avec un respect infini et dont il faut recueillir et mettre à profit scrupuleusement les moindres parcelles. Les moments de calme et de possession de soi sont rares ; l'agitation et l'inquiétude troublent le plus souvent nos âmes « qui n'ont point ici bas « une demeure permanente ¹ ; » et l'imprévu vient à tout instant leur arracher les jours sur lesquels on avait compté pour des études de prédilection. Quels sont les hommes qui ont fait ce qu'ils avaient proposé, et comme ils se l'étaient proposé ? *Pendent opera interrupta !...* on pourrait mettre cette inscription sur le cabinet de la plupart des savants ; comme on a eu trop souvent le regret d'écrire, après leur mort, à la fin de leurs œuvres : *Cætera desiderantur...* L'incertitude de l'heure qui doit suivre ne décourage jamais des hommes de cœur et de foi ; ils tirent parti de celle que Dieu leur accorde, avec la même ardeur que s'ils étaient sûrs de disposer de tout ce qu'il leur faut pour finir. Puisque nul ne peut moissonner à son aise dans les riches sillons du temps, il reste à glaner çà et là les moments comme on peut. Dieu aime les esprits soumis aux dispositions de sa Providence ; il répand sur leurs études, comme on vient de le dire, des bénédictions qui les rendent salutaires et fécondes, et pour ceux qui s'y livrent en toute ardeur et en toute

1. Heb. XIII, 14.

abnégation, et pour ceux qui doivent en recueillir les fruits après eux.

II. Le second des moyens à employer pour acquérir et conserver la science, c'est la réflexion. En soi la réflexion n'est pas chose distincte du travail intellectuel ; elle est une de ses formes les plus indispensables, celle qui le complète et lui fait produire ses meilleurs fruits ; mais on croit devoir la recommander d'une manière particulière, parce que cette riche faculté, ce puissant moyen de féconder le travail, est très-négligé de notre temps. Si rares que soient les hommes vraiment laborieux, on en trouve encore plus que d'hommes réfléchis. *Nullus est qui recogitet* ¹. On travaille pour savoir, ou pour paraître savoir, non pour extraire des choses, afin de s'en nourrir, la substance de la vérité. Il y a encore des érudits ; mais où se trouvent les gens devenus, en vertu et par le moyen d'une érudition bien maîtrisée, judicieux et sages ? Or cependant, on l'a dit ², mais on ne le dira jamais assez : c'est là le grand service qu'il faut demander à l'étude, et l'on ne peut l'en retirer que par l'application à réfléchir sur les connaissances qu'elle a procurées. Sans la réflexion le travail pourra verdir la plaine, il ne mûrira pas la moisson. Pour bien nous convaincre de la nécessité de réfléchir, sans trop craindre de nous répéter sur un sujet si important, rappelons deux principes. Le premier est théologique : on ne doit étudier que pour devenir bon, et dans cette fin morale et surnaturelle, qui est le terme bienheureux imposé à toute activité humaine. Le second est d'expérience : pour diriger l'étude à cette fin et en tirer ce profit, il faut la faire fructifier par la réflexion.

1. Jérém. XII, 11.

2. Cf., p. 109 et seq.

Rien n'est plus certain que le premier principe. La fin dernière de toute notre énergie vitale, c'est notre amélioration morale et notre transformation surnaturelle. A plus forte raison, tel doit être le but de la mise en action, par l'étude, de notre intelligence et de notre volonté, c'est-à-dire des facultés qui ont pour objet direct la connaissance et l'acquisition de notre fin. L'opération vertueuse est donc le terme, sinon immédiat, du moins nécessaire et suprême, de ce que nous aspirons à connaître. Aussi saint Thomas rattache-t-il à la vertu de tempérance l'application à l'étude, *studiositas*, parce que le désir ardent de savoir, d'où elle procède et qu'implique l'étymologie du mot, a besoin d'être contenu et réglé¹. Nous pressentons déjà quel est le rôle indispensable de la réflexion pour obtenir cette discipline et cette direction de l'étude. Elle est donc à réprocher « cette science qui, désertant la vertu, dit saint Augustin, et laissant de côté la connaissance de Dieu et de cette Majesté que révèle avec tant d'éclat la permanence des lois de la nature, croit avoir tout fait quand elle a jeté sur la masse de la nature un regard curieux qu'elle n'en détache plus². » Nous encourrions nous-mêmes les reproches sévères que saint Jérôme adressait aux prêtres ses contemporains, quand il s'irritait de les voir abandonner les saintes Écritures pour lire les comédies et les vers passionnés des *Bucoliques*³; nous encourrions ces reproches, nous que nos fonctions obligent cependant à connaître ces profanes, si nous nous bornions au stérile, et souvent dangereux, plaisir de cette connaissance, sans en retirer soit le peu de vérités morales qu'ils renferment, soit surtout, par le

1. 2^a 2^{ae}, quæst 166, art. 2.

2. De morib. Eccl., cap. XXI.

3. Ad. Damas. De filio prodig.

contraste, un désir plus ardent de vérités plus fécondes, une conviction plus inébranlable de la nécessité de la Foi.

Mais ce n'est pas assez d'éviter ce coupable détournement, et de s'affranchir d'une vaine et périssable curiosité. Il faut encore, enseigne saint Augustin, que l'étude nous élève, comme par degrés, aux choses éternelles et permanentes, qui sont le mobile et la récompense de la vertu ¹. Dans ce chapitre de philosophie surnaturelle, si haute et si profonde, qui décrit les mouvements contraires de la nature et de la grâce, l'*Imitation* attribuée à la nature, et proscrit en conséquence, cette coupable curiosité. *Natura appetit scire secreta, et nova audire; vult exterius apparere et multa per sensus experiri*. Elle rattache ce vice à la concupiscence des yeux, c'est-à-dire au désir de voir et d'être vu, sévèrement condamné par l'Apôtre. Elle nous presse de nous rendre aux invitations de la grâce, qui dédaigne ces sottises et dangereuses frivolités, et qui nous invite à chercher en toutes choses le bien de notre âme et la gloire de Dieu : *Gratia non curat nova, nec curiosa percipere; quia totum hoc de vetustate corruptionis est ortum, cum nil novum, nec durable, sit super terram. Docet itaque sensus restringere....* et DE OMNI RE ET IN OMNI SCIENTIA UTILITATIS FRUCTUM, ATQUE DEI LAUDEM ET HONOREM QUÆRERE ².

Oui, le bien de notre âme et la gloire de Dieu ! Tout travail en dehors de cette fin ne vaut pas, disait Pascal, une heure de peine ; moins que cela, il nous devient préjudiciable. En effet, chaque chose nous vient de Dieu, pour un usage qu'il a déterminé ; il faut donc que, à sa

1. In consideratione creaturarum, non est vana et peritura curiositas exercenda ; sed gradus ad immortalia et semper manentia faciendus. De vera relig, cap. xxix.

2. Lib. III, cap. LIII, 17.

manière, elle nous parle de lui et nous porte à lui. La science donc, qui est chargée d'en sonder la nature et la fin, d'en déterminer la destination selon les vues de la Providence, si elle néglige ce devoir, si elle s'arrête au stérile plaisir de définir et de classer, est inutile et dangereuse. Inutile, puisqu'elle ne nous apporte aucun vrai profit ; dangereuse, parce que, notre esprit inclinant à l'orgueil, ce qui augmente ses connaissances sans pourvoir à sa rectitude, l'expose à trouver dans ce qu'il vient d'acquérir des occasions nouvelles de ruine. Plus on augmente la vitesse d'un navire dont le gouvernail n'est pas fortement tenu, plus on l'expose au naufrage ; plus on élève une muraille qui manque d'assises solides, plus l'éroulement est certain et sera désastreux ; plus on nourrit un corps vicié par les humeurs malignes, plus on accroît en lui les forces du mal. Nous sommes des malades que le sentiment de notre mal et le désir de notre guérison doivent poursuivre sans cesse. Éloignons-nous donc avec horreur de la « science qui enfle » d'orgueil ; cherchons celle qui corrige par le sentiment expérimental qu'elle nous donne des grandeurs de Dieu et de notre dépendance, de sa sagesse et de notre ignorance, de sa puissance et de notre misère, de sa Providence infinie et de nos besoins immenses et incessants, de ses droits absolus et bienheureux de Maître et de la nécessité qui nous incombe de lui obéir pleinement ¹.

Or, pour user de la science dans cette fin, pour lui faire produire ces fruits de salut et de sagesse, il est clair que la réflexion est indispensable. Les choses ne parlent qu'autant qu'on les interroge et qu'on les approfondit. Il faut mûrir les idées à la chaleur féconde de la

1. « De quoi est-ce que ça guérit ? » demande la servante Nicole à M. Jourdain qui fait devant elle étalage de son ridicule savoir. Cette question est à retenir : elle procède du plus parfait bon sens.

réflexion pour qu'elles donnent le fruit de la vérité. Développons donc ce second principe, qui est un fait d'expérience.

Qu'est-ce que la vérité? qu'est-ce que le fruit de la vérité? Ne craignons pas de nous étendre un peu pour bien comprendre par là toute la nécessité de la réflexion comme complément et fructification du travail.

Qu'est-ce que la vérité? Nous ne posons pas cette question au point de vue philosophique de l'essence de la vérité, mais au point de vue expérimental et pratique de notre progrès moral. La vérité donc, cette vérité qu'on doit rechercher par l'étude, qu'est-ce qu'elle est? Consiste-t-elle dans ce bagage de faits, de dates, d'opinions, de choses quelconques entassées dans la mémoire et dont les érudits font ostentation? Possède-t-on la vérité pour savoir, avec Varron, qu'il y a deux cent quarante opinions des philosophes sur la nature du bonheur? ou, avec tel ou tel géologue, que le monde a commencé, soit par le feu, soit par l'eau? qu'il y a quatre éléments, ou soixante, ou un seul? que le rapport du diamètre à la circonférence peut être évalué jusqu'à tant de chiffres décimaux? que tel auteur a fait tant de livres, dont on a donné tant d'éditions? que dans telle guerre il y a eu tant de grandes batailles et tant d'engagements, et à quels jours? enfin, pour continuer avec La Bruyère, que « Themosis, roi d'Égypte, était valétudinaire et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alimarphatosis; que Nemrod était gaucher, et Sésostris ambidextre; qu'Artaxercès a été appelé Longue-Main, non parce que les bras lui tombaient jusqu'aux genoux, mais parce qu'il avait une main plus longue que l'autre, et que c'était la gauche ¹? »

Tout ce fatras qui charge l'esprit, et souvent l'en-

1. Caract. Chap. v.

combre, n'est pas la vérité qu'il lui faut pour devenir meilleur. Cette vérité, dont il ne saurait être trop avide, est quelque chose de plus simple, de plus exquis et de plus noble ; elle est quelque chose de plus salutaire ; car Jésus-Christ a dit qu' « elle nous délivrera ¹. » De quoi nous délivrent ces connaissances ? en quoi sont-elles capables de nous délivrer ? Comment peut-on être guéri de l'orgueil et des passions et devenir meilleur, parce qu'on sait tout cela, si l'on se tient pour satisfait de le savoir, sans aller outre ?

La vérité que nous devons atteindre, la vérité lumineuse et fortifiante, salutaire, libératrice, est au fond et au-dessus de tout cela, sous l'écorce des notions et des faits. Elle attend les efforts de notre raison, de cette merveilleuse force abstractive, de ce grand procédé (*ratio*) de notre esprit, pour se dégager, pour luire à notre intelligence et la rectifier en l'illuminant, pour se donner à notre cœur et le guérir en le nourrissant. En philosophie, la vérité n'est pas la connaissance des opinions et des systèmes ; c'est l'expérience acquise des ténèbres profondes de l'esprit humain laissé à lui-même, de ses incertitudes humiliantes sur les principes les plus essentiels, de ses faiblesses sur le devoir. Expérience qui se déduit de toutes ces opinions et de ces systèmes et qui domine toutes les écoles ; expérience dont le résultat est de nous inspirer de nous-mêmes cette défiance qui est la première condition de la sagesse, et de livrer toute notre âme à la faim et à la soif de la Révélation. Dans les sciences naturelles, la vérité ne consiste pas à connaître les phénomènes et les propriétés des choses ; elle n'est qu'entrevue lorsqu'on a découvert les causes secondes et établi de légitimes classifications. On est en voie de l'obtenir pleinement,

1. Joan. VIII, 32.

lorsqu'on saisit sous le voile des accidents, dans le rôle et la fonction des choses, dans leurs relations de ressemblance ou de contraste, le vestige ou l'ombre de la Cause première « qui a tout disposé en nombre, poids et mesure ¹; » et qui « a tout mis sous les pieds de l'homme « pour lui rendre admirable son Nom ² ! » En trouvant la loi, nous trouvons le Maître ; la constance et la fécondité de la loi sont pour nous comme un reflet certain de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté, et la preuve la plus incontestable et la plus saisissante de cette Providence qui gouverne le monde selon les conditions stables qu'elle lui a faites en le créant ³. Dans l'histoire, la vérité n'est pas de savoir les heureuses batailles ni les faits éclatants qui rendent glorieux le règne de tel prince. La vérité est dans cette solennelle affirmation du Sage que « la justice élève la nation et que le péché rend les peuples misérables ⁴. » Mieux les faits sont exposés de manière à démontrer la réalisation de cette maxime, plus ils sont les interprètes et les guides de l'âme vers la vérité. La prospérité ne vient pas soudainement à la suite de la vertu, ni la ruine aussitôt après le crime. Dieu ne traite pas les hommes comme des esclaves à qui le maître donne, à la fin du jour, ou leur salaire ou leur châtiment. Il les a doués du noble privilège de la liberté, qui les fait ses images et ses fils ; il respecte cette liberté, et lui laisse le temps de réparer les fautes et d'accumuler les mérites. Mais, déjà en ce monde, la justice triomphe à la longue ⁵. « Car Dieu, dit Bossuet, tient du haut des

1. Sap. XI, 21.

2. Ps. VIII.

3. Quanta majestas semper eodem modo manentis naturæ ! S. Aug. De morib. Eccles., cap. XXI.

4. Prov. XIV, 34.

5. La sagesse antique a rendu cette vérité avec grâce et précision :

cieux les rênes de tous les royaumes : il a tous les cœurs dans sa main. Tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride et, par là, il remue tout le genre humain... Il connaît la sagesse humaine toujours courte par quelque endroit ; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances ; il l'aveugle, il la précipite... Il exerce par là ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infailible ¹. » Enfin dans les sciences plus exclusivement rationnelles, comme celles de la grammaire, la vérité n'est pas dans la connaissance et les applications de la règle qui prescrit de mettre l'adjectif, par exemple, à tel cas, à tel genre, ou à tel nombre ; elle est dans ce principe nécessaire que l'accident est subordonné à la substance et doit en subir toutes les modifications ; d'où il suit que, le terme qui exprime l'accident doit se prêter à celui qui exprime la substance par la souplesse de ses flexions, et que, s'il reste en désaccord, le bon sens et la logique naturelle seront froissés dans notre esprit. Les règles enseignées, avec cette attention de nous élever aux vérités essentielles et immuables, ne sont-elles pas de nature à mûrir et à perfectionner en nous la prudence qui est la vraie lumière de la vertu ?

Telle est la vérité ; tel est le fruit qu'elle doit produire pour éclairer et fortifier notre esprit, pour rendre notre cœur plus vigoureux et plus sain, notre volonté plus libre et plus ferme. Or il est bien clair qu'on ne peut parvenir jusqu'à elle que par des réflexions

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.

Horat. Carm. III, 2.

Plus touchante et plus grande à la fois est la belle allégorie des Prières boiteuses dans l'Illiade, ch. VIII.

1. Disc. sur l'*Hist. univ*, 3^e part., chap. VIII.

profondes. L'imagination et la mémoire, et toutes les facultés qui relèvent de la sensibilité, ne fournissent que les notions, les faits, les phénomènes. Avec leur aide on sait que les choses existent ; on les voit par leur côté extérieur ; on les retient avec plus ou moins de succès. Mais on n'en connaît pas la raison, les rapports, la fin ; on n'est pas mis en état d'en user pour le profit de l'âme. Il faut donc que l'esprit se fixe avec calme sur les matériaux que lui ont apportés ces pourvoyeuses ; qu'il prenne le temps de se recueillir pour juger, abstraire, comparer, généraliser, déduire. Balmès, nous dit son historien ¹, ne lisait jamais qu'un petit nombre de pages à la fois ; il s'arrêtait, s'enveloppait la tête de son manteau et se livrait largement à ce paisible et fructueux travail de la réflexion. C'est par ce moyen qu'il est parvenu si jeune à cette hauteur et cette justesse de vues, à cette richesse de génie, qui ont fait de lui un auteur si admirable et si utile. Et c'est l'unique voie ouverte à l'esprit pour qu'il arrive, sous l'écorce qu'il rejette, à la substance pure et nutritive de la vérité, à cette fleur du froment intellectuel dont se fait le noble aliment qui le rassasie et le rend fort.

De là ces conseils de tous les maîtres et cette pratique de tous les hommes de bon sens. Saint Augustin a consacré son traité *de Magistro* à montrer que notre plus grand devoir est de nous recueillir pour reconnaître au dedans de nous la voix du Maître divin, qui est uniquement le Christ ², sous les accents qui frappent nos oreilles ou les signes qui se montrent à nos yeux. L'école disait : *timeo virum unius libri*. C'est que celui-là seul sait manier le raisonnement et la parole qui a moins lu.

1. Vie de Balmès, par M. Blanche Raffin.

2. Magister vester unus est Christus. Matth. xxiii, 10.

que réfléchi sur ses lectures. *Multum legendum, non multa*, disait Pline le Jeune ; *Multa, magis quam multorum, lectione formanda mens*, disait Quintilien. On pourrait multiplier indéfiniment les citations.

Le maître qui aura l'habitude de chercher ainsi toujours la vérité et d'en recueillir les fruits sera le plus capable d'être utile à ses élèves. Il n'est pas possible qu'il ne communique avec abondance dans son enseignement, sans même qu'il s'en préoccupe, la vérité dont il est si attentif à se nourrir. Une mère dont le sang d'ailleurs est pur, si elle entretient en elle la santé par des aliments sains et élaborés dans de bonnes conditions, communique nécessairement à son nourrisson sa propre vigueur.

Bâcon, dans le *Novum organum*, a rangé les docteurs en trois classes ; et il apprécie d'après une triple comparaison, la portée et les résultats de leur enseignement. Les uns ne veulent rien devoir à autrui, et prétendent faire sortir toute vérité de leur propre fonds, comme l'araignée le fait de sa toile ; et il déclare que ces savants font preuve d'un orgueil qui s'épuise en demeurant stérile et qui ne mérite pas notre confiance. Les autres tirent de partout et empilent les choses dans leurs notes ou dans leur mémoire, comme la fourmi entasse son butin mélangé et ramassé de partout. Ce sont les érudits ; ils fournissent des matériaux ; mais, comme les dictionnaires, ils laissent à faire le principal travail, le travail qui doit seul profiter, à ceux qui viennent consulter avec discrétion leurs recueils. Il est clair qu'ils seront d'une médiocre utilité à des élèves dont l'esprit manque de discernement et de fermeté et qu'il s'agit précisément de former à ces deux vertus.

Les troisièmes prennent dans toutes les choses leur suc, comme l'abeille dans les fleurs ; et, non contents de l'avoir ainsi substantiellement extrait, ils l'élaborent dans

leur esprit et leur cœur, à la chaleur de la réflexion ; ils en discernent la douceur et la vertu nutritive, et le déposent à l'état de miel exquis, après s'en être nourris eux-mêmes, pour en faire la nourriture de ceux qui les approcheront. Voilà ce que doivent s'efforcer de devenir tous les maîtres qui ont à cœur, non pas de paraître instruits, ni encore de meubler la mémoire ou d'étendre superficiellement l'esprit de leurs élèves, mais de bien posséder la vérité pour leur avantage personnel et pour celui de ces chères âmes, dont le progrès dépend de leur sagesse aussi bien que de leur zèle. Qu'ils s'attachent à mériter qu'on puisse dire d'eux ce que saint Grégoire le Grand a dit de ces hommes d'élite qui font déborder sur les âmes le souvenir surabondant des douceurs divines, après qu'ils s'en sont pénétrés dans leurs profondes contemplations : *De perfectis viris, post contemplationem redeuntibus, dicitur : memoriam abundantia suavitatis tuæ, Domine, eructabunt*¹.

Pénétrons-nous de la vérité dans toutes nos études, par une réflexion assidue ; nous l'aimerons avec ardeur, et nous l'enseignerons avec une abondance et une onction qui en donneront le goût à nos élèves et les formeront à la rechercher eux-mêmes, toute leur vie, avec la même fidélité et le même bonheur.

III. C'est peu de travailler à réunir les connaissances qui sont l'objet de l'étude et de l'enseignement ; c'est beaucoup de réfléchir et d'en extraire la vérité pour posséder la vraie science. Mais le travail reste exposé à perdre sa peine dans des recherches inutiles, ou même dangereuses. Quant à la réflexion, elle est de sa nature pénible et lente ; elle peut, faute de sagesse, demeurer stérile. L'un et l'autre ont donc besoin de lumière et de

1. Hom. V in Ezech.

secours, et c'est au conseil qu'il faut les demander. Rien n'est prescrit dans nos Saints Livres avec plus d'insistance que le recours au conseil. « Demandez toujours conseil à un homme sage ¹ », disait Tobie à son fils dans les avis qu'il croyait devoir être les derniers. « Si vous aimez à écouter, dit le Saint-Esprit, « vous serez sage. ² » Et ailleurs : « Que votre pied use le seuil de l'homme prudent ³. » Recevoir un conseil avec docilité, c'est « prendre rang dans la famille de la sagesse. ⁴ » « L'obéissance, pratiquée avec amour, produit sur les âmes la chaste épuration de tous leurs défauts ⁵. » Assurément ces textes, et des milliers d'autres qu'on pourrait citer à la suite, s'entendent de la conduite chrétienne, de la vie et des vertus surnaturelles de préférence. Mais ils peuvent aussi s'appliquer à tous nos devoirs. D'ailleurs les devoirs qui nous sont imposés par notre mission sont de l'ordre de la grâce. Il est donc de nos intérêts, même surnaturels, que nous prenions conseil pour ce qui regarde nos études. C'est aussi le grand intérêt de notre mission elle-même, c'est-à-dire des intelligences que nous avons reçues à cultiver. Car nous les formerons plus ou moins heureusement selon que nous aurons acquis l'habitude d'un travail sérieux et utile et un goût sûr et délicat ; or cette habitude et ce goût dépendent considérablement du conseil.

Outre les ressources des livres de pédagogie bien autorisés qu'il faut lire fréquemment, la vie religieuse met à notre disposition le conseil et le renouveau de la manière la plus fructueuse. Tout en effet y est disposé pour que le religieux évite l'écueil de l'esprit propre et, par

1. Tob. iv, 19.

2. Eccli. vi, 34.

3. Ibid. 36.

4. Ibid. iii, 1.

5. Petr. i, 22.

l'obéissance, reçoive l'inspiration de l'Esprit de Dieu. La règle met à côté de lui, soit pour sa conscience, soit pour sa conduite extérieure et pour les fonctions de son ministère, un guide spécial, qui a autorité et mission pour le bien conseiller, et dont la sagesse et l'autorité ne lui font jamais défaut. Pour la conscience, c'est le directeur spirituel qu'il doit voir, chaque semaine, en confession, et, chaque mois, en une ouverture de cœur plus large et plus générale. Pour la conduite extérieure, chaque mois aussi, il doit s'ouvrir à son supérieur et solliciter ses bons avis. De plus la visite du Provincial ou de son délégué, la correspondance avec ses premiers supérieurs, lui donnent la facilité de compléter sa direction et, au besoin, de la contrôler et de suppléer à ce qui lui manquerait de la part de ses supérieurs immédiats. Enfin, en ce qui concerne l'enseignement et l'éducation, un préfet des études est établi dans chaque maison avec la charge spéciale de conseiller, de diriger, de reprendre dans l'exercice de leurs emplois tous les maîtres qui concourent à l'œuvre générale. Il est impossible qu'un religieux s'égare, pour peu qu'il se prête à cette sollicitude dont la règle l'environne ; il faut que toutes les difficultés s'aplanissent devant lui, et que ses succès soient plus rapides et plus complets.

Mais, de même qu'une âme droite et de bonne volonté obtient toujours et partout les secours de son état, parce qu'elle les désire sincèrement et qu'elle va humblement à leur rencontre, on trouve aussi partout « ces murmurateurs plaintifs, qui ne veulent suivre que leurs désirs, dont la bouche ne parle que d'orgueil, et qui, au gré de leur intérêt, se rendent admirateurs des personnes ¹, » au lieu de se soumettre à l'autorité.

1. Jud. 16.

Après les Saints livres, tous les auteurs ascétiques signalent ce mauvais esprit et nous invitent à nous tenir en garde contre sa dangeureuse influence. Ces *plaintifs* murmurent à côté des pacifiques qui vont dans la lumière et la joie, habitant la même maison et soumis aux mêmes conditions. Aussi leur langage est-il suspect et souvent contradictoire. Si on les suit de près, on les entend gémir tour à tour, à peu d'intervalle, quelquefois en même temps, de n'avoir personne qui les dirige et d'être gênés dans leurs habitudes d'enseignement ou de surveillance ; ils accusent ceux qui ont charge de gouverner les études de ne pas agir et de faire peser sur eux une autorité insupportable, qu'ils appellent tracassière. Il s'en rencontre qui mettent leur esprit et leur patience à faire contredire les divers supérieurs dont ils relèvent, afin d'avoir prétexte d'échapper à tous, et de pouvoir attribuer à un prétendu délaissement les fautes nombreuses qui ne sont imputables qu'à leur présomption. Tel est en effet le but de ces murmureurs, comme l'a dit saint Jude. Ils ne veulent suivre que leurs désirs et justifier l'orgueil dont ils s'inspirent et qu'ils affichent. Et comme nul n'a ici-bas que le choix du maître, en s'affranchissant du salutaire contrôle de l'autorité, ils se livrent aux influences d'autres mauvais esprits qu'ils admirent parce qu'ils trouvent en eux leur ressemblance, et ils s'engagent obstinément dans une lamentable voie.

Est-il besoin d'en faire ressortir le danger ? Où va-t-on avec des dispositions si gravement dépourvues de simplicité et de droiture, en subissant et en exerçant à la fois de si funestes influences ? Dieu n'est pas dans ces âmes de mauvais vouloir, dans ces pratiques tortueuses, pleines de replis où se cache l'amour propre, qui dissimule si grossièrement son aversion de la discipline et du conseil. Dieu aime la docilité humble, douce et confiante ; et

il bénit si visiblement ceux qui préfèrent à leurs propres vues celles de leurs directeurs que, dussent les premières être préférables en elles-mêmes, le sacrifice qu'ils en font attire d'en haut sur leurs œuvres des succès qui dépassent leur attente et que la réalisation de leurs idées propres eût été loin d'égaliser.

Nous demanderons donc assidûment conseil pour le choix des auteurs que nous aurons à étudier, pour la manière de les lire et d'en profiter. Nous nous ferons souvent expliquer par ceux qui ont de l'expérience les moyens par lesquels ils ont réussi. A plus forte raison serons-nous empressés à interroger sur la meilleure manière d'enseigner et d'exercer toutes nos fonctions. Nous observerons attentivement les procédés dont nous entendrons parler, ou dont nous serons témoins, sauf à ne les mettre en pratique qu'avec discrétion et prudence, et après en avoir référé à ceux qui ont plus spécialement mission de nous conduire. Autrement, nous serions exposés à flotter à tous les vents ; et cette manière de faire, trop inconsistante, nuirait à notre réputation et aux progrès de nos élèves.

Ajoutons enfin que nous devons demander les conseils en toute sincérité, avec dessein de les obtenir, et, par conséquent, avec une soumission affectueuse et d'un air qui fasse foi d'un vrai désir de les mettre en pratique. Il en coûte plus qu'on ne le croit à un supérieur de donner une direction, soit administrative, soit de conscience ; surtout quand il faut reprendre et que le sujet ne se prête pas volontiers à son action. « Voilà pourquoi, dit le sage recueil que nous aimons à citer (*Avis à un professeur*), vous devez faire tous les efforts et montrer toute la bonne volonté possible pour obtenir qu'on veuille bien vous diriger. Soyez persuadé qu'on ne s'intéressera complètement à ce qui vous touche qu'autant que vous paraîtrez

en savoir gré ; et qu'on supprimera par prudence, pour ne pas vous faire de la peine en voulant vous faire du bien, ce que la charité s'empresserait cependant à vous dire, si l'on croyait devoir être écouté. David aimait mieux être repris charitablement par un homme juste que d'être flatté par des pécheurs : *corripiet me justus in misericordia et increpabit me ; oleum autem peccatorum non impinguet caput meum* ¹. C'est dans ce même esprit que vous devez souhaiter qu'un Père charitable et discret prenne la confiance de vous ramener à votre devoir, quand il vous verra vous en écarter et vous mettre en danger de faire des fautes qui compromettraient votre réputation et paralyseraient votre zèle. L'amour-propre n'aime pas ces sortes de remontrances qui nous font voir que nous avons tort ; mais un bon religieux a égard à ce qui le rend meilleur et non à ce qui le flatte. »

IV. L'habitude de consulter n'a pas seulement pour résultat de rendre féconds les efforts exigés par l'étude et l'enseignement ; elle diminue encore, et de beaucoup, la peine inhérente au travail en le simplifiant et en lui ôtant ses plus rudes difficultés. Ce résultat est loin d'être à dédaigner ; et il est à propos de recommander à tous les éducateurs, en terminant ce paragraphe, à ceux surtout qui ont le bonheur de ressentir la noble passion de l'étude, de ne point dépasser leurs forces et de se ménager. Le conseil modèrerait au besoin leur ardeur, aussi bien qu'il la dirigerait. Plus que jamais, aujourd'hui que les constitutions sont si faibles et que le cerveau et le larynx sont si facilement menacés, il y a conscience à rester dans une juste mesure afin de ne pas ruiner en peu de temps une santé dont les âmes des petits enfants pourront tirer long profit et dont Dieu demandera compte. Le P. Judde

a donné sur ce point des avis fort sages, que nous n'avons qu'à répéter après lui : « Votre emploi, dit-il, est laborieux ; n'épargnez rien pour le bien remplir ; mais faites-vous une loi des recommandations qui suivent, tout ira au mieux et vous trouverez des forces pour suffire à tout :

« *Ne point veiller* : Couchez-vous toujours à l'heure ; et, s'il arrive que vous soyez pressé de travail, prenez plutôt, pour quelques jours, le parti de vous lever plus matin. Les veilles du matin ne nuisent pas comme celles du soir ; celles du soir empêchent qu'on ait le sommeil tranquille. Plusieurs jeunes gens, et des plus robustes, ont péri par là, et en peu de temps. — *Ne point s'exposer à se trouver pressé* : on perd à ne rien faire, ou à faire des lectures étrangères et des études futiles, beaucoup de temps. Puis tout d'un coup, on sent combien on s'est laissé mettre en arrière. Pour suffire à la tâche de fournir des sujets de devoirs, des modèles, des analyses, de l'histoire, il faut se tuer de travail ; de jour, de nuit, à l'ouvrage, à la récréation, on ne pense qu'à ce qu'on a à faire, et l'on vit comme écrasé. Un peu de prévoyance et de direction détournerait tous ces maux-là et bien des maladies qui sont ordinairement la suite de ces excès. Quelques-uns disent que pour bien faire il faut qu'ils se sentent pressés ; c'est-à-dire, qu'il leur faut cela pour les déterminer au travail. Cette excuse est loin d'être fondée. En supposant qu'il soit bon, à un moment donné, de profiter d'une veine d'inspiration, ce ne peut être qu'une exception. Car, s'il y a dans les ouvrages d'esprit quelque chose à demander, pour le premier jet, au feu de l'imagination, les qualités solides et durables sont attachées au sens rassis. Aussi dans les travaux de ces gens pressés, trouve-t-on quelquefois de l'enthousiasme, mais jamais rien de ferme ni de fini. Après tout, il vaudrait mieux ne

pas faire si bien, et ne pas vivre dans ce dérangement et dans une anxiété pitoyable. — *Prendre les divertissements de la communauté.* Ce sont les récréations de chaque jour, ne vous en absentez jamais; c'é sont les promenades et les jeux qui donnent de l'exercice. Privé de ces délassements domestiques, vous seriez exposé à en chercher d'autres en dehors de la règle et des habitudes religieuses, qui vous mettraient en danger de dissipation et de scandale ¹. »

Nous aimerons à relire, pour terminer le paragraphe; les prescriptions si sages et si paternelles de nos constitutions: « Du reste, que les nôtres fuient l'oisiveté; et qu'ils soient toujours occupés en quelque manière tant que la santé le permettra, afin d'éviter les tentations du démon. Quoiqu'il ne soit pas bon de se livrer aux travaux corporels au point que l'âme en soit négligée, une certaine mesure d'exercice convient généralement à tous, surtout à ceux qui s'occupent d'étudier et de cultiver l'esprit. Ces études d'ailleurs et cette culture doivent être interrompues par intervalles; et on évitera de les prolonger au delà de la droite raison, afin de ne pas nuire, soit à la ferveur de l'esprit, soit à la santé du corps ². »

1. Dév. d'un prof. Chap. iv.

2. Const. soc. Mar., n° 238.

APPENDICE.

DES AVANTAGES DU TRAVAIL.

Avant de passer à ce que nous avons à dire sur l'autorité, il sera utile de faire quelques considérations sur les grands avantages que procure le travail. Ce qui a été dit du travail comme moyen, pour l'éducateur, d'acquérir et de conserver la science compétente, fournit l'occasion et sert ici de point de départ ; on a pensé cependant qu'il était mieux de renvoyer ces observations sous forme d'appendice, afin de ne pas trop nous écarter, dans le courant de l'article, de l'objet auquel il était consacré. Nous avons donc à comprendre en ce moment à quels titres le travail mérite notre estime et nos efforts, afin que nous soyons bien prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour en prendre le goût et en contracter la précieuse habitude. Le travail est d'abord le grand honneur de l'homme ; il est de plus l'honneur spécial du prêtre ; enfin il est de nature à favoriser de la manière la plus heureuse la vertu et la piété.

I. On a dit précédemment que c'est pour l'homme un grand titre d'honneur de se trouver associé, par le travail, à la puissance même du Créateur. On ne reviendra pas sur cet ordre d'idées ; mais on remarquera que Dieu,

ayant fait du travail pour l'homme, avant comme après sa chute, une des lois de son existence, a voulu qu'il y trouve sa perfection et par conséquent sa gloire. Car toute chose tire sa perfection de l'accomplissement de sa loi. Aussi l'homme éprouve le besoin du travail ; il sent que s'il refusait de travailler, il demeurerait privé non-seulement des ressources extérieures qui lui sont nécessaires pour vivre, mais d'un des éléments de sa vie elle-même, de l'exercice de cette activité qui lui est essentielle et qui lui est donnée pour atteindre sa fin. Voilà pourquoi les Saints Livres nous disent que « l'homme naît pour le travail, comme l'oiseau pour le vol ¹. » Cette comparaison, sous une belle image poétique, nous fait bien comprendre à quel point le travail entre dans la nature de l'homme, et non pas seulement pour en satisfaire les besoins, mais aussi pour l'ennoblir et l'élever. Le vol est le privilège de l'oiseau ; c'est son mode de vivre à la fois propre et glorieux ; c'est l'état idéal dans lequel le poète et le peintre se plaisent à le représenter. Ainsi en est-il du travail pour l'homme. L'aigle planant dans la lumière, l'hirondelle parcourant son domaine de l'air d'une aile agile et gracieuse ; le laboureur courbé sur son sillon ; l'étudiant, sur son livre : tout cela est dans la nature des choses, mais dans la nature belle, pleine des grandeurs qui lui sont propres et digne de notre admiration.

Ainsi l'a voulu la Providence ; et le Chantre inspiré a su mettre son dessein en lumière, et l'homme à sa place d'honneur, dans le vaste et sublime tableau qu'il a fait de la création. Il nous montre d'abord toutes les créatures s'agitant, chacune dans sa sphère, pour exercer leur vie et atteindre leur fin. Les eaux s'élançant dans les vallées pour abreuver les bêtes des champs et les oiseaux

1. Job. v, 7.

du Ciel et faire verdier la face de la terre ; les oiseaux de proie planent sur l'abîme du haut des rochers d'où ils font entendre leurs cris ; les passereaux construisent leurs nids dans le feuillage des cèdres ; les cerfs s'élancent sur les sommets des montagnes ; les bêtes sauvages rugissent dans la nuit à la recherche de leur pâture. L'homme, avec le soleil, se lève pour le travail, et jusqu'au soir reste à sa tâche ¹. C'est sa peine, mais c'est sa gloire. En travaillant, il change la nature à son gré et à son profit ; il en était le roi, il en devient le maître ; il la domine, il la renouvelle et la transforme comme il le veut et autant qu'il le veut. Ce qu'il fait dans la nature sensible, il le fait avec les mêmes succès dans le domaine supérieur de l'intelligence et de la volonté, de la vérité et de la vertu. Car Celui dont il est le vassal et qui a mis sur son front un rayon de la puissance créatrice, et dans sa main, comme un sceptre, l'instrument de son travail, l'a délégué sur tout son empire, sur les choses de l'âme aussi bien que celles de la matière ; et c'est bien plus encore dans ces hautes régions que l'homme atteint, par le travail, le comble de sa perfection et sa gloire suprême.

Si le travail procure à l'homme tant d'honneur, s'il est son état idéal, il s'ensuit que le repos est seulement un état accidentel qu'une âme généreuse trouve humiliant par lui-même ; c'est une des conditions de faiblesse inhérente à notre nature, dont le péché a aggravé et la honte et la peine. Ainsi en jugent, avec *l'Imitation*, tous les hommes en qui domine le vrai sens spirituel : *Comedere...., dormire, quiescere.... vere magna miseria est et afflictio homini devoto.... Valde enim gravatur interior homo necessitatibus corporalibus in hoc mundo* ¹.

1. Exhibet homo ad opus suum et ad operationem suam usque ad vesperum. Ps. ciii, 1-23.

2. I Imit. xxii.

D'où nous pouvons conclure en passant quelle est l'erreur, et quelle erreur digne de pitié, de tant d'âmes imbues des goûts et des opinions du monde, qui mettent l'idéal du bonheur et des complaisances de l'orgueil dans l'oisiveté des festins et des demeures somptueuses. Profitons en passant de quelques grandes paroles de Bossuet qui font justice de cet humiliant préjugé : « Vous avez besoin d'une maison, dit-il, comme d'une défense nécessaire contre les injures de l'air ; c'est une faiblesse. Vous avez besoin de nourriture pour réparer vos forces qui se perdent ; autre faiblesse. Vous avez besoin d'un lit pour reposer dans votre accablement et vous y livrer au sommeil qui lie et ensevelit votre raison ; autre faiblesse déplorable. Et vous faites de tous ces témoins, de tous ces monuments de votre faiblesse un spectacle à votre vanité ! Il semble que vous vouliez faire triomphe de l'infirmité qui vous environne de toutes parts ¹. »

Le repos est donc une nécessité humiliante ; on doit ne le subir qu'autant que la nature l'exige impérieusement. Si active que soit sa volonté, si vigoureuses que soient ses facultés, si haut qu'elle porte l'estime du travail, l'âme finit par en être écrasée. Il faut qu'elle se *dé-lasse*, et qu'elle puise dans un loisir qui la *ré-crée* des forces pour la reprise du travail. Ces deux expressions, *dé-lassement et récréation*, si profondes et si précises dans leur simplicité vulgaire, donnent la raison d'être et la fonction du repos. Otez la lassitude, et la prostration qui en est la conséquence, et qui rend une sorte de création nouvelle nécessaire après cette sorte d'anéantissement, il n'y a plus lieu de se reposer.

Un autre mot dont on se sert pour déterminer cette cessation momentanée du travail prouve mieux encore à quel point l'activité est un besoin de notre nature, et

1. Traité de la concupisc.

combien le repos, en tant qu'il l'arrête, lui est antipathique. C'est le mot de *divertissement*. Ce mot est suspect parce que, surtout en ces derniers temps, on a abusé de la chose qu'il signifie, soit par l'usage immodéré, soit par la nature des divertissements. Mais l'idée qu'il exprime est simplement celle de *diversion*. Celui qui se divertit après le travail se repose moins qu'il ne se distrait ; il ne suspend pas son activité, mais il la porte de l'âme sur le corps, d'une occupation qui l'a fatigué, et pour laquelle il se sent épuisé, sur un mouvement du goût de la nature : telle est la chasse, les jeux, les spectacles permis.

Si telle est la raison d'être du repos, sa mesure est proportionnelle à la fatigue qu'a causée le travail ; il doit durer le temps justement nécessaire pour réparer les forces, selon les besoins, si variables d'ailleurs, de l'âge, de la santé, du tempérament, du caractère. Mais cet état de détente des facultés de l'âme, dont l'exercice fait la vraie richesse et le grand honneur de l'homme, ne peut se prolonger sans devenir un tourment :

L'oisiveté pèse et tourmente :
L'âme est un feu qu'il faut nourrir,
Et qui s'éteint, s'il ne s'augmente.

Malheur à qui se laisserait engourdir dans le repos sans ressentir ce tourment ! ce serait un signe de mort pour son âme.

Ce qui est humiliant surtout, c'est cet état d'inaction et d'inertie pendant lequel le corps se laisse aller sur lui-même, couché comme dans le tombeau. Toute âme généreuse en doit avoir honte, et ne s'y abandonner que le moins possible. Comme un ancien l'a si bien dit, l'homme est fait pour se tenir debout vers le Ciel ; et c'est du pied seulement, et d'un pied toujours prêt à se

mouvoir au service de son activité, qu'il touche la terre :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Quant aux divertissements, c'est-à-dire à l'exercice corporel de la promenade et des jeux de mouvement, modérons-en l'usage d'après la raison. Nous en avons besoin pour rétablir l'équilibre entre les forces de l'esprit, épuisées par un excès d'activité, et celles du corps qui sont restées longtemps engourdies ; cherchons à satisfaire ce besoin, plutôt qu'à nous procurer du plaisir. Il est indigne d'une âme qui a le sentiment de sa valeur de détourner de ses devoirs les ressources dont elle dispose, pour les employer, au delà du besoin, au gré d'une nature qu'il est de son honneur de maîtriser.

Considérons donc le repos, dans les desseins de Dieu, comme une condescendance de sa miséricorde ; et, dans notre nature, comme une faiblesse qui appartient à sa condition même, et qui est devenue après la chute une nécessité humiliante. Ainsi nous aspirerons au travail de tous nos désirs, et nous y consacrerons tout le temps que la discrétion permettra. Après les saints autels, rien n'aura sur notre cœur des charmes si puissants que notre cellule et nos livres ; et les obligations de notre mission, ou les prescriptions de la règle et les exigences de la santé à entretenir, auront seules le pouvoir de nous en arracher.

II. Ainsi tirerons-nous notre honneur de l'accomplissement de la loi du travail. Or, cette loi est imposée au prêtre à titre spécial ; d'où il suit que le travail est aussi plus spécialement son honneur. Le prêtre est le dépositaire de la science : *labia enim sacerdotis custodient scientiam* ¹ ; et ce n'est pas moins à titre d'honneur pour

1. Mal. II, 7.

son ministère, qu'à titre de conscience en raison des devoirs difficiles qu'il lui impose, que l'Apôtre exige de lui une sorte de travail universel : *in omnibus labora* ¹. Le mot de *clerc* (*κλήρος*), qui reste consacré de préférence, et qui le fut dans l'origine exclusivement, aux hommes destinés ou appartenant à certain degré au sacerdoce, signifie *lot* ou *part* d'héritage : *pars hæreditatis* ². L'idée de culture intellectuelle n'entre pas dans son étymologie ; et cependant il en a porté longtemps la signification, qu'il est loin d'avoir perdue tout à fait ³. Cette extension de sens, ce passage de l'idée de réserve à Dieu à celle de science, s'est opéré parce que les clercs furent, dès les premiers temps de l'Église, presque exclusivement adonnés à l'étude. Les peuples, habitués à trouver partout la science dans les hommes qui avaient pris le Seigneur pour la part de leur héritage, firent à la longue, du nom qui désignait le privilège de leur vocation, le nom même du savoir. Aujourd'hui on cherche à tourner ce nom en injure ; et l'on croit avoir mis en discrédit une doctrine ou une personne, quand on lui a jeté le nom de cléricale ⁴.

1. Tim. iv, 5.

2. Ps. xv, 5.

3. Un loup quelque peu clerc... La Fontaine a pris ce mot aux anciens auteurs où il signifie toujours lettré et savant. Mgr Pie a fait observer avec finesse que « parmi ceux qui manient avec plus ou moins de bon goût contre nous l'épithète de cléricale, il en est qui oublient qu'eux-mêmes, notre langue se faisant un malin plaisir de les y condamner, portent encore le nom de clercs, à cause d'un certain degré d'instruction nécessaire à leur emploi. » Discours pour l'inauguration de la statue de N.-D. d'Aquitaine. 19 mai 1863.

4. L'illustre évêque de Poitiers profite de l'occasion pour appeler l'attention sur une circonstance qui vaut la peine d'être constatée. « Jamais, peut-être, dit-il, les chrétiens séculiers n'avaient été plus attentifs qu'en ces derniers temps à opposer aux préjugés et aux défiances des hommes du monde leur qualité de simple laïque : on revendiquait pour sa charité, pour son apostolat, pour ses œuvres,

Laissons-les dire : ce nom ne remplit-il pas de sa gloire les siècles qui nous ont précédés ? Mais gardons-nous de le déshonorer par notre ignorance, qui justifierait leurs railleries. Héritons de nos ancêtres leur science comme leur vertu, et tenons-nous prêts « à répandre la science « de la loi dès qu'on la réclamera de nous¹. »

Un des mille résultats honteux pour le prêtre de la répugnance au travail, c'est la dépendance et l'esclavage ; « Issachar a jugé qu'il est bien de goûter le repos, et il a « mis son épaule sous le joug ; il est devenu serviteur². » Cette parole prophétique de Jacob se réalise tous les jours. Quiconque craint le travail « garde moins la cel- « lule, qui lui devient à charge et perd de son prix à ses « yeux³ ; » il cherche auprès des autres des divertissements, et s'expose à leurs rebuts et à leurs caprices. Que de condescendances fâcheuses, souvent même compromettantes pour leur caractère, n'arrache pas aux prêtres mondains ce besoin de se soustraire aux tourments de l'oisiveté, quand ils ont perdu le goût et le courage du travail ! N'oublions donc pas que nous sommes des rois : *fecit nos regnum et sacerdotes, et regnabimus* ⁴ ! Soyons

le caractère laïque. On le faisait par un esprit de ménagement et de conciliation digne d'éloge. Or, il est remarquable que c'est précisément à cette heure que, tout à coup, les chrétiens du monde sont baptisés du nom de cléricaux. Si c'est là une moquerie qui vient d'en bas, n'est-ce pas aussi une leçon qui vient d'en haut, pour nous rappeler qu'en définitive les brebis sont unies aux pasteurs, les fidèles aux prêtres, par une subordination divinement établie, par une dépendance qu'il n'est ni possible, ni salutaire, ni honorable de dissimuler ! Trêve donc à de vains ménagements qui ont plus d'un caractère fâcheux et qui ne vous feront point trouver grâce devant l'ennemi. » Ibid.

1. Malach. II, 7.

2. Genes. XLIX, 15.

3. I Imit. XX, 5.

4. Apoc. V, 10.

les serviteurs de tous ; mais ne soyons les esclaves de personne. « Le jour où l'évêque, dit noblement monseigneur Pic, en nous introduisant dans la cléricature, a tracé sur nous la marque de notre domesticité, il nous a dit que nous porterions désormais sur nos têtes l'image de la couronne même de Dieu : *similitudinem coronæ tuæ eos gestare fecimus in capitibus*. Donc nous sommes *clercs* ; et, à ce titre, nous sommes serfs de Dieu ; mais nous ne sommes serfs d'aucun autre. Notre servitude consiste à porter la couronne, non pas le collier ; nous avons la tête rasée ; nous n'avons pas le cou pelé, ni l'épaule meurtrie. C'est pourquoi, quand tous les autres fronts se penchent, nous tenons le nôtre droit et élevé ¹. » Mais, si c'est la foi qui nous donne la conscience de nos grandeurs et de nos devoirs, c'est, après la piété, à l'amour du travail qu'il faut demander la force d'être digne de ces grandeurs et d'accomplir ces devoirs avec fermeté. Car il est impossible à qui n'aime pas réellement, nous dirions presque avec passion, sa cellule et ses livres, de se maintenir dans cette attitude qui est noble sans être fière, et dans cette indépendance qui est loin d'être le dédain.

III. L'honneur qui revient à l'homme, et plus spécialement au prêtre, de l'amour et de l'habitude du travail tient d'abord aux résultats qu'il produit en donnant à l'homme laborieux la science qui lui est nécessaire et qui est pour lui un honorable prestige. Nous avons été amenés plus haut à expliquer ces résultats ². Mais l'honneur vient aussi au travail des conditions favorables qu'il fait à l'âme au profit de la vertu et de la piété. Le travail exige, et l'habitude qui en est une fois acquise suppose des efforts soutenus dans le sens de l'un et de l'autre.

Il est raconté dans la vie de saint Macaire, qu'un jour

1. Loc. cit.

2. Cf. p. 153.

il voulut aller visiter saint Antoine, le patriarche du désert. Selon l'habitude des cénobites, aussitôt après le baiser de paix et la prière de bien venue, ils se mirent au travail en s'entretenant des choses de Dieu. Saint Macaire avançait en diligence ; et à mesure que ses nattes s'achevaient, il les jetait discrètement dans un coin de la cellule où elles échappaient à la vue de son hôte, préoccupé du sujet de la pieuse conversation. Quand celui-ci s'aperçut le lendemain de la quantité de travail que son jeune disciple avait fait, il alla à lui et lui prenant les mains qu'il baisa avec respect : « Voilà des mains, dit-il, qui ont bien de la vertu ¹. » Ainsi, au témoignage du grand anachorète, celui-là est élevé en vertu qui est infatigable au travail.

Ce n'est pas qu'il faille dire du travail ce que saint Augustin dit de la vertu, que « nul ne peut en abuser ². » Le travail tourne quelquefois à l'avantage de l'erreur et du vice ; il peut être dépravé, soit dans son objet, soit dans l'intention de celui qui s'y livre. Voltaire ne passait-il pas les nuits à étudier ? Aussi avons-nous seulement avancé qu'il fait à la vertu des conditions favorables. En occupant l'âme, il la préserve « des enseignements du mal que multiplie l'oisiveté. ³ » Un penseur a dit avec autant de précision et de justesse que de profondeur : « Immoralité, incrédulité, paresse font « cercle : le commencement est où l'on veut ⁴. Il exprime ainsi, en la burinant, cette vérité d'expérience que la paresse engendre aussi bien les deux vices qui dépravent totalement, l'un l'esprit, l'autre le cœur, qu'elle peut en être elle-même engendrée. Voilà pourquoi saint Jérôme écrivait au jeune Népotien : *Semper te diabolus inveniat*

1. Petits Bolland. S. Macaire, anachor.

2. Virtus est qua nemo male utitur. De lib. arb., lib. II.

3. Eccli. xxxiii, 29.

4. Joubert. Pensées.

occupatum ! que le démon vous trouve toujours occupé. Le saint docteur suppose par ces pâroles que cet esprit mauvais, « qui tourne sans cesse autour de nous, cherchant à dévorer¹, » se promet une proie facile de l'âme oisive, et évite de s'attaquer à celle qui exerce utilement son activité. Le proverbe donne raison à sa sagesse, en affirmant que, pour un démon qui tente l'homme au travail, il y en a dix qui sollicitent l'homme inoccupé. La sagesse antique n'a pas été moins affirmative ; et nous citerons volontiers, à côté de saint Jérôme, le témoignage d'un philosophe bien moins digne de notre confiance, mais qui connaissait trop, par sa propre expérience, ce que l'oisiveté présente de dangers, pour que nous ne tirions pas notre profit de son conseil. Il s'adresse au jeune Lollius et lui dit :

..... et ni

Poscas ante diem librum cum lumine ; si non
Intendas animum studiis et rebus honestis,
Invidia vel amore vigil torquebere².

L'application au travail éloigne donc les occasions du mal ; elle est une cause négative de vertu. Or, c'est déjà un immense service qu'elle nous rend. Par suite de notre déchéance, notre âme est devenue comme un sol ingrat qui se couvre de plantes mauvaises, par cela seul qu'on le laisse en friche. Mais la charrue, d'un seul et même coup, en remuant la terre, les arrache et prépare les fertiles cultures. Cette charrue, pour le sol de notre âme, c'est le travail : il nous délivre de nos mauvais instincts en même temps qu'il nous initie à la connaissance de la vérité. Il y a deux degrés dans la sanctification des âmes : éviter le mal et faire le bien : *declina a malo et fac bo-*

1. I Petr. v, 8.

2. Epist. Lib. i, ?.

num ¹. Ceux qui ont l'expérience de la vie spirituelle savent que c'est une grâce inestimable que la préservation des occasions qui exposent à commettre le mal, puisque l'infirmité originelle de la nature nous y incline dangereusement. Qui ne sent que, s'il s'était trouvé exposé à de telles tentations où certaines vertus, qui paraissent cependant éprouvées et solides, ont fait naufrage, il aurait pu misérablement succomber ? C'est donc un grand devoir de nous arracher, par le travail, aux occasions qui naissent en nous de la condition même que le péché nous a faite et qui deviennent menaçantes, quand l'oisiveté laisse fermenter nos mauvaises dispositions. Ainsi, nous ne saurions trop bénir le travail dont nous pouvons tirer un si grand bénéfice, non pas seulement pour enrichir notre esprit, mais encore pour délivrer notre âme des vices auxquels elle est exposée, et la tenir prête aux inspirations de la grâce et à la fructification des vertus.

Ce n'est pas d'ailleurs du vice seul que le travail préserve l'âme, c'est encore de l'ennui. Nous nommons ici un de ses plus redoutables ennemis et de ses plus dangereux conseillers. Qui n'a ressenti ses atteintes et connu ses vagues et lâches importunités ? « L'inexorable ennui » comme l'appelle Bossuet « qui fait le fonds de toute âme humaine depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu ² ! » C'est aux premiers jours de l'adolescence, qu'il vient essayer les cœurs ; et, s'il les trouve enclins à l'oisiveté, il s'y établit en tyran. Il les livre en proie à des désirs maladifs et à des angoisses indéfinissables. De là naissent l'inquiétude, le malaise, le dégoût de la vie réelle, l'aspiration à une vie inconnue que l'imagination peuple de chimères. Pour échapper à elle-même et s'é-

1. Ps. xxxiii.

2. Max. et réfl. sur la comédie.

tourdir, ou dans le fol espoir de trouver au dehors la réalisation de ses rêves, elle cherche la dissipation et les aventures ; elle se nourrit de ces frivoles et misérables lectures qui n'intéressent à leurs personnages imaginaires que parce que les lecteurs se substituent à leur place et font, de ces joies et de ces douleurs romanesques, leurs propres joies et leurs propres douleurs ¹. Hélas ! vaine et pernicieuse pâture, qui ne trompe un instant l'ennui, et ne délivre de son poignant cortège, que pour en faire sentir des atteintes réitérées et plus impérieuses.

Comment finira ce supplice ? Est-ce en cherchant « les occupations tumultueuses des hommes, et tout ce qu'on appelle divertissement ou passe-temps, dans lesquelles on n'a, en effet, pour but que d'y laisser passer le temps, sans le sentir ou plutôt sans se sentir soi-même ² ? » Mais, dit plus loin le penseur profond dont nous empruntons les réflexions éparses pour les grouper au profit de notre sujet, « ce n'est pas être heureux que de pouvoir être réjoui par le divertissement. Car il vient d'ailleurs et de dehors ; et ainsi il est dépendant, et, par conséquent, sujet à être troublé par mille accidents qui rendent les afflictions inévitables. » « Et, quand on se verrait assez à l'abri de toutes parts, l'ennui, de son autorité privée, ne laisserait pas de sortir au fond du cœur où il a des racines naturelles, et de remplir l'esprit de son venin. Ainsi on doit reconnaître que l'homme s'ennuie même sans aucune cause étrangère d'ennui, par le propre état de sa condition naturelle ³. »

1. « Un spectateur du dehors est au dedans un acteur secret : vous faites au dedans de vous-mêmes ce que vous voyez faire sur la scène. Ces maladies sont contagieuses ; et, de la feinte, on en veut venir à la réalité. » Bossuet. Trait. de la concup. Il parle du théâtre, mais la même chose s'entend des romans, proportion gardée d'une représentation à une lecture.

2. Pascal, Pensées, chap. IV, art. 5.

3. Ibid. Passim.

Gardons-nous donc de chercher dans la dissipation le remède contre l'ennui. Elle ne peut donner « qu'un bonheur faux et imaginaire, qui ne vient pas de la possession de quelque bien réel et solide, mais d'une légèreté d'esprit qui lui fait perdre le souvenir de ses véritables misères, pour s'attacher à des objets bas et ridicules, indignes de son application et encore plus de son amour. C'est une joie de malade et de frénétique, qui ne vient pas de la santé de son âme, mais de son dérèglement; c'est un ris de folie et d'illusion¹. » Le vrai remède est dans un travail sage et soutenu. Il ferme l'âme aux entrées de l'ennui et de tous les hôtes importuns et dangereux que l'ennui traîne à sa suite : *labore utili aditus ei magnus præcluditur*². « Il fait trouver « douce la cellule à mesure qu'on y prolonge son « séjour, et goûter, en y demeurant avec Jésus, avec le « Dieu qui « dès les premiers jours de son humanité, « s'est voué au travail³, » une paix qu'on ne rencontre « point ailleurs⁴. » Plus il faudra faire d'efforts pour se défendre des approches de l'ennui, pour secouer ses langueurs, afin de se donner à l'attention et à l'activité de l'étude, plus le travail sera salutaire. L'âme sentira peu à peu son atmosphère morale devenir légère et fortifiante. Avec l'énergie lui reviendront l'allégresse et « le goût de « Dieu. » Ses puissances se remonteront l'une après l'autre, comme une harpe qu'on accorde, pour rendre de nouveau, sous les touches de la grâce et au gré de sa propre initiative, les fécondes harmonies de la piété et de la vertu.

1. Ibid.

2. III Imit. xii, 5.

3. Ps. LXXXVII, 16.

4. I Imit. xx, 5-8.

Mais ce n'est pas attribuer au travail toute l'efficacité morale qu'il possède, de le borner à cette précieuse préservation de la vertu. Il agit en sa faveur d'une manière plus positive, par les efforts qu'il exige et qu'il suppose. Un profond et consciencieux observateur a très-bien expliqué ce noble résultat du travail: « L'homme, dit-il, ne s'habitue à un travail régulier qu'en domptant, avec une volonté soutenue, ses instincts sensuels et cette propension, en quelque sorte animale, qui le porte à éviter tout effort pénible. La Providence a fait du travail, comme de tous les devoirs, un effort pénible, afin de relever, dans l'estime de l'homme, la perfection morale qui est le but suprême de son activité. Mais en même temps, elle veut que la pratique soutenue du travail, et de la vertu à qui il est si favorable, soit la source des jouissances les plus vives et les plus permanentes qu'il soit donné de goûter en cette vie¹. »

Qui n'a fait en soi-même l'expérience de ce besoin de généreux efforts, de la nécessité de prendre empire sur soi, pour travailler avec constance? Qui n'a ressenti les mâles jouissances qui sont le fruit de ces efforts? Le corps est, pour l'esprit qui étudie, un instrument nécessaire, mais, de sa nature, lourd et rebelle: *aggravat animam*². Attaché à tout ce qui est des sens, « agglutiné à la terre³, » il s'en laisse difficilement déprendre pour se prêter à l'élan de l'intelligence qui veut s'élever sur les hauteurs de la vérité: *terrena inhabitatio deprimit sensum*⁴. Il faut donc l'avoir assujetti par les deux grands moyens de la mortification chrétienne, l'abstinence et la chasteté, si l'on veut qu'il se plie avec docilité et souplesse aux besoins de l'étude et qu'il se prête à

1. M. Le Play. Réform. soc., liv. III.

2. Sap. IX, 15.

3. Ps. XLIII, 25.

4. Sap. IX, 15.

l'inspiration d'en haut. C'est l'abstinence et la chasteté, dit saint Thomas, qui méritèrent à Daniel et à ses jeunes compagnons « la science et la discipline en toutes sortes « de livres et de sagesse ¹. » A ces conditions le poids de la chair s'allège, les distractions sensibles sont maîtrisées, les attaches se brisent, le cerveau se dégage et se monte, le cœur se dilate et s'échauffe, le temps s'oublie et la vérité apparaît : *εὐρηκα* !

Le travail appelle donc à lui le secours de la mortification ; il l'aide et agit dans le même sens. Il ne produit sa moisson qu'en raison de la domination que l'âme exerce sur son corps et des efforts qu'elle a faits pour devenir vraiment, selon la belle définition du philosophe : « une intelligence servie par des organes. » Quand le travail a passé à l'heureux état d'habitude, il suppose donc cette domination acquise et cette grandeur réalisée. C'est là assurément un grand titre d'honneur. Les païens eux-mêmes l'avaient reconnu et ambitionné. Saint Basile nous apprend que Platon avait choisi, pour le lieu de ses études et de son enseignement, les jardins d'Academos, parce que l'air moins salubre qu'on y respirait, en abattant la vigueur du corps, le rendait plus soumis et plus maniable à l'âme ². C'est d'ailleurs un fait historique bien certain que les grands philosophes et les vrais savants ont tous mené une vie retirée et sobre, et que « la sagesse et l'intelligence » même terrestres, non moins que celles du Ciel, « ne se trouvent pas sur les terres de ceux qui vivent dans les délices ³. »

Ce que nous disons de la vertu en général ne peut manquer de s'entendre de la piété, qui est la vertu par

1. Dan. 1, 22. — S. Th. 2^e 2^e quest. xv, art. 3.

2. Discours sur l'usage des auteurs prof.

3. Job. xxviii, 13.

excellence. L'auteur que nous avons cité a reconnu aussi, par ses infatigables et presque universelles observations sur les peuples du monde civilisé, « que le travail exerce la plus heureuse influence sur le maintien de la religion ; et qu'il y ramène les hommes bien plus que ne le font les loisirs de la richesse ¹ ». Les distractions que peuvent amener, pendant la prière, les souvenirs de l'étude sont loin d'être plus importunes ou plus obstinées que celles qui naissent dans l'âme oisive, comme les mauvaises plantes dans les champs négligés. Nous avons pu bien souvent ressentir, à la fin de certaines longues et douces heures employées à un travail ardent, un contentement et une allégresse qui nous rendaient empressés et aptes à la prière. Les facultés montées pour l'étude sont prêtes à la méditation ; et la violence qu'il faut se faire pour les contenir aux pieds de Dieu est moins pénible, et plus honorable, que celle dont on a besoin pour les soulever de leur inertie et les mettre en mouvement vers le ciel après les langueurs de l'oisiveté.

Sur la maison où naquit Jeanne d'Arc, au-dessus de ce seuil que foula si souvent la sainte guerrière pour aller à l'appel de ses célestes voix, le pèlerin lit avec émotion cette légende séculaire : VIVE LABEUR ! Qui pourrait dire à quel point l'amour du travail contribua à entretenir dans cette famille les vertus héréditaires récompensées par une incomparable vocation ! A la faveur de cette maxime, que les ancêtres transmettaient à leurs enfants, honorée et fécondée par leurs exemples, dont les enfants faisaient fidèlement la loi de leur vie, germa la triple couronne de la virginité, de l'héroïsme et du martyre. Mettons nos propres vertus sous la même garde. Pour honorer notre ministère, et pour conserver sa vi-

1. M. Le Play, loc. cit.

gneur à notre foi, qui doit être toute vivante en notre cœur et toute communicative en nos œuvres, adoptons la même devise : vive labeur ¹. !

ARTICLE TROISIÈME

L'AUTORITÉ.

La piété et la science assurent à l'éducateur de grandes ressources pour que son ministère soit fructueux, en même temps qu'elles sauvegardent les plus chers intérêts de son âme. Mais encore faut-il qu'il soit en crédit auprès des élèves pour employer ces ressources à leur plus grand avantage, en obtenant qu'ils les mettent volontiers à l'œuvre : tel doit être le résultat de l'autorité. On a traité de l'autorité dans la troisième des *Considérations générales*². Là on a essayé d'en bien comprendre la grandeur et l'efficacité. Mais on a surtout considéré l'autorité comme venant de Dieu et attachée d'en haut au caractère sacerdotal. Il faut en traiter maintenant au point de vue des efforts personnels, et dire comment elle s'acquiert et ce qui la compromet. On fera précéder ces deux questions de quelques réflexions sur la nécessité de ce puissant moyen de succès.

1. On connaît de Septime Sévère ce mot mélancolique et profond qu'il prononça près de mourir sur les rivages de la Calédonie : *Omnia fui et nihil expedit*. On sait moins généralement quelle fut sa dernière parole. Il allait mourir ; le tribun de garde vint lui demander le mot d'ordre à donner ce jour-là aux légions. Il souleva sa tête avec effort, et de sa bouche expirante il dit : *Laboremus!*

2. Cf. p. 78.

§ I^{er}. — *Nécessité de l'autorité.*

Que l'autorité soit nécessaire, « c'est, dit Rollin, une maxime de la dernière importance pour tous les temps de l'éducation et pour toutes les personnes qui en sont chargées. J'appelle autorité, ajoute-t-il, un certain air, un certain ascendant qui imprime le respect et qui se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent cette autorité ; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement. Ce sont cette qualité et ce talent qui tiennent tout dans l'ordre, qui établissent une exacte discipline, qui font observer les règlements, qui épargnent les réprimandes et qui préviennent presque toutes les punitions ¹. »

Ces paroles, qui indiquent déjà les principaux moyens d'acquérir l'autorité, font aussi comprendre pourquoi elle est nécessaire. A quoi serviraient au maître la piété la plus exemplaire et la science la plus vaste et la plus sage à la fois, s'il ne parvenait pas à obtenir l'ordre et la discipline ? l'inattention et la dissipation ôteraient toute influence à ses exemples et à sa parole, les empêcheraient de pénétrer dans les âmes : En supposant même qu'il parvint à contenir le désordre apparent, il peut y avoir sous des dehors respectueux une défiance et une opposition secrètes qui ferment le cœur des élèves. Pour que l'éducation ait du succès, il faut qu'il s'ouvre et qu'il se livre ; mais, pour s'ouvrir et se livrer, il veut sentir dans le maître ce caractère qui commande l'estime et qui attache au langage, aux manières et aux exemples,

1. Tr. des études, liv. VIII, 1^{re} part., art. 3.

une force persuasive. et je ne sais quels attrait commu-
catifs à quoi la confiance se rend. Or, ce caractère,
quelles que soient les qualités qui le composent, n'a son
couronnement que par l'autorité. C'est donc de l'autorité
seule qu'on peut attendre — et on a le droit de l'attendre
quand l'autorité est bien fondée — l'ordre général qui
favorise les dispositions des bons élèves à écouter et à
obéir, la discipline exacte qui comprime la légèreté et,
au besoin, la malveillance des élèves moins bien disposés.
C'est aussi l'autorité qui incline l'esprit à prêter son
attention et à croire, et le cœur à se soumettre volontiers.

Les hommes, les enfants surtout sont sollicités par
deux courants contraires : d'un côté, par un instinct de
foi et d'imitation; de l'autre par une disposition à l'incrédulité
et à la défiance de l'autorité. Il serait peut-être
plus exact de dire que c'est une même inclination à croire
et à se conformer à autrui qui prend, selon le vent qui
souffle, des directions contraires : celle du bien, si l'on
écoute des hommes sages ; celle du mal, si l'on se rend
aux conseils et aux exemples mauvais. L'obstination au
sens propre, l'indocilité, l'entêtement, qui sont la cause
de tant de fautes et de malheurs, ne viennent la plupart
du temps que de ce que le cœur s'est fermé à ceux qui
devaient le gouverner. Mais, privé de sa confiance et de
leur direction, il est d'autant plus ouvert aux influences
pernicieuses ; et, comme elles sont sympathiques à son
orgueil et à ses inclinations mauvaises, il semble ne re-
lever que de lui-même quand il y est entraîné par le
dehors.

Peu d'hommes s'arrachent à ces influences. Le poète a
beau s'indigner contre ceux qui les subissent : *o imita-
tores, servum pecus !* En politique, en littérature, en phi-
losophie, comme en modes et en opinions, la foule ne
cesse de copier et de suivre. Quant aux enfants, qui n'ont

aucunes ressources pour savoir et pour agir d'eux-mêmes, l'imitation est pour eux absolument inévitable. Leur éducation repose sur cet instinct ; il en fera le succès si leurs maîtres, excellents d'ailleurs, deviennent leurs modèles ; il en sera la ruine, si leur cœur se ferme à cette tutélaire autorité ! Dès lors, en effet, les voilà livrés nécessairement à l'influence des camarades rebelles, c'est-à-dire, capables de leur donner les plus fâcheuses habitudes et de leur inculquer les plus funestes préjugés.

Le secret de la force des mauvais pour le mal, — on vient de le dire, — est dans la passion qu'ils caressent ; tandis que le devoir des maîtres est de la comprimer et qu'ils n'usent que pour cette fin de l'ascendant qu'ils peuvent acquérir. L'éducateur a donc en face de lui des adversaires toujours en activité et toujours en crédit ; et son savoir et sa capacité, si vastes qu'ils soient, sa réputation acquise, toutes les qualités les plus riches peuvent être tenus en échec, s'il ne sait pas se faire respecter.

C'est une question de prudence, de tact, de savoir faire, moins encore cependant, comme on va le voir, que d'humilité et de modestie religieuse et d'esprit de foi ; mais c'est une question de la plus haute importance. Moins de science, même moins de vertu, et plus d'autorité ; c'est le choix que réclamerait l'intérêt des élèves, si, par une supposition heureusement impossible, on était réduit à choisir. Car, avec cet ascendant qui maîtrise sans contraindre, et qui fait accepter cordialement à l'âme le joug de la soumission, un peu de bon enseignement et de bons exemples portera plus de fruits sur des âmes qui s'en laisseront pénétrer, qu'une grande science et une haute sainteté qui ne s'imposeraient pas à leur confiance et qui les trouveraient fermés. Aussi nous voyons dans l'Évangile que l'autorité était le caractère privilégié et distinctif du Sauveur. C'est celui qui frap-

paît surtout d'admiration la foule après le Sermon sur la montagne, et qui rendait les âmes dociles à sa divine doctrine : *Cum consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus. Erat enim docens eos, sicut potestatem habens* ¹.

§ II. — *Source de l'autorité et moyens de l'obtenir.*

Tout pouvoir vient de Dieu : *non est potestas nisi a Deo* ² ! Ne perdons jamais de vue cette vérité : l'orgueil expose à l'oublier plus qu'on ne saurait le croire. Ceux qui exercent l'autorité dans le siècle comptent sur « les coursiers et les chars de bataille ³. » Les maîtres de la jeunesse, quand l'esprit de foi ne les a point animés pleinement, se reposent sur leurs talents, leur habileté naturelle, leurs premiers succès. Ils rapportent à certains avantages personnels d'esprit, de naissance, de figure, de relations, les succès qu'ils croient avoir obtenus, et ceux qu'ils espèrent. Ce sentiment est quelquefois une simple persuasion secrète qui ne se révèle que par un air habituel d'assurance et de satisfaction, auquel la suffisance

1. Matth. VII, 28, 29. — « Heureux ceux qui, dans leur jeunesse, et lorsque le caractère n'est pas encore formé, peuvent jouir de la société de personnes vraiment éclairées qui les dirigent, les conseillent et leur montrent la route qu'ils ont à tenir pour suivre, dans leur conduite, les traces de la raison ! Combien d'ascendant, combien d'influence, peuvent avoir sur l'esprit et le cœur d'un jeune homme bien né les discours et l'exemple des sages qu'il fréquente ! Ce sont des modèles qu'il a sous les yeux ; il fait des efforts pour se rapprocher d'eux et se mettre à l'unisson ; il est forcé de cultiver son bon naturel. S'il a quelque vice, la vertu de ses modèles l'en fera rougir ; à force de travail pour s'égalier à eux, il finira sans doute par devenir meilleur. » Maine de Biran : *Journal*, année 1794.

2. Rom. XI

3. Ps. XIX, 8.

d'ailleurs n'est point étrangère ; mais assez souvent c'est un sujet de vanteries aussi maladroites que peu modestes, qui les exposent à des railleries trop bien méritées et qui compromettent, auprès des élèves, le peu d'autorité qu'ils auraient commencé à acquérir.

Nos autem in nomine Domini ! Commençons par cet acte d'humilité et de confiance surnaturelle. Si nous voulons obtenir une autorité à la fois douce et solide, bien désintéressée, ayant sur l'âme des enfants une influence salutaire au profit de tous les intérêts de leurs âmes, avant tout comptons sur Dieu. Mais il faut que cette humble conviction, que nous ne pouvons tenir l'autorité que de lui, soit bien sincère ; et qu'ainsi il ne nous échappe jamais une pensée librement consentie, à plus forte raison une parole qui nous fasse gloire à nous-mêmes de l'ascendant que nous pouvons avoir acquis. Avant même d'être tentés de nous en attribuer le mérite, il est bon d'hésiter à croire que nous soyons bien avancés en cet acquis. En matière d'autorité, on se fait souvent illusion à cause du prestige qu'elle procure et de l'honneur qui en revient à celui qui est parvenu à la posséder ; on consent difficilement à reconnaître des échecs.

Mais, en supposant qu'il soit vrai que nous ayons obtenu une certaine réputation d'autorité, et que nous sentions notre enseignement et notre surveillance se mieux imposer de jour en jour, en supposant que la confiance et le succès de nos élèves témoignent en faveur de cette réputation, pouvons-nous nous rendre, avec la même assurance, témoignage que nous gagnons également en cet ascendant vraiment sacerdotal qui domine l'âme surnaturellement, qui communique les convictions religieuses et fait aimer tous les devoirs du chrétien ? Les succès de ce genre échappent à notre appréciation et bien plus encore à nos propres mérites. Or, ce sont les seuls

qui soient vraiment dignes de notre ambition. Tous les jeunes gens auxquels nous serons parvenus à assurer une carrière brillante en ce monde ne seront pas pour nous au dernier jour une raison de bien espérer du jugement de Dieu. Et nous ne nous répèterons jamais assez à nous-mêmes que nous ne sommes éducateurs religieux que pour travailler avant tout à la perfection surnaturelle des âmes qui nous sont confiées.

Nous demanderons donc l'autorité à Dieu ; et nous aurons d'autant plus confiance de l'obtenir que nous croirons moins la tenir de nous. Le Sauveur a su parfaitement allier dans son aimable personne les deux qualités auxquelles l'autorité doit son meilleur crédit : la douceur et l'humilité ; il nous invite à l'imiter : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*¹. Allons souvent aux pieds du Tabernacle l'écouter et le contempler. Son Cœur, toujours vivant et toujours ouvert, est le trésor de ces deux vertus, aussi bien qu'il en est le modèle : ayons en lui une douce et familière dévotion. Nous recourrons à lui dans toutes les circonstances où nous aurons à faire quelque acte délicat d'autorité. Suivant le conseil des saints, tandis que nous sentons l'orage des sentiments naturels gronder au dedans de nous, il faut nous réfugier en ce doux et sûr asile, afin d'y puiser le calme de l'abnégation et l'irrésistible influence de cette vertu. Bientôt notre amour-propre se transformera en la douceur et l'humilité de Jésus. Notre cœur égoïste se dissoudra en son Cœur. Outre les mérites et les joies de cette sainte coutume, nous en retirerons sur nos élèves un merveilleux ascendant. Le divin Cœur nous communiquera quelque chose de cette force secrète et suave qui, en ravissant les âmes, lui soumettait les volontés. L'humilité, en abaissant

1. Matth. xi, 29.

l'âme devant Dieu, et « à cause de Dieu devant toute créature humaine ¹, » l'investit de sa puissance; et la douceur de langage et de procédés, que cette humilité inspire, donne au zèle bien plus d'efficacité qu'une affectation toujours offensante de supériorité et de commandement.

« La piété est utile à tout : elle a les promesses de la vie présente et de la vie à venir ². » C'est une maxime qui se vérifie à tout instant aux yeux du chrétien désireux d'en faire l'expérience. En ce qui regarde l'autorité, la piété n'a pas seulement pour mission de nous obtenir de Dieu, par la prière, cette influence surnaturelle sans laquelle toutes les autres sont insuffisantes au vrai succès de l'éducation. Quand elle est régulière et sage, elle donne aussi son prestige à l'éducateur. Il sort de ses communications avec Dieu le front rayonnant comme Moïse, et retrempé visiblement dans la délégation de son autorité. De plus, les qualités qui concilient l'autorité en retirent une efficacité spéciale. Ainsi, par ce seul fait que l'on modère l'activité naturelle pour prendre le temps de prier, la réflexion s'exerce, la défiance de soi incline à consulter, le jugement se mûrit, et le sens précieux du tact se développe au grand avantage de l'élève. La coutume d'élever son cœur en haut dans les circonstances de quelque importance le tient, ou le rappelle au calme quand le moment est venu de parler ou d'agir. Or c'est toujours par le manque de tact, et faute de dominer les emportements d'humeur, qu'on se laisse aller à des actions ou à des paroles intempestives, qui compromettent l'autorité. Ajoutons que l'allégresse et la paix que donnent les communications habituelles avec Dieu mettent l'âme dans un état de confiance humble, mais toujours

1. I Petr. II, 13.

2. I Tim. IV, 8.

égale, qui exerce à la longue autour de soi une douce mais irrésistible influence.

Nous joindrons à la prière un profond et inviolable respect pour l'autorité de laquelle nous-mêmes nous relevons. Respect extérieur que rien ne doit jamais trahir dans notre langage et dans toute notre conduite ; respect sincère que notre manière de penser et de sentir ne démentira jamais. Nous nous ferons donc une loi d'éviter toute critique, tout manque d'égards, à plus forte raison, d'obéissance, envers nos supérieurs quels qu'ils soient. Nous les environnerons, au contraire, de toutes les marques d'honneur simples, mais cordiales, qui manifestent la crainte filiale et l'affection respectueuse, l'estime et le dévouement. Gardons-nous d'oublier que le Commandement qui ordonne d'honorer les représentants de l'autorité a pour sanction, en ce monde même, le bonheur ou le malheur, la prospérité et les revers : *Honora patrem tuum, ut sis longævus super terram* ¹. La justice de Dieu n'attend pas l'autre vie pour en punir les infractions ; et il leur applique la loi du talion sans trop différer : *Væ qui spernis : nonne et ipse sperneris ?* ².

La plus légère expérience suffit pour convaincre de cette vérité. D'ailleurs, pour peu qu'on y réfléchisse, le simple bon sens est vite heurté par l'inconséquence dont fait preuve celui qui, portant lui-même une part d'autorité, ne craint pas de manquer par des procédés irrespectueux, à plus forte raison par le dénigrement et par l'indocilité, à l'autorité qui lui est supérieure. On s'étonne qu'il ne sente pas que cette injure sera nécessairement punie par une injustice semblable dont il sera atteint, et que sa propre désobéissance, comme a dit saint Augustin,

1. Exod., xx, 12.

2. Is. xxiii, 1.

se dressera contre lui : *Adversus eum ipsum inobedientia ipsius* ¹. Le même Père fait ailleurs la même menace : « Que celui qui réclame pour lui l'obéissance d'en bas se soumette à son supérieur. Vous qui n'obéissez pas à votre maître, votre serviteur sera votre tourment : *Qui non obtemperas Domino, torqueris a servo* ².

Telle est donc la source de l'autorité, et tels sont les moyens surnaturels de l'acquérir et de la conserver : l'humilité, la prière, la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, le respect pour nos propres supérieurs. Il y a aussi des moyens naturels qui ne sont point à négliger. Nous les grouperons rapidement sous trois chefs : se faire craindre, se faire respecter et estimer, se faire aimer.

I. Il y a deux espèces de crainte, l'une servile, l'autre filiale; la seconde seule est vraiment digne du chrétien. C'est celle dont le prophète a dit qu'elle est le commencement de la sagesse ; ³ » celle qui ne resserre point le cœur, et à laquelle il se livre même en toute allégresse : *letetur cor meum ut timeat nomen tuum* ! « Que ce soit la joie de mon cœur de vous craindre, ô mon Dieu ⁴ ! » Loin des maisons religieuses à jamais ces âmes hautaines et dures qui se plaisent à être redoutées ! qui ne procèdent qu'avec rudesse et par menaces ! qui ne parlent que de châtiments et d'expulsions, blâmant les supérieurs d'employer avec trop de ménagements ces moyens extrêmes que les hommes d'expérience et de cœur se reprochent, au contraire, de n'avoir pas toujours assez écartés ! Ces zélés du zèle tonnante, ces Boanergès, qui invoquent sans cesse la foudre, « méconnaissent à quel esprit appar-

1. De civit Dei. XIX, 15.

2. Enarr. in ps. CXLIII.

3. Ps. CX, 10.

4. Ps. LXXXV, 11.

« tiennent ¹ ; » et moins que tout autre, l'humble et douce société de Marie pourrait les avouer pour ses enfants.

C'est donc une crainte révérentielle et affectueuse que nous devons nous proposer d'inspirer ; cette crainte dont Joubert a dit, avec autant de justesse que de grâce, qu'elle « sert à fixer l'amour ; et, par ce qu'elle a d'austère, l'empêche de s'évaporer ². » Or, cette crainte est le résultat d'un zèle mêlé de force et de douceur, *suaviter et fortiter*, dans une heureuse combinaison où la force reste le plus souvent latente, et se borne à se faire pressentir. La douceur principalement doit rayonner du langage, des manières et de toute la personne du maître ; à l'imitation du Saint-Esprit qui crée et qui sanctifie, elle doit présider à tous ses rapports avec les enfants, à l'emploi de tous ses moyens : *disponit omnia suaviter* ³. C'est à elle d'ouvrir l'âme et d'introduire, pour ainsi parler, la volonté du maître dans le cœur du disciple, sans le heurter, pour le rendre volontiers maniable à l'obéissance. La force se tient prête à appuyer la douceur, car elle est nécessaire pour atteindre la fin : *attingit ad finem fortiter*. A la fermeté dans l'attitude du maître, à l'inflexibilité calme, non point violente, de l'ordre donné, à l'habitude de tenir aux menaces, toujours raisonnables d'ailleurs et modérées, aussi bien qu'aux promesses, l'enfant juge qu'il ne gagnera rien à jouer avec la douceur, que l'on ne sera pas dupe de sa mutinerie : il se rend. Voilà la nature et les résultats de la crainte qu'il faut viser à inspirer, et les moyens à prendre pour réussir. L'idéal de l'éducation serait de s'y passer de crainte. Si cet idéal ne peut se réaliser à cause de la légèreté de l'enfant et de ses passions naissantes, s'il faut qu'il sente

1. Luc. ix, 55.

2. Pensées. Tit. xix, 5.

3. Sap. viii, 1.

le frein dans une main qui ne souffrira pas qu'on le lui arrache, il est bien d'approcher le plus possible de cet état de perfection dont « la plénitude de la charité tient « la crainte bannie ¹. »

II. Il y a beaucoup de rapport entre cette sorte de crainte généreuse et le respect. Voilà pourquoi nous n'insistons pas davantage et nous passons aux moyens de parvenir à être estimé et respecté. On ne saurait trop s'en pénétrer et s'appliquer à les mettre en pratique. L'affection, dont on parlera en troisième lieu, donne au maître qui en est l'objet un grand crédit sur ses élèves ; mais elle ne lui est pas rigoureusement nécessaire. Encore moins est-elle suffisante ; car, par elle-même, elle ne commande pas assez le respect ou l'obéissance. On fait quelques efforts par intervalle pour ne pas contrister un maître qu'on aime ; mais la légèreté de l'âge, les répugnances pour le travail et l'inclination aux vices, prennent tôt ou tard le dessus, quand l'estime ne soumet pas l'esprit et que le respect, et la crainte impliquée dans le respect, ne concourent pas à comprimer ces tendances. Ainsi ce n'est pas seulement un grand avantage pour le maître d'être estimé et respecté ; c'est une nécessité de premier ordre. *Les Avis à un professeur* vont nous donner d'excellents conseils pratiques sur les moyens d'y parvenir. « Attendez-vous, disent-ils, que les élèves auront les yeux sur vous, dans le dessein de vous étudier et de vous connaître. Si vous avez quelque faiblesse, à moins que vous ne soyez extrêmement sur vos gardes, ils s'en apercevront bientôt ; et par là vous leur ferez plus de mal que vous ne leur feriez de bien par toutes les instructions que vous pourriez leur donner. Tâchez de ne vous montrer que par de bons endroits, et qu'ils ne remarquent

2. Joan. iv, 18.

rien en vous qui ne doive les édifier ¹. Plus ils sont susceptibles des impressions qu'on leur donne, plus vous êtes obligé de leur en donner de bonnes. L'exemple est ce qui les frappe davantage. S'ils vous voient colère, défiant, soupçonneux, impatient, vain, changeant, sujet à des caprices, ils ne songeront pas tant à se corriger de leurs défauts qu'à se scandaliser des vôtres. Ils s'en autoriseront; et, s'en tenant à ce que vous êtes, ils n'auront pas égard à ce que vous pourrez leur dire. Cela mérite bien vos réflexions. »

Parlez-leur avec autorité, *tanquam potestatem habens*, mais sans affectation, afin qu'ils s'accoutument plus aisément au respect qu'ils vous doivent Soyez circonspect dans vos paroles et modeste dans tout votre extérieur : la modestie est le dehors de la vertu ; elle attire l'estime de tout le monde. Ne parlez ni trop haut, ni avec trop de contention : outre que cela nuirait notablement à votre santé, ce qui est déjà arrivé à plusieurs, vous pouvez compter que les enfants s'accoutument vite au bruit ; et vous ne gagnerez rien par les excès. Un ton de voix modéré, un air sérieux que vous ne devez jamais quitter, seront plus capables que tout le reste de vous concilier le silence et l'attention. »

« Ce qui contribue le plus à inspirer l'estime et le respect, c'est un caractère égal et modéré, qui ne prend pour guide que la raison, et jamais l'emportement, ni le caprice ; c'est un mélange de fermeté et de bonté qui gagne le cœur des enfants sans l'amollir, et les retient dans le devoir sans les rebuter ; c'est un extérieur doux et grave, sans prétention comme sans familiarité ; c'est enfin une

1. C'est le cas de rappeler cette belle maxime de J. de Maistre : « Je fais consister la prudence, ou *ma prudence*, bien moins dans l'art de cacher les passions que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se montrer. » Lettres et opusc. Lettre 3.

grande ponctualité à faire tout à l'heure et suivant la règle : rien ne contient mieux les enfants. »

« N'usez jamais de votre autorité sans raison, ni pour des choses qui n'en valent pas la peine ; autrement quelles ressources vous restera-t-il quand les circonstances rendront nécessaires votre autorité et toute votre énergie ? Tenez à ce que vous avez commandé ; sans quoi les enfants s'habitueront peu à peu à vous faire la loi ; réfléchissez donc avant de commander, pour ne pas faire fausse route. De même n'accordez pas ce que vous aurez refusé avec raison, à moins que les circonstances ne changent. *Quand vous prévoyez que vous ne serez pas obéi, faites en sorte de n'avoir pas à commander*¹. Ne faites jamais de menaces vaines, à plus forte raison injustes ; les enfants en riraient, ou partiraient de là pour s'irriter et cabaler. »

A ces conseils d'une expérience consommée, on n'a que deux recommandations à ajouter. D'abord que l'habit et la tenue se ressentent de cette modestie et de cette dignité de l'extérieur qui viennent d'être prescrites : point de taches ni de déchirures ; point de désordre d'aucune espèce dans la toilette ni sur la personne ; moins encore de prétention ni de recherche. Ici l'excès et le défaut sont également propres à produire à l'égard du maître des impressions défavorables : du défaut naîtrait

1. C'est le copiste qui souligne, dans le dessein d'attirer sur cette recommandation une attention particulière. On se fait trop souvent un point d'honneur de commander toujours et une gloire d'être toujours obéi. Rien de plus orgueilleux, de plus maladroit, de plus contraire à l'expérience même la plus vulgaire. Il n'y a jamais eu de tyran qui soit parvenu, qui même ait songé à réaliser un pareil rêve. Nous appelons du reste cette attention spéciale sur tous les points de ce riche et sage alinéa. Il en faudrait écrire toutes les prescriptions en lettres d'or.

une sorte de dégoût ; et, de l'excès, le mépris. En second lieu, que chacun s'efforce de paraître à la hauteur de ses fonctions : outre le travail et la capacité qu'on lui devra, il est besoin, dans l'occasion, de beaucoup de réserve, quelquefois même d'un prudent calcul. Il peut arriver qu'on ait ce qu'il faut de talent et qu'on donne de soi cependant une idée inférieure à son mérite ; on compromet ainsi sa réputation. Les élèves ont mille moyens de sonder le maître ; il faut s'attendre à des questions captieuses ; et, si l'on n'est pas prêt à répondre, les éluder habilement. Quand on jouit d'une certaine réputation acquise, on peut avouer qu'on ne sait pas, ou qu'on s'est trompé : cet aveu ne fait que rehausser l'estime. Jusqu'à là il faut tout faire pour ne pas encourir cette nécessité.

III. Reste à se faire aimer. Il serait plus juste de dire, à se conduire de manière à être digne d'être aimé. Car, d'une part, il n'est pas d'un vrai chrétien de viser directement à l'affection ; de l'autre, bien des causes, surtout dans l'état déplorable où se trouve aujourd'hui l'éducation domestique, peuvent empêcher que le maître ne l'obtienne sans qu'il y ait faute de son côté. Son devoir est donc surtout de se conduire envers les élèves avec tant d'abnégation, de condescendance et de vraie et surnaturelle affection, qu'on ne puisse leur imputer qu'à eux-mêmes le défaut de retour dont ils feraient preuve. Il sera traité, dans l'article IV du chapitre suivant, de l'amour auquel ont droit les élèves et des qualités de cet amour. Bornons-nous à dire ici que cet amour doit se former à l'imitation de celui que Dieu daigne nous montrer à nous-mêmes. Or son amour se manifeste surtout par trois caractères : la priorité, *prior dilexit*¹, l'inclination à pardonner, et la libéralité inépuisable.

1. I Joau. iv, 10.

Prévenons donc nos élèves par notre amour ; et éveillons leur bonne volonté en leur témoignant, en toute occasion, une bienveillance qui ne se démente jamais. Soyons enclins à oublier leurs fautes le plus promptement et le plus souvent possible, non par faiblesse, mais par grandeur d'âme. Enfin, donnons-nous à leurs véritables intérêts, sans arrière-pensée d'amour-propre ni de calcul personnel, du fond du cœur et de toutes nos forces. La source même de notre libéralité leur étant ainsi largement ouverte, ils ne manqueront d'aucun des services qu'ils ont droit d'attendre de nous. Si, de plus, cette politesse simple et cordiale, qui procède de la charité dont elle est en quelque sorte le vernis, ne fait pas défaut à nos manières et leur prête ses attraits, nous pouvons être tranquilles : quels que soient les sentiments de nos élèves envers nous, nous avons rempli nos devoirs envers eux. Demandons ce sentiment et ce dévouement à Jésus et à Marie. L'Église leur consacre, dans les litanies, la douce appellation d'*Aimables*, non moins pour nous engager, par la vue de si attrayants modèles, à nous rendre nous-mêmes aimables envers tous, que pour nous ouvrir le cœur envers le Sauveur et sa divine Mère, qui sont à la fois si dignes et si jaloux de notre amour.

Le P. Judde donne quelques conseils pratiques qu'il sera bon de citer, à titre de détails d'application, à la suite des principes qui viennent d'être exposés. « Pour vous rendre aimable, dit-il, ne soyez professeur qu'en classe ; partout ailleurs, sans perdre pourtant jamais la modestie, quittez le sérieux. *Saluez vos écoliers* ; parlez-leur en père, en frère, en ami, sauf la familiarité. Entrez dans leurs petites affaires ; rendez - leur tous les services que la charité inspire et que la prudence permet¹. »

1. Dev. d'un prof. 2^e part., chap. 1.

En terminant, il sera bien de recommander une pratique très-facile et très-fructueuse. C'est de nous rappeler souvent le temps où nous étions sous la conduite des autres, à l'âge où sont nos enfants, et les impressions que les diverses manières d'agir de nos différents maîtres nous firent alors éprouver. Nous éviterons ainsi bien des fautes; et nous nous ménagerons d'excellents moyens de faire accepter notre autorité. Les hommes se ressemblent tous et se tiennent par le fonds de leur nature ; rien de ce qui nous répugne ou nous flatte habituellement ne manque de produire sur les autres, dans des conditions semblables, les mêmes effets. C'est sur ce principe de solidarité humaine qu'est fondée en partie la loi naturelle de l'amour du prochain. Si donc nous voulons maîtriser la nature dans l'âme des enfants, sans l'irriter, pour la changer à leur avantage, et leur faire accepter notre direction, interrogeons-la en nous ; plaçons-nous dans leur condition d'âge, sans négliger en outre leurs dispositions du moment. Comme il a été dit déjà, faisons sur nous-mêmes l'épreuve de ce que nous voulons leur dire, de la manière dont nous nous proposons de le dire. Quand j'étais à leur âge, eussé-je aimé ce langage ? Si je me trouvais à leur place, dans une telle situation d'esprit, d'éducation première, sous telles influences, quel effet produirait sur moi telle parole, tel procédé ? N'y verrais-je pas une préoccupation personnelle, un abus d'autorité propre à aigrir, une disposition partielle ? Après la prière, rien ne peut mieux nous former au tact qui importe tant à l'autorité. C'est de plus un acte d'humilité et de charité que Dieu ne manque pas de bénir ; c'est une application, renouvelée par le Sauveur lui-même de la grande maxime du droit naturel : « Faites aux autres « ce que vous voulez qu'on vous fasse ¹. »

1. Luc. vi, 31.

§ III. — *Quels défauts compromettent l'autorité.*

Il n'est pas possible de décrire, même seulement d'indiquer, tous les défauts qui sont de nature à compromettre l'autorité ; nous signalerons les plus communs, en les partageant en trois catégories : défaut d'union et d'entente avec les confrères ; défaut d'égalité d'humeur et de conduite ; défaut de dignité et de tact.

I. On a déjà assez dit combien le manque de respect dont un maître se rendrait coupable contre l'autorité dont il relève affaiblirait la sienne propre¹. Il aurait aussi tout à perdre à manquer d'égards envers ses confrères, et à mettre ainsi en échec l'union et l'entente auxquelles est attaché le bien de l'œuvre générale. Ce qui expose à ce malheur, c'est un amour-propre mal contenu, qui, avide de tout attirer à soi, cherche à déprimer ceux qu'il craint de voir absorber, à son propre détriment, l'honneur dont il est trop ambitieux. Il en est qui se montrent très-susceptibles et très-jaloux dans cette ambition ; ils recherchent, jusqu'à la puérité, ce que pensent d'eux les élèves, et sont même assez malhabiles pour les interroger. Comme la réputation est quelque chose de relatif, et qu'elle se mesure par comparaison, dans la conversation qui s'engage, les confrères ne tardent pas à venir sur le tapis ; et l'on cherche le moyen de se faire dire qu'on a sur eux le haut de l'estime générale. Les élèves, suivant l'humeur du moment, ou se font un malin plaisir d'humilier leur interlocuteur en relevant ceux qu'il essaie de déprécier ; ou paraissent abonder dans son sens, en se prêtant à ses illusions par des concessions empressées, plutôt adulateurs que sincères, mais certainement fort

1. Cf. p. 206.

peu compétentes. Dans l'un et l'autre cas, outre que le maître, qui se montre si altéré de la vaine louange qu'un enfant peut donner, ne peut manquer de perdre dans son opinion, l'autorité s'en trouve discréditée. La maison qui apparaît ainsi « divisée contre elle-même encourt la « ruine ¹. » Les élèves ont facilement reconnu un endroit faible où ils peuvent glisser un coin pour disjoindre ; ils s'appuieront sur l'un contre l'autre, et le bien général entrera en souffrance.

Ces sortes de maladresse se présentent quelquefois entre préfets et professeurs, quand ils cherchent réciproquement à s'excuser, les uns sur les autres, du défaut de travail et du peu de succès de leurs élèves ; elles se rencontrent aussi entre le professeur d'une classe et celui de la classe qui précède immédiatement. On en trouve qui ont la manie chronique de dénigrer tout ce qui s'est fait avant eux et ce qu'ils voient autour d'eux. Quelquefois des rivalités, dont le résultat est la tendance à se déprécier mutuellement, se manifestent entre les diverses maisons du même diocèse ou de la même société. Il suffit d'indiquer ces travers pour les flétrir. Qu'y a-t-il de moins humble et que peut il y avoir de plus compromettant ? Le monde s'étonne avec raison de voir de pareilles misères dans des âmes que leur caractère sacerdotal ou religieux met dans l'heureuse obligation d'être grandes. Outre le scandale du dehors et les regrettables et coupables froissements de la charité fraternelle, la vérité et la justice en souffrent également ; car les dispositions qui inspirent les imputations sont toujours passionnées. Il faut nous en abstenir, même à l'égard des maisons qui appartiennent à d'autres corps. Laissons à chacun le mérite de ses œuvres, et son jugement à Dieu ; la réputation

1. Luc. xi, 17.

des nôtres et notre propre autorité n'ont qu'à gagner à cette pratique de charité et d'humble abandon.

II. On a déjà recommandé l'égalité de caractère et de conduite, d'après les *Avis à un professeur*¹. Ce précieux recueil met en relief le défaut contraire dans les termes suivants : « Ce qui gâte tout, c'est un homme qui agit par caprice et comme par ressort. Les enfants ne tardent pas à le juger et à dire de lui : *Notre maître est-il en bonne humeur aujourd'hui ? Non : prenons garde à nous !* — C'est un homme qui passe tout aux uns et rien aux autres ; crédule pour les uns, et n'écoutant pas même les autres dans leurs justes moyens de défense. On arrive bientôt à le mépriser, puis à le détester ; enfin on cabale contre lui. »

Nous prendrons donc bien garde de ne jamais agir sous le coup d'une impression ; et nous chercherons à nous établir et à nous maintenir dans un juste milieu entre la rigueur et la faiblesse. L'heureuse habitude de ce milieu sera la plus sûre garantie contre toute inégalité et tout excès. Mais, — remarquons-le bien, car ceci est d'une haute importance, — c'est dans notre humeur que cette égalité doit exister ; et c'est dans notre manière générale de nous comporter qu'il faut établir ce milieu. L'habitude de ce milieu n'implique donc pas une conduite inflexiblement la même, sans exception aucune, à l'égard de chacun de nos élèves. Il n'en est pas moins permis, souvent même nécessaire, de modifier notre ligne de conduite envers tels ou tels, suivant leur caractère ou leurs dispositions du moment. Une balance impitoyablement la même pour tous serait souvent l'injustice sous raison de justice : *Summum jus, summa injuria*. Les âmes ont entre elles trop de différence pour que le même procédé employé

1. Cf. p. 210.

envers toutes produise les mêmes résultats. C'est donc compromettre le succès, et vouloir forcer la nature, que de prétendre les traiter toutes rigoureusement de même. Un tel gouvernement de la classe ressemblerait à cette politique de centralisation absolue qui, sous prétexte d'égalité, mais en réalité pour maîtriser plus sûrement les gouvernés au préjudice de leurs droits, les courbe tous, de quelque race qu'ils soient, quelles que soient leur histoire et leurs légitimes habitudes, sous un même régime administratif qui devient par là tyrannique.

Un bon père de famille, — et c'est le modèle que se propose d'aussi près que possible un bon maître, — ne procède pas à l'égard de ses enfants avec une pareille rigueur d'égalité. Il étudie d'abord leurs divers caractères; et il modifie ensuite, selon les besoins et pour le plus grand bien de chacun, ses habitudes générales, qui restent fermes, sans être jamais inflexibles. Ainsi fera tout maître qui sent le besoin de se conduire en père; et quand ces modifications accidentelles de sa manière d'agir lui seront uniquement inspirées par le bien des enfants, ses inclinations et ses antipathies restant hors de cause, il n'excitera ni prévention, ni jalousie; chacun lui rendra justice et se prêtera aux efforts de son zèle.

III. Le tact n'est que le sentiment délicat et sûr des convenances; c'est le jugement appliqué à la conduite dans nos rapports avec les personnes qui nous entourent. Cette qualité tire beaucoup de la nature; mais elle peut être très-considérablement perfectionnée, et même toute acquise à la longue, par l'esprit d'observation et de réflexion. « Tirez votre profit de tout, dit l'Imitation; « de sorte que les bons exemples, dont vous êtes témoins « ou vous entendez parler, vous excitent à l'imitation. « Si, au contraire, vous remarquez quelque fait répré- « hensible, prenez garde de ne pas faire de même; ou

« si vous avez fait ainsi, appliquez-vous à vous corriger
« au plus tôt ¹. » Cette observation nous sera surtout profitable, si nous la pratiquons dans un esprit de défiance de nous et d'humilité sincère ; et l'on a dit plus haut à quel point et de quelle manière la piété contribue à développer le tact et le jugement ². Quant à la dignité, on est loin, en la recommandant, de vouloir porter à l'orgueil. On parle d'un noble mais modeste sentiment de la grandeur de nos fonctions et de l'élévation de notre caractère sacerdotal, qui nous oblige à respecter nous-mêmes ces privilèges et à nous conduire de manière à leur assurer le respect d'autrui. Ces deux qualités ont la plus haute influence pour la conservation de l'autorité.

Or la dignité se perd surtout par ces recherches de réputation et par ces manières de mendier l'estime dont on vient de parler. Elle est aussi fort exposée par certaines conversations vaniteuses dans lesquelles on cherche à se faire valoir en mettant en relief les avantages d'éducation, de talent, d'influence, etc., qu'on s'imagine posséder. Quelques-uns plus adroits procèdent dans ce sens par réticences et allusions ; ils déjouent ainsi un peu plus longtemps la malignité de la critique ; mais un moment vient où ils sont démasqués et ils tombent d'autant plus profondément dans le ridicule qu'ils ont été

1. I lmit. xxv, 5. Il sera bon de rapprocher de ces sages conseils ceux de la philosophie païenne :

... Queis vitiis teneor, fortassis et istinc
Largiter abstulerit longa ætas, liber amicus,
Consilium proprium. Neque enim cum lectulus, aut me,
Portiens excipiet, desum mihi : « Rectius hoc est ;
« Hoc faciens vivam melius ; sic dulcis amicus
« Occurram ; hoc quidam non belle : numquid ego illi
« Imprudens olim faciam simile ? » Hæc ego necum
Compressis agito labris

Horat. Sati.. lib. 1, 4.

2. Cf. p. 205.

d'abord plus admirés. Enfin de trop fréquentes communications avec les élèves sont un péril pour la dignité; car elles engendrent la familiarité d'où proviennent bientôt la dissipation, le penchant à désobéir, et même le mépris.

Parmi les fautes de tact qui peuvent nuire surtout à l'influence du maître, comme il n'est pas possible de les signaler toutes, nous appellerons l'attention sur les suivantes, qui sont à la fois communes et dangereuses. Ce sont d'abord les railleries sur le pays natal des élèves ou sur le pays où l'on exerce ses fonctions. Ces railleries humilient et indisposent; avec un peu de bon sens, on saisira, au contraire, avec adresse, les occasions naturelles de témoigner qu'on en fait estime et qu'on s'y trouve heureux. Des plaintes sur la faiblesse générale d'une classe, et, à plus forte raison, d'un collège tout entier, sont aussi fort imprudentes. L'irritation qu'elles causent étant générale, puisque tous sont blessés du même coup, ils se liguent aussi dans leur mécontentement, et le maître perd de son ascendant sur tous à la fois. Il est beaucoup mieux, et plus juste en même temps, d'encourager, en attribuant la faiblesse des premiers jours à l'influence des vacances et en manifestant des espérances qu'ils auront à cœur de réaliser.

C'est du reste, pour le dire en passant, une maxime d'expérience que les reproches ne doivent pas être adressés à la masse des élèves, mais à quelques-uns en particulier, en choisissant ceux qui les ont le plus mérités. Au contraire, les compliments doivent se faire à l'ensemble, et être ménagés avec une grande réserve quand ils s'adressent à quelques élèves nommément. La raison de ce principe, c'est que les reproches, ainsi que nous venons de le remarquer, quand ils tombent en général, les indisposent tous; ceux qui sont moins prompts à s'en piquer subissent cependant l'influence de

l'irritation des meneurs ; les réprimandes perdent ainsi en force ce qu'elles ont en étendue ; et il arrive qu'elles guérissent moins qu'elles ne blessent. Au contraire, en choisissant, pour leur infliger le blâme, ceux qui sont le plus coupables, outre qu'on s'expose moins à l'injustice, on les isole ; et s'ils trouvent encore pour leurs plaintes quelques échos complaisants, du moins ils ne gagneront pas de complices pour leur mécontentement. Ceux qui auraient mérité d'être réprimandés, et qu'on épargne, se sentent menacés ; et le contre-coup les atteint suffisamment. Les compliments, au contraire, étant chose douce et désirée, quand ils sont donnés à tous, ils se partagent fort bien entre chacun, et ils exaltent d'autant moins l'amour-propre. Or cette exaltation est toujours à craindre, quand la louange tombe directement sur l'individu. L'enfant s'en enivre et se croit déjà arrivé à la perfection totale. Même en général faut-il en être sobre ; car ils amènent vite dans une division ou une classe le relâchement et la dissipation. Voilà pourquoi, en les décernant, il faut user de termes ménagés, et donner à entendre que le bien loué est loin d'être tout le bien que l'élève peut faire ; qu'on veut surtout récompenser sa bonne volonté et encourager ses efforts ; que l'on constate quelques progrès plutôt que l'on ne couronne de véritables succès ; que l'on devra se montrer plus exigeant à mesure qu'il avancera. Du reste nous aurons à revenir sur cette question dans le *Ratio docendi*, si Dieu permet que nous le publiions.

Le tact s'unit à la charité, à laquelle d'ailleurs il sert souvent de conseiller et d'organe, pour proscrire tout ce qui pourrait sentir le mépris. On a eu déjà occasion de le dire¹, mais on ne saurait trop le répéter. « Gardez-

1. Cf. pp. 131, 205, 210.

vous, dit le P. Judde, de reprocher jamais à vos élèves, ou la bassesse de leur naissance, ou leurs défauts naturels, ou certaines infirmités ou circonstances peu honorables de fortune, d'antécédents de famille, etc. Ne leur adressez jamais d'épithètes malsonnantes : la plus grosse injure qu'on puisse dire à un élève, c'est de l'appeler paresseux, étourdi, menteur ; encore faudrait-il que cela ne se dît QUE QUATRE FOIS L'ANNÉE. Mais ne les traitez jamais de bêtes, de stupides, de vauriens, d'impies et de tout le reste que la colère ou la mauvaise éducation peuvent enfanter ¹. »

Pour nous aider à bien nous contenir sur un point dont les infractions sont de nature à compromettre gravement notre ministère, méditons souvent les paroles que le Bon Maître a si rigoureusement accentuées contre ceux qui se laissent aller à des injures envers leurs frères. Il menace la colère du tribunal sans appel : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio*. Mais il livre la colère qui s'exhale par des termes offensants à un tribunal plus rigoureux encore, et lui dénonce un formidable arrêt : *Qui autem dixerit : raca, reus erit concilio ; qui autem dixerit : fatue, reus erit gehennæ ignis* ². S'il en est ainsi d'un frère avec lequel on se trouve sur un pied d'égalité, ce qui peut atténuer l'insulte, que sera-ce d'un enfant que la délicatesse de son âge et son impuissance à se défendre, non moins que la dignité de notre caractère et la responsabilité de notre mission envers lui, nous obligent à respecter !

1. Dev. d'un prof. II part., chap. III.

1. Matth. v, 21, 22.

CHAPITRE SECOND

DEVOIRS COMMUNS A TOUS LES ÉDUCATEURS.

Le bon éducateur, une fois mis en état de bien remplir la charge qui lui est confiée par les dispositions actives que l'on vient de décrire, ou du moins bien résolu à les acquérir, peut aborder ses fonctions avec confiance. De grands devoirs l'attendent ; mais ces devoirs portent avec eux, comme tout ce qui est du ressort de l'obéissance, de la lumière et du courage. En les accomplissant de son mieux, il suivra une ligne de conduite sage et féconde en bons résultats. Ces devoirs sont de quatre sortes, suivant les relations que font naître pour lui son genre de vie et son ministère. En effet, il fait partie d'une œuvre qui ne peut réussir que par le dévouement de chacun au bien général ; et il se trouve en rapport avec des supérieurs, des confrères et des élèves : telle est la division qui nous est naturellement indiquée.

ARTICLE PREMIER.

DEVOIRS DE L'ÉDUCATEUR A L'ÉGARD DE L'ŒUVRE COMMUNE.

Un mot résume ces devoirs, c'est le dévouement. La vertu du dévouement suppose estime et respect pour l'œuvre à laquelle on se dévoue, et, en même temps, abnégation et courage pour le travail qu'elle réclame, avec confiance dans le résultat. Il faut toutes ces conditions pour constituer un dévouement vrai, durable et efficace. Quand une âme se décide à déployer son activité à l'avantage d'autrui, elle entend bien ne pas déroger, et le but

qu'elle se propose doit lui paraître digne de ses efforts, c'est-à-dire, capable de mériter son estime et son respect. On ne s'occupe des autres qu'en se renonçant soi-même dans une mesure quelconque et au prix de mille sacrifices, ce qui suppose abnégation et courage. Enfin, sans quelque espoir raisonnable de succès, nos forces seraient paralysées et la défaillance ne tarderait pas à se faire sentir.

Hâtons-nous de le dire : ce dévouement fondé sur l'estime et le respect, animé d'abnégation et de courage, et soutenu par la confiance, ce n'est pas seulement pour les fonctions particulières qui nous incombent, c'est pour l'œuvre totale, à laquelle nous prenons notre modeste part, qu'il est réclamé de nous. Il ne s'agit pas seulement de déployer nos meilleurs efforts pour bien exercer, comme préfet, notre surveillance, ou pour bien tenir une classe, comme professeur ; après quoi nous serions quittes de bon vouloir et de bons services. Des éducateurs consciencieux doivent se tenir prêts à faire tout ce qui leur est demandé en vue du bien général avec empressement et avec goût. Il se présente tant d'occasions, dans le courant de l'année, où la discipline de la maison se trouve en souffrance, par exemple, par suite de la maladie d'un confrère, ou d'un courant de mauvais esprit, ou de diverses circonstances exceptionnelles et imprévues ! La vertu des élèves et l'honneur de la maison exigent alors des actes particuliers de dévouement. Ces actes consistent le plus ordinairement en surveillances supplémentaires de jour ou de nuit, de récréation ou de passages, à l'étude, à la chapelle ou au réfectoire ; en une aide à prêter pour les examens, pour une séance publique, pour un service administratif qui intéresse l'ordre général.

L'époque des vacances du nouvel an et de Pâques, et les jours de congé, doivent être surtout mentionnés

comme réclamant le dévouement à titre très-spécial. Les vacances sont pour les élèves qui demeurent à la maison, soit par la volonté des familles, soit en retenue, une époque fort critique; c'est une sorte d'interrègne où sommeille le zèle de plusieurs et que le démon attend pour flétrir, en un instant, et peut-être pour toujours, par une conversation ou un rapprochement malheureux, une vertu jusque-là laborieusement préservée. Il en est de même des jours de congé, ou beaucoup de mal peut se produire, si la surveillance n'est pas d'autant plus multipliée que la pente à y échapper est plus forte et qu'il est nécessaire de la dissimuler davantage.

Il faut même que rien de ce qui touche aux intérêts matériels de la maison ne demeure étranger à aucun des maîtres : la bonne tenue des enfants, le bon état et la propreté des bâtiments, l'économie générale. Chacun doit contribuer, selon l'occurrence, à empêcher que rien ne se perde et que rien ne soit en souffrance. Nous ne voulons pas dire qu'il faille se mêler de tout, et attirer à soi indiscretement ce qui doit rester du domaine d'autrui. C'est avec autant de prudence et de réserve que de zèle, et avec encore plus de charité et de modestie, qu'on se prêtera à ces services d'intérêt commun; sans excès d'empressement, comme sans humeur, évitant de regarder autour de soi dans un esprit critique et de se poser en donneur d'avis; mais toujours prêt à rendre le bon office, ou à donner le bon conseil, qui est demandé. Qu'on se laisse d'abord diriger; et l'on tiendra aisément le milieu entre l'importunité et l'empiètement, d'une part, et, de l'autre, l'indifférence et l'isolement.

Mais le dévouement dans ces larges proportions est difficile à soutenir et peut-être peu commun. On trouve encore souvent des maîtres qui se donnent vraiment à leur tâche propre. Elle est leur affaire; le bon ou le mau-

vais succès leur est imputable. A la tenue de la division, on jugera de l'autorité du préfet ; et, à l'examen, de la capacité du professeur. Dans sa sphère spéciale, le maître a donc, pour se dévouer, outre les motifs surnaturels qui n'excluent pas les autres et qui peuvent toujours les rectifier et les sanctifier, une foule de motifs capables d'exciter l'amour-propre et de soutenir la nature. Au contraire, dans les services rendus à l'ensemble de l'œuvre, toute personnalité disparaît ; et même les complaisances secrètes, que l'on prend toujours un peu dans les fonctions de l'emploi propre, se trouvent contrariées. Il arrive donc que l'affection avec laquelle on s'y attache sert souvent, sous apparence de zèle, de raison ou de prétexte pour se refuser à ces services. Pour se dispenser, par exemple, d'une surveillance exceptionnelle, on se retranche sur la nécessité de travailler à la préparation de la classe.

Or, en supposant que l'on soit sincère et convaincu quand on oppose cette fin de non-recevoir, et que le temps réclamé, avec autant de jalousie, au bénéfice de la classe, ou tout autre temps équivalent, ne se perde pas en conversations futiles ou en occupations étrangères, il n'en est pas moins regrettable qu'on ne se fasse pas une loi de se rendre « l'homme de Dieu, prêt et dressé à toute espèce de bien ¹. » On peut aller loin, si on s'abandonne à ce penchant égoïste à se renfermer dans ce qu'on est convenu d'appeler *son petit coin*. On s'y constitue, à la longue, une sorte de petit état d'enclave, où l'on vit à part du tracas commun, repoussant ce qui dérange une vie, peut-être d'une certaine façon régulière et pieuse, mais trop personnelle ; satisfait de soi, dépréciant les autres et se plaignant de tout. Il en est qui rendent le service réclamé, mais en le faisant payer d'un prix tel

1. II Tim. III, 17.

qu'on hésite à revenir le leur demander. Ils y mettent de la mauvaise grâce, de l'inattention, de la nonchalance ; ou bien ils se dépouillent si mal de l'esprit propre que ce service rendu est plus préjudiciable qu'utile. Tout cela, c'est toujours la personnalité qui refuse d'abdiquer ; ce sont des formes plus ou moins dissimulées de l'égoïsme.

Élevons-nous au-dessus de ces petitessees et de ces réserves mesquines. L'égoïsme, nous l'avons abjuré par la profession religieuse ; nos vœux nous obligent à le combattre jusqu'à extermination ; nos plus chers désirs doivent être de trouver contre lui des armes sûres. Or ces services d'exception, dont nous parlons en ce moment, comptent parmi les meilleures. La disposition à les rendre poursuit l'égoïsme dans son dernier retranchement.

Vaincu en effet par le religieux sur le terrain propre du monde, où il fait tant de victimes par la cupidité, la sensualité et l'orgueil, il engage le combat contre lui aux pieds de « l'avant-mur » de la perfection. Là, en soulevant ces tendances charnelles que l'*Imitation* a si bien décrites, « l'inclination naturelle, la volonté propre, l'espoir de récompense et l'amour des aises ¹, » il cherche à regagner, par des victoires de détail, ce qu'il a perdu d'un seul coup ; il affaiblit l'âme et la dispose, en l'éloignant de Dieu, à subir de nouveau des chaînes plus honteuses. Par ces moyens le démon a réussi plus d'une fois, et il a remis sous son joug des âmes qui l'avaient vaincu par le noble sacrifice de la profession religieuse, mais qui manquèrent de constance dans leur générosité.

Or, le simple dévouement aux fonctions propres n'exclut pas absolument les tendances suspectes que nous venons de signaler. Il est toujours à craindre de mettre

1. I *Imit.* xv, 2.

nos complaisances en ces fonctions qui nous font honneur et que nous aimons, d'y chercher les satisfactions de la nature ou de l'amour-propre. On s'aveugle soi-même, et l'on prend le change sur la grâce et le devoir, en donnant ces noms divins à des inclinations qui n'ont rien de commun avec eux. Qu'on nous permette ce souvenir profane qui rend bien notre pensée : on imite cette reine poétique devenue, par contrainte, l'épouse de son vainqueur, qui cherchait à tromper sa honte et ses regrets, en appelant des noms de la patrie les murailles et les fleuves de sa captivité ¹.

Au contraire, le dévouement au bien total de l'ensemble comporte peu ce danger. Il contrarie le plus souvent les calculs personnels et oblige à sortir de soi, et de ce qu'on aime, pour s'occuper de l'œuvre de tous. L'espoir de la récompense est nul pour des services qui se perdent dans l'ensemble et dont personne n'est obligé de tenir compte ni de savoir gré. Ainsi le religieux qui a vraiment à cœur d'atteindre sa perfection, par l'abnégation et l'amour pur et surnaturel du devoir, n'a qu'à être toujours prêt à rendre ces sortes de services, de sorte que les supérieurs n'aient jamais de répugnance à les lui demander.

Le dévouement à l'ensemble de l'œuvre n'est pas seulement l'arme la plus sûre contre l'égoïsme ; c'est encore un des moyens les plus efficaces de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. *Quo altius*, a dit saint Ignace, *eo divinius* ; plus le but qu'on se propose est élevé, plus l'œuvre est divine. Il est donc mieux et plus méritoire de travailler en vue du bien général, qui résulte de l'ensemble des efforts et du concours de toutes

1. ... Parvam Trojam, simulataque magnis
Pergama, et arentem Xanthi cognomine rivum.

Æneid. III, 349.

les forces et de toutes les volontés, que de se renfermer étroitement dans la sphère d'une charge particulière. C'est en raison de ce principe que chacun doit accepter, dans l'accomplissement de ses fonctions propres, la direction qui les fait entrer dans le concert général et tendre à l'unité. Ceux qui s'obstinent dans leurs manières d'agir font discordance dans l'harmonie ; et il n'est pas rare qu'ils usent en pure perte une partie notable de leurs forces, quelquefois même qu'ils nuisent aux bons résultats du tout. Mais, s'il faut que chacun, dans sa mission particulière, ne perde jamais de vue le but général et que, au lieu de vivre renfermé dans son atmosphère propre, il ne cesse de s'élever jusqu'à l'horizon d'ensemble, il suit de là que, au moment où l'œuvre éprouve un besoin qui la met en souffrance et qui réclame un secours exceptionnel, le devoir de s'y prêter prime accidentellement tous les autres. Il suffit d'un esprit un peu large, et d'un cœur qui ne soit pas dépourvu de générosité, pour le comprendre et s'y dévouer.

Rappelons-nous notre principe¹ : l'éducation est une œuvre collective et complexe ; elle exige un concours d'aptitudes diverses et une foule d'actions de détails convergeant toutes à ce but suprême de la formation d'un jeune chrétien. Cette convergence, cette réduction de toutes les forces à l'unité de direction, est donc de plus haute importance que la perfection des devoirs particuliers. Il suffit qu'une partie quelconque de l'ensemble soit en échec pendant quelques instants, pour exposer les résultats de la patience, de la bonne volonté et des talents, prodigués pendant longtemps d'une manière infatigable. La surveillance qui aura manqué, par exemple, en un jour de fête, peut déterminer un état de dissipation

Cf. p. 86.

qui en gâtera l'édification et la joie, et qui compromettra tout le fruit qu'on pouvait en attendre pour ranimer l'esprit de piété et de famille et mettre à l'aise tous les cœurs. A quoi tient souvent tel état de dissipation et de mauvais esprit qui vient se manifester à certaines époques, bien connues et bien redoutées des éducateurs? A ce que dans telle circonstance, dans tel cours particulier, au moment si dangereux des examens et des congés, les rapports suspects de quelques condisciples n'ont pas été assez observés. Ils se sont dérangés et compromis ; et, grâce à ces époques favorables à la contagion, le mal s'est répandu et a couvert d'ivraie une moisson à laquelle tant de peines et de sueurs n'auront été consacrées que pour se trouver désormais perdues.

Combien donc il importe que chacun laisse discipliner son zèle par l'obéissance, et se porte là où l'on réclame son concours ! Mais quel témoignage ne peut-il pas se rendre, au fond de sa conscience, d'avoir bien mérité de l'œuvre, celui qui est prêt à tout quitter, même accidentellement des devoirs propres qu'il affectionne, pour se dévouer dans cette fin ? C'est ainsi que, dans une armée, chaque soldat contribue mieux à la victoire finale, en se prêtant à tous les services commandés d'en haut, que par des actes isolés de la bravoure même la plus intrépide ; et que, pour le corps humain, la santé tient plus à l'observation des lois générales d'hygiène et de régime qu'aux soins de détails dont les divers organes peuvent être l'objet.

Puisque le dévouement s'inspire de l'estime et a besoin d'être soutenu par la confiance, il importe que nous ayons une idée avantageuse de notre œuvre et de notre maison, et que nous espérons sincèrement que les bénédictions de la prospérité ne leur feront pas défaut. Il faut ces conditions pour que notre zèle ait l'entrain sans

lequel il serait moins durable et moins fructueux. Ici, l'excès est peu dangereux, et l'illusion est généreuse : tâchons d'arriver à aimer avec tendresse et à estimer, je dirais presque aveuglément. Car il faut s'attendre que ces bons sentiments seront mis à l'épreuve. Quand de jeunes sujets sont envoyés dans une maison, ils s'y présentent le plus souvent avec un zèle sincère, un vif désir de la voir prospérer, et une espérance un peu naïve d'y trouver toutes choses pour le mieux et tout dévouement à l'œuvre. Hélas ! si parfaitement dirigé et servi que soit un collège, il ne saurait réaliser un tel idéal. Peu à peu, bien des défauts se découvrent, dans l'obéissance, dans le zèle, dans la charité fraternelle, et, il faut le dire aussi, dans l'autorité ; car l'autorité, comme tout le reste, est humaine et a ses défaillances. Ainsi on ne tarde pas à remarquer que le résultat final est en souffrance. On commence par s'étonner ; puis on se déconcerte ; enfin on se décourage. Pour se prémunir contre ces sortes de *scandales reçus* qu'on se pénètre bien des conseils suivants : nous les résumons d'après l'expérience des hommes sages et habitués à s'inspirer de l'esprit de Dieu.

D'abord, il faut s'accoutumer à juger des hommes et des choses avec indulgence. On pourrait ranger les esprits en deux classes, suivant leur inclination à juger. Les uns, d'humeur chagrine, voient de préférence le mauvais côté et inclinent au dénigrement. Les autres aiment mieux croire au bien ; et, au risque de se laisser tromper, ils en admettent volontiers les apparences et se contentent facilement. Assurément la sagesse est dans le milieu entre ces tendances extrêmes. Mais, puisque c'est une sorte d'impossibilité à la nature humaine, si déviée, si mobile, de tenir exactement ce milieu, n'hésitons pas à incliner plutôt vers l'indulgence. L'excès contraire rend le cœur moins heureux et le zèle moins fécond. Le cœur

est moins heureux, puisqu'il trouve toujours à reprendre, et rarement à se contenter ¹. Le zèle est moins fécond parce qu'il est rude, hérissé d'exigences qui rebutent. C'est ce zèle « tonnant » que Notre-Seigneur Jésus-Christ reprochait à quelques-uns de ses disciples en leur disant : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes ². » Ajoutons qu'on doit s'attendre pour soi-même à un jugement plus sévère, puisque « nous serons jugés selon la « mesure d'après laquelle nous aurons jugé autrui ³. »

L'homme indulgent, au contraire, en même temps qu'il a des droits à l'indulgence de Dieu, acquiert des titres à la confiance des hommes ; il ouvre et gagne les cœurs ; et, même en tenant compte des risques qu'il court d'être dupe des autres et de s'abuser lui-même, il a plus de chances de succès. Mettons-nous dans ces dispositions charitables et pacifiques. A l'exemple de saint François de Sales, quand les actions dont nous sommes témoins auraient quatre-vingt-dix-neuf côtés mauvais, et un seul bon, adoptons celui-ci de préférence. Dès lors nous serons peu troublés par ce que nous pourrions rencontrer de peu édifiant à voir et de pénible à supporter ; notre estime pour l'œuvre n'en souffrira pas ; notre confiance n'en sera pas altérée ⁴.

En second lieu, tout en se tenant disposé à voir avec

1. Les délicats sont malheureux ;
Rien ne saurait les satisfaire.

Lafont. fables

2. Luc. ix, 55.

3. Matth. vii, 2.

4. « Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil. » Joubert. Pensées, tit. prélim. — « L'optimisme est nécessaire pour convertir les âmes. Il est essentiel à l'apostolat, qui se découragerait s'il n'était soutenu par l'espérance du succès... L'armée qui doute le moins de l'issue du combat est, en général, celle qui est la plus assurée de la victoire. » M. Heinrich. La France, l'étranger, les partis, p. 395.

bienveillance, il est prudent de s'attendre à trouver des défauts dans l'œuvre à laquelle on nous a destinés, et de prévoir en général des déceptions et des mécomptes. Dieu en prépare à tous ceux qu'il prédestine à devenir sages et utiles au prochain ; car « que sait celui qui n'a pas subi l'épreuve ¹ ? » Or, qu'importe-t-il de savoir sinon que Dieu est tout et que les hommes ne sont rien ? que les moyens dont ils disposent, et les ressources qu'ils déploient, sont sans proportions avec les résultats surnaturels que les œuvres de Dieu aspirent à produire ? C'est pour nous persuader de cette vérité fondamentale, toujours prompte à s'effacer de la mémoire, que Dieu nous laisse apercevoir de graves lacunes dans les entreprises les mieux suivies ; des travers étranges et de sottes inconséquences, dans les meilleurs esprits et les âmes les plus saintes. Ainsi s'établit au fond du cœur cette précieuse conviction que le succès vient, non pas du concours que Dieu daigne attendre de nous, mais de sa grâce, qu'il dispense uniquement à sa volonté. Ainsi sommes-nous appelés à prendre pour règle de notre conduite cette maxime de saint Augustin, que Joseph de Maistre appelle le *fatalisme de la sagesse* : « tout faire comme si le succès ne devait dépendre que de nous ; et, après avoir agi, n'attendre le succès que de la bénédiction de Dieu. » Une fois établis dans cette haute et sainte disposition d'esprit, nous serons moins exposés à nous laisser aller au découragement à la vue des imperfections des hommes et des œuvres. Notre dévouement restera indépendant du résultat ; et il ne fera que croître de la ruine même des espérances humaines sur lesquelles il s'était peut-être d'abord trop appuyé ; nos illusions ne se dissiperont que pour faire place à la vraie lumière de la foi.

1. Eccli. xxx, 9.

Il est bon de savoir, pour bien former notre expérience sur ce grand point de sagesse pratique, que les œuvres surnaturelles ne sont pas seules exposées à cette épreuve de la disproportion des ressources et de l'infériorité des agents par rapport au but final. Les choses purement humaines la subissent aussi ; et c'est ordinairement en face des plus grands résultats que se révèle le mieux la faiblesse des hommes et l'insuffisance de leurs moyens. Ainsi en est-il en politique « où les hommes, a dit Bossuet, font quelquefois plus qu'ils ne pensent, leurs conseils n'ayant jamais manqué d'avoir des effets imprévus ¹. C'est que, dans les grandes choses, Dieu tient à paraître en scène ; et quand les résultats dépassent les prévisions et la puissance qui les ont préparés, on est forcé d'y voir sa main : *digitus Dei est hic* ². Ainsi en est-il dans les phénomènes de la nature où nous le voyons donner à la goutte d'eau réduite en vapeur, et à un grain de poussière qui s'embrase, une puissance expansive dont les plus vastes efforts de la force humaine ne sauraient approcher : « Dieu choisit la faiblesse pour confondre la force. *Infirma mundi, ut confundat fortia* ³. » On pourrait dire que cette maxime est la grande loi providentielle qui domine et explique les événements en tout ordre des choses.

Nous nous étonnerons peut-être moins des faiblesses que nous observons quelquefois autour de nous quand nous aurons recueilli de la plume d'un politique, dont nul ne saurait récuser la compétence et l'autorité, l'aveu suivant si franc et si net : « Il y a, dit M. Guizot, dans la vie publique, une résignation pénible à acquérir, mais né-

1. Hist. univers. III partie, chap. vii.

2. Exod. viii, 19.

3. I Cor. i, 27.

cessaire à qui veut s'y engager efficacement ; c'est la résignation à la profonde imperfection de ce qu'on voit et de ce qu'on fait, à l'imperfection des hommes, comme des choses, de ses propres œuvres et de ses propres succès. Pour peu qu'il ait le cœur droit et l'esprit fier, l'homme public est bien souvent choqué et attristé du drame dans lequel il joue un rôle, des scènes auxquelles il assiste et des associés qu'il rencontre... La vie publique la plus heureuse est pleine de tristesses ; et la plus glorieuse, de revers. Dieu n'a pas voulu faire aux meilleurs serviteurs des princes un sort plus facile ni plus doux ¹.

Pour obtenir de rendre douce et méritoire cette résignation à trouver tant de défauts aux œuvres qui concentrent tout notre intérêt et tout notre dévouement ; pour mieux assurer la constance de notre zèle en le sur-naturalisant, habituons-nous, en troisième lieu, à nous élever, surtout dans les moments d'épreuve, aux sublimes et consolantes considérations de la volonté de Dieu. Cette volonté adorable n'a rien laissé, pas un cheveu de notre tête, pas un grain de sable sous nos pieds, sans le connaître et sans en disposer dans un dessein de sagesse et de bonté. Qu'est-ce donc des âmes pour qui le monde inférieur a été créé, comme elles le sont elles-mêmes pour Dieu ? Ainsi Dieu a assigné à chaque âme et à chaque groupe d'âmes, à chaque société, à chaque cité, à chaque institution, sans nuire aucunement à leur liberté et, par conséquent, tout en leur laissant la responsabilité et le mérite de leur développement, Dieu a assigné à chaque âme et à chaque association d'âmes une mesure de perfection et de prospérité. Les Anges, qui ont confiance de ses desseins, les adorent dans une amoureuse soumission ; et, quoique les âmes qui sont confiées à leur garde leur

1. Mémoires, chap. XLIV.

inspirent un si vif désir pour elles du plus grand bien possible, ils acceptent la mesure qui a été faite à leurs protégées, si restreinte qu'elle puisse leur paraître. Ils se dévouent à aider à la remplir avec le même abandon et la même ardeur que si ces âmes chéries devaient parvenir aux premiers rangs des élus.

Imitons-les, et restons pénétrés d'une vive et tendre reconnaissance envers Dieu, non moins que d'un dévouement infatigable à notre mission, quelque [modeste et quelque inférieure à nos désirs que soit notre part de succès. Quand nous apprenons que d'autres maisons en obtiennent de plus grands, et peut-être à notre préjudice, si elles sont de celles qui donnent l'éducation religieuse, disons avec saint Paul : « Pourvu que de toutes manières « Jésus-Christ soit annoncé, je m'en réjouis, et je m'en ré-
« jouirai toujours ¹. » S'il s'agit de ces collèges où l'indifférence religieuse est la base de l'enseignement, efforçons-nous de mériter par nos prières, par notre désintéressement, par la pureté de notre zèle, que la bonne éducation prévale enfin dans notre pays. Faisons en sorte que nos élèves, honorant par leur conduite celle qu'ils reçoivent dans les maisons bien chrétiennes, fassent naître au cœur de tous les parents le désir d'en procurer une semblable à leurs fils.

Mais en évitant une jalousie condamnable, ne tombons pas dans le défaut opposé, qui est de se laisser aller à croire que les choses se font partout mieux que là où nous sommes. Ce qu'on aura vu en passant dans une autre maison, ou ce qu'on en aura appris, paraît enchanteur ; on le compare avec ce qui se fait autour de soi, que l'on trouve inférieur de tous points. Cette disposition, sous une apparence d'humilité, recèle un fonds

1. Philip. 1, 18.

d'amour-propre ; car elle a pour résultat le mécontentement et le dégoût de la position où l'on se trouve. Quelquefois même, c'est pour se donner le sot et coupable plaisir de dénigrer des confrères, de déprécier des supérieurs, que, sans connaissance de cause, on exalte des étrangers. Méfions-nous de ces éloges et ne privons pas les nôtres de notre estime et de notre confiance. Toute maison, toute œuvre, nous venons de le dire, a ses imperfections et ses faiblesses. Un coup d'œil jeté à la hâte, un ouï-dire sans preuve, les vanteries des maîtres attachés à une œuvre rivale ; sont de mauvais motifs d'applaudir à ce qui se fait ailleurs, au préjudice de l'entrain que doit nous inspirer, pour soutenir notre dévouement, l'œuvre à laquelle nous sommes députés. Abstenons-nous donc de faire des parallèles ; et, sans impatience comme sans regrets, en nous rappelant que « l'imagination des lieux et le changement en ont trompé plusieurs ¹, » restons en paix dans le lieu où l'obéissance a dressé pour un temps la tente de notre pèlerinage.

La vie commune que mènent les éducateurs les met en état de subir plus efficacement les influences de l'exemple, Or les exemples d'indifférence au bien général peuvent être vite contagieux. Les esprits étroits et les cœurs peu généreux laissent languir leur zèle quand il n'est pas excité par l'exemple du zèle autour d'eux. Dans les maisons où le dévouement languit, on a pu voir, par intervalles, s'établir une sorte de lutte à qui prendra la plus petite part possible du fardeau général. Mais les nobles âmes se dévouent au contraire avec d'autant plus d'empressement qu'elles voient plus l'œuvre en souffrance. Dans son homélie sur le Samaritain, saint Jean Chrysostome nous fait admirer la sagesse de sa manière de raisonner et du

1. I Imit. ix, 1.

mobile de sa charité : « Il ne prétexta point, nous dit-il, l'indifférence des prêtres et des docteurs, pour s'exempter de porter secours au blessé. Mais il saisit l'occasion de profit, comme s'il se fût présenté à lui un superbe coup de chasse : *Perinde ac venatum quemdam maximum nactus esset, ita lucrandi ansam arripuit.* » Le saint docteur ajoute : « Si vous trouvez de l'or à vos pieds, direz-vous, pourquoi tel ou tel ne l'ont-ils pas ramassé ? bien plutôt vous vous hâterez de le prendre avant tous les autres. Croyez de même avoir trouvé un trésor quand l'occasion se présente de vous dévouer à vos frères¹. » Que de fois dans la vie publique des collèges ces sortes d'occasions se présentent ! que de moyens elles nous apportent avec elles d'expié nos fautes, de rendre des services charitables au prochain et de faire preuve d'un zèle très-pur et très-méritoire ! Ne les laissons jamais échapper, quoi que fassent les autres, dussent-ils même trouver à redire à notre empressement à obéir et à nous dévouer.

A ces conseils, on joindra quelques détails d'application, sur les points qui réclament plus spécialement, et sans que nous devions opposer ni prétextes, ni retards, notre dévouement au bien commun et à l'ordre général.

1° Être d'une exactitude scrupuleuse dans toutes ses fonctions ; aller prendre les enfants, avant la classe ou avant l'étude, ou avant la récréation, au lieu où ils se trouvent, et les reconduire jusqu'à ce qu'on les ait remis entre les mains de qui de droit. Le bénéfice de cette exactitude est de prévenir les fautes, quelquefois fort graves, qui peuvent être commises si l'on abandonne les élèves à eux-mêmes. Il est incomparablement mieux de prévenir la dissipation que d'avoir à la réprimer.

2° Assister aux récréations le plus qu'il est possible, et

1. Homil. viii, advers. judæos.

s'y mêler aux jeux et aux conversations des enfants ; c'est par là surtout qu'on gagne leur affection, et qu'on établit dans la maison l'esprit de famille. Il faut apporter dans ces rapports de la retenue sans contrainte, et de l'enjouement sans familiarité. On aura l'attention de ne pas former autour de soi des groupes d'élèves, de manière à porter détrimement aux jeux. Le principal intérêt des récréations, c'est le jeu ; et ce qui pourrait y faire obstacle serait préjudiciable.

3° Se prêter, sans murmures et de bonne volonté, à la présidence des cours divers faits par les maîtres laïques, et au service dit de *semaine* et de *retenue*. L'éducation ne peut être bien donnée si l'aile du maître n'est toujours prête à couvrir l'enfant contre tout danger ; et il est aussi bien plus avantageux de préserver la discipline que d'être contraint de punir quand elle a été enfreinte. Tout maître qui est chargé d'une surveillance est responsable devant Dieu du mal que son absence ou sa négligence auraient laissé commettre. Quand on songe que ce mal peut n'être rien moins que le scandale d'une âme innocente, ou une faute d'où résulteront peut-être de pernicieuses habitudes difficiles à guérir, il n'est pas possible que le zèle sacerdotal ne se réveille sous l'impression d'une légitime et grave frayeur : *sanguinem ejus de manu tuâ requiram* ¹. Pour prévenir de si regrettables conséquences dont nous portons la responsabilité, tous les sacrifices réclamés de notre dévouement doivent nous être faciles.

On a surtout insisté, dans cet article, sur le dévouement à l'œuvre commune ; et l'on a donné les raisons de cette insistance. Il faut aussi dire un mot des fonctions propres à chacun. Avant que nos supérieurs aient parlé,

1. Ezech., III, 18.

appliquons-nous à nous tenir dans une sainte indifférence. Les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à la recommander, à l'égard des charges auxquelles nous pouvons être appelés, quels qu'en soient le lieu et la nature. Une fois que l'obéissance les a désignées, dévouons-nous sans arrière-pensée, sans humeur, avec allégresse et avec toute la bonne volonté possible. Rodriguez, dans le XV^e chapitre de son beau traité sur la *Conformité à la volonté de Dieu*, démontre, d'une manière très-persuasive et très-consolante, que la perfection ne consiste pas à avoir de grands talents, ni de grands emplois, mais à suivre la volonté de Dieu et à faire valoir de son mieux, dans la charge qu'il nous confie, le talent qu'il nous a donné. Il ajoute : « C'est une comparaison très-propre à bien éclaircir ce que nous disons que celle que l'on fait d'ordinaire des hommes dans les différents états de la vie avec des acteurs sur le théâtre. Un acteur ne tire pas son mérite du personnage qu'il fait, mais de la manière dont il le fait ; de sorte que, si celui qui représente un paysan joue mieux son rôle que celui qui représente un empereur, il sera aussi plus estimé et plus applaudi. Il en est de même de nous à l'égard de Dieu : ce qu'il estime le plus de nous dans cette vie qui n'est proprement qu'une longue comédie, (et Dieu veuille qu'elle ne devienne jamais tragédie pour aucun de nous !) ce n'est pas le personnage que nous faisons dans la religion, l'un de supérieur, l'autre de prédicateur, l'autre de régent, l'autre de portier.... ; mais c'est la manière dont chacun s'acquitte de celui qu'il fait. Que si l'inférieur remplit bien sa charge et qu'il représente mieux son personnage que le supérieur, il sera aussi plus estimé devant Dieu et recevra plus de récompense..... Dieu sait distribuer à *chacun selon sa capacité*¹. C'est pourquoi il

1. Matth. xxv, 15.

ne faut pas désirer d'autre rôle, ni d'autre talent que celui qu'on a ; il faut seulement s'étudier à bien jouer le personnage qu'on a à faire et à rendre un bon compte du talent qu'on a reçu. »

ARTICLE II.

DEVOIRS ENVERS LES SUPÉRIEURS.

Cet article demande une attention sérieuse. De tous les devoirs qui incombent aux éducateurs ceux qui ont les supérieurs pour objet, malgré leur haute importance, sont aujourd'hui très-exposés à la transgression.

C'est l'esprit du siècle de rabaisser l'autorité et de lui disputer le respect et l'obéissance. On raconte qu'un jour le célèbre docteur Récamier, faisant sa visite à l'Hôtel-Dieu, ne se lassait pas de prescrire des potions purgatives. Un élève lui en ayant manifesté de l'étonnement, le maître le conduisit à une fenêtre qu'il ouvrit ; et, lui montrant un ciel brumeux et gris : « Ne voyez-vous pas, » lui dit-il, écrit là haut : *Constitution bilieuse?* »

Il y a toujours eu dans l'esprit humain une tendance à déprimer autrui ; c'est un résultat de l'orgueil qui croit grandir quand les autres sont abaissés. Or, comme c'est la supériorité surtout qui offusque l'orgueil, c'est elle aussi qui a toujours été, de préférence, l'objet de ses rabaissements. Mais aujourd'hui cette tendance, exaltée par l'esprit révolutionnaire, qui n'est que le déchaînement du mépris de l'autorité, est arrivée à son comble. Il semble que cet esprit gagne en violence et en influence funeste à mesure qu'il prend de l'âge. On pourrait donc dire qu'il y a aujourd'hui dans l'atmosphère des âmes une *constitution critique* générale. Or, comme

il est difficile qu'une communauté religieuse, si régulière qu'elle soit, se ferme entièrement aux influences du dehors, les meilleurs pourraient se sentir atteints du mal régnant; et l'esprit de respect et de soumission envers les supérieurs se trouverait d'avoir à en souffrir. Leurs actes seront vite jugés, et, par conséquent, échapperont rarement au blâme. Les plus jeunes sujets ne seront pas les moins présomptueux à trouver à redire, ni les moins prompts à ouvrir « des avis importants », dans le but, plus ou moins avoué, de redresser ceux qu'ils devraient environner d'une humble et confiante soumission.

La critique est tellement entrée dans les mœurs, qu'elle semble devenir parfois comme un moyen de passe-temps; c'est un sujet ordinaire de conversation dont on a cessé de se faire scrupule. On y trouve d'abord une satisfaction d'amour-propre : en jugeant sévèrement les autres, on se pose en esprit fin et en homme habile. Assez souvent, c'est un moyen ou instinctif ou calculé d'imputer adroitement à autrui un insuccès, dont on se sent responsable ¹. Par exemple, un professeur qui ne parvient pas à intéresser, ni à faire profiter ses élèves, dépréciera le programme des études, ou la direction qu'on cherche à lui donner : voilà ses supérieurs en cause à sa place. Un surveillant qui manque d'autorité, faute de tact, d'égalité d'humeur, ou par suite de sévérités intempestives, se plaindra, pour se justifier, que les supérieurs pèchent par défaut de fermeté et refusent de le soutenir. C'est aussi quelquefois respect humain et fausse complaisance pour un confrère d'esprit douteux. Il aura encouru une réprimande ; il vient, comme on le dit, se *dirgonfler*. La vraie consolation serait de l'amener, par beaucoup de dou-

1. Les littérateurs ont fait remarquer que, dans les *Animaux malades de la peste*, le renard trouve moyen d'esquiver sa confession, en chargeant et les moutons et les bergers.

cœur, à reconnaître ses fautes et à prendre les moyens de s'en corriger. C'est le contraire qui se pratiquera : on lui accorde que l'on n'avait point remarqué en lui le défaut qui a valu la réprimande; que le supérieur s'est trompé, a subi une influence. On atténue ainsi le résultat de la leçon ; l'orgueil qui gonflait l'âme du plaignant y reste en s'aigrissant ; il n'en est sorti que le peu de vertu et de bonnes résolutions que la réprimande avait pour but de produire

Telle est bien la tendance des esprits de notre temps. Si Dieu permet que nos maisons en soient encore préservées, nous avons cependant à la prévoir et à la craindre. Il est donc fort à propos de nous retremper dans la pratique des deux vertus du respect et de l'obéissance, en lesquelles se résument nos devoirs envers les supérieurs.

§ I. — *Devoir du respect.*

Le respect que nous devons à nos supérieurs doit être inspiré par l'esprit de foi, fondé sur l'humilité, animé par la charité et dilaté par la confiance.

I. Aux yeux de la foi, l'autorité divine est toute transparente dans la personne des supérieurs. Jésus-Christ les a investis de sa propre délégation à titre en quelque sorte personnel : *qui vos audit me audit ; qui vos spernit me spernit*¹. Le grand secret du divin Maître, nous l'a-

1. Luc. x, 16. — Ut in hanc eximiam virtutem libentius et perfectius incumbant, non intueantur personam, virtutes, aliasve qualitates illius cui obediunt, sed solum D. N. Jesum Christum, propter quem obedientia præstatur. Nam non ideo superiori parendum est quod sit virtutibus aliisve donis instructus, sed propter id solum quod illius vices gerit et auctoritate fungitur qui dixit: Qui vos audit, etc. Constit. soc. Mar., n° 433.

vons dit¹, pour triompher de nos répugnances à respecter et à nous dévouer, c'est de se mettre à la place de ceux dont il fait l'objet de notre respect ou de notre dévouement. C'est ainsi qu'il nous apparaît dans la personne du pauvre, de l'enfant, de tous ceux dont nous sommes appelés à soulager les besoins aux dépens de notre égoïsme. Or, le plus grand besoin des œuvres auxquelles nous devons concourir, c'est une soumission respectueuse à ceux qui en sont les premiers chefs. Ce respect coûte assez souvent à l'orgueil des inférieurs. Ils sont exposés à chercher des prétextes dans les défauts, l'incapacité ou les préventions, tout cela le plus souvent seulement prétendu, de ceux à qui il faut obéir. Mais Jésus-Christ intervient. Quand la personne des supérieurs disparaît dans l'auréole de sa divine image, tous ces prétextes peuvent-ils ne pas s'évanouir ? *Imaginem Christi superiori meo imposui!*

Un sage auteur² fait, ainsi qu'il suit, justice des objections que les esprits mal disposés tirent des défauts des supérieurs contre le respect : «
Pouvons-nous croire que Dieu, en nous donnant pour supérieurs des hommes, et non pas des anges, n'ait pas prévu qu'ils auraient toujours des défauts, et d'assez grands défauts ? Dès qu'il veut que des hommes tiennent sa place et que nous les respections en son nom, il a dû vouloir que ce fût nonobstant leurs défauts ; et il n'a pu vouloir autre chose ; il n'a pu autoriser que nous séparions jamais la personne et ses qualités d'avec la place et le caractère. Car, ne vouloir se soumettre qu'à des personnes parfaites et irréprochables et ne vouloir se soumettre jamais, ce serait

1. Cf., p 20.

2. Livre des professeurs, par l'abbé Coingnet. Cette partie de l'excellent recueil n'a pas de nom d'auteur, et elle porte pour titre : Sur l'obéissance.

une même prétention. Le précepte du respect n'est pas plus affaibli par les défauts de la personne que celui de l'obéissance par l'humeur du commandement. L'Apôtre a dit : « Soyez soumis en tout temps à vos maîtres ; non pas seulement à ceux qui sont bons et modérés, mais aux difficiles ¹. » Notre admirable modèle, le bon Maître, a obéi, trente ans durant, à Marie et à Joseph. C'étaient, il est vrai, des personnes discrètes et vertueuses, mais d'une sagesse et d'une vertu bien inférieures à la sienne. Mais de plus, il obéit à l'édit ambitieux d'Auguste, sans égard à l'incommodité de venir naître à Bethléem. Il obéit au grand prêtre Caïphe qui le force à se dire Fils de Dieu, sans autre dessein que de le condamner à mort sur sa réponse ; à l'injuste Pilate, qui reconnaît son innocence et ne laisse pas de le livrer au supplice. Ainsi, bien loin que les défauts des supérieurs leur ôtent de leurs droits à notre égard, il faut dire que ces défauts sont entrés dans les desseins de Dieu, qui a voulu donner de l'exercice à notre foi et nous apprendre à inspirer d'elle notre respect. »

Ajoutons que les supérieurs sont, en général, bien moins défectueux qu'on ne se prête à le supposer. C'est souvent dans notre imagination qu'existent leurs défauts ; et elle ne les recherche, et ne croit les découvrir, que parce que leur autorité réprime en nous des dispositions que nous flattons et qu'elle nous impose une régularité qui nous pèse. « En effet, continue le même auteur, quels sont surtout les supérieurs contre qui l'on murmure ? et à quelle occasion murmure-t-on ? On s'irrite surtout contre ceux dont la conduite est ferme et régulière, et qui ne savent souffrir ni désordre, ni relâchement. Leur zèle pour la règle est ce qu'il plaît de nommer

1. I Petr. II, 18.

hauteur, mauvaise humeur, dureté. Qu'ils laissent tout aller, qu'ils ne veillent point par eux-mêmes, ou par informations, à la manière dont on fait les exercices de piété, dont on emploie le temps, dont on se répand au dehors, au risque de mettre le salut en danger ou de compromettre l'honneur de la communauté, on les supportera plus facilement, sauf à critiquer en revanche leur indifférence et leur faiblesse. Mais feraient ils leur devoir? ne devraient-ils pas s'attendre à rendre des âmes dont ils sont chargés un compte rigoureux! *Quod infirmum erat non consolidastis, et quod ægrotum non sanastis, et quod perierat non quæsiistis. . requiram gregem meum de manu eorum*¹. Ainsi modifions nos dispositions à l'orgueil, et les défauts de nos supérieurs disparaîtront. »

II. Tout s'enchaîne dans les vertus : cet esprit de foi, qui doit nous inspirer les égards que méritent nos supérieurs, a besoin de se bien établir sur l'humilité pour résister aux suggestions que suscite la vue de leurs défauts prétendus, ou, si l'on veut, réels mais exagérés. On vient de le dire : c'est surtout envers ceux qui ont autorité sur nous qu'il faut craindre les insinuations de l'amour-propre. Défions-nous donc beaucoup de nos impressions. Est-il même nécessaire d'être bien avancé en humilité pour sentir que, du point de vue nécessairement restreint et intéressé où nous sommes, nous manquons d'élévation et d'ensemble pour apprécier sainement les choses et agir avec sagesse? Ne suffit-il pas d'un peu d'expérience et de bon sens?

Le gouvernement d'une maison présente des difficultés dont ne peut juger que celui qui porte la responsabilité de tout. Il lui faut concilier des intérêts multipliés fort

1. Ezech. xxxiv. 4, 10.

divers, souvent contraires ; en satisfaisant les uns, il s'expose à froisser les autres ; en portant sa sollicitude sur un point plus important, ou plus menacé, il est contraint de sacrifier d'autres détails. Il peut seul savoir dans quelle mesure il doit faire des concessions à certaines influences du dehors ; laisser-en souffrance, par économie ou par prudence, des besoins qui ne manquent cependant ni de gravité, ni d'urgence, tolérer encore quelque temps des habitudes fâcheuses, subir un mal moindre pour en éviter de plus grands ; imposer des surveillances fatigantes, exiger des services qui coûtent, quand il semble qu'il pourrait en dispenser. Un bataillon qui traverse une forêt hérissée de broussailles et coupée de fondrières se croit autorisé à se plaindre d'une si rude corvée ; si les soldats étaient au poste élevé d'où l'ordre est parti, ils verraient une batterie ennemie commander la route, et prête à les foudroyer s'ils se montrent.

Très-souvent, d'ailleurs, certaines mesures de discipline, pour l'exécution desquelles le supérieur est obligé de demander à un confrère le sacrifice de son temps ou de ses aises, lui sont dictées par des motifs qu'il ne lui est pas possible de révéler, ni même quelquefois de laisser soupçonner. Ainsi, en lui marchandant ses services, ou en les rendant de mauvaise grâce, nous ne blesserions pas moins la discrétion et la délicatesse que l'obéissance. Enfin pour ne pas omettre une observation bien importante et bien capable de nous donner à réfléchir, l'expérience apprend que, plus d'une fois, les plaintes contre les supérieurs n'ont été, de la part de certains sujets défectueux et malveillants, qu'une tactique d'amour-propre, quelquefois entachée de la plus grave ingratitude. En se plaignant, ils ont eu en vue de donner le change sur leurs propres fautes qui ont obligé les supérieurs à faire contre eux acte de sévérité. Pour paralyser

l'inertie ou l'incapacité de tel maître, par exemple, peut-être même pour arrêter l'influence fâcheuse qu'il exerçait sur les élèves, le supérieur aura pris une détermination dont ce maître souffre ; il y a mis toute espèce de procédés charitables afin de ne pas éteindre la mèche encore fumante. Celui-ci abusant de cette réserve, pour essayer de détourner l'attention de sa faute qu'on a mis tant de délicatesse à voiler, se pose en victime et s'emporte contre la mesure que sa conduite bien connue justifierait pleinement.

Mais supposons que nous ayons remarqué dans l'administration des fautes réelles, cette remarque, fût-elle à l'abri de toute erreur, nous autorise-t-elle à répandre autour de nous notre critique ? Non : nous avons le recours aux premiers supérieurs, pour satisfaire un zèle peut-être inconsidéré, sans blesser le devoir. Mais il faut éviter à tout prix de discréditer l'autorité par notre manière de parler ou d'agir. Le plus grand bien d'une société, comme d'une famille, c'est l'honneur de l'autorité paternelle ; et, si elle tombe en discrédit, malheur à celui qui en est cause ! « Gardez-vous, dit le Sage, de vous « complaire dans l'affront de votre père, car c'est l'igno-
« minie d'un fils que son père soit déchu de son hon-
« neur ¹. » Que serait-ce d'être soi-même cause de cet affront ? Cham restera à jamais l'exemple de l'effroyable malédiction qu'une telle faute encourt. Bien loin de l'imiter en révélant ce qu'ils ont cru observer de défectueux dans la conduite de leur supérieur, les bons Religieux s'efforceront de le couvrir afin de sauver le prestige de son autorité. Sa réputation protège la communauté tout entière, et doit être chère à chacun comme une gloire qui appartient à tous.

1. Eccli. III, 12, 13.

III. Le Saint-Esprit donne pour caractère distinctif, et pour signe héréditaire, aux enfants de la sagesse, l'obéissance et l'amour : *Filii Sapientiæ, ecclesia justorum ; et natio illorum, obedientia et dilectio*¹. Suivant la manière de parler des Saints Livres, cette locution équivalait à obéissance d'amour, inspirée par l'amour. C'est en effet à l'amour, à la divine charité, avons-nous dit, d'inspirer tous nos sentiments et toute notre conduite à l'égard de nos supérieurs. C'est de la charité que doit procéder notre respect. Pour peu que nous bannissons l'amour-propre, nous trouverons facile d'aimer et de respecter le principal représentant de « Celui qui a répandu la charité « dans nos cœurs par le Saint-Esprit qu'il nous a don- « né². » Dans l'ordre théologique selon lequel doit se concevoir et se manifester l'amour respectueux du prochain, la préférence appartient à ceux qui nous sont unis par les liens du sang, et, parmi eux, au chef de la famille. Qu'il en soit donc de même de la famille spirituelle dont nous sommes les enfants. Méditons devant Dieu, et gravons dans notre cœur ces belles paroles de notre règle : « Ce n'est point assez d'obéir à nos supé- « rieurs; nous devons observer envers eux, et de cœur et « extérieurement, un grand respect et de grands égards ; « voir en eux Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont ils « tiennent la place envers nous ; les aimer comme des « pères, compatir au lourd fardeau chargé sur leurs « épaules ; enfin, nous ouvrir à eux avec confiance de « tout ce qui concerne notre conduite extérieure³. »

Efforçons-nous d'interpréter toujours leurs actes avec bienveillance. Car c'est à leur égard surtout qu'il faut

1. Eccli. III, 1.

2. Rom. v, 5.

3. Constit. soc. Mar, n° 129.

appliquer ce qui a été dit plus haut de la manière favorable de juger les hommes et les œuvres ¹, et du noble et salubre penchant à croire plutôt au bien qu'au mal. Nous leur porterons donc un intérêt sympathique. La couronne de la supériorité religieuse est, de nos jours surtout, semblable à la Couronne du Sauveur ; et son siège est le plus souvent une croix. Autrefois la richesse et la considération publique donnaient à ces charges du crédit et de l'éclat, ce qui en contrebalançait le fardeau. Si l'on nous permet cette manière de rendre notre pensée, les supérieurs allaient en carrosse ; aujourd'hui, non-seulement ils vont à pied, mais souvent ils portent les bagages. Leur action est, à chaque pas, entravée par mille contradictions. Pour obtenir d'être obéis, ils sont obligés d'ajouter sacrifices sur sacrifices et deviennent les serviteurs de tous. Réduits si souvent à gémir sur l'insuccès de leurs efforts, n'aggravons pas leurs chagrins par des exigences ni des récriminations ; car c'est une honte et une infortune que d'affliger son père : *qui affligit patrem ignominiosus est et infelix* ² !

Il est des sujets, parmi ceux qui sont encore inexpérimentés ou difficiles de caractère, qui voudraient que le supérieur pourvût à tout, comme s'il était tout-puissant ; prévît tout, comme s'il participait à la toute-science et à la toute-présence de Dieu. Pour un oubli, surtout s'ils sont en cause, ils cessent de lui savoir gré de mille actes antérieurs de sollicitude et de bonté ; ils aimeront mieux se renfermer dans une sotte et orgueilleuse bouderie que de réclamer un soulagement dont ils ont besoin, et ils trouveront quelque moyen amer de lui faire sentir qu'il aurait dû les prévenir. Que peut-on voir de plus dérai-

1. Cf., p. 231.

2. Prov. XIX, 26.

sonnable et de plus étroit ? et ne suffit-il pas d'exposer une pareille conduite pour en faire justice ? C'est bien plutôt aux inférieurs d'environner l'autorité de prévenances respectueuses et affables. Les manières aimables font une partie de l'agrément de la vie : or, la responsabilité de notre conduite étant pour une bonne part dans la charge de notre supérieur, n'est-il pas de toute équité de l'en dédommager de notre mieux ?

IV. De la charité à la confiance, la transition est facile : la confiance filiale dont il s'agit ici n'est que le plein épanouissement et comme la fructification de la charité¹. Tenons donc notre âme largement ouverte à notre supérieur : point de dissimulation ni de réserve calculée. Un missionnaire disait des Abyssins : « La dissimulation fait en grande partie le fonds de leur caractère. Les Abyssins, disent-ils eux-mêmes, les Abyssins ont sept cœurs ; quand ils vous parlent, ils n'en ouvrent qu'un, et ils tiennent fermés et cadenassés tous les autres². » Il est des sujets qui autoriseraient un pareil langage sur leur compte ; quand ils ont ouvert leur cœur : « lequel ? » pourrait-on demander. Car, après avoir parlé au supérieur, avec une sincérité et un abandon apparents, on apprend tout à coup qu'ils ont causé avec tels confrères dans un sens tout contraire à ce qu'ils avaient témoigné ou promis.

Si quelqu'un croit avoir à se plaindre de tel acte ou de telle parole de son supérieur, qu'il ne laisse pas cette impression de peine aigrir sur son cœur : *ne acide feras in anima tua* * ! Surtout qu'il évite de s'en entretenir avec

1. Unusquisque superiorem consideret tanquam animæ suæ amicū, medicū et patrem, qui, D. N. Jesu Christi vices gerens, nihil ardentius desiderat quam hanc animam in visceribus charitatis refovere, adjuvare et dirigere ad æternam beatitudinem. — Constit. soc. Mar., n° 209.

2. Annales de la Prop. de la foi : sept. 1868.

3. Eccli. iv, 9.

d'autres confrères dans un sentiment d'amertume. Le remède se trouve dans l'empressement à aller trouver le supérieur et à lui exposer humblement ce qui fait souffrir. Une résignation silencieuse serait loin de valoir cette respectueuse et cordiale ouverture : car, quelques efforts de vertu qu'on pût faire, il demeurerait au fond de l'âme une blessure toujours prête à s'envenimer. Notre règle, en nous prescrivant de recourir, au moins une fois par mois, à cette ouverture, nous rend de bien grands services ; car elle nous met en quelque sorte au pied du mur et nous oblige à faire de nécessité vertu. L'époque de la récollection mensuelle, où elle se pratique, porte d'ailleurs grâce des deux côtés ; elle dispose le supérieur à la douceur, et le religieux à l'humilité ; c'est comme un temps de jubilé où tout se répare, où les cœurs vont à la rencontre les uns des autres pour s'embrasser dans la paix du Seigneur.

En parlant du conseil, comme moyen d'acquérir la science, on a déjà exhorté à le demander de manière à l'avoir aussi sincère et aussi complet qu'il est de notre intérêt de l'obtenir¹. On a ajouté qu'il en coûte plus de le donner quand il doit être pénible, que de le recevoir. Si nous rendons à notre supérieur ce devoir plus pénible encore en nous tenant fermés ou en témoignant de l'humeur, il n'est pas sûr qu'il ait le courage de tout dire. Il peut même arriver que ce courage, eu égard à nos dispositions, devienne une imprudence. Les Saints ont toujours pris garde de proportionner les avis et les réprimandes à la vertu des sujets. « Saint Alphonse de Ligori, dit le cardinal de Villecourt², s'appliquait à bien connaître les dispositions de ses religieux. Sa conduite n'était pas la

1. Cf., p. 177.

2. Vie de saint Alphonse, liv. V, chap. XIII.

même envers ceux qui étaient affermis dans la vertu et ceux qu'il trouvait encore faibles. Il se montrait sévère envers les sujets d'une vertu solide, et condescendant envers ceux à qui la rigueur aurait pu être nuisible. » Cet exemple nous apprend à ne pas soupçonner si vite les supérieurs de partialité, quand nous les voyons ménager certains religieux et sembler ne vouloir passer à d'autres aucune faute. Les premiers en tirent quelquefois une bien pitoyable vanité. Mais quiconque a le zèle de sa perfection, et le désir de profiter de toutes les ressources de sa vocation religieuse s'estimera heureux qu'on puisse tout lui dire et tout lui demander. Quand les supérieurs rencontrent des sujets ainsi disposés, ils exercent leur charge envers eux « avec joie et sans gémir ¹ ; » et saint Paul ajoute que c'est pour le plus grand bien, non de celui qui commande, mais de celui qui obéit.

§ II. — *Devoir de l'obéissance.*

Le respect pour ses supérieurs est le principe de l'obéissance et l'un de ses plus fermes appuis : *obedientia procedit ex reverentia, quæ exhibet cultum et honorem superiori* ² ; et l'obéissance est une des meilleures preuves et des plus heureuses expressions du respect pour les supérieurs. Essayons de nous rappeler d'abord en peu de mots quelle est la haute importance de l'obéissance ; puis nous rechercherons quelles qualités nous devons être plus jaloux de donner à la nôtre.

I. Quand on contemple l'ordre que la divine Providence a établi dans le monde, aussi bien au Ciel que sur la terre, on se convainc que l'obéissance en est la base et en fait toute l'harmonie. Cet ordre, en effet, repose sur

1. Heb. XIII, 17.

2. S. Thom. 2^æ. 2^æ part., quæst. 104, art. 3, ad 1.

une hiérarchie par laquelle tout se concilie dans la paix, en gardant le rang et en remplissant les devoirs tracés par l'obéissance. Les anges des ordres supérieurs transmettent à ceux qui sont après eux les volontés divines et versent sur eux les lumières dont ils surabondent. Dans la société humaine, la hiérarchie est partout nécessaire : dans la famille, dans la cité, dans la nation, dans l'armée ; et partout, la prospérité et la paix sont au prix et en raison de l'observation des distances et de la soumission hiérarchique. Dieu a créé l'homme pour la société de ses semblables. Il tient à ce que les hommes dépendent les uns des autres ; il veut qu'ils reçoivent, par cette dépendance même, communication de ses volontés et secours pour les accomplir. Il a réglé en conséquence la dispensation de ses dons naturels et de ses grâces. Ceux qui ont charge d'instruire et de diriger reçoivent des lumières pour le profit de ceux dont ils sont chargés ; toute une série de grâces, celles que la théologie appelle *gratis datae*, passent dans le cœur de celui qui a autorité et mission, comme l'eau dans un canal, pour se répandre sur les âmes qu'il a reçues à conduire.

L'esprit d'obéissance est donc la meilleure condition pour une œuvre à qui on désire avant tout les bénédictions célestes. Profitons des paroles vraiment apostoliques que Fénelon adressait, le jour de son sacre, à l'Électeur de Cologne : « Salomon, lui disait-il, criait à Dieu à la vue du peuple dont il était chargé : « Votre serviteur est
 « au milieu du peuple que vous avez élu... Vous donne-
 « rez donc à votre serviteur *un cœur docile*, afin qu'il
 « puisse juger votre peuple ¹. » L'Écriture ajoute que ce discours plut à Dieu dans la bouche de Salomon : il lui plaira aussi dans la vôtre. Fussiez-vous Salomon, le plus

1. III Reg. III. 9,

sage des hommes, vous auriez besoin de demander à Dieu un cœur docile. Mais quoi ! la docilité n'est-elle pas le partage des inférieurs ? ne semble-t-il pas qu'on doit demander que les pasteurs aient la sagesse, et que les peuples aient la docilité ? Non : c'est le pasteur qui a besoin d'être encore plus docile que le troupeau ; il faut sans doute être docile pour bien obéir ; mais il faut encore être plus docile pour bien commander ¹. La sagesse de l'homme ne se trouve que dans la docilité. Il faut qu'il apprenne sans cesse pour enseigner. Non-seulement il doit apprendre de Dieu, et l'écouter dans le silence intérieur, selon ces paroles : « J'écouterai ce que le Seigneur « dira au dedans de moi ² ; » mais encore il doit s'instruire en écoutant les hommes ³ »

Cette loi est pour tous. Même les plus grands saints, ceux que Dieu prédestine à des ministères extraordinaires et sublimes, et qu'il semblerait devoir se réserver à former exclusivement de sa propre main, doivent aller humblement, comme Saul auprès d'Ananie, demander sa volonté à ceux dont ils seront bientôt les docteurs. Point d'exception pour le mérite : Marie, la plus parfaite des créatures reçoit par Joseph communication des ordres que l'ange transmet, non pas à l'âme la plus sainte de la famille, mais à celui qui en est temporairement le chef. Point d'exception pour l'élévation du rang : Moïse, le grand prophète, si souvent visité par l'Esprit du Seigneur, reçoit, pour le détail de l'administration des affaires, un conseil de Jéthro le païen ; et quoique donné

1. Il n'est pas hors de propos de rapprocher de ces paroles le bel éloge qui s'échappait du cœur de Napoléon à Sainte-Hélène au souvenir de Desaix : « Desaix ! Desaix ! qui savait obéir, comme s'il n'eût pas su commander ! »

2. Ps. LXXXIV, 3.

3. Disc. pour le sacre de l'électeur de Cologne. 2^e partie.

non sans rudesse, il s'y prête humblement et se trouve bien de l'avoir suivi ¹.

Ce n'est pas que le supérieur jouisse du privilège de ne pouvoir se tromper : *qui jubet errare potest* ². Mais quelle que soit sa volonté, à la seule condition qu'elle ne contredise pas évidemment la volonté divine, celui qui lui obéit pour Dieu n'a rien à craindre : *qui propter Deum obedit, nihil habet unde sit timendum* ³. Il se place, par son obéissance même, dans la volonté haute et certaine de Dieu qui ne gouverne que par l'ordre de la hiérarchie. De là résultent pour lui les fruits les plus abondants de la paix, et les plus riches mérites ; de là cette bienheureuse sécurité d'une âme « qui ne fait « rien, pas même un pas, sans sentir qu'elle obéit. » Voilà pourquoi notre règle nous invite à faire de l'obéissance notre vertu de choix. Que tous, nous recommande-t-elle, s'efforcent « de l'estimer par-dessus tout ; qu'ils « la pratiquent avec tant de perfection que, si dans « les sciences, dans les mortifications, dans la pauvreté, « ils se laissent surpasser par les autres religieux, ils ne « souffrent jamais d'être vaincus en obéissance ⁴. Se faire violence pour obéir, nous répétait souvent le digne P. Maitrepierre pendant les jours bénis du noviciat, vaut mieux une fois en dix ans, que de porter dix ans le cilice en gardant son esprit propre. Le démon endure plus de cilices que qui que ce soit ; mais il ne fait jamais acte d'humble soumission.

II. Il serait en dehors du dessein de cet ouvrage de traiter de toutes les qualités de l'obéissance. Mais la vie

1. Non bonam rem facis ; stulto labore consumeris tu, et populus iste qui tecum est. Ex. xviii, 17, 18.

2. Constit. soc. Mar., n° 126.

3. Ibid.

4. Ibid., n° 123.

du collège exige une telle perfection de cette vertu, et l'expose à tant d'épreuves, qu'il est nécessaire d'entrer dans quelques détails. Nous développerons donc, en nous tenant à ce point de vue spécial, les qualités que notre règle, d'après tous les traités spirituels, assigne à l'obéissance ¹.

1° L'obéissance doit être droite et sincère. Il en sera ainsi de la nôtre, quand nous entrerons sans réserve, ni calculs, dans les vues de notre supérieur, ne demandant qu'à les bien comprendre pour obéir aussitôt. Il est des religieux qui déploient une certaine habileté pour obtenir que le supérieur se prête à leurs désirs ou cède à leurs répugnances. Ils font agir des tiers qu'ils ont mis dans leurs confidences ; ils se composent un visage ou suppliant ou boudeur, quand ils s'approchent pour recevoir un ordre ou solliciter une permission. En un mot, au lieu de vouloir ce qui leur est demandé, comme doit le faire, au témoignage de saint Augustin, un vrai serviteur de Dieu ², ils font en sorte de se faire commander ce qu'ils veulent. Toutes ces pratiques répugnent à la simplicité qui est un des caractères de l'âme religieuse. Elles nuisent grandement au bien général, en gênant l'action du supérieur ; il est déjà si souvent arrêté par le compte qu'il est obligé de tenir des aptitudes, du savoir-faire, de la santé des sujets ! Elles détruisent le mérite de l'obéissance ; ou plutôt, elles la suppriment elle-même, n'en laissant que l'illusion. Saint Bernard a depuis longtemps condamné ces faux et égoïstes calculs : « Quiconque fait en sorte, même en secret, d'obtenir que ce qui est l'objet de ses propres désirs lui soit commandé par le supé-

1. Const. soc. Mar., n° 125.

2. *Optimus minister tuus est, Domine, qui non intendit hoc a te audire quod ipse voluerit. sed potius velle quod a te audierit.*
Conf. x, 26.

rieur, se séduit lui-même s'il se flatte d'être ainsi obéissant .¹ »

D'autres interprètent les ordres du supérieur, selon qu'il leur plaît de les entendre, le faisant parler au gré de leurs propres désirs. Au siège de Copenhague, en 1800, Nelson, qui brûlait de se battre, commença le feu au premier signal de l'amiral Parker. Dans les guerres antérieures, il avait perdu un œil; mais il tenait l'autre grandement ouvert du côté de l'amiral, dans l'attente de l'ordre qu'il appelait de tous ses vœux. Quand vint celui de suspendre l'attaque, comme il désirait vivement la continuer en bon train, il tourna vers les signaux le côté de son visage où l'œil manquait, en disant aux officiers : Messieurs, je ne vois rien, continuez le feu. C'est ainsi que quelquefois, sur un oui-dire, sur un demi-mot, sur un signe sans portée, on se juge autorisé à telle exception, exempté de tel service ou de tel point de règle, désigné pour telle fonction. Ou bien encore, on cherche des prétextes pour colorer l'indocilité, la lenteur ou la mauvaise grâce : le supérieur s'est montré exigeant, il a subi une influence étrangère, et c'est un tel qui a commandé par lui, etc... Comme si ces motifs, à les supposer vrais, dispensaient d'obéir !

2° Il ne suffit pas d'obéir sans aucune réserve de notre volonté propre ; il faut obéir avec exactitude et avec patience. Dans une communauté, l'exactitude est une condition indispensable de l'ordre : il est des devoirs qui deviennent sans résultats, quand le moment en est passé ; et il peut suffire d'un seul retard d'un seul maître, pour jeter le trouble partout. Qu'un professeur, par exemple, manque au moment où les élèves entrent en classe, des

1. Quisquis, vel occulte, satagit ut, quod habet in voluntate, hoc ei Pater imponat, ipse se seducit, si de obedientia sibi blanditur.

désordres peuvent se produire dont tout une division se ressentira. Un retard pour la sainte messe contrarie toujours péniblement celui qui doit la servir et ceux qui doivent succéder au même autel. Que chacun donc soit à sa place à l'heure marquée. Quand même il ne s'agit que de devoirs tout personnels, n'impliquant aucun croisement avec les devoirs des autres, il importe qu'on s'accoutume à ne point y mettre de délai ; autrement on se trouble, on se presse. Si c'est une étude, elle se fait avec moins de profit ; si c'est une prière, on n'en retire point le calme pieux, ni la sainte allégresse qu'elle est de nature à produire.

Il y a à prendre garde sur ce point à une tentation qui provient du désordre originel de notre volonté. On éprouve assez souvent l'attrait des occupations étrangères à l'emploi propre, ou bien de celles qui, appartenant à l'emploi, se trouvent momentanément primées par d'autres occupations plus urgentes. Un professeur se sentira, par exemple, attiré à composer des sermons ; ou bien, au moment où il faut préparer, pour la classe qui est prochaine, la correction d'un devoir, il ne pourra se détacher d'un point d'histoire ou de grammaire qu'il n'a besoin d'éclaircir que pour un jour encore éloigné. Il y a même au fond de notre cœur une telle prévention naturelle contre le devoir, que ce qui nous inspire le plus de peine ordinairement, telle étude, par exemple, qui nous est habituellement antipathique, prend un certain attrait quand elle se fait aux dépens d'un autre devoir.

L'exactitude de l'obéissance interdit tout ce qui peut nuire à l'accomplissement du devoir du moment : *age quod agis ; fideliter labora* ¹. Nous n'avons qu'une chose à faire : c'est la volonté de Dieu ; et elle nous est marquée

1. III Imit. XLVII, 25.

par le devoir du moment. Cela est tellement vrai qu'un auteur spirituel, le Père de Caussade, faisant allusion au privilège qu'ont les sacrements de conférer et de signifier la grâce, appelle le devoir du moment le *Sacrement de l'heure présente*¹. C'est que, en effet, en l'envisageant de l'œil de la foi, il signifie positivement, pour le religieux qui a fait vœu d'obéissance, la volonté de Dieu ; or, cette volonté apporte la grâce avec elle ; elle donne à l'âme le Saint-Esprit à qui l'âme obéit. En dehors de ces vues surnaturelles, tout est vain, tout se perd. Quand il faudra rendre compte de sa vie, tous les succès de la chaire ne justifieront pas celui que l'obéissance avait fait professeur, ou préfet d'étude, et qui, au profit de ces sermons dont le bruit l'enivra, a négligé l'œuvre qui était son *devoir*. Méfions-nous beaucoup de cette disposition à faire ce qui est étranger à nos fonctions. L'esprit qu'on veut avoir, dit le proverbe, gâte celui qu'on a ; disons : le bien qu'on *veut* faire gâte celui qu'on *doit* faire. Et quant à nos devoirs propres, ayons toujours le soin de faire passer les premiers ceux qui ont plus d'importance ou ceux qui sont plus urgents.

L'impatience est souvent la cause de l'inexactitude. Évitons donc d'apporter à l'accomplissement de nos de-

1. « Le pain quotidien de la Sainte-Famille c'est de faire et de souffrir ce que font et souffrent les personnes du même état. Mais la foi de Marie et de Joseph, de quel pain se nourrit-elle ? Quel est le sacrement de tous leurs sacrés moments ? Qu'y découvrent-ils sous l'apparence commune des moments qui les remplissent ? Ce qu'il y a de visible est semblable à ce qui arrive au reste des hommes ; mais l'invisible que la foi y démêle, ce n'est rien moins que Dieu opérant de très-grandes choses. O pain des anges, manne céleste, perle évangélique, sacrement du moment présent ! tu donnes Dieu sous des apparences aussi viles que la crèche, le foin et la paille ! Mais à qui le donnes-tu ? Dieu se révèle aux petits dans les plus petites choses ; et les grands, ne s'attachant qu'à l'écorce, ne le découvrent pas même dans les grandes. » — L'abandon à la div. Provid. Liv. I, chap. 1, § 2.

voirs « cette précipitation inquiète qui se délivrè de l'occupation du moment, et la dévore, pour faire approcher plus vite celle qui doit succéder. Dans l'oraison, on pense à la messe qui doit suivre ; pendant la messe on se préoccupe du travail, et l'on abrège l'action de grâces pour voler plus tôt à une étude, pendant laquelle cette ardeur inconsidérée va peut-être s'épuiser dans la première distraction survenante, et consumer en pure perte ce temps dont nous paraissions si jaloux. Mettons à chaque action tout le temps qu'exige le parfait accomplissement de notre devoir, c'est-à-dire l'exacte obéissance à la volonté de Dieu. Négliger l'occupation du moment, c'est désobéir ; se préoccuper avant le temps, et par conséquent sans la grâce d'état, du devoir qui va suivre, c'est vouloir agir sans la Providence. Prudence de la chair, politique humaine, éloignement de Dieu ¹ ! »

3° Pour se prêter à ces divers sacrifices, on pressent que l'obéissance doit être généreuse. Cette qualité, qui est le privilège des nobles âmes, trempe l'obéissance et lui donne la force et l'élan nécessaires pour s'élever à la hauteur, et embrasser toute l'étendue des devoirs qui lui incombent. Le ministère de l'éducation exerce, avec plus de continuité et de rigueur, la vertu d'obéissance. Aux termes mêmes de notre règle, il est réputé « rude à la « nature » ; il fournit, plus ordinairement que les autres, l'occasion de remplir le vœu jusqu'à ce degré d'énergie « où la nature est contristée. » Si nous avons à cœur de devenir parfaits, cette condition, bien loin de nous décourager, nous portera au contraire à chérir notre ministère.

Comprenons bien notre vocation. Le ministère de

1. Guide de l'âme dans les voies de l'oraison. 2^e édit., pag. 231. Tout le second article sur la conclusion éloignée a trait à ce qui est recommandé ici.

l'éducation avec ses peines est, non pas le premier but de notre vie religieuse, mais la voie providentielle par laquelle nous y parviendrons. Notre but, c'est notre salut, notre perfection propre. Pour l'atteindre, la peine, la tribulation est rigoureusement nécessaire : *per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei*¹. Donc l'éducation doit nous procurer, à nous religieux des collèges, des tribulations et des peines. Elle n'a garde d'y manquer. Bien loin de là, elle les multiplie en nous demandant des services pénibles, le support immédiat de tel confrère réputé difficile, de tel élève que nous jugeons insupportable, la charge de tel emploi qui nous répugne. Mais ces tribulations, il était de la plus ordinaire sagesse de les prévoir, et il est de notre vocation de nous y résigner. Si elles nous manquaient, il faudrait les demander à Dieu, comme le signe nécessaire de son amour paternel². Ne nous donnons donc pas le tort de nous indigner lorsqu'elles se présentent, ni la folle et inutile fatigue de les écarter obstinément : « C'est à la patience et à l'humilité, non à l'empressement de les fuir, que nous devons d'en triompher³. » Résolvons-nous à les accepter avec une soumission qui les adoucira ; et, pour être de fidèles obéissants, devenons des obéissants généreux.

4° Sous l'inspiration de la générosité, l'obéissance sera facilement entière, ne se refusant ni aux devoirs exceptionnels difficiles, ni aux devoirs ordinaires journaliers. S'il s'en présente de grands et ardu, nous élèverons

1. Act. xiv, 21.

2. Fili mi, noli negligere disciplinam Domini ; neque fatigeris, dum ab eo argueris. Quem enim diligit Dominus castigat ; flagellat autem omnem filium quem recipit... Tanquam filii vobis offert se Deus... Quod si extra disciplinam estis, ergo adulteri, et non filii, estis. Hebr. xii, 5-8.

3. I Imit. xviii, 3.

nos cœurs vers le divin Modèle « qui a été obéissant « jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la croix ¹. » Mais les petites choses seront bien plus souvent notre partage : mettons notre vertu à les bien observer. Pour accomplir les devoirs minutieux de chaque jour, il ne faut pas moins de grandeur d'âme qu'en face des grands sacrifices ². Cette grandeur d'âme, pour avoir moins d'éclat, n'en a que plus de solidité et de constance. Dans les occasions extraordinaires la nature déploie soudainement je ne sais quelles forces de réserve qu'on ne soupçonnait pas ; on se sent soutenu par le sentiment de l'honneur et par l'admiration publique. Mais, dans la pratique des devoirs de chaque jour, l'âme ne peut compter que sur sa vertu soutenue de la grâce. Elle manque absolument d'excitations extérieures pour ce martyre de coups d'épingle qui, à la longue, l'énerve et l'accable en se renouvelant toujours. Il faut que l'éducateur consciencieux ne cesse pas un instant d'immoler ses goûts et son amour-propre aux exigences de la vie commune, à l'ingrate et injuste humeur des enfants, aux mille services pénibles de la discipline, au retour des mêmes travaux obscurs, monotones, dépréciés par ceux mêmes auxquels ils sont consacrés.

Celui qui persévère dans cette pratique du dévouement, le plus modeste mais le plus continu, annonce un cœur magnanime ; et il se prépare une récompense d'autant plus glorieuse que le monde l'ignore et ne saurait rien prélever pour soi.

1. Philip. II, 8. — 2. M. Guizot, dans ses *Mémoires*, a dit du général Sébastiani : « Toujours prêt à sacrifier sa vie, il ne pouvait souffrir ce qui la dérangeait. » On ne trouve pas beaucoup d'hommes prêts à ce sacrifice de la vie : peut-être y en a-t-il moins qui soient toujours disposés à se prêter aux petites répugnances et aux dérangements de tous les instants.

Obéissons donc en toutes choses ; obéissons à tous ceux qui ont autorité sur nous, à un supérieur local, à son assistant, au préfet des classes, aux divers maîtres dont nous relevons par moment, dans certaines fonctions particulières. Mieux nous prendrons notre parti d'obéir, plus nous serons bonne figure et nous serons heureux en religion. Sous l'impulsion de l'obéissance, qui est son grand mobile, la vie religieuse s'avance, comme un navire sous le vent, d'une allure à la fois rapide, sûre et gracieuse. Quand elle refuse de s'y prêter, elle louvoie, elle se traîne, elle languit. C'est une sorte de boitement entre Dieu et le monde ; on éprouve, en le remarquant, un sentiment mêlé de moquerie et de pitié : *Usquequo claudicatis in duas partes* ¹ ? Saint Clément fait dire par Jésus-Christ à des disciples peu généreux : si vous marchez vers moi en boitant, et moi aussi je boiterai en allant à vous : *Si oblique in me inceditis, et ego item in vos obliquus incedam* ². Ce qui veut dire que si nous n'obéissons pas dans l'allégresse et la promptitude de notre cœur, nous n'aurons pas d'en haut la plénitude des secours, ni les lumières ardentes, ni les douces consolations. Il faudra traîner le joug, et peut-être la pensée nous viendra de regarder en arrière et de regretter notre liberté.

ARTICLE TROISIÈME.

DEVOIRS RÉCIPROQUES DES MAÎTRES ENTRE EUX, OU DE LA CHARITÉ FRATERNELLE.

La charité fraternelle est, comme l'obéissance, une des vertus les plus nécessaires et les plus exposées dans la vie

1. III Reg. xviii, 21.

2. Constit. apost., II, 36.

de l'éducation. On n'hésite donc pas à entrer à ce sujet dans quelques développements. On rappellera d'abord, d'une manière sommaire, les termes du précepte que le divin Maître nous en a fait, puis quelques-unes des obligations que ce précepte nous impose, et qui sont surtout d'application dans le ministère des collèges.

§ I^{er}. — *Du précepte divin de la charité fraternelle.*

Si bien connu que soit de tous le mot des derniers jours de saint Jean rapporté par saint Jérôme, nous aimerons à le relire. « Parvenu à une extrême vieillesse, le disciple aimé du Sauveur habitait à Éphèse. C'est à peine s'il pouvait se rendre à l'Église, porté dans les bras des fidèles, et sa voix n'était plus en état de suffire à des entretiens soutenus. Il ne faisait que redire, à chaque réunion, ces simples paroles : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. Enfin les disciples et les frères qui l'entouraient, ennuyés de cette répétition monotone : Maître, lui demandèrent-ils, pourquoi nous redire toujours les mêmes choses ? Il leur répondit par une sentence bien digne de saint Jean : C'est le précepte du Seigneur ; et, quand vous vous borneriez à l'accomplir, vous auriez fait assez ¹. »

Tel est bien en effet le précepte du Seigneur. Il l'a exprimé dans les termes les plus formels, les plus pressants, les plus réitérés, et spécialement dans les circonstances si persuasives des derniers instants de sa vie. Après avoir lavé les pieds à ses Apôtres, à peine s'est-il relevé : « Je
« vous donne, leur dit-il, un commandement nouveau,
« c'est de vous aimer les uns les autres ; comme je vous
« ai aimés, aimez-vous ². » Il fait de cet amour le signe

1. Comm. ep. ad Gal. Lib. III, 6.

2. Joan. XIII, 34.

distinctif des siens : « A cette marque, on connaîtra que
« vous êtes mes disciples, si vous êtes pleins d'amour les
« uns pour les autres ¹. » De même qu'il a appelé le
commandement de l'amour le *commandement nouveau*,
parce qu'il l'a promulgué avec une ampleur et sous une
sanction toutes nouvelles, il l'appelle encore par excel-
lence son commandement : « Voici mon commandement,
« dit-il, c'est que vous vous aimiez les uns les autres
« comme je vous ai aimés ². » Quelques lignes après, il in-
siste encore : « Voici ce que je vous ordonne, aimez-vous
« les uns les autres ³. » Le précepte de l'amour du prochain
est comme la mélodie dominante dans les célestes har-
monies de l'Évangile, ou comme le diamant qui, dans un
riche ouvrage d'orfèvrerie, scintille au milieu des pierre-
ries qu'il rehausse de son éclat. Après le Maître, le dis-
ciple qui a su le mieux le comprendre a droit de tout
résumer comme lui dans l'amour : « Aimez-vous
« les uns les autres ; car tel est le céleste message que
« vous avez reçu dès le commencement ⁴. » Et saint
Paul n'hésite pas à mettre dans « l'amour du prochain
« l'accomplissement total de la loi ⁵. »

Un esprit réfléchi ne saurait manquer de se demander
compte d'une telle insistance à attribuer à l'amour du
prochain une valeur et des privilèges, qui semblent devoir
être le propre de l'amour de Dieu. Notre-Seigneur nous
en donne la raison en nous apprenant que le commande-
ment qui est « le premier et le plus grand a le second
« pour semblable ⁶. » Et la théologie nous explique cette

1. Joan. XIII, 35.

2. Ibid. XV, 12.

3. Ibid. 17.

4. I Joan. III, 2.

5. Rom. XIII, 8.

6. Matth. XXII, 38, 39.

ressemblance, en enseignant que ce double amour a le même motif formel. Nous ne devons aimer le prochain que pour Dieu. Nous aimons Dieu d'abord ; mais nous aimons en conséquence ce que Dieu aime, ce qui est l'objet de ses complaisances, et qui réfléchit à nos yeux son image. Son amour est donc l'origine et la cause de l'amour du prochain: *Diligamus nos invicem, quia charitas ex Deo est* ¹ ; tout ainsi que la lumière et les objets qui lui doivent leur couleur se révèlent de la même manière à notre regard. Voilà pourquoi l'amour du prochain est donné par saint Jean comme condition indispensable de l'amour de Dieu ² : *Qui non diligit fratrem suum, quem videt, Deum, quem non videt, quomodo poterit diligere ?* Par là même que le prochain tombe sous nos sens, et qu'il offre en sa personne à nos yeux les traits de la ressemblance du Dieu qui nous échappe, il attire le premier notre amour ; si nous le lui refusons, l'amour que nous croyons peut-être avoir pour le divin Modèle et l'Inspirateur suprême de tout amour n'est qu'une imposture : *Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est* ³.

Ces hautes considérations sont très-propres à inspirer aux chrétiens, les uns pour les autres, les meilleurs sentiments d'estime, de respect et d'affection : ajoutons-y quelques développements. Nous sommes faits pour nous aider à parvenir jusqu'à Dieu ; la société, dont nous sommes membres, a été créée pour nous fournir les moyens de le connaître, de le chercher et de l'atteindre. Enfants d'un même Père, nous devons nous édifier, nous sou-

1. Joan. iv, 7.

2. I Joan. iv, 20.

3. Ibid. Cf. S. Th., 2^e 2^e, quæst. xxvi, art. 2, ad 1.

tenir et nous consoler dans notre exil, en attendant le jour où nous pourrons nous asseoir tous ensemble à la table de la famille céleste. Là, nous échangerons notre amour dans une douce et glorieuse sécurité, à l'abri de toute séparation, et nous augmenterons réciproquement notre bonheur immortel. L'égoïsme, qui tend à dissoudre cette société à laquelle nos destinées sont exclusivement attachées, doit donc être de notre part l'objet d'une lutte incessante : nous n'avons pas de plus dangereux ennemi. Il peut toujours mettre notre salut en danger, et il nuit au moins considérablement au paisible travail de notre perfection. Ainsi toutes ces susceptibilités mesquines, cette sensibilité de l'amour-propre devant le moindre manque d'égards, ces jalousies qui prennent ombrage à la plus légère préférence, ces inclinations à déprécier autrui et à attirer sur soi les louanges — sottes tendances par lesquelles se manifeste, entre les âmes adonnées à la piété, ce qui produit dans les régions plus mondaines les troubles domestiques, les procès scandaleux, les discussions éclatantes et les guerres sanglantes — toutes ces petites choses doivent être de notre part l'objet d'une vigilance infatigable et d'une prompte répression. Soyons jaloux de réaliser, autant qu'il dépendra de nous, dans nos rapports avec nos frères, ce que Bossuet a dit de la société des Anges : « Chaque ange, dit-il, considérant que Dieu lui donne des compagnons qui, dans une même vie et une même immortalité, conspirent au même dessein de louer leur commun Seigneur, se sent pressé d'un certain désir d'entrer en société avec eux. Tous sont touchés, les uns pour les autres, d'une puissante inclination ; et c'est cette inclination qui met l'ordre dans leur hiérarchie, et établit entre leurs légions une sainte et éternelle alliance ¹. »

1. Sermon pour la Circone. de N.-S. Ad init.

Le caractère sacerdotal ajoute de nouveaux titres à un respect et à un amour réciproques : *Fecit nos regnum et sacerdotes, et regnabimus* ¹. Dieu nous a fait prêtres et rois ! A son retour de Rome, en rendant compte à Pyrrhus de son ambassade auprès du Sénat, Cynéas ne pouvait contenir son admiration : autant j'ai vu de sénateurs, disait-il, autant j'ai vu de rois ² ! Pourquoi donc ne pas nous laisser ravir à la vue d'une majesté bien autrement royale dont la foi nous montre nos frères investis ? Saint Denis l'Aréopagite nous fait à ce sujet une très-haute et très-douce invitation : « Le baiser qui termine la cérémonie de l'ordination renferme, dit-il, un sens profond. Tous les assistants revêtus de quelque ordre sacré, et le consécrateur lui-même, saluent l'initié par un baiser. C'est que, en effet, quand l'âme religieuse, préparée par l'habitude des vertus sacerdotales, par la vocation divine et par la sainteté, se présente à la grâce de l'ordination, elle est prise en affection par tous les rangs de la hiérarchie. Élevée à une beauté semblable à la beauté divine, elle aime les âmes qui lui ressemblent et en est saintement aimée. De là cet embrassement, mystérieuse image de la communion fraternelle des esprits qui sont égaux et semblables, et de leur joie mutuelle si digne de tout respect, puisque c'est à elle que la beauté divine du type de la sainte hiérarchie doit de se conserver dans une parfaite intégrité ³. »

Il n'est pas possible de trouver des motifs plus élevés ni plus persuasifs aux égards que des prêtres se doivent les uns aux autres. Aimons et honorons dans nos frères ces reflets substantiels de la Divinité dont ils sont tout res-

1. Apoc. v. 10.

2. Florus, Rer. roman. Lib. 1, 18.

3. De eccles hier Cap. ix.

plendissants. Quelles taches ne disparaîtraient dans cette incomparable lumière? L'humanité elle-même s'efface pour ne laisser voir que le représentant glorifié du Sauveur; tout ainsi que, sous une riche et éblouissante broderie d'or, les défauts de l'étoffe et le tissu lui-même cessent de se montrer. Efforçons-nous de sentir ces privilèges de la société sacerdotale, de les sentir jusqu'à en éprouver une joie surabondante, puisque c'est cette joie, d'après notre grand mystique, qui, au milieu des défaillances de la nature, conserve la beauté du type de la hiérarchie divine. Elle la conserve, en faisant éclater l'estime et l'amour que cette beauté inspire, et qui s'affaiblissent, s'ils ne se manifestent pas. Et, en effet, cette joie, nous l'avons éprouvée en échangeant le baiser symbolique au jour de notre ordination. Mais à la longue, elle a diminué, et, avec elle, les sentiments qui la firent naître. Sous le choc des rapports journaliers, les imperfections humaines, en irritant en nous l'amour-propre qu'elles froissent, ont fini par apparaître seules dans nos frères, voilant en eux les splendeurs du caractère sacerdotal. Le dépit et l'humeur ont remplacé la joie. Ranimons-la donc quand « nous nous saluons réciproquement dans un saint baiser ¹. » Retrempons notre respect, notre amour, dans cet embrassement fraternel. Nous soutiendrons ainsi la charité contre les épreuves qu'il faut attendre toujours, et nous goûterons, pour notre édification commune, « le bonheur » promis « aux frères qui habitent dans l'unité ². »

§ II. — *Obligations de la charité fraternelle.*

La charité fraternelle, considérée surtout dans les rapports de la vie commune, et spécialement dans les

1. II Cor. XIII, 12.

2. Ps. CXXXII, 1.

collèges, oblige, d'un côté, à s'entr'aider mutuellement, à se supporter et à se pardonner volontiers toute offense, à se prévenir d'égards et de bons procédés ; et, d'un autre côté, à éviter plus étroitement ce qui blesse ces rapports, savoir : les jugements téméraires et les médisances, enfin, les amitiés particulières.

I. *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi* ¹. L'inclination à soulager celui qui est dans la peine est la preuve la moins récusable qu'on l'aime ; il n'est donc pas étonnant que l'Apôtre mette dans cette inclination le parfait accomplissement de la loi d'amour. Et, en effet, « si quelqu'un voit son frère « en proie au besoin et qu'il lui ferme ses entrailles, « comment la charité peut-elle être en lui ? C'est par « nos œuvres qu'il faut aimer, et non en paroles ². » Ce n'est pas d'ailleurs la charité seule que celui qui reste insensible aux misères du prochain fait preuve d'avoir perdue ; il a dû encore se dépouiller de sa nature. La nature établit entre les hommes une solidarité universelle, qui fait que rien de ce qui atteint les uns, soit revers, soit bonheur, ne reste étranger aux autres. Le fameux vers de Térence :

Homo sum : humani nil a me alienum puto,

a une portée bien supérieure aux étroits horizons de nationalité et de caste dans lesquels s'enfermait le paganisme ; et, en s'inspirant du mot de Tertullien, on pourrait dire, tant il est large et profond, qu'il est naturellement chrétien. En vertu de cette solidarité, la peine dont je suis aujourd'hui le témoin, demain j'en serai peut-être la victime ; et, si je suis demeuré sans pitié, je ne saurai me plaindre qu'on me laisse dans l'abandon,

1. Gal. vi, 2.

2. I Joan. III, 17.

lorsque mon tour sera venu de souffrir. L'insensibilité nous ôte donc ce que nous avons d'humain ; et ce n'est pas sans un grand sens philosophique que notre langue, inspirée par la foi, a donné au mot *humain* le sens de *compatissant*, au lieu de celui de *poli* qu'il avait pris à la longue, presque exclusivement chez les païens.

Il n'est pas nécessaire d'entrer, à la suite de ces réflexions, dans beaucoup de détails. La vie commune des éducateurs les met dans un contact mutuel incessant, d'où naissent mille occasions de se prêter secours dans les besoins réciproques. C'est un confrère à veiller pendant sa maladie, ou à visiter et à égayer dans une pénible convalescence, ou à remplacer dans une surveillance de promenade, de dortoir, à cause d'une indisposition qui lui rend ce devoir difficile. C'est un concours à prêter au supérieur, à l'économe, au préfet des classes, à l'occasion d'une réunion publique, des bulletins à rédiger ou à expédier, de l'organisation d'un grand congé, etc... Les services d'intérêt général qui ont été indiqués plus haut, en traitant du dévouement à l'œuvre commune¹, rentrent dans ces œuvres de charité. On a dit quels en sont le mérite et l'importance ; et l'on a expliqué comment le vrai dévouement, désintéressé et pur, ne commence guère à se prouver, qu'au point où l'on se laisse arracher, pour rendre ces services, à ce train ordinaire de la vie où l'on tend à se renfermer dans un sentiment égoïste qui fait éloigner de soi tout ce qui dérange². Chose étrange ! on rend encore assez volontiers ces sortes de services à la prière du confrère qui les demande pour son propre soulagement ; et l'on se montre difficile

1. Cf. p. 238.

2. Cf. p. 226 et seq.

quand ils sont réclamés dans l'intérêt général par les supérieurs ! preuve manifeste que les considérations d'intérêt personnel sont en compte. Nous aimons qu'on nous sache gré, à titre particulier, de ce que nous faisons; nous agissons plus volontiers pour l'amour de l'homme que pour le bien impersonnel qui a l'amour de Dieu pour mobile. La véritable inspiration de la charité, qui ne voit que Dieu dans les hommes et dans les choses, a peu de prise sur notre cœur; c'est un bien déplorable travers.

II. Nous nous empresserons donc de rendre service à nos frères, dans les occasions et par les motifs qui relèvent le mieux de la charité. L'obligation de les supporter, et de leur passer volontiers ce qu'ils peuvent nous donner à souffrir, est une source non moins féconde de mérites. Écoutons saint François de Sales, dont l'aimable nom est presque identifié à la fois aux préceptes et aux exemples de la plus persuasive charité : « Le support des imperfections du prochain, nous dit-il, est un des principaux points de son amour. Nostre-Seigneur nous l'a montré sur la croix, lequel avait un cœur si doux envers nous, et nous aymait si chèrement, nous, dis-je, et ceulx mesmes qui luy causoyent la mort, et qui estoyent en l'acte du péché le plus énorme que jamais homme puisse faire. Car le péché que les juifs commirent fut un monstre de meschanceté; et néanmoins, nostre doux Sauveur avoit des pensées d'amour pour eulx, nous en donnant un exemple du tout inimaginable, en ce qu'il excuse ceulx qui le crucifloyent et l'injurioyent d'une rage toute barbare, et cherche des inventions pour faire que son Père leur pardonne, en l'acte même du péché et de l'injure. Oh ! que nous sommes misérables nous aultres mondains ! Car à peine pouvons-nous oublier une injure qu'on nous a faicte, longtemps après que nous l'avons receüe. Celui pourtant qui préviendra

son prochain ès bénédictions de douceur sera le plus parfait imitateur de Nostre-Seigneur ¹. »

Avant cet exemple adorable, le Sauveur avait mis autant d'empressement que d'insistance à recommander à ses disciples l'oubli de toute offense. Dans le Sermon sur la montagne, la première instruction de sa vie apostolique, il se hâte de promulguer ce commandement et il, ne peut se lasser d'y revenir. Il en fait le point capital, et caractéristique de la vie chrétienne. Aimer ceux qui nous aiment, combler de bons procédés ceux qui nous préviennent : c'est la dictée de la nature, pour peu qu'elle ne soit pas pervertie ; les païens ont ainsi fait. Le chrétien doit s'élever à une justice bien plus abondante ; il doit faire le premier les démarches de la réconciliation et rendre le bien à ceux qui le maltraitent. Quand on a agi ainsi, bien loin de s'en faire gloire comme d'une générosité héroïque, il faut reconnaître qu'on n'en est encore qu'aux éléments de notre religion ; on a seulement franchi la distance qui sépare le païen et le publicain du disciple du Sauveur ; on a mis le pied, non pas dans le sanctuaire, mais sur le premier degré du temple ; jusque-là on n'est qu'un profane.

Plus ce précepte est nouveau et rigoureux, plus la sanction en est grave. Quelle est cette sanction ? C'est que Dieu lui-même se substitue au prochain pour devenir l'objet propre de nos procédés envers lui ; et ainsi, ces procédés seront la règle et la mesure des procédés de Dieu envers nous. Il nous traitera comme nous l'aurons traité dans la personne de nos frères. Si donc nous avons besoin qu'il oublie et qu'il pardonne, — et qui ne sent au fond de sa conscience un immense besoin de pardon ? — pardonnons nous-mêmes à celui qui nous offense. Il n'est point d'autre gage de sécurité pour

notre conscience ; car ce serait une pensée d'orgueil insensé de compter sur nos œuvres. Malheureux donc qui repousse le pardon, en se montrant difficile et dur pour son frère ! Heureux qui n'écarte jamais les occasions de pardonner ! Plus heureux celui qui les aime et les recherche !

La justice est assez souvent aussi intéressée que la charité à ce que nous soyons empressés à bien traiter nos confrères, dont nous croyons avoir à nous plaindre ; car assez souvent le sujet de nos plaintes est purement imaginaire. Nous sommes portés à interpréter en mal les actions et le langage d'autrui, et à lui imputer des intentions blessantes qui sont souvent loin de sa pensée. La facilité à concevoir sans cause des antipathies est une des dispositions de notre amour propre déréglé ; et la vie commune, en mettant en rapports continuels et intimes des hommes de caractères divers, dont les intérêts, souvent opposés, se froissent aisément par le contact, les fait naître plus promptement. « Hommes mortels, fragiles, faibles, dit saint Augustin, si les vases de terre que nous portons se rapprochent, ils se froissent et se gênent¹. » Si l'on n'y prend garde, l'imagination se monte, elle devient irritable, et celui qui est l'objet de l'antipathie, née de nos impressions malades, ne peut plus paraître devant nous sans exciter de nouveaux soupçons de malveillance.

C'est donc à notre amour-propre qu'il faut porter le remède. A celui qui est atteint de jaunisse, toutes choses paraissent jaunes ; ce serait peine perdue et travail ridicule de chercher à lui prouver que tout est blanc ; débarrassons plutôt l'œil de l'humeur qui déprave son regard. Cet astronome, dont la lunette avait été envahie par un rat, ne croyait-il pas avoir découvert un animal dans la lune ? Ainsi en est-il de tant de caprices qui nous

1. Serm. x. De Verb. Dom.

envahissent le cerveau, et qui nous font supposer la malveillance dans l'esprit de notre frère. L'impression que cette illusion nous fait subir est quelquefois si vive qu'elle se trahit sur notre visage, quand nous nous approchons près de lui. Son visage la reflète à son tour ; et nous, qui l'avons assombri en laissant ainsi transpercer d'injustes impressions, nous nous plaignons de son air sombre ! quelle injustice ! Changeons de sentiments, dilations notre cœur, éclaircissons notre front, et notre frère s'épanouira. Il est vraiment peu honorable, à notre âge et avec notre caractère, de faire preuve des sottises colères que reprend, dans le fabuliste, la mère de *l'enfant qui se regarde au miroir* :

... Tu lui fais la grimace,
Il te la rend...
... Souris, il sourira...

C'est donc question de justice souvent, et non pas seulement de charité, de supporter le prochain, puisqu'il arrive souvent que ses torts manquent de réalité et sont imaginaires. Mais, à un autre point de vue, la justice est, de notre part, intéressée à souffrir le prochain et à lui pardonner, parce que nous sommes, à notre tour, pour lui une occasion fréquemment renouvelée de souffrance et de pardon. Or, quelle raison avons-nous d'espérer le support, si nous nous y refusons ? *Si vis portari, porta*¹. L'Imitation nous dit encore : « efforcez-vous d'être patient
« à supporter les défauts des autres et leurs faiblesses,
« quelles qu'elles soient, parce que vous en avez un
« grand nombre que vous donnez à endurer aux
« autres »². »

1. III Imit. III, 2.

2. Ibid. I, XVI, 2.

Hélas ! quand nous sommes en cause, il est rare que nous respections les lois de la justice ; nous sommes au delà de toute raison exigeants et intéressés. Écoutez saint François de Sales : « Nous ne sommes hommes, nous dit-il, que par la raison ; or c'est pourtant chose rare de trouver des hommes vraiment raisonnables, d'autant plus l'amour propre nous détraque ordinairement de la raison, nous conduisant insensiblement à mille sortes de petites, mais dangereuses, injustices et iniquités qui, comme les petits renardeaux, dont il est parlé à l'Écclésiastique, démolissent les vignes. Car, d'autant qu'ils sont petits, on n'y prend pas garde ; et, parce qu'ils sont en quantité, ils ne laissent pas de beaucoup nuire. Ce que je m'en vais vous dire, ne sont-ce pas iniquités et déraisons ? Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons en beaucoup.... Nous voulons que l'on fasse justice en la maison d'autrui, et, chez nous, miséricorde et connivence. Nous voulons que l'on prenne en bonne part nos paroles, et sommes chatouilleux et douillets à celles d'autrui.... S'il y a quelqu'un de nos inférieurs qui n'ait pas bonne grâce, ou sur lequel nous ayons une fois la dent, quoi qu'il fasse, nous le recevons à mal, nous ne cessons de le contrister et toujours nous sommes à le calanger. Au contraire, si quelqu'un nous est agréable d'une grâce sensuelle, il ne fait rien que nous n'excusions.... Nous voulons nos droits exactement, et que les autres soient courtois en l'exaction des leurs. Nous gardons notre rang pointilleusement, et voulons que les autres soient humbles et condescendants... Ce que nous faisons pour autrui nous semble toujours beaucoup ; ce qu'il fait pour nous n'est rien. Bref, nous sommes comme les perdrix de Paphlagonie, qui ont deux cœurs ; car nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en notre endroit, et un cœur dur,

sévère et rigoureux envers le prochain ¹. » Quel miroir ! ne serait-il pas bien aveugle celui qui refuserait de s'y reconnaître ? mais, qui s'y reconnaîtra, ne sentira-t-il pas le besoin de devenir raisonnable et équitable ? et ne verra-t-il pas dans la vie commune, et dans les épreuves du contact immédiat et continu avec le prochain, d'excellentes et fréquentes occasions de triompher de ces pitoyables et injustes tendances ? On se dégoûte de la vie commune à cause de ces épreuves ; si l'on était jaloux de sa propre perfection, on aimerait la vie commune précisément parce qu'elle les fournit.

Nous trouvons en effet pour pratiquer le support du prochain, outre les raisons puisées dans la divine charité et la justice, des motifs précieux dans les mérites d'expiation que cette vertu nous présente. C'est le point de vue que nous ouvre encore l'Imitation dans le chapitre précité : « Pensez, nous dit le saint auteur, qu'il est « sans doute bien meilleur pour vous que vous ayez à « endurer pour votre probation et votre patience ² ; » et il ajoute cette observation digne de notre attention la plus sérieuse : « Si tous étaient parfaits, qu'est-ce que « le prochain vous donnerait à souffrir pour Dieu ³ ? » Or, il y a dans les souffrances qui nous viennent de la part du prochain des trésors particulièrement riches d'expiation. Ces souffrances sont à la fois, la plupart du temps, communes et fréquentes, nous éprouvant à tout instant, sans fournir à l'orgueil aucun sujet de se complaire, soit dans la lutte qui est le plus souvent fastidieuse, soit dans ce triomphe de la patience qui est le plus souvent inaperçu. Bien plutôt elles humilient, en nous montrant tout ce qu'il y a de prodigieux dans notre faiblesse,

1. *Introd. Vie dev.* III^e partie, chap. xxxvi.

2. *Loc. cit.*, 1.

3. *Ibid.*, 3.

puisque, pour être justes et raisonnables dans les moindres occasions, il faut prendre sur nous un empire qui nous échappe si facilement. Les plus misérables tentations, pareilles au moucheron du fabuliste, suffisent pour réduire celui qui est toujours tenté de s'attribuer la force du lion.

En même temps qu'elles nous obligent à voir de face notre néant, elles nous sanctifient en nous faisant apprécier par comparaison la grandeur incomparable de Dieu. Ce n'est pas toujours, au moins exclusivement, notre faute, si nous sommes froissés par nos rapports avec nos frères ; nous exagérons leurs torts, mais ils en ont. Ils ont au moins le tort involontaire de ne jamais suffire aux exigences d'une âme créée pour jouir de la beauté infinie, et que toutes les perfections des âmes les plus riches seront toujours impuissantes à satisfaire. Ce sont des âmes d'élite que celles de nos frères, des ministres du Seigneur et les enfants bien-aimés de Marie. Mais plus ils sont élevés, plus aussi, quand ils nous heurtent par leur contact, ils rendent gloire à Dieu. « Car vous, Seigneur mon Dieu, au-dessus de tout vous « excellez. Vous êtes seul le très-haut, seul le très-« puissant, seul le très-suffisant et le très-abondant, seul « le très-doux et le très-consolant ! Seul vous êtes le « très-beau et le très-aimant, seul le très-noble et le « très glorieux au-dessus de tout. En vous tous les « biens, en même temps, dans leur perfection suprême, « sont, ont été et seront ¹. »

Il faut donc accepter, nous ne disons pas seulement avec résignation, mais avec reconnaissance, ces occasions de supporter le prochain et de lui pardonner des fautes, que multiplie pour nous la vie des collèges. Peut-être

¹ I. III Imit. XXI, 2.

trouvera-t-on que les bornes d'un traité d'éducation sont dépassées dans cette digression sur la charité fraternelle. Mais, pour peu qu'on ait l'expérience des collèges, on est vite convaincu que la plupart des peines qu'on y endure viennent du refroidissement de cette vertu. On ne saurait donc regretter d'avoir donné de l'étendue au développement de ses pratiques les plus usuelles. Il dépend de la charité de faire un paradis d'une communauté d'éducateurs, comme son absence y constituerait une sorte d'enfer. Nous ne disons pas *purgatoire*, parce que, en dehors de la charité, les peines de la vie commune pèsent sans contre-poids et tourmentent sans servir d'expiation. Il dépend de nous de les rendre à la fois douces et méritoires.

Nous demandons qu'on nous permette ici de rappeler le souvenir d'une impression, qui nous aida un jour à comprendre vivement le bien que le support du prochain est de nature à opérer sur les âmes. C'était en visitant une manufacture de glaces. La fabrication de ces produits a surtout deux temps bien marqués. Il s'agit d'abord de faire passer des matières terreuses à l'état diaphane, par le moyen d'un feu ardent ; puis il faut donner à la coulée, que ce premier travail a obtenue, cet admirable poli qui a tant de prix pour les beaux visages. Or, on y parvient en frottant les glaces les unes contre les autres, à tous les points de leur surface, afin de détruire les moindres aspérités. Au besoin, l'ouvrier jette entre elles un mordant pour rendre plus efficace la prise de l'une sur l'autre.

Il nous sembla voir dans ces procédés ingénieux l'image de notre sanctification. C'est aussi, nous disions-nous, une œuvre à deux degrés. Il faut d'abord transfigurer à l'état divin notre humanité terrestre ; et ce ne peut être que l'effet de l'action propre de Dieu par le feu de la cha-

rité. Mais, pour ôter à l'âme, qu'il laisse sortir encore grossière de la fournaise où « elle s'est liquéfiée ¹ », ce qui lui reste de ses imperfections natives, Dieu compte sur l'aide de l'homme. Le contact réciproque des âmes imparfaites, le frottement des unes sur les autres, feront disparaître les aspérités qui altèrent leur transparence ; et l'image de Dieu, après ce long travail, pourra se réfléchir en elles dans toute sa pureté. Si, par impossible, les défauts venaient à manquer dans ceux qui sont destinés à se polir réciproquement, un mordant y serait jeté, il faut nous y attendre, n'importe par quelle main ; par celle du tentateur dans l'espoir de les briser, ou par la main du « Pasteur de nos âmes », jaloux de les purifier pour pouvoir les couronner avec plus de magnificence. L'application peut se faire d'elle-même ; il est temps de dire un mot des égards et des bons procédés qui sont comme le vernis de la charité chrétienne.

III. Nous nous bornerons à citer les *Avis à un Professeur*, qui nous tracent, avec beaucoup de sagesse, la voie entre deux écueils : « Vous devez avoir grand soin, y est-il dit, de tout ce qui peut entretenir entre vous et vos collègues, sans distinction, une bonne et sainte intelligence. La charité doit vous tenir et *vous faire paraître* unis. Il est de votre intérêt que les élèves s'aperçoivent de votre union : cela les tiendra dans le respect à l'égard de tous ; et chacun goûtera le fruit des sacrifices que cette union aura pu coûter et des bons procédés par lesquels elle se manifestera. Un autre résultat, c'est la paix et les bonnes manières qui s'établiront entre les élèves. Quelle guerre et quelle impolitesse entre eux, si leurs maîtres manquaient de leur donner le bon exemple !

1. Cantique, v, 6.

« Mais, d'un autre côté, il ne faut pas abuser de ce qui vient d'être dit sur la nécessité de ces rapports d'honnête et charitable amitié, pour descendre jusqu'à une sorte de familiarité qui ferait oublier les règles de la bienséance et de la modestie religieuses. Traitez-vous toujours dignement les uns les autres, et ne vous permettez rien qui sente la légèreté du badinage : *nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum* ; que cette maxime du saint Concile de Trente soit la règle de votre tenue et de vos procédés.

« Il y a des gens d'une délicatesse telle que tout les blesse ; ils s'offensent d'un mot qu'ils prennent à contre-sens, d'un geste, d'un coup d'œil. Prenez garde de vous laisser aller à des soupçons si injustes ; ne croyez pas facilement que les autres veulent vous faire de la peine. Mais, de votre côté, gardez-vous d'en faire à personne ; évitez de vous divertir aux dépens de qui que ce soit. Il n'est pas rare que, dans une communauté, un confrère devienne le point de mire des plaisanteries. Sans condamner absolument ce moyen de mettre un peu de gaieté dans une vie pénible et monotone, et sans disconvenir que des communautés très-régulières ne le condamnent pas, nous ne saurions trop recommander la réserve et la mesure. C'est là souvent une occasion de fautes nombreuses contre la charité. Quelquefois le sujet n'est pas de caractère à s'y prêter ; il dissimule la peine qu'il en éprouve, et il s'en afflige amèrement à part lui. Pour peu qu'on soupçonne qu'il en soit ainsi, il faut absolument s'en abstenir. S'il est d'humeur à bien prendre la plaisanterie, il reste à bien prendre garde de ne pas dépasser les bornes, et à s'arrêter à temps ; on arrive très-vite, ou à des traits d'esprit fastidieux, ou à des paroles faisant peine. Si vous vous apercevez que l'on se soit piqué d'un mot que vous aurez dit sans dessein, tâchez de

faire comprendre que vous ne l'avez pas ainsi entendu, et changez aussitôt de discours. C'était d'abord, si vous le voulez, une plaisanterie ; ce serait dès lors une offense et une injustice. Bien moins encore vous permettrez-vous d'échanger des mots durs, des reproches, de donner des marques de mépris ; enfin, vous aurez en horreur toute expression grossière, même sous le voile de l'allusion. »

Il sera bien d'ajouter quelque chose à cette recommandation ; c'est qu'il faut, quand on a des choses pénibles à dire à qui que ce soit, s'accoutumer à cette délicatesse de langage qui atténue avec soin ce que les mots ont de trop dur. Elle est fort en usage dans le monde entre gens bien élevés ; et, si nous y manquions, on nous soupçonnerait de manquer aussi d'éducation. Dans le monde on s'entend à demi mot. L'habitude d'appeler :

.... Un chat un chat, et Rollet un fripon,

est aujourd'hui comme quelque chose d'homérique. On ne dit pas, par exemple, d'un fonctionnaire public qu'il est destitué, mais qu'il est admis à faire valoir ses droits à la retraite ; d'un homme qui laisse à désirer sur sa conduite morale, on dit qu'il est léger. D'un élève mis à la porte d'un collège, on ne dit pas, dans la bonne société, qu'il a été chassé ; cette expression est réservée pour les animaux incommodes qu'on repousse du pied à la cour. On s'abstiendra même de dire qu'il a été renvoyé ; on dira qu'il a été *rendu à sa famille*. En un mot, la figure de rhétorique appelée *litote* est aujourd'hui fort en vogue.

Faut-il regarder ces atténuations du langage comme un progrès ? Peut-être attestent-elles un déclin des caractères, une susceptibilité malade des sociétés modernes ? On peut se sentir porté à regretter la virilité des temps anciens, où les hommes étaient plus capables d'entendre,

sans trop de mitigation, une vérité dure mais salutaire. Mais il n'en est pas moins devenu nécessaire au zèle de ménager des esprits affaiblis, et « dans le refroidissement général de la charité ¹ » il faut encore s'applaudir que les hommes aient fait entre eux une sorte de pacte afin d'en sauver les apparences dans le langage. Si les habitudes convenues de la politesse, et les formules de la bonne société, cessaient d'être respectées, et qu'il fût loisible à chacun de dire ce qu'il pense à la manière des héros des temps fabuleux, les cités ne seraient plus habitables; et, dans le salon comme dans le cabaret, on passerait vite des gros mots aux coups de poing. Il est connu que l'oubli, plus ou moins volontaire, des formules reçues dans la correspondance diplomatique a été plus d'une fois la cause de guerres sanglantes ².

Puisqu'il en est ainsi, il est nécessaire de s'accommoder, dans une certaine mesure, aux habitudes du temps. Nous sommes faits pour vivre avec le monde; nous élevons les enfants du monde. Nous les heurterons et nous leur inspirerons de la défiance, et même de la répulsion, si nous ne nous accommodons pas à ses exigences, quand elles n'ont rien de contraire à la loi de Dieu. Il faut user de cette condescendance comme d'une amorce pour le gagner à Dieu. Ainsi, et dans telle fin, le pratiquait saint Paul, qui se « faisait Juif avec les Juifs, et « infirme avec les infirmes ³. » Mais, pour acquérir l'habitude de ces sortes de procédés, il faut nous les rendre

1. Matth. xxxvi, 12.

2. La guerre qu'entreprit le duc d'Albéroni contre la quadruple alliance (1718) fut hâtée, peut-être déterminée, par une expression qu'il ne trouva pas assez respectueuse dans la correspondance du cabinet français. On sait aussi que la formule par laquelle le czar Nicolas terminait ses lettres à Napoléon III contribua à précipiter la guerre de Crimée en 1854.

3. I Cor. ix, 20.

familiers en les employant toujours, aussi bien avec tous nos confrères qu'avec nos élèves. Outre les avantages que nous en retirerons au point de vue de la charité, nous y gagnerons en influence ; car l'autorité qui se contient, et qui met de la mesure dans les paroles sévères qu'elle est quelquefois obligée d'employer, acquiert une force morale d'autant plus grande que la modération du langage la fait mieux valoir par le contraste.

Les plus petites choses ont leur importance dans le contact journalier de la vie commune. Il ne faudrait donc pas, lorsqu'on prend le repas, rester trop indifférent aux besoins des voisins de table. Ce n'est pas qu'il faille être importun ; et, dans l'uniformité de la vie de collège, on le deviendrait facilement, si l'on se montrait trop empressé à prévenir. Mais il y a un milieu : être trop occupé à se servir soi-même sans jamais songer aux autres, les obliger sans cesse à nous demander ce qui n'est pas à leur portée, et, même alors, leur donner précisément ce qu'ils ne demandent pas, en un mot être habituellement distrait, ou concentré, si nous pouvons ainsi dire, dans le petit horizon de son propre couvert, tout cela n'est pas charitable, et dénoterait même de l'égoïsme, si l'on n'avait pour excuse des habitudes prises ou des préoccupations du moment. Mais ces habitudes ne sont pas édifiantes, il faut les perdre ; et des préoccupations ne peuvent trouver grâce auprès des autres qu'autant qu'elles ne seront qu'accidentelles et rares. A l'égard des étrangers, de pareils oublis seraient tout à fait impardonnables.

IV. On ne peut ici que renvoyer aux traités spéciaux ce qu'il y aurait à dire sur les jugements téméraires et les médisances. Il serait bon aux éducateurs, de temps en temps, de prendre pour sujet de méditation les chapitres de l'*Imitation* et ceux de la *Vie dévote*, qui ont

surtout pour but de régler les pensées, le langage et la conduite par rapport au prochain ¹. Puisque la vie commune exerce plus notre patience à l'endroit de la charité, il faut nous armer plus spécialement pour ce genre de combat. On se bornera donc à quelques courtes observations sur chacun de ces deux chefs.

En ce qui concerne les jugements, on croit devoir insister encore un peu sur ce qui a été déjà dit de l'heureuse habitude de juger avec bienveillance ². Cette habitude est bien plus conforme à la charité : *Charitas non cogitat malum* ³. Elle est aussi très-favorable aux résultats qu'on peut espérer, pour le zèle, d'une telle disposition habituelle de l'âme. C'est le moment d'ajouter qu'elle est en général plus conforme à la vérité. L'école éclectique a prétendu que toute erreur est une vérité incomplète, abusant ainsi d'une parole de saint Augustin qui a dit : *Nulla falsa doctrina est, quæ non aliqua vera intermisceat* ⁴. Mais, quand on a le bonheur de vivre avec des hommes de conscience droite et pleins de mérites aux yeux de Dieu, comme le sont de bons prêtres, n'est-il pas juste d'affirmer que tout défaut du prochain est une vertu incomplète ? et dès lors, pourquoi ne pas regarder plutôt la qualité que le défaut ⁵ ? En tous cas, si on doit y être pris, l'erreur est loin de nous être déshonorante. « C'est, dit Mgr Pie, évêque de

1. Imit. Lib. I, capp. xiv, xvi.—Lib. II, cap. iii.—Lib. III, capp. xix, xxiv, xxxvi, xlv, xlvi. — Vie dév. III^e partie, chap. xxviii, xxix, xxxvi.

2. Cf. p. 231.

3. I Cor. xii, 5.

4. Quæst. evang. Lib. II, cap. xl.

5. « Au lieu de me plaindre que la rose a des épines, je me félicite de ce que l'épine est surmontée de roses, et de ce que le buisson porte des fleurs. » Joubert. Pensées, titre prélim.

Poitiers, c'est la mission et l'honneur du prêtre de croire au bien et de n'apercevoir le mal que sous la forme de l'amendement et du repentir. » Et le prélat cite en preuve cette parole de saint Grégoire de Nazianze : *Fideli viro nil majus credulum ! ó probrum vitium !*

La raison de cette affirmation, c'est qu'on est généralement sévère pour autrui, en raison même de ce qu'on est indulgent pour soi, et réciproquement. « L'on peut remarquer, dit le P. Faber, que nos jugements deviennent plus indulgents à mesure que nous sommes plus sévères pour nous-mêmes : les jugements des saints nous étonnent d'ordinaire, par leur extrême douceur, tandis que des hommes qui ne fréquentent pas les sacrements sont scandalisés par la moindre apparence de mondanité dans une personne qui fait profession de piété. Nous pouvons donc poser en principe que la nature de nos jugements sur les autres est un indice de nos progrès : plus nous sommes sévères, moins nous sommes avancés. Dans l'adorable compassion de Dieu, il y a quelque chose qui ressemble à un aveuglement volontaire ; il paraît ne pas voir l'indignité des hommes, ou du moins il continue à les traiter comme s'il ne la voyait pas. Or, plus nous sommes avec Dieu, plus nous participons à cet esprit qui émousse notre adresse naturelle à découvrir le mal et qui rectifie nos jugements sur autrui ¹. »

L'Imitation insinue une autre raison de cette maxime par ces simples, mais profondes paroles : « Tel on est au dedans, tel on juge au dehors ; *Qualis unusquisque est intus, taliter judicat exterius* ². » On prête volontiers aux autres les défauts auxquels on est soi-même sujet ; les tendances auxquelles on se sent incliner sont comme un

1. Le Créateur et la créature. Liv. III, chap. II.

2. Lib. I, cap. IV, 2.

point de départ pour en démêler de semblables en autrui. Et ne voyons-nous pas dans la nature que la défiance est le propre des animaux malfaisants ? L'expérience démontre tellement cette vérité de jour en jour, qu'on pourrait, si la charité permettait ces sortes d'observations, conclure, de la promptitude de telle personne à imputer une faiblesse à autrui, qu'elle y incline fortement elle-même. Il est raconté dans la vie de Sixte V, qu'après sa promotion au souverain pontificat, il alla visiter le couvent des Saints-Apôtres dont il avait été le cardinal protecteur, et promit à chacun des Religieux de lui accorder la faveur qu'il demanderait. Il s'en trouva un assez osé pour demander un bref d'excommunication *ipso facto* contre quiconque lui dirait une parole désagréable. Or, il avait raison, ajoute l'historien, de se munir d'une sauvegarde ; car c'était un homme d'humeur insupportable, exerçant fortement la patience de ceux qui avaient à vivre avec lui ; de sorte que l'on disait tout bas : le bref qu'il lui faut, c'est une bonne prison qui nous délivre de ses importunités. Est-il bon de s'exposer ainsi à trahir en soi le mal qu'on impute à autrui ?

Quant à la médisance, nous tenons surtout à dire qu'on arrive très-facilement à se fausser la conscience au point de négliger de se reprocher des fautes qui sont loin quelquefois de manquer de gravité. Or cependant l'expérience du saint tribunal apprend que les personnes vraiment pieuses se font sur ce point des scrupules qui devraient être pour nous un avertissement sérieux ; elles se retranchent à elles-mêmes la sainte table pour quelques paroles dites ou entendues sur le compte du prochain. De quel étonnement et de quel scandale ne serions-nous pas pour elles, si elles nous voyaient offrir tranquillement le saint-sacrifice après telle conversation qui a fait foi d'une habitude déplorable de juger et de parler des autres non

sans amertume, et de tout critiquer présomptueusement? Comment donc oublions-nous le commandement si formel du Sauveur qui nous défend de nous présenter au saint autel quand nous vient le souvenir de quelque peine que notre frère a contre nous, avant d'avoir fait la première démarche de réconciliation ¹? Nous faisons plus que nous présenter, nous montons au saint autel; et c'est quelquefois, non pas seulement après avoir négligé d'adoucir la peine du prochain, mais après l'avoir volontairement et peut-être gravement offensé. Nous ne saurions trop engager à lire, sur un genre d'obligation qui est une occasion de fautes, plus graves qu'on ne le croit peut-être, l'enseignement de la théologie ². L'ignorance ou l'oubli des éléments de cette science ne peut aucunement excuser des prêtres devant Dieu.

Ce n'est pas seulement la réputation de nos confrères que le Décalogue nous oblige à ménager, mais aussi celle des élèves. Sans raison suffisante, toute révélation d'un défaut est condamnable. Or quelle raison peut-il y avoir de s'entretenir entre confrères des sujets de plainte que les défauts ou les fautes des élèves nous auront donnés? Il y a dans la maison diverses autorités auxquelles, suivant leur ressort, il est de notre droit, quelquefois de notre devoir, d'en référer. Mais des conversations qui n'ont d'autre but que de satisfaire notre ressentiment,

1. Matth. v, 23.

2. *Detractio, sive per revelationem, sive per calumniam, est peccatum ex genere suo mortale; ... leve ex levitate materiæ. Levis autem lesio famæ, vel gravis, cognoscitur ex qualitate personæ detrahentis, et personæ de qua detrahitur. Nam detractio potest esse parum infamans, respectu militis, quæ gravissime lædet famam Prælati, vel magnæ pietatis viri... Explicandum in confessione si quis de parentibus, aut superioribus detrahit; violat enim, præter justitiam, pietatem et observantiam. (Theol. tolosan., 1809, tom. V, p. 571.)*

en le propageant, sont des péchés qu'il ne faut pas trop vite traiter de légers. Il peut se faire qu'on devienne ainsi à la longue la cause de préjudices fort graves. Jugeons-en en interrogeant notre expérience. Lorsqu'il nous est arrivé de recevoir ces sortes d'épanchements, n'en avons-nous pas gardé des impressions fâcheuses au sujet des élèves incriminés ? Ces impressions ne nous ont-elles pas mis en défiance contre eux ? Notre conduite à leur égard n'en a-t-elle pas subi une modification défavorable ? Eh bien ! cette défiance et cette défaveur peuvent avoir de tristes résultats ; il peut arriver que l'enfant, à qui elles n'échappent pas, se concentre en lui-même sous une impression de méfiance réciproque et de chagrin. Éloigné de ses maîtres, privé de la facilité de s'ouvrir, voilà qui manque de direction, et, par son indocilité, livré aux premières influences pernicieuses qu'il pourra rencontrer, qui peut dire où il s'arrêtera dans ses écarts ?

Si l'on entend des confrères parler désavantageusement d'un tiers, le pire est d'aller le lui raconter. Les rapports d'une conversation blessante, faits à celui qui a été l'objet de cette conversation, sont quelquefois plus coupables que la médisance elle-même. Le mouvement de passion qui a inspiré une médisance contre quelqu'un porte avec lui une certaine excuse ; et, comme il tient en garde ceux qui l'entendent, en raison même de l'impression à laquelle ils sentent que le détracteur obéit, il arrive que le tiers incriminé en subit moins de tort dans leur opinion. Mais quelle excuse admettre en faveur de celui qui va redire au prochain ce qu'un tel vient de dire de lui ? En ce rapporteur, comme en celui qui a mal parlé, la passion n'est pas émue ; il obéit à je ne sais quelle jouissance malsaine, mais froide, ou d'humilier ce tiers à qui il fait le rapport ou d'exciter en lui un ressentiment

mauvais contre celui qui a parlé de lui défavorablement. Du côté de ce tiers l'impression est toujours fort pénible. Car, outre que le rapport dénature ordinairement les paroles en les aggravant, on est porté à prendre en plus mauvaise part l'injure qui revient ainsi par ricochet que si elle avait été adressée directement.

Oh ! quelle peste dans une communauté que ces esprits ainsi tournés à jeter partout des germes d'amertume et des brandons de discorde ! *Susurro et bilinguis maledictus ! Multos enim turbabit pacem habentes*¹. La charité, la bienveillance naturelle même la plus élémentaire, commandent de conserver dans le secret de son cœur, et mieux d'ensevelir dans l'oubli, toute parole pénible échappée à un confrère sur le compte d'un autre, et de ne répéter volontiers que le bien qu'il en a dit. C'est le contraire que pratiquent ces esprits mal faits. Ils sont au courant de ce qui se dit de mal, et n'ont rien de plus pressé que de le colporter ; ils y mettent une persévérance, et une sorte de joie qu'on serait tenté d'appeler satanique, si un incroyable défaut de bon sens ne les disculpait peut-être, au moins dans une certaine mesure, devant Dieu. Quelque dure que soit la comparaison, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le P. de Saint-Jure a trouvé juste quand il a dit que ces hommes ressemblent aux égouts d'une ville où se rendent toutes les immondices. Toutes les fautes, toutes les misères d'une communauté se ramassent dans l'esprit du malheureux porté à raconter le mal, et de cet amas s'exhalent des influences malsaines et contagieuses : *Sepulcrum patens guttur eorum*².

V. Au sujet des amitiés particulières, nous nous bor-

1. Eccli. xxviii, 15.

2. Ps. v, 11.

nerons à citer quelques lignes des *Avis à un Professeur* : « Ne cherchez pas à passer vos récréations ensemble, c'est-à-dire avec tels et tels de préférence, de sorte qu'il paraisse que vous évitez à dessein de vous trouver avec les autres, ou que vous avez peine que les autres se joignent à vous. Comme c'est la charité qui doit vous lier, il ne faut rien souffrir qui la blesse. Cette affectation à faire bande à part prendra vite un air de cabale, surtout si on vous voit, ce qui arrive le plus ordinairement, moins réguliers, moins studieux, moins modestes et disposés à vous soutenir les uns les autres jusque dans vos fautes. Vous donneriez lieu de croire que vous cherchez moins à vous récréer honnêtement qu'à vivre entre vous sans contrainte. »

ARTICLE QUATRIÈME.

DEVOIRS ENVERS LES ÉLÈVES

Avant de désigner les devoirs que les maîtres ont à remplir envers les élèves, les constitutions de la société de Marie rappellent très à propos le Modèle divin dont ils doivent s'inspirer en les remplissant : « Les éducateurs, « disent-ils, s'accoutumeront à contempler N.-S. Jésus-Christ conversant avec les enfants, et ils se proposeront « de l'imiter. C'est ainsi que leurs cœurs se rempliront « envers les enfants d'un respect religieux et d'un amour « qui ne pourra être que très-pur et tout surnatu- « rel. Ils se souviendront aussi qu'il est besoin d'user « envers eux d'une très-grande patience et d'une douceur « virile, ferme sans rigueur ¹. » Amour, respect et pa-

1. Constit. soc. Mar., ad calc., n° 8.

tience : tels sont donc les principaux chefs de devoirs que nous avons à développer.

§ I^{er}. — *De l'amour pour les élèves et des qualités qu'il doit avoir.*

Le religieux éducateur, à qui les élèves donnent le nom de *Père*, doit avoir fortement à cœur de le justifier. Il se montrera père dans son enseignement, père dans sa surveillance et dans ses rapports, vraiment père, père bon et sage, de cette paternité surnaturelle qu'il a contractée devant Dieu, plein de générosité et de dévouement, toujours prêt à bien espérer afin d'encourager les efforts. Telles sont les qualités de l'amour qu'il doit à ses élèves : amour sincère, amour désintéressé et surnaturel ; amour prévenant, enclin à pardonner et généreux ; amour plein de bienveillance et d'encouragement.

I. Nous devons aimer nos enfants d'un amour *sincère*, puisqu'ils sont les enfants de Dieu, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a daigné nous les confier, en nous recommandant de les aimer, comme il les a aimés lui-même. Si notre amour est tel, il sera fort et durable ; nous les aimerons quels qu'ils soient et quoi qu'ils fassent, même ingrats, même mauvais et incorrigibles ; nous les aimerons surtout au moment où il nous faut les punir, et jusque dans le cas extrême où ils nous forcent à les rendre à leurs familles. C'est bien surtout avec les enfants, qu'il serait déréglé de rendre le mal pour le mal, de garder de la rancune, de nourrir des désirs de vengeance et, à plus forte raison, de s'entretenir sur leur compte avec amertume et colère. Oh ! que ces manières de faire sont opposées à l'esprit de foi et à la vocation de prêtres-éducateurs portant le nom de Marie ! Ce nom prédestiné semble avoir

été réservé à nos temps d'égoïsme et d'orgueil pour les guérir, en faisant rayonner sur eux l'image de la suave humilité et de la charité compatissante de Marie. Combien donc seraient déplacées sur nos élèves des paroles rebutantes à l'égard, ou à propos, de ces « petits » qui lui sont si chers, puisque son Fils les a jugés dignes de ses caresses privilégiées ! Et quel contraste ne feraient pas avec notre caractère, quand nous traitons avec eux, une physionomie affectant je ne sais quel air de supériorité hautaine, et des manières pleines de rudesse, annonçant même « du mépris. « Ils ne savent pas de quel esprit ils sont ¹ » ceux qui s'oublieraient à ce point ; et l'on pourrait dire aux pauvres enfants tombés sous leur discipline : « Vous avez des pédagogues, mais vous n'avez pas des Pères ². »

Nous sommes loin de méconnaître à quelles épreuves est mis l'amour de l'éducateur par la nature intéressée et exigeante du jeune âge, par les difficultés de la lutte à engager pour réformer l'élève et le plier au bien, et par l'attitude hostile qu'il prend trop souvent envers une autorité qui le gêne. Bien des fois la lassitude, le dégoût, même le ressentiment, s'emparent de l'âme. Mais c'est envers les enfants surtout que nous devons nous proposer d'imiter le Père céleste, en répandant des bienfaits même sur les indignes, et en ouvrant largement notre cœur même sur ceux qui se ferment et le repoussent ³. « Si vous êtes pères, » dirons-nous avec saint Paul, « gardez-vous de provoquer vos enfants à l'indignation ⁴, » par des procédés que réprouve le simple caractère de maître chrétien, mais que le titre de prêtre religieux doit nous faire prendre en horreur.

1. Luc. xi, 53.

2. I Cor. iv, 15.

3. Matth. v, 45.

4. Col. iii, 21.

Si notre amour est sincère, nous nous plairons au milieu des enfants ; ils deviendront pour nous comme une famille ; en classe, en étude, nous nous sentirons bien avec eux ; et les récréations que nous passerons à partager leurs ébats ne seront pas les moins délassantes ni les moins joyeuses. « Là où est notre trésor, » a dit le Maître, « là est notre cœur ¹. » Si donc nos enfants sont notre trésor, comme ils le sont de tout bon père, ils auront notre cœur ; or, quand le cœur est attiré, tout est joie, douceur et repos.

II. Pour que l'amour soit ainsi bien sincère, malgré les épreuves qui l'attendent, et qu'il survive au désenchantement, il faut qu'il soit *désintéressé*. Quand le désintéressement fait défaut à l'amour, ou il s'égaré, ou il s'éteint. Or le désintéressement, qui est la condition essentielle de l'amour vrai et durable, consiste à vouloir le bien de celui qu'on aime, mais à ne le vouloir que pour lui. Car on peut vouloir le bien de celui qu'on aime pour soi, pour en tirer un profit personnel ². Un maître par exemple, qui n'aime la probité de ses gens de service que pour l'avantage qui lui en revient, les aime-t-il avec désintéressement ? S'il n'a que ce mobile d'affection, qui garantit qu'il n'aimera pas en eux des qualités plus suspectes, certaines habiletés douteuses, dans lesquelles il pourrait trouver son profit ? Ainsi l'amour qui ne veut pas, avec désintéressement, le bien du prochain, ne mérite pas d'être appelé amour ; il ne relève pas de la charité.

Les éducateurs qui ont de la conscience doivent donc bien s'assurer dans quelle intention ils veulent le bien de leurs élèves. Ils se proposent de les rendre intelligents et laborieux : ces vertus sont réellement le bien des en-

1. Matth. vi, 21.

2. S. Thom. 1^o 2^o, quæst. 26, art. 4.

fants. Mais ils peuvent les vouloir pour l'honneur qui en revient à eux-mêmes, en vue des examens qui font la réputation des maisons et des maîtres. S'il en est ainsi, c'est un amour qui manque de désintéressement : le vrai bien des élèves n'aura pas à y gagner. On cultivera en eux de préférence les qualités brillantes, la mémoire, la répartie, l'étendue des connaissances, toutes choses qui donnent de l'éclat à l'esprit sans le former véritablement, ni rendre meilleure la volonté. Les vraies qualités de l'âme ont peu d'apparence ; c'est à la longue qu'elles se montrent et produisent leurs fruits : l'amour qui se recherche s'en soucie donc moins. Qui sait où s'arrêtera cet écart ? En théologie cet amour porte un nom de consonnance sinistre : il s'appelle *amour de concupiscence*. Or, un tel amour pourra être vite attiré par les avantages de la physionomie, par les jolies manières et la toilette soignée ; et le voilà sur la pente glissante d'un abîme au fond duquel bien des vertus ont sombré. Est-il besoin d'ajouter que cet amour déréglé est fort exposé à se restreindre aux petits personnages intéressants, au détriment des élèves dont l'esprit et l'extérieur ont quelque chose de plus ingrat, et que l'impartialité de la justice ne s'en trouvera pas moins en souffrance que la sincérité de l'amour ?

Pour que l'amour soit désintéressé, il est indispensable qu'il ne recherche point le retour. Viser à obtenir l'affection des élèves est à la fois une faute grossière d'amour-propre et une insigne maladresse qui compromet toujours la dignité de l'éducateur. Que dire de ceux qui s'oublieraient au point d'aller mendier, auprès des enfants des témoignages d'affection et des compliments ?

Le compliment est justement suspect aux esprits sérieux. Il est d'expérience que les gens qui en sont prodigues louent ordinairement le plus ce qui est le moins

digne de louanges ; ils louent à tort et à raison ; ils louent par intérêt, ou par une certaine bonhomie de caractère qui porte à dire des choses agréables au risque d'encourir souvent le reproche d'Alceste :

Eh quoi ! vil complaisant, vous louez des sottises !

à les dire d'ailleurs à tout le monde, de sorte que la banalité en ôte tout le prix. L'homme qui a fait des choses vraiment dignes d'éloge, et l'homme qui est vraiment capable de les apprécier, ont une égale pudeur, l'un à recevoir, l'autre à faire des compliments. Celui qui les goûte volontiers est donc convaincu d'une faiblesse d'âme qui ne saurait manquer de porter atteinte à sa considération.

Mais le compliment mendié mérite bien moins encore qu'on y fasse fond, et accuse encore plus de petitesse d'esprit. Les jugements humains, en effet, si inconstants et si intéressés par eux-mêmes, le deviennent davantage quand, au lieu de naître spontanément, on les a provoqués. « Qu'il est difficile, a dit Pascal, de proposer une chose au jugement d'un autre, sans corrompre son jugement par la manière de le lui proposer !... Ou l'on entraîne ce jugement, ou on l'irrite au contraire.... Le silence même fait son effet, selon le tour et l'interprétation qu'on sera en humeur de donner, ou selon qu'on conjecturera de l'air du visage et du ton de la voix : tant il est aisé de démonter un jugement de son assiette naturelle, ou plutôt, tant il y en a peu de fermes et de stables ! » Que sera-ce donc quand l'objet de ce jugement qu'on sollicite sera le solliciteur lui-même ? Le même philosophe a dit encore de l'homme : « Quel sujet de contradiction !...

Si'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante ; et je le contredis toujours ¹. » Comment donc, c'est à un jugement si mobile, fondé sur une impression, inspiré par une pensée d'intérêt ou d'amour-propre, par le plaisir de séduire ou d'humilier, c'est à un tel jugement que nous demanderions une constatation de notre mérite et le salaire de notre dévouement ? Est-il possible de faire de soi si peu d'estime et de compromettre à ce point sa propre dignité ?

Et cependant nous n'avons pas encore reconnu tout ce qu'a à souffrir celle du maître qui demande des éloges à son élève. Ce louangeur aux genoux de qui il se tient, et qu'il grandit en se rapetissant, ce n'est pas seulement un homme mobile et intéressé, c'est un enfant, c'est-à-dire l'égoïsme et la mobilité même ! un enfant sur qui il a autorité, dont il encourt le dépit, s'il le corrige ; le mépris, s'il le flatte ! un enfant qui ne peut apprendre que de son maître ce qui est bien, ce qui est mal, qui s'enivre d'avoir une occasion d'apprécier son modèle et de juger son juge, et qui, dans le cours de la journée, suivant les impressions successives et contraires, aura vingt fois changé de sentiment sur lui ! Convenons que c'est bien ici que se vérifie l'oracle du Saint-Esprit : *Per quæ peccaverit quis, per hæc et torquetur* ². Il n'est pas possible que l'amour-propre, qui cherche de la gloire, s'expose à une plus triste humiliation ³.

1. Ibid. II^e part., art. 1, v.

2. Sap. xi, 17.

3. Nous pensons qu'on nous saura gré de citer en passant l'opinion de Napoléon sur la versatilité humaine. Il disait que l'homme est si changeant que les sentiments les plus contradictoires peuvent se succéder dans son âme, sans qu'on ait le droit de suspecter sa sincérité. En entrant aux Tuileries le 20 mars 1815, il trouva dans le cabinet de Louis XVIII une foule de lettres fort amères à son endroit,

Pour parvenir à s'élever et à se soutenir à un tel désintéressement, la nature est impuissante ; et nous avons raison de joindre, en commençant, le *surnaturel* au désintéressement. C'est donc des vues surnaturelles que doit s'inspirer notre amour pour être vraiment désintéressé. On a suffisamment traité ce point important, quand on avait à démontrer la nécessité de la piété pour le succès de la mission du prêtre-éducateur et à indiquer les moyens de sanctifier les rapports avec les élèves ¹. On a surtout insisté sur le devoir de recevoir les enfants au nom de Jésus-Christ : c'est là en effet le résumé des vues surnaturelles qui, en même temps, préserveront notre amour de toutes les sollicitations intéressées de la nature et lui assureront cet empressement à prévenir, cette inclination

envoyées par des hommes qui avaient eu sa faveur et qui, — ceci est à noter, — la veille même de son arrivée, oubliant ce qu'ils avaient écrit quelques jours auparavant, étaient accourus pour protester de leur joie et offrir leurs services. Son premier mouvement fut de s'emporter et de se venger de ce qui lui parut d'abord une noire perfidie ; mais bientôt se ravisant : « Nous sommes si volatils, dit-il, si inconstants, si faciles à enlever, qu'il ne demeure pas prouvé que ces gens-là ne soient pas revenus hier réellement et de bon cœur à moi ; et je vais peut-être les punir au moment où ils commencent à bien faire ! » Il fit tout brûler. Dans une autre conversation, il s'élevait contre les procédés indirects employés pour connaître les pensées des gens, par exemple, en décachetant les lettres à la police. « Les opinions individuelles, disait-il, obtenues par cette voie, peuvent devenir plus funestes qu'utiles. Tel que j'aurai maltraité à mon lever écrira pendant le jour que je suis un tyran ; la veille il m'aura comblé de louanges ; le lendemain il sera prêt à donner sa vie pour moi. » (Mémorial de Sainte-Hélène.) — S'il en est ainsi de l'homme fait, — et l'opinion de Napoléon, grand connaisseur du cœur humain, est sur ce point de grande valeur, — que sera-ce de l'enfant ? et à quelle certitude peuvent amener ces manéges puérils pour le faire parler sur notre compte ?

1. Cf. p. 126 et seq.

à pardonner et cette générosité dont il aura besoin de faire preuve à chaque instant.

III. On a dit plus haut que l'amour pour les élèves doit imiter celui que Dieu nous porte à nous-mêmes ; or, l'amour de Dieu se manifeste surtout par ces trois caractères ¹. Nous serons donc 1° assez larges de cœur pour donner les premiers les marques de notre affection, nous meltant pour cela au-dessus de toute susceptibilité et de tout calcul d'amour-propre ; 2° assez condescendants pour ne nous irriter jamais de leurs fautes et être toujours prêts à les pardonner sans en garder souvenir, dès que la prudence nous y aura autorisés ; 3° enfin, assez généreux pour ne pas mettre de bornes aux services que notre dévouement est capable de leur rendre.

1° « Toute la raison de notre restauration spirituelle, dit saint Léon, est dans la miséricorde de Dieu. Car nous ne pourrions aimer Dieu, s'il ne nous aimait le premier et s'il ne dissipait, à la lueur de sa vérité, les ténèbres de notre ignorance. C'est en nous aimant qu'il nous refait à son image ². » Tel est donc l'admirable procédé de Dieu envers nous : il nous prévient par son amour : *Prior dilexit* ³ ! Sans ces admirables prévenances nous ne parviendrions ni à la vie de la nature, ni à la vie de la grâce. Dieu prévient le néant et lui donne l'existence ; il prévient l'âme pécheresse, et il y fait lever la riche moisson des vertus surnaturelles. Notre cœur ne monte à la rencontre de Dieu qu'autant qu'il a été prévenu par une grâce qui le détache et le soulève.

Ce n'est pas assez d'aimer le premier, une première fois ; à chaque instant de notre existence nous tendons

1. Cf. p. 212 et seq.

2. Serm. I de jej. x mensis.

3. I Joan. iv, 10.

vers le néant ¹ ; et l'acte par lequel Dieu nous préserve et nous soutient à la vie est une prévenance d'amour à chaque instant renouvelée. Nous ne sommes pas moins menacés par le péché dont les conséquences sont bien plus graves que celles du néant ; nous avons donc un besoin plus grand encore des prévenances incessantes de la grâce, soit pour nous en garantir : *ne nos inducas in tentationem* ; soit pour nous en délivrer : *libera nos a malo*.

Nos mérites sont aussi tout autant de résultats des prévenances de Dieu. Les moindres soupirs de notre cœur, aussi bien que ses plus ardents désirs, ne peuvent s'en échapper pour parvenir à son oreille toujours attentive, qu'autant qu'il nous a prévenus par « l'Esprit qui prie en nous par d'ineffables gémissements ². » Enfin les vertus surnaturelles ne peuvent germer dans le sol de notre âme qu'autant qu'il l'a arrosé par la grâce prévenante, et qu'il leur donne à tout instant la grâce de se maintenir et de croître. Ainsi, toujours et de toutes manières, l'amour de Dieu nous prévient.

Puisque Dieu daigne nous associer à l'œuvre, sinon de créer, du moins de perfectionner les âmes et de l'aider à les sauver, nous ne pouvons qu'imiter les procédés de son amour ! Montrons donc le nôtre à nos élèves par des *prévenances* aussi délicates et aussi multipliées qu'il nous sera possible. Saint Augustin a dit cette parole profonde : « Nul n'est bon s'il n'est rendu tel par l'amour ³. » Or, notre auguste mission est de rendre bons nos élèves. Déjà, par

1. Hoc habet creatura ex seipsa tendere in nihilum, in quantum est de nihilo. (S. Th. 1^{re} part., q. 104, art. 39.)

2. Rom. VIII, 21.

3. Nemo bonus, nisi diligendo efficiatur. Tract. 87 in Joan., vers. fin.

suite de cette disposition à la bienveillance dans les jugements qui a été plusieurs fois recommandée ¹, nous devons les réputer assez bons pour profiter de nos soins. Aimons-les donc ; multiplions infatigablement envers eux les prévenances de notre amour : nous les confirmerons dans leur bonté chancelante, nous les rendrons toujours meilleurs.

Prenons l'enfant aux pieds de la chaire de son professeur : saura-t-on jamais assez à quel point il a besoin d'être prévenu pour devenir un bon élève ? Croit-on qu'il suffise au maître d'ouvrir sur lui les trésors d'une érudition abondante et consciencieuse ? En apparence, c'est là tout ce qui est attendu de lui ; en réalité, c'est la moindre de ses obligations. C'est qu'en effet l'ignorance, que l'enseignement a pour but de dissiper, est le moindre des défauts de l'enfant. Elle doit les obstacles qu'elle présente au zèle de l'éducateur à d'autres défauts qu'il est bien plus de rigueur de dissiper : l'inattention, la légèreté, la révolte instinctive contre la discipline, la jalousie contre l'autorité. Sur un sol si mal disposé à quoi bon jeter le grain de la science ? Il ne lèvera pas, ou ce sera au profit de l'orgueil et des passions qui règnent sur cette âme.

Il faut donc multiplier bien au delà les prévenances de notre dévouement. Avec une sollicitude toujours éveillée et toujours affectueuse, il faut prévenir l'inattention par des surprises ingénieuses ; la légèreté, par les moyens d'émulation ; la paresse, par les récompenses ; l'indiscipline, par des menaces prudentes et réservées ; la susceptibilité, par toute espèce de bons témoignages d'amour. Un bon maître ne cesse d'imaginer de nouvelles industries pour ouvrir l'esprit de son élève ; car il s'agit

1. Cf., p. 231 et 286.

de pénétrer dans ses profondeurs pour l'enseigner (*Signum in*), c'est-à-dire pour y mettre l'empreinte de la vérité ; il s'agit de l'instruire (*in-struere*), c'est-à-dire de disposer, de rendre capables, de munir de toutes leurs ressources, les facultés de son âme. Il faut donc préalablement les avoir saisies et les tenir en main.

Cela fait, il reste encore le plus important, savoir, à prévenir le cœur pour que tous les efforts et tout le développement de l'esprit tourne au vrai bien de son âme ; pour qu'il aime la vertu plus que le savoir, et qu'il se laisse pénétrer d'estime pour les vérités de la foi, et de goût pour ses pratiques. Ce but, on l'a déjà bien répété, est d'une inestimable valeur ; mais quelle infatigable attention ne faut-il pas déployer pour saisir les occasions favorables ? Quelle constance à chercher des moyens, et quelle délicatesse à les mettre en œuvre ? Quelle largeur enfin d'abnégation et de dévouement pour s'attendre à échouer si souvent et être prêt à prévenir toujours ?

Supposons maintenant l'enfant sous la surveillance de son préfet. C'est du préfet qu'il est encore plus vrai de dire qu'il doit *aimer le premier* et prévenir à tout instant. Il a pour mission, moins de corriger l'ignorance, que d'empêcher le vice de naître ou de s'étendre : le vice bien plus désastreux que l'ignorance ; le vice que l'oïveté suffit à faire produire spontanément à l'âme, qui se glisse furtivement de l'une dans l'autre, de l'âme corrompue ou seulement malade dans l'âme innocente, comme ces poisons invisibles de l'air qui déjouent tous les efforts de la science médicale ; le vice que l'attrait du fruit défendu fait rechercher et découvrir partout à l'imagination soupçonneuse et inquiète de l'élève dans les murs du collège ? Que de sollicitude pour prévenir tant de dangers ! Que de vigilance et de délicatesse pour faire accepter l'éloignement de l'occasion dangereuse ; pour

ne pas révéler le mal qui sera resté inconnu ; pour mettre en garde contre l'influence d'un condisciple qu'on ne doit pas perdre de réputation ni pousser à bout ! Il faut, en un mot, prévenir sans cesse, en étude, en récréation, en promenade, et le jour et la nuit. Le grand point est d'amener l'élève à obéir librement ! Tout le profit de l'éducation est dans cette obéissance libre qui distingue les fils (*liberi*) des esclaves. Mais pour y parvenir, en dissipant les préjugés et en désarmant les révoltes intérieures, quelle largeur d'amour, quelle détermination ne faut-il pas d'aimer le premier, de multiplier incessamment les prévenances toujours empressées, toujours renouvelées, de l'amour !

Si le préfet se pose en maître, s'il se fait gloire de comprimer et peut-être d'écraser, s'il se vante, par exemple, « d'en finir en une matinée avec tous les pécheurs ¹ » de sa division, il éveille nécessairement des dispositions hostiles de la part des élèves, et c'est le moins qu'il arrive à se faire détester. Il ira jusqu'à ruiner dans les âmes l'amour de l'obéissance et l'habitude naissante de la confiance et du respect. Ce qui est encore plus grave, c'est que, en raison du caractère dont il est revêtu, il associe en elles la mésestime et la défiance du prêtre avec les sentiments pénibles dont sa propre personne est devenue l'objet : quelles conséquences ces dispositions ne peuvent-elles pas avoir, dans l'avenir, sur la foi d'un jeune homme ! *Nomen Dei per vos blasphematur in gentibus* ² ! Le prêtre-éducateur est doublement obligé de travailler à rendre le joug du maître aimable, soit afin d'obtenir les résultats désirables de la discipline pour l'éducation du cœur, soit encore afin d'imprimer au fond de l'âme des souvenirs

1. Ps. c, 8.

2. Rom. 11, 24.

d'estime et de respect pour le caractère et la mission du prêtre. Quand l'élève aura fréquenté le monde, et que, sous les dehors qui l'ont séduit, il aura souvent reconnu l'égoïsme et la malveillance, il se souviendra des maîtres qui, sans intérêt propre, poussèrent l'amour de son âme jusqu'aux dernières limites de l'abnégation et de la bonté. Le contraste lui apprendra où est la source de la vertu et de la paix ; et il reviendra au Dieu qui seul en donne le secret et la force.

Ce qui met le plus souvent à l'épreuve l'amour dont un éducateur doit être toujours prêt à prévenir ses élèves, ce sont leurs fautes. En se renouvelant si souvent, elles ont pour résultat de désenchanter le zèle, qui doit toujours un peu pencher du côté de l'illusion¹ quand il espère produire des fruits ; elles contribuent à diminuer l'affection en contristant le cœur. C'est donc le moment de le tenir plus large et plus incliné que jamais, afin que la sévérité qu'on est contraint de déployer n'ôte pas à l'enfant la certitude qu'il est aimé. Ainsi, jamais de mot blessant, ni de ton amer ; rien qui brise dans l'enfant le ressort de son courage ; rien qui atténue l'estime de lui-même ou la change en orgueil irrité ; rien qui lui ôte la confiance certaine qu'il peut tout racheter par un humble aveu et un généreux effort. Quand il revient, qu'il nous trouve à sa rencontre comme le Père du Prodiges, le cœur ouvert et le sourire sur le visage. Pour l'engager à revenir, prévenons-le en lui gardant une physionomie toujours égale, et un air simple et calme, qui sera pour lui une avance au repentir et une assurance de pardon, tout ainsi que la grâce attire le pécheur au saint tribunal où elle l'attend pour le justifier et l'enrichir avec surabondance.

1. Cf, p. 231.

2° Quand nous aurons ainsi élevé et élargi notre cœur, il nous en coûtera peu de faire preuve de condescendance et *d'incliner au pardon* ; on essayera de déterminer la juste mesure de sévérité et d'indulgence que la bonne éducation réclame, quand on traitera des punitions dans le *Ratio educandi*, si ce traité doit voir le jour. Bornons-nous ici, pour recommander le pardon, à rappeler la parole du Maître qui a dit « que nous serons jugés sur « notre manière de juger les autres. » Ce serait très-mal l'interpréter que d'en conclure qu'il faut tout passer aux coupables ; l'éducateur a le devoir de punir, quand le moment en est venu. La fermeté, qui doit toujours se laisser pressentir sous les avances de la douceur, s'affirme alors et appelle la crainte à son aide. Ce que nous voulons dire, c'est que, en nous souvenant de cette parole, et pour obtenir qu'elle nous soit applicable, nous prenions bien garde de ne pas excéder la justice dans l'appréciation de la faute, et que, dans le cas où nous nous sentirions émus de colère, nous inclinions du côté de l'indulgence. Nos élèves ne sont-ils pas aux premiers rangs de nos frères, à qui il nous est ordonné « de pardonner soixante-« dix-sept fois sept fois »¹ ? Plus ils sont nos débiteurs, plus nous avons à nous rappeler que nous le sommes encore davantage envers Dieu, et plus nous devons craindre de ressembler au serviteur qui se rendit indigne du pardon de son maître et alluma sa colère, en traitant sans pitié le frère qui n'avait pu s'acquitter envers lui.

Quand il se présente à faire un acte de rigueur, que le prêtre n'oublie donc pas sa propre fragilité. Au moment de l'initier au sacerdoce, l'Église engagea les témoins, qu'elle consultait sur son mérite, à répondre avec indulgence par le souvenir de leur propre condition : *Memor*

1. Matth. xviii, 22.

sit conditionis suæ ! Avant de juger sévèrement et surtout, avant de porter une sentence rigoureuse, maîtres, souvenez-vous de votre faiblesse. Placez-vous dans les frêles conditions que la nature et l'âge ont faites à l'enfant. Demandez-vous à vous-mêmes, — on a eu déjà l'occasion de donner cet important conseil ¹, — comment vous interpréteriez, comment en votre temps vous eûtes peut-être à interpréter, cette rigueur impitoyable, même malveillante, qui impute à perversité un oubli, à obstination une faute dont des circonstances atténuent la culpabilité. C'est un excellent moyen de juger de l'effet que produirait sur le petit coupable un traitement infligé dans des dispositions trop personnelles, et inspiré plutôt par la colère que par la justice. Si nous sommes désireux, non pas de prendre une sottise vengeance, mais de corriger, il faut nous garder d'exagérer la faute, mais bien plutôt être modéré en l'appréciant et en appliquant la punition. Il faut paraître grave, mais bon, par l'accent avec lequel on l'inflige, et montrer qu'on n'arrive à la sévérité que par contrainte et exceptionnellement. Ainsi le veut le Sauveur qui, devant une faute cependant criminelle et manifeste, réduisit au silence les poursuivants d'une punition méritée en leur disant : « que celui qui est sans péché jette le premier la pierre ². »

3° De ces dispositions naît la *générosité*. Par son étymologie ce mot signifie ce qui tient à la race ; comment est-il devenu synonyme de la libéralité et du penchant à prodiguer les bienfaits ? C'est que « noblesse oblige. » Un homme de naissance est obligé d'honorer son origine, et il l'honore par la bonté. Il faut que la bonté éclate en lui par des bienfaits, en raison même de

1. Cf., p. 214.

2. Joan. VIII, 7.

l'élévation du rang dans lequel la Providence l'a fait naître. Écoutons Bossuet : « Lorsque Dieu forma le cœur et les instincts de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fonds de notre cœur, et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur, qui vient par dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre : les cœurs sont à ce prix ¹. »

Or, il y a une élévation supérieure à la naissance, et des bienfaits meilleurs que ceux de la fortune. Dieu nous a placés sur le trône sacerdotal, afin que nos vertus luisent plus loin, et que notre générosité ait plus d'empire. Ses petits enfants qu'il a mis à nos pieds, dont il nous a constitués les gouverneurs, en son nom à la fois royal et paternel, ont donc droit à ce que nous versions sur eux infatigablement tout ce qu'une âme de roi et de père peut renfermer d'amour et prodiguer de dévouement. Un travail désintéressé, et dont le premier but sera leur propre avantage, le sacrifice empressé de nos aises à la garde et à la préservation de leur vertu, les condescendances de tous les instants, les veilles mêmes de la nuit, le langage toujours affectueux d'un cœur paternel que des enfants ne sauraient jamais irriter : voilà ce que nous leur devons avec une mansuétude toujours égale et une abnégation qui ne se démente jamais. Voilà pourquoi nous sommes des prêtres-éducateurs !

IV. Une âme ainsi disposée à l'égard des élèves ne

1. Or. fun. de Condé.

saurait manquer d'être *bienveillante* et de le paraître. Ses procédés seront donc de nature à encourager et tiendront les cœurs ouverts aux espérances du succès qui sont si propres à soutenir et à doubler les efforts. « C'est une grande adresse dans un maître, disent les *Avis à un Professeur*, de savoir paraître à propos content : il multiplie ainsi les forces de ses élèves, et il arrive à leur faire donner ce qu'il n'aurait jamais obtenu par des moyens plus austères. Il en est des enfants comme des hommes : que n'obtient-on pas des hommes quand on a su les rendre confiants ? On a mille fois transformé des armées et des provinces, en témoignant à propos une satisfaction qui a rendu braves les lâches et enflammé les indifférents ¹. Un bon maître ne manquera donc pas de tirer parti de tout pour stimuler son petit monde. Un enfant est si heureux quand, après avoir fait quelques efforts, il entend un *bien* accentué sortir de la bouche de son maître, ou voit une bonne note s'écrire à la suite de son nom ! Ces petits triomphes en promettent d'autres. Il sera toujours temps, si l'on agit avec prudence, d'empêcher l'amour-propre de s'exalter. Car on aura soin de faire sentir que le bien auquel on applaudit est relatif ; que c'est plutôt un mieux par rapport au passé ; que ce qui reste à faire est considérable, mais ne sera pas moins facile, si l'enfant soutient les efforts ². »

Il est extrêmement recommandé par tous les hommes de sens pratique de supposer bons ceux qu'on veut rendre

1. Un zouave, qui avait pris part à la plus meurtrière des attaques de la tour Malakoff, nous disait un jour sans la moindre prétention : « Avant de nous lancer à l'assaut, le général vint à nous et nous dit : Zouaves, on vous a réservé un morceau de choix, parce que vous en êtes dignes. Vous comprenez, Monsieur, qu'il n'y a pas moyen de résister à un pareil langage ; on se fait tuer pour y répondre. »

2. Cf., p. 221.

tels. Cette recommandation est fondée d'ailleurs sur la maxime du droit : *Nemo censetur malus nisi probetur* ¹. A plus forte raison doit-on considérer et traiter ainsi les enfants, puisque en eux la légèreté excuse toujours les fautes, ou en atténue au moins la malice. Rien n'est plus imprudent que de leur prêter des intentions méchantes, si l'on n'a pas de fortes preuves. Souvent ces imputations sont d'une flagrante injustice. Aussi il arrive qu'elles exaspèrent les élèves, ne pouvant pardonner à leurs maîtres de les supposer mauvais. Oh ! qu'il est plus conforme à la charité et à la justice, non moins qu'à cette cordialité bienveillante qui est le propre du prêtre, de supposer la bonne intention ! On a déjà plus d'une fois insisté sur cette manière de juger et d'agir ². Elle relève les élèves à leurs propres yeux ; elle les excite à mériter l'estime qu'on leur témoigne ; elle persuade à ceux qui sentiraient au fond du cœur qu'ils valent moins qu'on ne pense, qu'ils sont de fâcheuses exceptions, et elle leur donne du cœur pour devenir bons. La bienveillance est la pierre philosophale qui change le plomb en or.

1. Nous citerons encore une parole de Napoléon. L'usage que ce génie a fait de ses dons extraordinaires ne saurait nous empêcher de profiter de ses jugements souvent profonds et ordinairement droits quand la passion ne l'aveugle pas : « Les traitres, disait-il aux compagnons de sa captivité, sont plus rares que vous ne pensez. La masse des hommes est faible, mobile parce qu'elle est faible, cherche fortune où elle peut, fait son bien sans vouloir le mal d'autrui, et mérite plus de compassion que de haine. Il faut la prendre comme elle est, et chercher à l'élever ; mais, soyez-en sûrs, ce n'est pas en la méprisant qu'on l'élève. Au contraire, il faut lui persuader qu'elle vaut mieux qu'elle ne vaut, si l'on veut obtenir tout le bien dont elle est capable. A l'armée, on dit à des poltrons qu'ils sont des braves, et on les amène ainsi à le devenir. En toutes choses, il faut traiter les hommes de la sorte, et leur supposer les vertus qu'on veut leur inspirer. » M. Thiers. Hist. de l'emp. Liv. dernier : Sainte-Hélène.

2. Cf., p. 231, 266, etc.

§ II. — *Du respect pour les élèves.*

Le respect est plutôt attribué aux devoirs de l'enfant qu'aux devoirs de ceux qui ont autorité sur lui. Pour expliquer cette place que notre règle assigne ici au respect, nous allons essayer de nous faire une juste idée de cette belle vertu. En second lieu, nous rechercherons quels titres a l'enfant à l'obtenir de notre part ; enfin nous essayerons de déterminer quels sont les devoirs pratiques que le respect nous prescrit envers lui.

I. Un célèbre orateur chrétien a défini le respect : « un composé de foi, d'estime, d'amour, d'admiration et de crainte ¹. » Cette définition nous paraît juste et profonde ; elle convient parfaitement à cette vertu, vaste et complexe, qui doit présider à nos rapports avec les enfants, et que nous appelons du beau nom, du nom tout chrétien de *respect*. Le terme dominant de ce composé est l'amour. Mais ce sentiment est sujet à des illusions et à des dangers. Si l'on veut le préserver des premières, il faut qu'il s'inspire de l'estime et de l'esprit de foi et qu'il s'attache à un objet réellement digne d'être aimé : il devient ainsi vrai et durable. Mais là commencent les dangers. Ces qualités mêmes qui l'attirent l'exposent à dépasser les limites de la prudence et à prendre le change sur les motifs dont il s'inspire. Il lui faut donc un tempérament et un frein : c'est la crainte. Cette crainte, on le comprend, c'est une crainte généreuse qui procède de l'admiration inspirée par l'objet de notre amour, et qui, par égard pour ses amabilités mêmes, retient à distance. Tout objet vraiment digne d'amour laisse en effet voir en soi quelque chose d'auguste et de délicat d'où émanent,

1. Le R. P. Félix. Conf. de N.-D., 1861, 5^e conf.

au travers des charmes qui attirent, une majesté qui impose et une grâce qu'on appréhende de profaner. Est-ce qu'on ne s'arrête pas quelquefois, au moment de la cueillir, devant une fleur qui n'a d'autre défense que la fraîcheur même et la pureté de ses couleurs ? Ainsi, par ce mélange d'amour et de crainte, on a une vertu admirable, pleine de nobles jouissances, ardente et contenue, et féconde en effets salutaires pour ceux qui en sont l'objet. Elle leur assure la protection d'un amour vraiment élevé, solide, constant, fort et généreux.

Appliquons cette définition à l'enfant. De l'œil de la foi, pénétrons jusqu'à son âme, sans nous laisser rebuter par ses défauts et ses mauvaises inclinations. Quelles richesses la grâce y a accumulées ! Quels beaux germes d'incomparables grandeurs ! Où trouver à mieux fonder, sur l'estime et l'admiration, un amour pur et invincible ? D'un autre côté, si les attraits de cette âme gracieuse, transperçant à travers d'autres grâces qui peuvent tromper la vertu, exerçaient sur nous un prestige qui n'est point sans dangers, notre admiration même et notre estime éveilleraient la crainte, et contiendraient ainsi notre amour dans les bornes qu'il ne doit jamais dépasser.

Voilà comment le respect, ce composé exquis où l'amour, déjà pur et éclairé, se contrebalance par une crainte noble et délicate, caractérise les belles âmes ; de même que l'extinction du respect dénote, d'après le Sage, les âmes perdues dans la profondeur du mal, qui n'ont plus pour partage que l'ignominie et l'opprobre : *Impius, cum in profundum venerit, contemnit ; sed sequitur eum ignominia et opprobrium*¹.

Le respect est, par sa nature, éminemment social ; car

1. Prov. xviii, 3.

il a une influence indispensable et très-heureuse sur le maintien de la hiérarchie, et de l'ordre dont la hiérarchie est la condition. Dans le monde des astres, l'ordre provient d'une combinaison de forces d'où résulte, l'une les attirant vers leur centre, l'autre les poussant en ligne droite dans l'espace, la distance précise où le soleil les atteint pour les vivifier, sans qu'ils soient exposés à être réduits en cendres. De même, dans le monde des âmes, c'est au respect de déterminer, de garder cette distance tutélaire qui les rapproche sans les confondre, et les contient sans les éloigner. Elles exercent ainsi les unes sur les autres l'action la plus favorable au bien de chacun et à la prospérité de tous.

Le respect ainsi envisagé est nécessairement réciproque ; et l'on n'en aurait point acquis une vraie notion, si on le croyait prescrit seulement aux rangs inférieurs de la hiérarchie à l'égard des supérieurs. Même en ceux qui sont surtout destinés à obéir, les âmes présentent des droits à ce composé d'amour et de crainte qui constitue le respect ; et elles imposent les devoirs qu'elles ont elles-mêmes à remplir. Si le respect courbe l'enfant devant l'autorité, la sagesse et le dévouement paternels, le respect aussi incline le père sur le berceau, où une âme, déjà vénérable puisque Dieu s'est le premier incliné vers elle, réclame toutes sortes d'égards en raison des dons qu'elle a reçus de lui. Dans le mariage chrétien, l'épouse doit respecter celui qui est devenu son chef. Mais l'époux doit à son tour respecter, dans la faiblesse et la soumission de son épouse, l'auguste image de l'Église. Enfin aux dernières classes de la société, le pouvoir, l'élévation du rang, la naissance, même la richesse, imposent des devoirs envers ceux qui ont reçu ces distinctions ; mais eux sont obligés à leur tour de condescendre envers les inférieurs et d'environner d'égards ceux qui portent les

titres de sujet, de serviteur, d'ouvrier, d'indigent, que Jésus-Christ a rendus dignes de notre vénération en se montrant à nos yeux sous leurs traits.

II. Il est aisé de déduire de ces considérations les titres que l'enfant présente au respect de l'éducateur. Après avoir ainsi envisagé nos devoirs envers lui, dans ce noble et lumineux ensemble du plan social de la Providence, nous en aurons mieux compris l'importance et la grandeur.

Et, en effet, tout ce qui peut exciter en nous, à l'avantage de son âme, l'estime, l'admiration et la foi ; tout ce qui justifie ainsi un amour surnaturel et fort ; tout ce qui peut nous inspirer une crainte révérentielle et généreuse et nous tenir en conséquence, par rapport à lui, à la distance morale la plus favorable à la fructification de notre zèle, nous le découvrons dans l'enfant, si nous avons soin de l'envisager au vrai point de vue de notre mission sacerdotale et religieuse.

1° Considérons d'abord les titres de l'enfant à notre amour. Le dévouement pour l'enfance remonte, nous l'avons dit¹, à l'Évangile, à cette parole solennelle et accentuée du Sauveur, qui fit cesser les longues injustices dont cet âge sans défense avait été la victime : *Videte ne contemnatis unum ex his pusillis*². Ce n'est pas assez de le défendre du mépris, le Sauveur prescrit les plus grands égards pour cette faiblesse sacrée, en nous révélant ses privilèges et sa grandeur dans le royaume des cieux³. Plus loin, il recommande les enfants d'une manière plus pressante à notre attention respectueuse et à notre affection la plus délicate, quand il réprimande les Apôtres qui les écar-

1. Cf., p. 16 et suiv.

2. Matth. xviii, 10.

3. Ibid., 3, 4.

taient d'auprès de lui, parce qu'ils ignoraient la place de choix que l'enfance tient dans son cœur. Les paroles qu'il prononça en bénissant ces heureux prédestinés de l'enfance chrétienne : *Sinite parvulos, et nolite eos prohibere venire ad me* ¹, ont fait tressaillir de joie, et animé pour les plus grands sacrifices, le cœur des mères ; qu'elles nous remplissent des mêmes encouragements ! Ayons-les surtout présentes dans ces moments de défaillance, où les difficultés de l'œuvre tiennent en échec nos meilleures résolutions ; répétons-les alors en nous-mêmes. Mieux encore, allons aux pieds du Tabernacle prier le Maître de les redire à notre cœur de sa douce et pénétrante voix, afin que nous n'ayons pas le malheur de laisser échapper, dans notre impatience, une parole, ou un geste qui semblent se départir du tendre respect qu'il nous prescrit envers ses petits enfants bien-aimés.

Les titres de l'enfance chrétienne à notre amour respectueux, que de traits dans l'Évangile nous les révèlent et nous les recommandent ! Les enfants confiés à notre éducation ont des anges pour leur garde ; et les commentateurs nous font observer que l'expression dont Notre-Seigneur se sert, pour désigner les Anges Gardiens de l'enfance, nous indique une considération et une tendresse spéciales : *Angeli eorum*, leurs Anges ; comme s'il était dit leurs amis, leurs familiers. Les enfants courant plus de dangers et étant en proie à des besoins plus nombreux et plus urgents, leurs guides célestes les adoptent plus intimement et se multiplient auprès d'eux. Sans se laisser rebuter par leur indifférence, par leur ingratitude même et par leur indocilité, ils ne cessent de s'inspirer, pour se soutenir dans la plus tendre sollicitude, de la dignité de leurs âmes et de la mission que leur donne à

1. Matth., XIX, 14.

remplir envers eux le Dieu « dont ils contemplent assidue-
« ment la face », s'excitant à le mieux servir ¹. « Ah !
qu'il serait dangereux, s'écrie saint Hilaire, de man-
quer d'égards pour ces enfants dont les Anges, assidus à
les suivre et à les servir, portent les vœux et les prières
jusqu'au trône du Dieu éternel et invisible ². » Qu'y a-t-il
de plus beau et de plus glorieux que d'avoir à rivaliser
de zèle avec ces sublimes et secourables intelligences,
en nous inspirant des mêmes sentiments ? En apparais-
sant au milieu de nos élèves, ouvrons donc les yeux de la
foi : nous les verrons environnés de leurs célestes gar-
diens empressés et affectueux, et leurs études, leurs
classes, leurs cours de récréation, nous apparaîtront
vraiment comme « la Cité du Dieu vivant, la céleste Jérú-
« salem, toute peuplée par les anges ³, » que nous nous
réjouirons d'habiter avec eux, et d'honorer de tous nos
respects, de garder avec tout notre dévouement.

La Reine des anges ne saurait manquer d'éprouver elle-
même une tendresse spéciale pour les enfants ; et son
exemple va nous fournir un titre plus précieux encore, et
plus encourageant, à respecter les petites créatures pri-
vilégiées qui peuvent s'autoriser d'une si glorieuse pré-
dilection. Quoique cette citation expose à répéter quel-
ques considérations qui ont été faites en leur lieu, nous
n'hésitons pas à traduire tout entier le passage dans le-
quel Corneille de Lapierre s'est plu à décrire l'affection
de la B. V. Marie pour les enfants :

« La Mère de Dieu, dit-il, chérit tous ceux qui la ché-
rissent, mais surtout ceux « qui veillent près d'elle dès
le matin » ⁴, c'est-à-dire les enfants qui commencent dès

1. V. Cornelius à Lapid. in Matth. xviii, 10.

2. Comment. in Matth., cap. xviii.

3. Hebr. xii, 22.

4. Prov. viii, 17.

leur âge tendre à la servir. De même que Jésus-Christ aime les enfants de préférence, en disant : « Laissez les « enfants venir à moi », de même la divine Mère les chérit plus que les autres ; soit que, étant elle même très-pure, elle aime les enfants qui sont purs ¹, afin de les conserver dans la pureté ; soit que, ayant aimé d'une extrême tendresse l'enfant Jésus, qu'elle enveloppa de langes, qu'elle allaita, qu'elle environna de toute espèce de soins, elle ait appris en lui à aimer et à élever tous les enfants, car ils représentent à ses yeux son doux enfant Jésus ; soit enfin que les soins donnés à l'enfance intéressent plus la gloire de Dieu, et promettent une moisson plus abondante, que ceux dont l'âge mûr est l'objet.

« En effet, les enfants, comme une laine tendre, absorbent entièrement une première teinture, s'en imbibent et la retiennent, tandis que les adultes, ayant déjà pris, la couleur des vices, reçoivent difficilement celle des vertus, ou, après l'avoir reçue, la perdent plus aisément. Voilà pourquoi les hommes sages, et surtout les Religieux, consacrent leurs plus grands efforts à élever la jeunesse ; car ils considèrent la prospérité de l'Église et tout le bien de l'État comme dépendant de cette grande œuvre. La jeunesse en est en effet la semence, la racine et le fondement. Les jeunes gens deviendront des hommes, ils gouverneront l'Église et l'État, chacun selon ses moyens et son rang ; et, ce qu'ils auront appris dans leur enfance, ils en pénétreront les autres par leurs paroles, leurs exemples, leurs conseils, leurs discours et leurs mœurs. Comme un levain généreux, ils feront fermenter dans les cœurs la crainte et l'amour de Dieu, et ils en pénétreront

1. « Ideoque pueros, id est, puros diligit, ut eos in puritate conservet. » Il y a dans ces paroles une antithèse par laquelle l'auteur met en lumière une étymologie qu'il y a de l'intérêt à remarquer, sans que nous soyons pourtant en mesure de la garantir.

leurs inférieurs, leurs parents, leurs amis, leurs voisins.

« Nous en avons fait l'expérience dans nos collèges par les congrégations de la B. V. Marie que nous y avons établies, et qui ont été pour nous l'occasion de purger de l'hérésie des villes et des nations entières, de corriger des vices invétérés, de relever des mœurs corrompues et de faire revivre en quelque sorte les temps apostoliques de l'Église. Les auspices de la B. V. Marie garantissent les résultats du zèle et les plus heureux succès ¹. »

Que cette dernière parole surtout, qui doit faire vibrer notre cœur de fierté et de tendresse filiale, excite notre courage et nos efforts. Mettons notre zèle sous les auspices de notre tout aimable mère ; mais en même temps, imitons l'exemple qu'elle nous donne : que nos enfants nous représentent « son doux enfant Jésus ! » Il n'est rien de plus puissant que ce rapprochement qui assimile, qui identifie même, en une certaine mesure, nos élèves « au plus beau des enfants des hommes », pour leur assurer tout notre dévouement en nous apprenant à quel point ils en sont dignes. On a suffisamment exposé plus haut cet admirable mystère de l'amour du Maître pour l'enfance ².

Représentons-nous encore une fois quel dut être le ravissement des mères quand elles entendirent parler ainsi le Sauveur. Leur ambition maternelle avait-elle jamais désiré tant de bonheur et de gloire pour l'avenir de leurs enfants ? Avoir pour protecteurs familiers « les Anges qui voient la face du Père », servir de modèles à ceux qui veulent entrer dans le royaume des cieus, quels privilèges ! Mais devenir les images et les tenant-lieu du Fils de Dieu lui-même, quelle incomparable grandeur ! De

1. Comment. in Prov. Salom. VIII, 17.

2. Cf., p. 19 et suiv.

quel respect dut s'inspirer leur amour pour des enfants élevés ainsi à la hauteur divine ! Mais ne durent-elles pas en éprouver un certain effroi et sentir le besoin de partager la responsabilité de leurs destinées avec les disciples que le Maître, après leur avoir ainsi révélé la dignité de l'enfance, laissait investis de son autorité et héritiers de sa tendresse ? On peut dire qu'ainsi fut fondé le collège chrétien. Cette parole du Sauveur devait y appeler le prêtre en lui montrant là un digne objet de sa mission. Les mères chrétiennes, de leur côté, devaient être empressées de confier leurs enfants aux successeurs des disciples du Sauveur, parce qu'elles savent que seuls ils ont assez de foi pour voir son auguste image dans ceux qu'il a tant aimés et si magnifiquement distingués, et que seuls ils peuvent concevoir de là pour eux assez d'estime, assez d'admiration, assez d'amour, assez de respect, pour employer tout ce qu'ils ont de forces et de vie à rendre la ressemblance plus vivante et plus parfaite.

2° Quand on se place à cette hauteur, toute vue intéressée, et même purement naturelle, disparaît ; et la crainte, dont nous avons dit qu'elle a pour fonction de contenir l'amour, ne semble plus nécessaire. Cependant la nature peut toujours reprendre le dessus ; et les traits de l'enfance, donner le change aux bons sentiments qu'elle nous inspirera. Si donc nous nous apercevons que notre affection devient trop tendre, et nous incline trop sensiblement vers l'enfant qui en est l'objet ; si notre dévouement pour lui s'inspire de motifs trop humains, nous nous rappellerons combien les trésors qu'il porte dans le vase gracieux, mais fragile, de son adolescence sont délicats, et combien il faut craindre de les profaner. Grâce à un juste tempérament de l'amour par la crainte, le respect nous établira, par rapport à lui, à la juste

distance où notre dévouement, sans courir aucun risque, aura sa plus haute et sa plus efficace influence. Trop loin, nous resterions suspects de manquer d'estime et d'affection ; et notre zèle, dénué de chaleur, n'aurait que peu d'effet ; trop près, des condescendances compromettantes, des illusions dangereuses, troubleraient notre amour et en altéreraient également la pureté et les résultats. Une affection trop sensible, aussi bien que l'indifférence et la rudesse, peut trahir le respect. Or, la même parole du Maître qui nous a révélé la grandeur de l'enfant, et qui enflamme pour elle les meilleurs sentiments de notre âme, nous inspire aussi la plus vive crainte de la profaner. Car, après avoir laissé parler son amour, il s'est départi tout à coup de la douceur ordinaire de son langage et a fait entendre, pour protéger l'âme délicate en laquelle il a gravé son image, cette redoutable menace : « Celui qui scandalisera un de ces petits qui me
« sont fidèles, il lui serait plus avantageux qu'on lui
« suspendît au cou une meule de moulin et qu'on le
« précipitât dans la mer ¹. »

III. Rien n'est plus facile que de déduire des réflexions que nous venons de faire les devoirs que le respect nous impose à l'égard des enfants. Notre règle les résume ainsi en deux mots : « Que les éducateurs évitent avec le
• plus grand soin de jamais maltraiter les élèves soit par
« des paroles, soit, bien plus encore, en les frappant ;
« mais aussi de s'attacher à eux d'une affection particu-
« lière, qu'ils viendraient surtout à manifester par des
« signes extérieurs, si légers qu'ils puissent être. Ils se
« plairont au contraire à se conduire avec eux, et par-
« tout et toujours, d'après les formes les plus exem-
« plaires de la modestie et de toutes les vertus ². »

1. Matth. xviii, 6.

2. Constit. soc. Mar., ad calc., n° 8.

En effet, puisque cette grande et riche vertu est destinée à éclairer et à soutenir l'amour, d'une part, et de l'autre, à le contenir, il faut d'abord qu'elle nous habitue à régler notre langage et toute notre conduite, de manière que rien n'y trahisse le moindre mépris. Ce n'est pas assez dire : il faut que tout se ressente de la haute estime, disons même de la vénération, que les privilèges de l'enfance chrétienne nous auront une fois inspirée. Mais il faut aussi que le respect nous empêche de rien laisser échapper qui indique une affection mal inspirée ou mal contenue, exposée ainsi et à perdre son influence et son mérite, et à se dépraver. En se modérant à l'égard de chacun, elle se tiendra égale à l'égard de tous, et nous aurons ainsi rempli toute justice.

1° On évitera donc, avec le plus grand scrupule, d'injurier jamais, d'employer des termes méprisants, d'humilier en reprochant, par exemple, des défauts qu'il n'est pas au pouvoir de l'enfant de corriger, son peu d'esprit, ou certaines difformités physiques ; à plus forte raison, de faire des allusions blessantes à des choses pénibles concernant la famille ou à des choses secrètes¹. Soyons graves sans hauteur, et dignes sans dédain. « Beaucoup sont très-exigeants envers les élèves, disent les *Avis à un Professeur*, qui sont loin cependant de leur rendre ce qu'ils leur doivent ; évitez cette injustice ; respectez le premier si vous voulez être respecté à votre tour : *Væ qui spernis ! Nonne et ipse sperneris*² ? N'affectez pas d'être leur maître, en prenant des airs d'empire ; ayez au contraire la condescendance d'un guide plein de bonté ; corrigez la sévérité du maître par la tendresse du père, afin d'obtenir que leur docilité soit ani-

1. Cf., p. 222.

2. Is. xxiii, 1.

mée par la confiance qui, en la soutenant, la rendra fructueuse. Rien n'est plus sot que la hauteur : envers un enfant, qui ne la jugera souverainement ridicule ? Les jeunes gens plus âgés s'en vengent par le mépris. »

Remarquez, pourrait-on dire encore, que les élèves de la classe sociale avec laquelle nous sommes en rapports, dans nos collèges, doivent à leur éducation première une délicatesse qui les rend plus sensibles à tout procédé qui manque d'égarde. Les parents se blessent vite, quand leurs enfants trouvent occasion de se plaindre à ce sujet. Qu'ils poussent quelquefois la susceptibilité trop loin, c'est possible ; mais comme on l'a déjà recommandé, nous devons les ménager, puisque nous ne pouvons les guérir ; et, à l'exemple de l'Apôtre, devenir faibles avec les faibles, afin de les gagner à Jésus-Christ ¹. Plus d'une fois les politiques hostiles à l'Église, pour s'excuser d'accorder la liberté d'enseignement, ont prétendu qu'il faut être du monde pour élever d'une manière compétente les enfants du monde. Otons-leur ce prétexte ; et que les collèges chrétiens, qui ont exclusivement le privilège de l'éducation religieuse, ne laissent rien à désirer pour la distinction et le poli des manières, aussi bien que pour la force des études.

Faut-il dire un mot de cet inqualifiable oubli du respect qui va jusqu'à frapper les enfants ? Dans notre temps, cette manière de faire est devenue très-odieuse ; elle est tout à fait antipathique à nos mœurs, de sorte que l'éducateur-prêtre doit se l'interdire rigoureusement. Si l'on considère en soi cette sorte de correction, on ne peut nier qu'elle ne se justifie dans certains cas, rares d'ailleurs. Elle s'appuie sur les plus respectables autorités, le Saint-Esprit lui-même ayant recommandé de ne pas re-

1. I Cor. ix, 22. Cf, p. 283.

noncer à l'usage de la verge. Et cependant elle porte avec elle quelque chose de violent qui la rend messéante au caractère du prêtre. Il est si difficile qu'elle n'accuse pas dans son emploi, sur le visage, dans l'attitude du correcteur, une inspiration de colère qui contraste avec sa mission pacifique ! Si l'on présentait un miroir au prêtre qui descendrait jusqu'à porter la main sur ce petit être faible, comme le fit un philosophe ancien à un maître qui châtiait son esclave, nul doute qu'il ne se fît peine à lui-même, peut-être même quelquefois horreur. Que serait-ce, — ce qui arrive trop souvent, — si cette correction était employée contre une parole impolie dont le maître fût l'objet, prenant ainsi le caractère d'une vengeance personnelle ?

Mais, quoi qu'il en soit de cette punition considérée en elle-même, il n'est pas possible de ne pas tenir compte des idées, disons si l'on veut, des préjugés de notre temps. Elle tire de là une extrême gravité ; d'autant plus que le grand nombre nous porte de la malveillance, et observe notre conduite pour la mettre en contradiction avec les exigences du monde et trouver de quoi nous rejeter. Les habitudes actuelles, soit dans l'intérieur des familles, soit dans les établissements publics, répugnent à ces procédés. L'enfant sait fort bien à quels égards ces habitudes lui donnent droit ; accoutumé aux adulations de sa famille, il est devenu fort susceptible ; et le moindre acte de rudesse, si léger qu'il soit, prend tout de suite à ses yeux un caractère de brutalité et d'injustice. Son orgueil s'en irrite : la moindre conséquence, c'est que cette punition ne porte point de fruits, ni de son côté, puisqu'il se révolte intérieurement, ni de celui de ses disciples, qui jugent en lui leurs droits lésés, et condamnent le maître. Le plus souvent l'élève s'aigrit et s'emporte ; il s'amasse dans son cœur une haine qu'il justifie en se

déclarant, non pas réprimé par la raison, mais opprimé par la force, et qui, de ce prêtre oublieux de son devoir, rejailit toujours sur le sacerdoce lui-même.

Aucun prétexte ne doit nous autoriser à contrevenir à ces règles sages, pas même la permission, ni la prière des familles, fut-elle réitérée. L'expérience apprend que les parents qui donnent ce droit aux maîtres, qui les pressent même de l'exercer, ne sont pas les derniers à trouver mauvais qu'on les prenne au mot, ni à se plaindre de ces sortes de traitements. Ils oublient ce qu'ils ont permis ou demandé, ou bien ils prétendent qu'on a dépassé leurs intentions. Mais fussent-ils conséquents avec eux-mêmes, leur autorisation ne nous excuserait pas devant l'opinion qui n'en a point connaissance, et qui d'ailleurs ne laisserait pas de nous blâmer d'en user.

Quand l'éducateur se voit réduit à punir, qu'il prenne garde qu'il est exposé à compromettre le respect dont il ne doit jamais se départir. Pour éviter cet écueil, il faut, quand on réprimande, ou qu'on punit, se pénétrer plus que jamais des égards auxquels l'enfant a toujours droit, même en ce moment, ou mieux, surtout en ce moment, où l'orgueil froissé menace de paralyser l'effet médicinal que la punition est destinée à produire. Des recommandations importantes ont été faites en leur temps sur ce point ; on a insisté sur la réserve de langage dans les réprimandes, sur l'inclination à pardonner¹. Des prêtres, des religieux ne sauraient trouver étrange qu'on rappelle encore à l'éducateur qui va punir les ineffables condescendances de l'amour divin, qui nous ont été souvent proposées en modèle. Il est dit de Dieu, au livre de la Sagesse, qu'il daigne lui-même nous respecter : *Cum magna reverentia disponis nos* ² ! Il est vrai, les commentateurs

1. Cf., pp. 221, 306, etc.

2. Sap. xii, 13.

ne donnent pas au mot *reverentia* le sens de ce que nous entendons par respect ; ils l'interprètent par indulgence et disposition à pardonner. Mais ce dernier sens n'en vient pas moins à cette présente recommandation. Dieu donc se retient en quelque sorte quand il châtie son enfant coupable, par une sorte de respect non moins que par compassion, se souvenant sans doute, en ce moment critique, de tout ce qui peut adoucir la justice et faire triompher la miséricorde. C'est ainsi qu'il faut agir. Que chacun de nos élèves puisse nous rendre témoignage que, dans les circonstances les plus capables d'irriter notre nature, nous savons la surmonter et nous souvenir des titres qu'il présente à notre bonté. « C'est une grande leçon, dit en cet endroit Corneille de Lapierre, que Dieu donne à tous les supérieurs appelés à juger, à conduire et à châtier. Si Dieu toujours nous juge avec calme et nous traite avec égard, combien plus l'homme ne doit-il pas montrer les mêmes dispositions envers ceux qui, tout en lui étant soumis, appartiennent cependant à sa nature et à sa condition ! Aussi, selon la remarque du Sage, est-ce une grave erreur de se montrer insolent parce qu'on est élevé en dignité, et de profiter orgueilleusement de sa puissance pour écraser autrui. Saint Augustin décrit en ces termes la manière dont Dieu exerce son empire, sa justice et sa vengeance : « Vous aimez, Seigneur, mais sans vous laisser enflammer ; vous vous montrez jaloux, mais sans sortir du calme ; vous vous repentez, mais sans connaître le regret ; vous vous irritez, mais en restant serein ¹. » Vous donc, ô homme de Dieu, qui êtes à son image, soyez aussi à sa ressemblance, et retracez dans votre conduite sa perfection et sa bonté ². »

1. Conf. Lib. I, cap. iv.

2. Comment. in loc. cit.

2° Tels sont, dans leurs principaux détails, les égards que le respect nous impose envers nos enfants. Mais n'oublions pas que cette belle vertu tient le milieu entre deux excès ; elle ne proscriit pas seulement les procédés que la dignité de l'enfant désavoue, mais encore les condescendances et les familiarités déplacées. Ces excès sont interdits par la noble crainte qui entre dans la nature du respect, et qui procède ici de la délicatesse même du jeune âge et de ses grâces exquisés ¹.

Ainsi, on évitera avec scrupule les caresses : elles ne sont jamais nécessaires et elles sont toujours compromettantes, même toujours dangereuses. Un mot d'encouragement paternel, de la part d'un maître bon et grave, est une récompense de plus de valeur que les manières molles qui rabaisent le caractère de celui dont elles émanent et énervent celui qui en est l'objet. Elles deviennent promptement suspectes aux yeux des enfants, qui sont aujourd'hui malheureusement très-éveillés à ce sujet et disposés à juger en mal. Ce n'est pas du reste un malheur pour des éducateurs consciencieux ; ils ne sauraient s'en plaindre. Car la nature est si faible que, pour peu qu'on fasse l'estime qu'on en doit de la vertu qui est l'honneur du sacerdoce et qu'on en connaisse les écueils, on se félicitera d'être contraint, par le soin légitime de sa propre réputation, de s'abstenir même de la plus légère apparence de faute ; le monde est si prompt à prendre ombrage ! Que de réputations ont été compromises, quelquefois d'une manière irréparable, par de simples imprudences !

Qu'on ne se flatte pas de l'espérance que le secret de ces privautés, innocentes, si l'on veut, mais vite soup-

1. Cf., p. 311 et suiv.

connées, sera gardé. L'expérience assure qu'elles se trahissent au dehors et n'échappent pas longtemps aux regards, quelques soins qu'on prenne pour les environner de mystère. L'enfant qui en est l'objet, ou s'en vantera par orgueil ; ou, dans un moment de désenchantement et de dépit auxquels ces affections, toujours un peu fiévreuses, sont sujettes, se vengera en les divulguant pour les réprouver. Quelquefois aussi, c'est un moyen de se racheter auprès de ses camarades quand leurs yeux commencent à s'ouvrir ; car cette partialité les indispose toujours gravement ; ils regardent comme prélevés sur eux, aux dépens de la justice, les soins trop prodigués au Benjamin ; et ils n'ont pas toujours tort.

Enfin, en supposant qu'on vint à éviter d'en être compromis, le danger n'en est pas moins réel ; peut-être l'est-il davantage en raison de la fausse sécurité dont on s'imaginerait jouir. Ou l'on méconnaît, par une grossière et impardonnable ignorance, « l'infirmité de la chair » ¹, ou l'on doit se faire à soi-même une implacable frayeur des premières pentes de ces inclinations qui peuvent toujours devenir l'occasion de chutes lamentables. On ne saura, on ne répétera jamais assez, combien est glissant cet abîme, et à quelles profondeurs ceux qui se laissent aller peuvent descendre en entraînant avec eux les âmes les plus chères à Jésus-Christ. Or, il suffit quelquefois d'une simple imprudence qu'on n'a pas corrigée et maîtrisée à temps, pour amener la ruine. Peu à peu les délicatesses du respect se négligent et se laissent trahir ; la distance qu'il imposait ne s'observe plus ; le cœur incline avec lui les sens, à mesure que le frein salutaire se fait moins obéir. Ce qui augmente le danger, c'est que, par suite du privilège dont jouit le prêtre de monter chaque

1. Matth. xxvi, 41.

jour à l'autel, sa conscience, mise incessamment à la redoutable épreuve de la sainte Eucharistie, après avoir vainement éveillé des inquiétudes, puis des remords, s'é-mousse, et avec elle s'affaiblit la foi : c'est le commencement de l'aveuglement et de l'endurcissement. Qui sait si elles n'ont pas débuté de cette manière ces inclinations, devenues le sujet des derniers scandales, qui ont mené aux assises de la justice humaine des misérables « aux-
« quels il eût mieux valu ne naître jamais ¹. »

Un dernier mot : à un cœur vraiment sacerdotal, il suffit, pour qu'il s'abstienne rigoureusement de ces affections, de rappeler que Dieu ne les bénit jamais. Pourrait-il en être autrement ? Il y a toujours là une recherche de la nature, qui suffit à éloigner la grâce. De plus, on ne saurait se les permettre qu'en se mettant en dehors des moyens auxquels Dieu a attaché ses bénédictions, en bravant les défenses expresses et réitérées de tous les hommes d'autorité, de tous les auteurs ascétiques, de ses supérieurs, de sa règle ; car toutes les règles ecclésiastiques sont unanimes et rigoureuses sur ces prescriptions. On se constitue ainsi dans un état de désobéissance qui tient Dieu à distance. L'enfant qu'on s'obstine à aimer ainsi ne prospère donc jamais de la vraie prospérité de la grâce et des vertus. Les petits préférés se prévalent de ce qu'on fait pour eux. Ils prennent au pied de la lettre les éloges qu'on leur adresse, et s'enivrent de tous les témoignages qui leur sont prodigués. L'orgueil se développe rapidement et ravage leur caractère. Mais en même temps un sentiment de justice se réveille, et ils entrevoient que c'est moins leur mérite, qu'un attrait aveugle de la part du maître, qui leur vaut sa prédilection. De sorte que, tout en se laissant gonfler par les compliments,

1. Matth. xxvi, 24.

qui produisent toujours leur effet même quand on les suspecte, leur estime baisse pour celui qui les leur prodigue. Ils en viennent à le traiter, comme on le fait d'un flatteur, se montrant exigeants, se faisant un jeu de l'assujettir à leurs caprices, de le dépiter par leurs calculs d'indifférence ou de mutinerie. Hélas ! et le pauvre cœur, qui s'est constitué esclave, monte et descend cent fois dans un jour, mobile et tourmenté par sa passion, comme le baromètre en un jour d'orage. Qu'y a-t-il de moins digne, de moins sage et de moins heureux ?

Nous éviterons donc avec soin, dans nos rapports avec les enfants, toute familiarité, toute intimité partielle et inconvenante. Pas d'entretiens particuliers prolongés, inutiles, à plus forte raison indiscrets, sur eux, sur nous, sur leur famille ou sur la nôtre, sur nos confrères, sur les affaires de la maison. Ne les laissons pas se coller à nous sur notre chaire ; qu'on ne les trouve pas avec nous dans des lieux écartés. Surtout qu'il ne nous arrive jamais de les recevoir dans notre cellule. Les règles religieuses sont extrêmement explicites et sévères sur ce point ; si nous avons compris ce qu'on vient de dire des dangers que ces sortes de privautés font courir, et à notre réputation et à notre vertu elle-même, et aux résultats de notre mission, bien loin de nous plaindre de cette interdiction, nous l'accepterons avec reconnaissance, comme une grâce singulière de préservation. Si un enfant se présentait à notre porte, sans invoquer maladroitement cette défense, nous le recevions debout, la porte restant ouverte, afin qu'il sente que sa visite doit être courte et ne pas se renouveler. C'est au supérieur seul à accorder les exceptions ; et il faut se faire scrupule de ne les demander qu'autant qu'il y a lieu, et de s'en tenir rigoureusement aux termes dans lesquels la permission serait accordée.

On ne terminera pas ce paragraphe sans recommander en passant le respect pour l'ordre de la communauté et pour le silence régulier. Il faut que notre respect pour les élèves s'étende à tout ce qui intéresse l'œuvre de leur éducation, et surtout à leur règle qui en est la plus haute et la plus indispensable garantie. Nous nous montrerons donc attentifs à éviter tout ce qui troublerait leur travail ou leur recueillement ; nous suspendrons la conversation, non-seulement avec eux, mais aussi entre confrères, dès que la cloche aura sonné la fin de la récréation. Il serait de la dernière inconvenance qu'ils nous vissent causer quand ils défilent silencieusement devant nous, ou qu'ils nous entendissent nous ébattre quand ils sont en étude. Ne serait-ce pas là braver cette peine naturelle qu'ils éprouvent pour la régularité et le travail, et se plaire à leur faire sentir le frein par le contraste de la liberté dont nous prendrions imprudemment l'air à leurs yeux ? Au contraire, en obéissant les premiers, comme c'est notre devoir de religieux, et en nous pliant cordialement, pour le bon exemple, aux vertus nécessaires à leur bonne éducation, *forma facti gregis ex animo*¹, nous les formerons à aimer eux-mêmes l'obéissance, et nous mettrons en parfait accord, pour leur édification, notre conduite et notre enseignement : le succès de notre mission est à ce prix.

§ III. — *De la patience envers les élèves.*

La patience est la vertu apostolique par excellence. Le Maître a dit à ses Apôtres : « Vous posséderez vos âmes « par la patience². » Elle est nécessaire à la perfection de toute vertu : « *Patientia opus perfectum habet*³. » En ce

1. I Petr. v, 3.

2. Luc. xxi, 19.

3. Jacob. i, 4.

qui concerne la mission d'éducateur, la patience y est souvent mise à de rudes épreuves : il est donc bien nécessaire de l'acquérir et s'y fortifier. Aussi nos Constitutions nous la recommandent-elles très-explicitement après l'amour et le respect : « Que les maîtres se souviennent
« qu'il faut user avec les enfants d'une patience bien
« grande et d'une douceur qui reste cependant virile.
« C'est pour eux un devoir de surmonter l'indolence des
« élèves, de combattre leur obstination, de corriger leurs
« cœurs qui inclinent à mépriser la discipline Mais qu'ils
« n'oublient pas que, eu égard à la mobilité de l'âge, il
« faut souvent fermer les yeux et ne pas tout exiger
« avec rigueur ¹. »

Disons successivement quelles sont la nécessité et l'efficacité de la patience, et de quelles autres vertus elle doit s'inspirer.

I. Saint François de Sales expose ainsi la nécessité et l'efficacité de la patience : « On peut, dit-il, pratiquer le zèle en trois façons : premièrement, en faisant de grandes actions de justice pour repousser le mal ; et cela n'appartient qu'à ceux qui ont les offices publics de corriger, censurer et reprendre, en qualité de supérieurs. Mais parce que cet office est respectable, chacun l'entreprend et chacun s'en veut mesler. Secondement, on use de zèle, en faisant des actions de grande vertu pour donner de bons exemples, suggérant des remèdes au mal, exhortant à les employer, opérant le bien opposé au mal qu'on désire exterminer : ce qui appartient à un chacun ; et néanmoins peu de gens le veulent faire. Enfin, on exerce le zèle très-excellemment en souffrant et pâtissant beaucoup pour empêcher et détourner le mal ; et presque nul ne veut cette sorte de zèle. Le zèle spécieux est ambi-

1. Constit. Soc. Mar., ad calc., n° 8.

tionné ; c'est celui auquel chacun veut employer son talent, sans prendre garde que ce n'est pas le zèle qu'on y recherche, mais la gloire et l'assouvissement de l'outrage, de la haine, du chagrin et autres passions. Certes, le zèle de Notre-Seigneur parut principalement à mourir sur la croix, pour détruire la mort et le péché des hommes¹. »

Ces paroles, pour le dire en passant, nous mettent d'abord en garde contre une tendance assez générale à s'ingérer dans l'administration. Cette tendance ne se manifeste pas, le plus souvent du moins, par l'ambition avouée de se substituer à ceux qui gouvernent ; ce serait par trop ridicule ; mais par une inclination, quelquefois habituelle et prompte, à critiquer leur manière de faire et à ouvrir des avis à l'encontre ; laquelle promptitude implique au moins la croyance qu'on saurait faire mieux. Ce zèle est faux ; on a déjà eu occasion de le dire². Le vrai zèle consiste à accomplir, en toute humilité, les devoirs propres qui nous incombent, évitant d'observer et de critiquer le prochain et surtout nos supérieurs, et en toute constance, étant prêts à redoubler de fidélité en raison des négligences et des fautes que nous verrions, ou croirions voir, commettre aux autres.

Mais ce que notre aimable Docteur nous enseigne surtout, c'est que le zèle encore plus vrai, le zèle très-efficace et très-divin, est celui qui s'exerce *en souffrant et en patissant*, celui qui se manifeste par la patience. Depuis que la divine Victime du Calvaire a voulu faire dépendre la conversion du monde de « son exaltation sur la croix »³, la souffrance patiemment endurée est

1. Tr. de l'amour de Dieu. Liv. X, chap. xvi.

2. Cf. p. 236.

3. Joan. xii, 24.

devenue la condition essentielle du fruit à opérer dans les âmes. Si l'apôtre ne meurt pas dans le sillon de la moisson, elle reste inféconde ; s'il meurt, elle devient très-riche en épis ¹.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer, à côté des fines et opportunes observations de saint François de Sales, les magnifiques enseignements de Bossuet : « Dieu et les hommes, dit-il, ont fait de grands efforts pour la vérité. Quel a dû être l'effort de Dieu ? étendre sa main à des signes et à des prodiges. Quel a dû être l'effort de l'homme ? souffrir avec soumission des peines et des tourments. Chacun a fait ce qui lui est propre. Car il n'y a rien de plus convenable à la puissance divine que de faire de grands miracles, ni à la faiblesse humaine que de souffrir de grands maux pour le devoir. »

Ce résultat de la patience s'explique d'abord surnaturellement. La fécondité du zèle apostolique vient exclusivement de Dieu ; or Dieu n'agit avec nous qu'en raison même de notre renoncement à toute gloire personnelle, en raison de notre abnégation, de notre charité pour nos frères, de notre confiance en lui : toutes vertus que la patience nourrit et accroît. Dieu se donne donc à mesure que nous nous abaissons dans le sentiment de notre faiblesse, selon la loi qu'en a formulée saint Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum* ². Et voilà pourquoi le grand secret de tous les triomphes de l'Église est dans les humiliations et dans les souffrances endurées en toute douceur, et pourquoi, selon le mot de Tertullien, le sang des martyrs a été la semence des chrétiens. Ce mystère s'explique aussi même naturellement. Et en effet, le dévouement de l'éducateur a pour objet de

1. Ibid.

2. II Cor. XII, 10.

former, d'enseigner, de réprimer. Or, toutes ces fonctions ne peuvent réussir que par la patience.

1° L'enfant incline au mal par sa nature ; « il a la « folie liée au cœur ¹. » C'est un arbrisseau couvert des épines des mauvaises habitudes, avec cette différence qui n'est pas à son avantage, qu'il répugne à la culture, et se constitue un ennemi du maître qui veut le rendre bon. Attendre de telles dispositions des fleurs précoces et des fruits abondants, ce serait se faire une illusion étrange. Des défauts qui se dissimulent et s'obstinent ; une légèreté, une malice même, qui mettront à mille épreuves notre constance et notre douceur ; un amour-propre qui se méconnaît et qui donnera le plus souvent tort au maître, quand le maître ne flattera pas ; un égoïsme qui est peu porté à savoir gré des bienfaits véritables et qui ne tient pour bon que ce qui caresse la nature : voilà l'enfant ! C'est de lui, bien plus encore que de l'homme à l'âge mûr, qu'il est vrai de dire « qu'il faut lui faire du bien malgré lui et contre lui. » En réalité, le germe des vertus auxquelles nous avons à le former ne lui manque pas ; la grâce du baptême, qui les porte toutes avec elle, repose au fond de son âme, prête, en se développant, à les faire épanouir. Mais que de délicatesse dans le travail qu'elle exige pour concourir avec elle, afin « de ne pas arracher le froment avec « l'ivraie » ² ! afin de ne pas irriter les défauts qu'on veut guérir, ni envenimer l'orgueil en cherchant à l'abattre ! Que de douleurs avant de parvenir à donner au jeune élu de l'éternité « qu'on enfante, la vie pleine de Jésus-Christ » ³ ! Que d'adresses ingénieuses et tendres pour

1. Prov. xxii, 15.

2. Matth. xiii, 29.

3. Gal. iv, 19.

faire accepter les remèdes amers, pour saisir les moments opportuns ! Qu'il faut braver de dégoûts, de désagréments, de déceptions, pour conserver l'égalité d'humeur, la confiance, le courage qui sont exposés à défaillir ; en un mot, pour tremper le zèle des qualités expliquées plus haut¹ et réputées indispensables pour le succès de l'éducation.

Il faut donc au maître la vertu qui caractérise le médecin compatissant et le doux et infatigable infirmier auprès du malade, le père sage et tendre dont les soins assidus et les plus chers désirs n'ont en vue que le bien de son fils, la mère qui veille près du berceau de son enfant pendant une longue et périlleuse convalescence ; c'est-à-dire, la patience. Il lui faut une patience qui s'attende à tous les caprices, à toutes les exigences capables de la déjouer, que l'ingratitude n'étonne pas et déconcerte moins encore ; une patience qui s'inspire, pour tout endurer, d'un amour sincère, profond, invincible, d'un amour clairvoyant et désintéressé, connaissant le vrai bien de celui à qui il se prodigue et décidé à le procurer en toute fermeté, mais aussi en toute douceur, même au prix du sacrifice de toute marque de retour ; une patience enfin qui renonce à jouir du fruit apparent de ses peines, dans la persuasion que Dieu lui en saura d'autant plus de gré et lui réserve des récompenses d'autant plus magnifiques que les hommes l'auront plus méconnue.

Écoutons et approprions-nous les pathétiques exhortations de Fénelon à l'archevêque de Cologne : « Nous
« sommes les dispensateurs de la grâce de Dieu qui
« prend diverses formes ². » Le vrai pasteur ne se borne

1. Cf. p. 300 et seq.

2. I Petr. iv, 10.

à aucune conduite particulière : il est doux, il est vigoureux ; il menace, il encourage ; il espère, il craint ; il corrige, il console ;... « il devient faible avec les faibles ; il « se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ ¹. »

O heureuse faiblesse du pasteur, qui s'affaiblit tout exprès, par pure condescendance, pour se proportionner aux âmes qui manquent de force ! « Qui est-ce », dit l'Apôtre, « qui s'affaiblit sans que je m'affaiblisse avec « lui ? qui est-ce qui tombe sans que mon cœur brûle ² » pour le relever ? O pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci ! Élargissez, élargissez vos entrailles. *Vous ne savez rien, si vous ne savez que commander, que reprendre, que montrer la lettre de la loi.* Soyez pères ; cè n'est pas assez, soyez mères : enfantez dans la douleur ; souffrez de nouveau les douleurs de l'enfancement à chaque effort qu'il faudra faire pour achever de former Jésus-Christ dans un cœur. « Nous avons été au milieu de « vous », disait saint Paul aux fidèles de Thessalonique, « comme des enfants, ou comme une mère qui caresse « ses enfants qu'elle nourrit ³. » Attendez sans fin, ô pasteurs ; espérez contre l'espérance ; imitez la longanimité de Dieu pour les pécheurs ; supportez ce que Dieu supporte ; « conjurez, reprenez en toute patience ⁴ ; » il vous sera donné selon la mesure de votre foi. Vous devez faire comme Dieu à qui saint Augustin disait : « Vous avez manié mon cœur pour le refaire peu à peu « par une main si douce et si miséricordieuse ⁵ ! »

1. I Cor. ix, 22.

2. II Cor. xi, 29.

3. I Thess. ii, 7.

4. II Tim. iv, 2.

5. Paulatim tu, Domine, manu mitissima et misericordissima pertractans et componens cor meum. — Conf. Lib. VI, cap. v. — Disc. pour le sacre de l'Élect. de Cologne. Deuxième partie.

2° L'enseignement est, aussi bien que la formation du cœur, un grand sujet d'exercice pour la patience. Que d'efforts pour soutenir et ramener l'attention ! pour mettre les règles à la portée de ces intelligences débiles et légères ! pour trouver les exemples, les rapprochements qui feront pénétrer les vérités abstraites ! Mais surtout quelles déceptions, quand, après avoir obtenu, à force d'efforts, des réponses qui semblent annoncer qu'on a compris aujourd'hui, demain l'ignorance des règles mille fois expliquées va se trahir comme au premier jour ! Que de détails fastidieux pour recommencer ! C'est donc avec un grand à propos que les *Avis à un Professeur* nous font les recommandations suivantes : « Ne vous rebutez jamais, si vous voyez qu'on ne profite pas, autant que vous le voudriez, des peines que vous vous donnez. *La patience est la vertu la plus nécessaire à ceux qui se chargent d'instruire les enfants.* Comptez, moins ce que vous avez dit que ce que vous avez à dire, et ne vous lassez jamais de répéter : la répétition, dit un maître, est l'âme de l'enseignement ¹. » Ainsi en usait saint Paul avec les nouveaux chrétiens à qui il disait : « *eadem scribere mihi quidem non pigrum, vobis autem necessarium* ². »

On ne saura jamais assez ce qu'il faut de temps et de travail pour faire pénétrer la vérité dans l'esprit de l'enfant. Le travail du maître, un travail industriel, bienveillant, délicat, est indispensable; mais il ne profitera que par la patience et avec l'aide du temps. Donc :

.... Patience et longueur de temps !...,

1. Cette maxime est du P. Girard, de Fribourg ; elle fait la base de ses méthodes pour l'enseignement primaire, qui ont eu une si grande renommée.

2. Philip. III, 1.

d'abord pour fixer l'attention et déposer les règles dans la mémoire, c'est-à-dire à la première surface de l'esprit; puis pour amener la réflexion et pénétrer l'esprit, en éveillant l'intelligence et en lui faisant saisir le pourquoi et le comment, la raison d'être et les modes d'application de la règle. Or quelle distance n'y a-t-il pas déjà du premier degré qui procède de la mémoire, constitue le savoir et annonce l'érudit, au second qui produit l'homme de jugement et de bon sens en faisant comprendre, c'est-à-dire en mettant la vérité au sein même de l'esprit, en la rendant sa propriété, sa nourriture, sa lumière propre et centrale !

Ce n'est pas encore tout : l'esprit de l'enfant est ardent et mobile : les choses qu'il a acquises s'impriment en lui sans profondeur et s'évaporent sans y laisser de traces. Il reste donc à revenir sur les règles oubliées, à les faire pénétrer de nouveau jusqu'à ce que la vérité s'assimile définitivement et qu'elle devienne inamissible en quelque sorte. Beau résultat ! Si nous pouvions voir ce qui se passe dans une jeune intelligence, quand elle entre ainsi en possession de la vérité, nous aurions un spectacle bien plus ravissant que celui de l'épanouissement de la santé, de la vigueur et des grâces en un charmant visage, sous l'influence d'une saine et régulière alimentation¹. Qui regretterait alors sa peine et son temps ?

3° La patience est encore plus nécessaire pour réprimer avec profit. Ce point est de la plus haute importance et de la plus grande difficulté. L'éducation ne saurait se

1. Le duc de Vivonne allait souvent étudier dans la bibliothèque de Louis XIV. Le roi, qui en usait rarement, s'étonnant un peu de son goût et de son assiduité : « Sire, lui dit le duc, vos livres font à mon esprit ce que vos perdrix font à mon visage. » Or, dit l'historien qui rapporte ce trait, son visage était gras et frais à merveille. (Siècle de Louis XIV.)

faire sans répression ; et la répression en est le point critique. Selon qu'elle est bien ou mal acceptée, elle corrige, ou elle aigrit et endurecit. Or, bien des précautions sont à prendre pour que ce dernier résultat ne se produise pas ; ou que, du moins, s'il se produit, le maître n'en puisse aucunement encourir la responsabilité. Ce n'est pas le moment de traiter cette grave question ; mais, en raison même de son importance, elle se présente souvent dans un directoire ; et déjà, à plusieurs reprises, nous avons eu à en dire quelques mots ¹. Nous n'en parlons en ce moment qu'au point de vue de la patience.

Il faut une grande habitude de cette vertu pour que la punition n'ait aucunement l'air de la colère, à plus forte raison de la vengeance ; pour qu'elle paraisse dictée, en toute justice, par l'inspiration des vrais intérêts de l'enfant. Bien des fois ses rechutes fréquentes, son indocilité, son obstination, ses impertinences, viennent exciter l'humeur, et exposer à dépasser la juste mesure de sévérité. Il faut donc se retenir par une grande patience : il faut savoir attendre que l'émotion soit tombée, afin d'être bien en état d'apprécier avec modération la faute, et de conserver cet extérieur calme et bon, sans lequel nous serions vite suspects d'agir dans un sentiment personnel. Comme il y a souvent de la passion, du côté de l'élève, dans la faute qui oblige à le punir, il est aussi nécessaire, par rapport à lui, qu'on lui donne le temps de se reconnaître et de revenir. Il faut éviter à tout prix de le pousser à bout et de lui faire commettre des actes, ou prononcer des paroles, qui aggraveraient sa faute. Des maîtres qui mettraient une orgueilleuse satisfaction

1. Cf. pp. 208, 222, 306, 324.

à avoir raison du coupable, quoi qu'il pût en coûter, seraient des despotes et non pas des pères ¹.

C'est un bien précieux secret que de savoir s'établir dans le milieu, que recommande saint Grégoire le Grand, entre la vigueur qui exaspère et la tendresse qui amollit: *Sit rigor, sed non exasperans ; sit amor, sed non emolliens*. Or, la patience seule peut nous le faire trouver : car c'est une question de temps que de parvenir à se bien posséder. Dans le doute, la patience donnera la préférence à la douceur ; car la douceur a pour elle, dans le sens de la correction et de l'amélioration du caractère, des chances de succès plus nombreuses et plus heureuses que la sévérité : la douceur descendra sur nous, dit le Psalmiste, et nous nous corrigerons ² : *Superveniet mansuetudo, et corripiemur*. L'autorité qui réprime a quelque chose d'aigu qui entre dans le vif, et qui produit ainsi un sentiment d'irritation peu profitable à l'amendement ; la douceur émousse le tranchant : *hebetat aciem imperii*, comme l'a dit Sénèque le philosophe ; et, en aidant ainsi à accepter la punition, elle la fait tourner au profit du coupable.

Le vénérable La Salle, dans son *Traité des vertus d'un bon maître*, trace une sorte d'examen des fautes qui peuvent être commises contre la patience ; il est bon de

1. Nous avons retenu ces paroles d'un officier général de marine, homme d'expérience et de cœur : « Jamais, nous disait-il, je ne punis un matelot quand je le vois en colère ; je m'exposerais à le pousser à bout, et il en pourrait venir à des termes ou des actes d'exaspération dont le résultat serait de le livrer aux sévérités de la justice. J'attends qu'il soit revenu au calme ; alors, je le reprends ; je lui fais sentir sa faute, ce qui est facile en ce moment ; je lui donne une punition qu'il comprend être nécessaire, et dont il profite d'autant mieux qu'il me sait gré de ce procédé. »

2. Ps. LXXXIX, 10.

l'avoir présent à la mémoire et de s'en bien pénétrer. On le met ici sous les yeux du lecteur : « Un maître a tort, dit-il, lorsqu'il n'écoute jamais les raisons ni les excuses des élèves, se privant par là des moyens de se redresser lui-même ; — lorsqu'il a le parti pris de ne pardonner jamais leurs fautes, quoiqu'il soit bon de pardonner, quand il n'y a pas de malice, ni de mauvaises suites à craindre : telles sont les fautes qui viennent d'ignorance, d'oubli, de légèreté, et autres qui sont naturelles à leur âge ; — lorsqu'il se montre toujours mécontent de leur conduite, quelle qu'elle soit, ne paraissant qu'avec une humeur grondeuse, un air glacial ; n'ouvrant la bouche que pour dire des choses mortifiantes, désagréables, menaçantes, injurieuses ; — lorsqu'il fait voir une prévention continuelle contre eux, et qu'il interprète en mauvaise part leurs actions ; — lorsqu'il affecte de ne pas faire connaître les raisons pour lesquelles il punit. »

II. Pour s'élever et se soutenir à un tel degré de perfection, il est indispensable que la patience s'inspire de l'abnégation et de l'esprit de sacrifice : ces motifs surnaturels ont seuls assez de force pour résister aux répugnances et aux susceptibilités de la nature.

On ne veut pas dire qu'il faille exclure totalement de l'œuvre de l'éducation l'attrait naturel, ou s'en défier absolument. Au contraire, l'attrait est souvent donné de Dieu pour aider à surmonter les difficultés. Plus elles doivent être grandes, plus la Providence attache de charmes à la mission qui en est hérissée : *Ubi amatur, non laboratur, vel labor amatur*. Comprendrait-on la patience infatigable du cœur de la mère, s'il n'était pas doué de cette irrésistible et tendre inclination vers ses enfants ! On peut toujours s'élever plus haut et diriger, sous l'inspiration de la grâce, ce qui vient de la nature droite et généreuse. Voilà pourquoi les directeurs

des âmes tiennent grand compte de l'attrait dans l'examen des vocations ; comme les administrateurs religieux, dans l'assignation des emplois. L'attrait donne au zèle un entrain, une expansion, une influence communicative, qui entrent dans les conditions ordinaires-du succès.

Il arrive souvent que le ministère des collèges attire vivement le jeune religieux. La pensée de se trouver au milieu des enfants, le souvenir qui se ranime des jours de sa propre enfance qu'on croit sentir revivre, le bonheur d'enseigner en même temps qu'on étudie, et de tenir son activité toujours exercée, soit dans le travail, soit dans la récréation où l'on partage les jeux des élèves : tout jusqu'au mouvement et au bruit, qui donnent tant de vie au collège, enchante d'avance. Ce sont là comme des amorces offertes par la divine Providence à un zèle qui est destiné à beaucoup d'épreuves, et comme des fleurs jetées sur les épines d'une vocation fort ingrate. Dieu nous garde de blâmer, ni de plaindre, ceux qui ressentent ces attrait et qui s'y prêtent ! On aime les natures qui se plaisent à s'ouvrir à elles-mêmes, pour leur zèle, des horizons riants ; et il est sûr qu'elles sont destinées à faire plus de bien autour d'elles.

Mais ces dispositions, si bienveillantes et si généreuses qu'elles soient, ne sauraient durer toujours. Elles seront heurtées à la longue par tant de difficultés et de déceptions ! Si le sentiment du devoir, et la conscience d'obéir à l'ordre de Dieu, ne viennent pas en aide à l'attrait, en constituant, pour ainsi dire, à notre vocation un fonds solide et résistant sous les impressions variables de la sensibilité, la lassitude et le dégoût prendront tôt ou tard le dessus. On cherchera des prétextes pour colorer ces sentiments peu avouables. C'est alors qu'on se demande s'il est digne du prêtre de dépenser en des tra-

vaux et dans un enseignement qu'on répute puérils, un temps réclamé pour le ministère des âmes¹. Comme si une fonction pouvait être puérile quand on obéit, ou ne pas le devenir quand on cesse d'obéir ! Et ainsi, séduit par un faux zèle, on ne prend pas garde qu'on est victime de la passion du changement, de la crainte de la peine, et peut-être aussi, d'un besoin maladif, plus ou moins senti, de voir le monde de plus près et d'en être vu. Voilà pourquoi, quelle que soit, au début, notre inclination pour la vie d'éducateur, il importe de la désintéresser le plus possible de la nature, et de l'inspirer, en premier lieu, de *l'abnégation*.

L'abnégation est la double condition indispensable et du mérite et de la solidité de notre patience. Il est clair, d'abord, que Dieu ne récompensera que ce qui aura été fait pour lui. Si l'on ne cherche dans l'étude que le plaisir d'étudier ; dans les rapports avec les enfants, que l'entrain ou les charmes naturels de leur âge ; dans la mission, que l'attrait d'enseigner et la satisfaction d'être placé selon ses goûts, ces mobiles vains ne vaudront rien au delà de la récompense vaine qu'ils portent avec eux : *receperunt mercedem suam, vani vanam*². Nous ne saurions trop le redire : c'est le disciple de Jésus-Christ qu'il faut considérer dans l'enfant, si nous prétendons à la récompense éternelle. Un verre d'eau froide, donné en raison de ce titre, sans même avoir coûté la moindre peine, acquiert une valeur infinie ; tandis que des flots de sueur versés pour rendre un élève savant, ou de rudes sacrifices accomplis pour s'insinuer dans son cœur, sans viser au delà, seront perdus misérablement. Quel écueil n'avons-nous donc pas à craindre, si nous ne nous occupons

1. Cf. supra, p. 89.

2. Aug. De civit. Dei.

pas constamment de surnaturaliser notre zèle ! Et quelle déception à la fin de notre vie de nous trouver confondus, nous qui avons quitté le monde, avec ceux qui ne vivent que pour le servir, et d'avoir laissé reprendre en détail, à notre amour-propre et à la sensibilité naturelle, ce que nous avons eu la générosité d'arracher à la nature le jour de notre profession !

Ne cessons donc jamais de répéter à Dieu et à notre âme que ce n'est pas notre attrait, si vif qu'il se fasse sentir, mais bien la bonté divine, que nous nous plaisons à satisfaire ; et que, l'attrait cessant, notre obéissance ne cessera pas. Dans les moments où il baisse, où le désenchantement et les répugnances lui succèdent, faisons tout notre devoir avec la même allégresse. Aimons à agir quelquefois contre l'attrait, quand il se présente à rendre un service qui nous dérange et nous coûte, afin de pouvoir nous rendre quelquefois un témoignage sûr que nous sommes sous l'impulsion de l'abnégation. A cet empressement à quitter ce qui plaît, pour faire ce qui répugne, se jugent et se mesurent la maturité et le désintéressement de la vertu. « Quand vous étiez plus jeunes, vous ceigniez votre tunique et vous alliez à votre gré ; mais maintenant que vous avez pris de l'âge, vous étendez la main, un autre vous ceindra et vous conduira contre votre volonté ¹. »

Il est facile, en second lieu, de comprendre que notre patience ne sera solide qu'en raison de notre abnégation. Plus nous nous accoutumerons à ne pas tenir compte, soit de nos attractions, soit de nos répugnances, plus nous serons fidèles à la grâce de notre vocation ; nous aurons en effet supprimé toutes les causes d'inconstance, tout ce qui met l'âme en révolte, ou du moins en souffrance,

1. Joan. XXI, 18.

contre les divines volontés. Par cela même nous nous trouverons contents dans notre vocation, non pas de cette satisfaction douteuse et inconstante qui ne s'inspire que de la nature, mais de cette mâle et sainte joie que l'âme, qui se possède elle-même, goûte à accomplir la volonté de Dieu. Nous acquerrons ainsi l'encourageante assurance de faire de plus en plus le bien parmi les enfants à mesure que les années, formant notre expérience et corrigeant peu à peu, à l'aide de la grâce, et les aspérités et les tendances trop personnelles de notre zèle, feront de nous de vrais ministres de Jésus-Christ. Saint Paul ne leur a-t-il pas donné leur devise : *In multa patientia* ¹ !

L'abnégation inspire *l'esprit de sacrifice* qui donne sa perfection à la patience. On l'a souvent répété : le vrai bien dans l'éducation ne provient pas de l'habileté isolée de quelques-uns, mais du concours de la volonté de tous : or, ce concert ne peut être obtenu que par l'esprit de sacrifice. Un bon maître ne choisit pas dans la discipline et l'enseignement ce qui lui convient, mais il s'attache à tout ce qui est prescrit. Sans tenir compte de ce qui lui répugne ni de ce qui a ses préférences, résolu à tous les sacrifices, il se demande simplement si le moment est venu de se prêter à tel service ou de se livrer à tel travail que Dieu attend de son dévouement.

Faut-il quitter une étude chérie pour aller exercer une surveillance ? Le voilà ! Faut-il préparer la correction des copies, pour que les élèves se sentent tenus constamment en haleine, pour se mettre en état de bien leur faire remarquer leurs fautes, de bien diriger et encourager leur travail ? Quelque ingrate que soit une tâche toute rebutante et sans profit personnel, il s'y donne tout

1. II Cor. vi.

entier. Point d'acception de personnes : les élèves sont tous l'objet de ses soins, en raison de la justice, non de l'attrait qu'ils inspirent, ni de l'honneur qui peut lui revenir de leurs succès. En classe, point de matières négligées à cause de la peine qu'elles coûtent ou de la répugnance qu'elles inspirent ; point de parties cultivées outre mesure, parce qu'elles plaisent ou qu'elles fournissent occasion de briller : le programme des études est la règle parfaitement acceptée de son enseignement, et il distribue en conséquence le temps qu'il doit donner à chaque objet. Au lieu de s'abandonner à des développements étrangers ou inutiles qui dispensent, au grand préjudice des élèves, d'entrer dans le vif des difficultés et de suivre de près leur travail, il s'attache avant tout à l'exciter, à le soutenir, à le constater par la récitation exacte des leçons et par la correction patiente des devoirs. Il s'applique bien plus à former les élèves à comprendre, et à s'assurer qu'ils ont compris, en les interrogeant souvent et courtement, qu'à faire lui-même de longues leçons, fussent-elles brillantes. En étude, en récréation, il prête à la surveillance, qui est de son devoir et dans ses attributions, une attention calme et soutenue, sans scrupule et sans préoccupations fatigantes, mais aussi sans nonchalance et sans détournement, à l'avantage de quelque lecture attachante ou de quelque conversation qui le captive. Au réfectoire, au dortoir, il remplit avec la même exactitude son devoir de tous les instants.

En un mot, l'éducateur dévoué ignore le ralentissement aussi bien que le refus dans l'obéissance. Le prêtre, le religieux éducateur va plus loin : il se complaît dans cette immolation habituelle de la nature, qui fait de l'âme la vraie victime de l'holocauste, à l'imitation de la Victime du Calvaire qui n'a rien gardé d'elle-même depuis le premier jusqu'au dernier de ses soupirs. Il est prêtre, il

immole chaque jour cette victime exemplaire et s'unit à elle, par la communion, de la manière la plus intime ; il s'estime donc heureux de l'obligation rigoureuse, mais très-douce, que lui impose un si éminent privilège, de retracer cette union dans toute sa conduite par une immolation perpétuelle, toujours renouvelée, de son esprit, de son cœur, de toute son activité et de toutes ses œuvres.

Un religieux ainsi pénétré de l'esprit de sacrifice est bien loin de croire jamais avoir assez fait, et, à plus forte raison, de sembler craindre d'en trop faire. Faut-il ajouter qu'il ne descend jamais, pour justifier la lenteur de son zèle, à critiquer les confrères vraiment dévoués et à propager des maximes d'indifférence au bien commun ? Hélas ! ces indignes oublis ne sont pas purement imaginaires : l'expérience apprend qu'on trouve quelquefois des esprits ainsi renversés ; et tous les traités ascétiques mettent en garde contre ce scandale. Mais quel préjudice pour la maison qui les compte dans son personnel ! Quelle influence fâcheuse n'exercent-ils pas, par un langage si détestable et par ces pernicious exemples ! On se demande, avec une indignation qui a de la peine quelquefois à se contenir, ce qu'il est venu chercher en Religion, et par quelle étrange contradiction il y demeure, celui dont la conduite se montre ainsi, par ses maximes et de parti pris, antipathique au principe même de la vie religieuse, qui ne se propose que ses aises, ne s'inspire que du relâchement et ne relève que de son esprit propre !

C'est exactement l'inspiration contraire qui anime le bon Religieux : il n'a de crainte que de ne pas faire assez, de trop écouter la nature « qui se refuse à la gêne et à la soumission, qui aime le repos et recherche les privilèges ¹. » Poursuivi par le sentiment de la sublimité de sa vo-

1. III Imit. LIV.

cation, de la grandeur de sa tâche et d'un insatiable désir d'en devenir de plus en plus digne, il va au devant des sacrifices, s'inquiète des moyens de faire mieux, et porte une généreuse envie aux confrères les plus exemplaires en sagesse et en dévouement. Selon la généreuse résolution de saint Antoine, au début de sa vie cénobitique, il s'enflamme tellement du désir du bien que tous ceux qu'il voit exceller dans la réputation de quelque vertu, il s'empresse de les imiter ¹. Ainsi veut-il rassurer sa conscience et éviter à tout prix qu'il puisse lui être reproché un jour, quand il rendra compte de sa vie au tribunal de Dieu, d'avoir été moins actif, moins industrieux et moins généreux à cultiver les âmes confiées à sa sollicitude que le démon à travailler à leur perte.

Voilà comment se démontre et se traduit, par un véritable dévouement, l'amour pur, éclairé, solide et efficace ; car la preuve de l'amour, nous dit saint Grégoire le Grand, c'est le dévouement à servir : *Probatio dilectionis est exhibitio operis* ². Ces services humbles et simples sont d'une haute valeur devant Jésus-Christ, parce qu'ils sont d'un grand effet sur les âmes bien-aimées de ses petits enfants. C'est une culture assidue à laquelle l'éducateur prodigue volontiers tous ses soins, parce qu'il lui a voué tous ses respects, qu'il arrose avec bonheur de ses larmes aussi bien que de ses sueurs, et qu'il chauffe constamment par sa charité. Nul ne sait ce qu'elle lui coûte, ni dans quelle large part il travaille, en s'y dévouant, à la régénération du monde et au salut de la société ; mais son mérite n'en est que plus grand aux yeux du « Père qui voit dans le « secret, et qui récompense avec d'autant plus de munifi-

1. Brev. rom. in fest. s. Ant.

2. Hom. xxx in Evang.

« cence que l'action s'est mieux dérobée aux regards des
« hommes ¹. »

A la longue, ce qu'il y a de simple, de vulgaire même dans ces services de tous les instants, constitue il est, vrai, une épreuve sérieuse pour le dévouement. La continuité dans les choses petites et monotones, est difficile et peut même devenir héroïque ². Mais le vrai dévouement ne doit que s'applaudir de la difficulté. C'est le propre des âmes grandes de s'exalter en face de la peine et de s'élançer contre ce qui est difficile et désagréable, afin de se soustraire, comme l'a dit saint Thomas, à la servitude du mal ³. « Sommes-nous donc venus en Religion pour
« nous reposer et perdre notre temps à des riens ⁴ ? » Un célèbre politique a dit : « C'est le métier des gouverne-
« ments de faire des choses difficiles, et c'est leur devoir
« d'y pourvoir et d'y suffire ⁵. » Or, le gouvernement des âmes est le gouvernement par excellence : *Ars artium* ! Puisque c'est notre privilège d'être appelés à y prendre part, en ce qu'il a de plus délicat, de plus décisif pour l'avenir, pourquoi nous en montrer indignes, en nous récriant contre la peine, comme si nous n'avions pas à nous tenir prêts ?

« Seigneur Jésus, qu'il soit fait, je le veux, selon votre
« parole et selon votre promesse ! Ah ! que j'aie le bonheur
« d'en être trouvé digne ! j'ai reçu de votre main, j'ai
« reçu ma croix : je la porterai jusqu'à la mort telle que
« vous me l'avez imposée.

1. Matth. vi, 4.

2. Cf. p. 263.

3. 1^{re} 2^{me} part. quæst. 23, art. 2.

4. I Imit. xvii, 3.

5. M. Guizot : Mémoires, tom. VI.

« J'ai commencé : je n'ai plus le droit de retourner en
« arrière ; je ne dois plus quitter.

« Allons, frères, marchons ensemble, Jésus sera avec
« nous. Pour Jésus nous avons reçu la croix : pour Jésus
« tenons ferme sous la croix.

« Il sera notre soutien, lui qui est notre chef et notre
« devancier.

« Voyez notre Roi qui entre en lice devant nous ; il
« nous défendra.

« Suivons-le en hommes de cœur ; dédaignons les
« lâches craintes. Soyons prêts à mourir au combat ; et
« ne faisons pas à notre gloire l'injure de renoncer à la
« croix ¹ ! »

1. III Imit. LVI, 5, 6.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE.

DÉDICACE ET APPROBATION V

INTRODUCTION.

Plus que jamais il est nécessaire que la foi préside entièrement à l'éducation de la jeunesse. — État déplorable de l'éducation publique soustraite aux influences de la foi. — Cet état ne peut se réparer que par l'intervention et le dévouement de maîtres fermement et pratiquement chrétiens. Premier dessein de cet ouvrage. — Il est offert aujourd'hui à tous ceux qui veulent s'occuper chrétiennement de l'éducation, aux maîtres et aux familles. — Tort grave que portent à l'éducation de leurs enfants les parents qui négligent de se concerter avec les maîtres, ou refusent de leur prêter appui. — Plan et division. 10

PREMIÈRE PARTIE.

Considérations générales sur l'excellence de la mission d'éducateur au point de vue des vrais principes chrétiens.

L'éducation de la jeunesse est une œuvre céleste et une mission apostolique, dignes des plus grands et des plus constants efforts 17

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

**L'ÉDUCATION A POUR BUT DE FORMER L'ENFANCE SELON L'ÉVANGILE.
GRANDEUR DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE.**

Jésus-Christ s'est en quelque sorte identifié à tous les enfants, après s'être fait lui-même petit enfant. — Il se propose ainsi

directement comme objet des soins des éducateurs. — Il a commandé formellement à ses Apôtres de laisser venir à lui les enfants.—Tel est précisément le but de l'éducation selon l'Évangile : conduire les enfants à Jésus-Christ, le faire croître en eux. — Quelques considérations sommaires sur la vie de Jésus-Christ dans les chrétiens, objet de tous les ministères apostoliques. — Deux caractères particuliers de ce ministère appliqué à l'enfance

19

I

Premier caractère du ministère apostolique de l'éducation : il agit sur cette vie de Jésus-Christ dans les chrétiens à sa source et dans sa première fraîcheur. — Sympathies naturelles du cœur de l'enfant baptisé pour les choses de la foi. — Prise qu'elles offrent au zèle des éducateurs.—Puissantes ressources de la première communion pour faire goûter aux enfants la vie surnaturelle et aider le maître à la cultiver. — Combien il est digne du prêtre de se consacrer à l'enfant qui doit faire, ou qui a fait, sa première communion, en y rapportant son éducation tout entière.

27

II

Second caractère du ministère apostolique de l'éducation : son action s'étend à l'âme tout entière. — L'éducateur chrétien s'occupe, non moins que le maître indifférent, de l'enseignement secondaire et de la formation intellectuelle de l'enfance dans l'ordre naturel. — En travaillant à cette formation de manière à la rapporter à l'ordre surnaturel, il obtient deux précieux résultats:

32

I. L'éducation donnée en de telles conditions assure aux facultés de l'âme leur meilleur perfectionnement. — Que les facultés s'amoindrissent, si on les retient dans le cercle des vérités de l'ordre naturel. — Tableau sommaire de la vanité et de la stérilité des lettres et des sciences séparées de la foi. — Que la vérité absolue, c'est-à-dire Dieu, est le mobile puissant de l'activité de l'âme et son unique repos. — La recherche de Dieu rectifie, améliore, agrandit toutes ses facultés. — Fécondité que le soin de se rattacher à Dieu donne aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts. — L'éducation selon l'Évangile peut seule atteindre ce résultat

34

II. L'éducation chrétienne fait tourner le développement naturel des facultés au profit de la vie de Jésus-Christ dans les enfants — Comparaison de la greffe. — Une âme sagement cultivée offre à la greffe surnaturelle de puissantes ressources. — Quoique la culture intellectuelle par l'étude ne soit pas nécessaire à la foi, et qu'elle lui fasse quelquefois obstacle, elle peut lui être très-profitable. — Dangers de l'instruction qui n'est pas rapportée à la foi. 47

DEUXIÈME CONSIDÉRATION.

L'ÉDUCATION SE PROPOSE POUR RÉSULTAT DE RÉALISER LES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE SUR L'AVENIR DES ENFANTS. — SOLLICITUDE QUE L'ÉGLISE DÉPLOIE AUJOURD'HUI EN LEUR FAVEUR.

Les sages de l'antiquité sont unanimes à affirmer que l'espoir de la société civile repose sur l'éducation de la jeunesse. — L'Église a toujours regardé l'éducation chrétienne comme l'espoir de la société religieuse. 53

I

Sollicitude de l'Église pour l'éducation de la jeunesse dès les premiers temps. — Intérêt que portaient les Apôtres à la jeunesse. — Zèle déployé par les conciles, les évêques et le clergé séculier. — Zèle déployé par les monastères et les couvents. — Universités. — Cette sollicitude s'est montrée de plus en plus active, et pourquoi ? 54

II

Sollicitude de l'Église en notre temps. — Pie IX. — Ses allocutions aux députations catholiques ont très-souvent l'éducation pour objet. — Dans les plus grands actes de son pontificat, il dénonce les envahissements de l'impunité sur l'éducation comme le moyen le plus redoutable d'exterminer la religion et de ruiner la société. — Il revendique solennellement les droits de l'Église sur l'éducation. — Que la maxime de l'enseignement obligatoire laïque montre le dessein secret de l'impunité 61

TROISIÈME CONSIDÉRATION.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION OFFRE AU ZÈLE DES ÉDUCATEURS
LES CONDITIONS LES PLUS DÉSIRABLES DE SUCCÈS.

Le succès de cette grande œuvre est au prix de deux conditions : 67

I

Dispositions favorables de l'âme de l'enfant.

- I. Accord des moralistes de l'antiquité et du christianisme à reconnaître ces dispositions. 68
- II. Raison de cette vérité d'expérience tirée de la nature spirituelle de l'enfant. — L'habitude. — Qu'est-ce que l'habitude ? — D'où provient-elle ? — Grandeur de l'âme douée du pouvoir de se donner des habitudes vertueuses. — Sa responsabilité et son malheur, si elle contracte des habitudes mauvaises 71
- III. La facilité de contracter des habitudes dans la jeunesse rend l'éducation fructueuse. — Les bonnes habitudes prennent plus vite et s'impriment plus profondément dans les jeunes âmes. — Plus tard les habitudes contraires auront d'autant plus de difficultés à s'établir. — Qu'il ne faut pas se déconcerter en voyant quelquefois les habitudes de l'éducation sembler disparaître. — Conclusion 75

II

Haute et large autorité qui se concentre dans la personne du prêtre-éducateur.

Nature et but de l'autorité chrétienne. — Son étendue est en raison des besoins auxquels elle doit pourvoir. — Besoins universels de l'enfance. — Ressources que Dieu met à la disposition des éducateurs. — Leur autorité s'étend à la santé des enfants, à leur instruction, à leurs rapports réciproques, à leur vie surnaturelle. — Elle tient de la paternité, de la magistrature et du sacerdoce. — Des hauteurs de l'ensemble, les détails des fonctions perdent ce qu'ils semblent d'abord avoir d'étroit et de rebutant. — Le mérite dans l'œuvre de l'éducation, qui est essentiellement collective, est en raison, non de la tâche spéciale de chacun, mais de son

exactitude et de la pureté de son intention. — Le caractère sacerdotal relève toutes les fonctions et les rend plus étroitement solidaires 78

III

Il est digne de l'autorité et de la mission sacerdotales d'enseigner les lettres et les sciences profanes.

I. Si l'Église n'a pas cet enseignement pour objet propre, elle l'atteint indirectement, en ce que les lettres et les sciences tiennent aux vérités éternelles et que leurs conclusions intéressent la morale et la justice. -- Elle a toujours exercé son droit de surveillance et de contrôle. — Par les universités et les écoles plus élémentaires, elle a confié directement à ses prêtres cet enseignement 83

II. Nul n'est apte comme le prêtre à donner l'enseignement profane d'une manière profitable à la foi. -- Pour conduire sûrement à une fin, il faut la bien connaître. — Le prêtre connaît et estime souverainement la fin surnaturelle. — Exemple de Bossuet 92

III. Dans l'état actuel de l'instruction, le prêtre peut seul remédier au mal, et il doit s'employer à corriger ce système déplorable. — 1° La nature et le vice de cet état de choses sont dans l'enseignement exclusif de matières étrangères ou contraires à la foi, enseignement donné avec indifférence ou même hostilité. — 2° Dangers d'un tel enseignement : il doit entraîner au mal l'enfant qui s'y trouve enclin par la déchéance originelle. — Ne pas réagir contre le paganisme des auteurs, c'est contribuer à aggraver la pente du mal. — Précautions recommandées par saint Basile, négligées par le plus grand nombre des maîtres laïques. — Cette conviction, impliquée par l'enseignement ainsi donné, que le beau littéraire appartient aux païens seuls, est funeste à la foi. — Quelques exemples 97

QUATRIÈME CONSIDÉRATION.

L'ÉDUCATION OFFRE A CEUX QUI EN REMPLISSENT LE MINISTÈRE DE PRÉCIEUX AVANTAGES POUR LEUR PROPRE PERFECTION.

Il ne faut jamais oublier son âme, quand on travaille au bien des autres. — Combien il reste à faire à chacun pour achever l'éducation personnelle à la fin des années du collège . . . 107

I

L'enseignement sagement donné est pour le maître une excellente culture de l'esprit.

Le vrai progrès de l'esprit est de raisonner juste et de conclure sagement. — Comment ce progrès peut résulter de l'enseignement élémentaire. — Que, pour former sagement l'esprit des enfants, il faut l'avoir soi-même sagement formé. — Importants résultats d'un tel procédé d'enseignement pour l'amélioration de la jeunesse 109

II

Les habitudes de régularité et de sacrifices de la vie de l'éducateur chrétien sont une salutaire discipline pour la volonté.

Cette vie est, au milieu de l'activité du zèle, un heureux prolongement du temps de notre propre formation. — Le dessèchement de l'âme ne tient pas aux matières de l'enseignement profane, mais à l'esprit de l'enseignement. — Cet esprit peut se rencontrer même dans l'enseignement de la théologie. — Préservatifs sûrs. — L'élève, qui a besoin pour le succès de son éducation de la discipline du collège bien acceptée, doit y être incliné par l'exemple de ses maîtres. — Conclusion 114

DEUXIÈME PARTIE.

Dispositions générales requises pour réussir dans l'éducation, et devoirs communs à tous les éducateurs.

Division 122

CHAPITRE PREMIER.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES REQUISES DE TOUS LES ÉDUCATEURS.

Division 123

ARTICLE PREMIER.

LA PIÉTÉ.

Division	123
--------------------	-----

§ I. — *Nécessité de la piété.*

I. La piété est nécessaire à l'éducateur pour lui-même et pour ses propres intérêts spirituels. — Dangers de sa carrière à ce point de vue. — Conseils pratiques. — Esprit de foi	123
II. La piété lui est nécessaire pour le succès de sa mission, qui a surtout pour but de former des chrétiens. — Ce but est la première raison d'être des congrégations enseignantes. — Maximes et pratiques pieuses pour sanctifier les rapports avec les élèves. — Quelques dévotions spéciales très-salutaires.	127

§ II. — *Moyens de conserver la piété.*

Ces moyens se résument dans la régularité. — De l'influence de l'attrait sur la piété. — Le sentiment du devoir est un mobile bien meilleur, qui procure l'habitude de la piété. — Quelques détails sur les exercices exposés à être omis. — Exactitude au lever et au coucher réguliers. — Le repos spirituel du soir d'après saint Bernard. — Qu'il faut se montrer régulier dès le commencement	134
--	-----

ARTICLE II

LA SCIENCE COMPÉTENTE.

§ I. — *Ce qu'il faut entendre par science compétente.*

I. Quelles sciences, et à quels degrés respectifs, l'éducateur doit les posséder. — Sciences qui sont nécessaires à tous, et en quelle mesure. — Sciences spéciales suivant les fonctions. — Qu'il faut posséder à fond tout ce qu'on a charge d'enseigner, quelque vulgaire que ce puisse être	146
II. A quels titres doit-on acquérir la science compétente, commune ou spéciale? — Conscience, honneur sacerdotal, ascendant sur les élèves, satisfaction légitime personnelle	151

§ II. — *Moyens d'acquérir et de conserver la science.*

- I. *Le travail.* Nécessité du travail comme condition de la science. — Illusion de certains esprits qui prétendent réussir sans travail. — Gloire attachée de Dieu au travail. — Le travail est aussi nécessaire, même plus nécessaire, au succès que le génie naturel. — Les hommes de génie ont tous été laborieux. — Dangers de la facilité naturelle. — De la manie ridicule d'en faire ostentation. — Du faux prétexte de manquer de temps à cause des charges de la surveillance. — Que tous les hommes d'étude ont eu à faire face à de nombreuses causes de surcharge et de dérangement 153
- II. *La réflexion.* Haute importance de la réflexion. — La réflexion est chose plus rare que le travail. — Cette importance se démontre par deux principes : 1° On ne doit étudier que pour devenir bon moralement et surnaturellement. — En dehors de cette fin toute science est inutile ou même dangereuse. — Enseignement de saint Thomas et de saint Augustin. — 2° Pour atteindre cette fin, la réflexion est indispensable. — En quoi consiste la vérité qui doit nous rendre bons. — La vérité et son fruit en philosophie, en histoire et dans les sciences. — On n'y peut atteindre que par la réflexion. — Recommandations des maîtres sur la réflexion. — Emblèmes de Bacon : l'araignée, la fourmi, l'abeille 163
- III. *Le conseil.* Le recours au conseil très-recommandé dans les saints Livres. — Ressources de conseil fournies par la vie religieuse, spécialement dans les collèges. — Du mauvais esprit qui échappe à la direction. — Détails pratiques. — Qu'il faut demander les conseils avec le désir sincère de les obtenir 173
- IV. Un mot sur la nécessité de ménager sa santé et ses forces. 178

APPENDICE.

LES AVANTAGES DU TRAVAIL.

- Raison de cet appendice 181
- I. Le travail est le grand honneur de l'homme. — Il est son état idéal. — Le repos n'est qu'un état accidentel et, de soi-

même, humiliant. — Explication des mots *délassement, ré-
création, divertissement*. — Juste mesure, au delà de la-
quelle le repos est un tourment; l'inaction et le divertisse-
ment, une honte. — Vraie manière de considérer le repos . 181

II. Le travail est l'honneur spécial du prêtre. — Étymologie et
extension de sens du mot *clerc*. — Que l'indépendance né-
cessaire au caractère sacerdotal ne peut être due qu'à la
piété et au travail 186

III. Le travail est une condition de la vertu. — Saint Macaire
et saint Antoine. — Il préserve des tentations qu'entraîne
l'oisiveté. — Importance des grâces de préservation. — Le
travail, et le travail seul, délivre de l'ennui. — Autorité de
Pascal. — Le travail exige, et l'habitude qu'on s'en est faite
suppose, la domination de l'âme sur les sens. — Combien le
travail est spécialement favorable à la piété. — *Vive labeur!*
devise de Jeanne d'Arc 189

ARTICLE III.

L'AUTORITÉ.

On traite ici de l'autorité au point de vue pratique des moyens
de l'acquérir 198

§ I. — *Nécessité de l'autorité.*

Sans l'autorité, le maître ne peut exercer une influence réelle
sur les élèves. — Que les hommes, les enfants surtout, sont
portés à subir l'influence d'autrui. — Des influences con-
traires à celle du maître. 199

§ II. — *Source de l'autorité et moyens de l'obtenir.*

L'autorité vient exclusivement de Dieu. — Il faut se faire cette
conviction profonde et y conformer ses pensées et son
langage. — Dévotion au Sacré-Cœur. — Conditions favo-
rables que la piété fait à l'autorité. — Qu'il faut respecter
soi-même inviolablement l'autorité des supérieurs. 202

Moyens naturels d'obtenir l'autorité : 1° Se faire craindre. —
Qu'il s'agit ici d'une crainte révérentielle et filiale qui
est nécessaire pour contenir l'amour. — *Suaviter et forti-*

ler. — 2° Se faire estimer et respecter. — Ces deux sentiments sont plus nécessaires que l'affection. — Détails pratiques sur les moyens d'y parvenir. — Paraitre à la hauteur de ses fonctions. — 3° Se faire aimer ; ou plutôt se conduire de manière à être digne de l'être. — Notre amour doit prendre celui de Dieu pour modèle. — Détails pratiques. — Se mettre soi-même dans les conditions où se trouvent les enfants, afin de faire sur soi l'épreuve de la conduite à tenir envers eux

207

§ III. — *Quels défauts compromettent l'autorité.*

1° Défaut d'union et d'entente entre les maîtres. — Ce défaut vient du désir désordonné d'être estimé. — Rivalités mesquines et coupables. — 2° Défaut d'égalité d'humeur et de conduite. — Que cette égalité n'exclut pas les différences exigées par la diversité des caractères et des circonstances. — 3° Défaut de dignité et de tact. — En quoi consistent ces deux vertus. — Fautes à craindre contre l'une et l'autre. — Des railleries. — Des réprimandes. — Des épithètes injurieuses

215

CHAPITRE II

DEVOIRS COMMUNS A TOUS LES ÉDUCATEURS.

Division

223

ARTICLE PREMIER.

DEVOIRS DE L'ÉDUCATEUR A L'ÉGARD DE L'ŒUVRE COMMUNE.

Le dévouement. — Cette vertu implique estime et respect, abnégation et courage, avec confiance dans le succès. — Le bien de l'ensemble en doit être l'objet, même avant les fonctions propres à chacun en particulier. — Détails pratiques où chacun doit faire preuve de ce dévouement. — Combien il est méritoire et peu commun malheureusement. — De la tendance *au petit coin*. — A quel point ce dévouement a de puissance contre l'égoïsme, qui est le grand adversaire de la

vie religieuse. — Combien il est un moyen élevé de zèle très-pur et très-efficace. — Que le manque d'un seul acte du dévouement au bien général peut le tenir tout entier en échec. — Qu'il faut estimer et aimer l'œuvre et la maison auxquelles on se trouve destiné. — De l'épreuve de découragement à laquelle sont exposés à la longue les jeunes éducateurs. — Conseils pour soutenir dans cette épreuve : 1° s'accoutumer à juger des hommes et des choses avec indulgence. — 2° S'attendre à trouver des côtés défectueux dans les personnes et dans les œuvres. — Que Dieu permet ces imperfections pour nous faire sentir qu'il est exclusivement la cause première de tout succès. — Que les œuvres purement humaines ont aussi à subir l'épreuve de ces imperfections et de la disproportion des moyens par rapport au résultat final. — 3° Se résigner à la volonté de Dieu, quelque petite qu'il nous fasse la part de succès, sans être jaloux des autres et sans que notre œuvre en soit aucunement dépréciée à nos yeux. — 4° Au lieu de se laisser gagner par l'indifférence que l'on peut rencontrer autour de soi, s'efforcer d'en devenir soi-même plus dévoué. — 5° Quelques points de détails où l'on doit surtout faire preuve de dévouement à l'ensemble de l'œuvre. — Un mot du dévouement aux fonctions propres : avant que nos fonctions nous soient désignées, nous tenir indifférents, et après, nous y porter avec grand zèle, quelles qu'elles soient

223

ARTICLE II.

DEVOIRS ENVERS LES SUPÉRIEURS.

Que ces devoirs sont aujourd'hui très-exposés à la transgression, et pourquoi. — Parole du docteur Récamier. — Dans quel but et quelles circonstances se manifeste surtout l'esprit de critique

241

§ I. — *Devoirs du respect.*

I. Le respect pour les supérieurs doit être inspiré par l'esprit de foi. — Le supérieur est le représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'autorité couvre ses défauts personnels. — Ses défauts ne nous dispensent en aucune ma-

- nière de le respecter. — De l'inclination à supposer ou à exagérer les défauts des supérieurs, et quelle en est la cause. 243
- II. Le respect doit être fondé sur l'humilité. — Que les inférieurs ne sont pas en position pour apprécier la conduite des supérieurs. — Que les supérieurs ne sont pas toujours libres de donner les raisons de leurs actes. — Qu'il faut se garder surtout de révéler les défauts qu'on croirait avoir remarqués en eux 246
- III. Le respect doit être animé par la charité. — Se montrer sympathique à la charge des supérieurs, et éviter d'être exigeant à leur égard. 249
- IV. Le respect doit être dilaté par la confiance. — Qu'il faut aller s'ouvrir à son supérieur quand on se sent mal à l'aise avec lui. — De l'ouverture de cœur de chaque mois 251

§ II. — *Devoirs de l'obéissance.*

- I. Haute importance de l'obéissance. — Elle est la base de tout ordre au ciel et sur la terre. — Grâces spéciales réservées à l'obéissance. — A quel point le supérieur a besoin d'avoir, comme Salomon, *cor docile*. — Que le précepte de l'obéissance s'étend à tous sans exception. — Sécurité et mérites de l'obéissance 253
- II. Qualités de l'obéissance au point de vue spécial de la vie des collèges. — 1° Droite et sincère. — Que les procédés subreptices nuisent considérablement au bien général. — Il ne faut pas interpréter les ordres au gré de ses propres désirs : parole de l'amiral Nelson. — 2° Exacte et patiente. — Trouble que le défaut d'exactitude jette dans la communauté. — Il faut se garder de préférer aux devoirs personnels et au devoir du moment les occupations étrangères à l'emploi ou moins urgentes. — *Le sacrifice de l'heure présente.* — Le bien qu'on veut faire gâte celui qu'on doit faire. — Éviter la précipitation. — 3° Généreuse. — Plus que tout autre ministère, l'éducation réclame une obéissance généreuse. — Il faut s'y attendre et même s'en applaudir, à cause du profit qui en revient à l'âme. — 4° Entière. — S'élevant jusqu'aux grandes choses et ne négligeant jamais les petites. — Grandeur de l'obéissance qui accomplit les petits devoirs avec persévérance. — Quelle allégresse donne l'obéissance revêtue de ces qualités 256

ARTICLE III.

DEVOIRS RÉCIPROQUES DES MAITRES ENTRE EUX. -- DE LA CHARITÉ FRATERNELLE.

A quel point cette vertu est nécessaire dans la vie des colléges. 264

§ I. — *Du précepte divin de la charité fraternelle.*

A quel point ce précepte est capital dans la nouvelle loi ; et pourquoi. — Titres sublimes qui recommandent les chrétiens à l'amour des uns pour les autres. — Attraites réciproques des anges qui doivent nous servir de modèles. — Titres particuliers et glorieux des prêtres. — Du baiser symbolique de l'ordination d'après saint Denis 265

§ II. — *Obligations de la charité fraternelle.*

I. S'entr'aider. — Cette obligation procède de la charité et de la solidarité de la nature. — Applications détaillées à la vie des colléges. 270

II. Se supporter et se pardonner réciproquement. — Exemple du Sauveur sur la croix, d'après saint François de Sales. — Le pardon est la condition caractéristique de l'amour chrétien. — Le support du prochain est souvent affaire de justice, ses torts étant imaginaires. — *Si vis portari, porta.* — Combien nous sommes exigeants et déraisonnables, au témoignage de saint François de Sales. — Précieuses occasions d'expier nos fautes et de glorifier Dieu qui fournit la vie des colléges. — Comparaison tirée de la fabrication des glaces . 273

III. Se prévenir mutuellement d'égards et de bons procédés. — La charité doit nous tenir et nous faire paraître unis. — Éviter les plaisanteries qui nous font peine. — Concessions aux délicatesses modernes du langage amenées par la susceptibilité des caractères. — Un mot sur les égards réciproques à table 281

IV. Quelques mots sur les jugements téméraires et les médisances. — Nouveaux motifs de s'accoutumer à juger favorablement. — Cette habitude est conforme à la vérité et à la justice. — Elle fait honneur à celui qui la possède. — L'habitude contraire est compromettante. — La médisance a

souvent plus de gravité qu'on ne le suppose. — Gravité de la médisance qui a les élèves pour objet. — Des rapports, de leur caractère odieux et de leurs funestes résultats	285
V. Un mot des amitiés particulières	291

ARTICLE IV.

DEVOIRS ENVERS LES ÉLÈVES.

Division	292
--------------------	-----

§ I. — *De l'amour pour les élèves et de ses qualités.*

I. Il doit être sincère comme le suppose le nom de pères qui nous est attribué. — Se plaire au milieu des élèves	293
II. Désintéressé et surnaturel. — L'amour vrai se propose le bien des autres pour eux-mêmes ; explication théologique des diverses manières d'aimer. — Vanité et périls de l'amour qui manque de cette importante condition. — Ne point chercher le retour. — De ceux qui mendient des témoignages d'affection et des compliments. — Qu'il n'est pas possible de faire fond sur le compliment, surtout quand il est mendié. — Versatilité humaine d'après Pascal et Napoléon. — Vanité suprême des compliments qui viennent des enfants. — De l'amour surnaturel	295
III. Formé sur le modèle de l'amour de Dieu pour nous, notre amour pour les élèves sera en conséquence : 1° empressé à les prévenir. — Détails sur les prévenances du divin amour : <i>prior dilexit</i> . — Combien l'enfant a besoin d'être prévenu pour que son esprit s'ouvre à l'enseignement, et son cœur à la vertu. — Prévenances nécessaires pour sauver l'innocence et faire accepter librement la discipline. — L'honneur sacerdotal peut être compromis par le défaut de ces prévenances. — Prévenances quand les élèves commettent des fautes. — 2° Enclin à pardonner. — Quand il y a lieu de punir, se souvenir de sa propre faiblesse et se mettre à la place et dans la condition de l'enfant. — 3° Généreux. — Raisons tirées de l'étymologie du mot. — Détails	300
IV. L'amour doit être plein de bienveillance et d'encouragement. — Aimer à se montrer content. — Supposer volontiers le bien dans les élèves	308

§ II. — *Du respect pour les élèves.*

Les élèves sont proprement l'objet du respect.	311
I. Définition du respect. — Application à l'enfance. — Importance du respect comme vertu sociale. — Le respect doit être réciproque : on le doit à ceux qui le doivent.	311
II. Titres de l'enfant au respect de ses mattres. — 1° Ses titres à l'amour vrai et surnaturel qui est le premier élément du respect. — Prescriptions du divin Mattre. — Affection et sollicitude dont l'enfant est l'objet de la part des Anges. — Prédilection de la Bienheureuse Vierge Marie pour l'enfant. — Le collège chrétien a été créé par les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en faveur de l'enfance. — 2° Titres de l'enfant à imposer la crainte, qui contient et préserve l'amour, second élément du respect	314
III. Devoirs détaillés du respect pour les élèves. — 1° Régler notre conduite et notre langage d'après l'estime et l'affection qu'ils doivent nous inspirer. — Détails. — Égards particuliers dus aux enfants de la classe sociale à laquelle nous nous adressons. — De l'inqualifiable oubli du respect qui va jusqu'à frapper les enfants. — Ce genre de punition a par lui-même quelque chose d'odieux ; mais surtout à cause du caractère sacerdotal et des idées du jour auxquelles il n'est pas possible de ne pas faire certaines concessions. — Aucun prétexte ne doit être admis. — Égards à garder quand il faut punir. — Se rappeler les ineffables condescendances de Dieu. — 2° Contenir l'amour par la crainte et éviter les familiarités. — À quel point les manières caressantes peuvent compromettre. — Elles sont toujours connues tôt ou tard, et souvent fort dangereuses. — Elles éloignent les bénédictions célestes. — Elles gâtent le caractère de l'enfant et avilissent les mattres à ses yeux. — Prescriptions à observer rigoureusement. — De l'interdiction de recevoir les élèves dans les chambres. — Du respect pour le silence et pour l'ordre général.	320

§ III. — *De la patience à l'égard des élèves.*

La patience est éminemment une vertu apostolique.	330
I. Nécessité et efficacité de la patience. — Témoignages de	

saint François de Sales et de Bossuet. — Explication surnaturelle de cette efficacité : Dieu n'intervient qu'en raison de notre patience. — Explication naturelle : la patience peut seule réussir : 1° à former l'enfant à la vertu. — Difficultés et délicatesse de cette grande œuvre. — Il faut pour en venir à bout la patience du médecin, du prêtre et même de la mère. — Témoignage de Fénelon. — 2° A faire pénétrer d'une manière heureuse l'enseignement — Conditions successives du bon enseignement, fixer l'attention, faire comprendre, réfléchir et conserver. — 3° A réprimer avec profit. — La patience ôte à la correction tout air de colère et d'humeur. — Elle met le maître dans le calme qui rend la correction efficace. — Petit examen des fautes contre la patience. 331

II. La patience doit s'inspirer de l'abnégation et de l'esprit de sacrifice. — Il y a lieu de tenir compte de l'attrait naturel, qui est souvent providentiel ; mais il ne faut pas y compter absolument. — L'abnégation, qui seule peut rendre la patience méritoire, seule aussi la fera durer. — L'esprit de sacrifice donne sa perfection à la patience. — Cet esprit seul peut inspirer l'obéissance patiente aux règlements et aux programmes d'où provient exclusivement le bien final. — Détails pratiques. — Cet esprit est le fruit nécessaire de la sainte communion. — De la funeste disposition à craindre de trop se dévouer. — Du noble désir de faire toujours mieux. — Combien il est plus grand de triompher de la peine que de l'éviter. — Conclusion. 340

FIN DE LA TABLE.